

DIRECTION DES **AFFAIRES CULTURELLES**
MARTINIQUE

SERVICE **RÉGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2011
2012
2013



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2011
2012
2013

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
MARTINIQUE**

2011

2012

2013

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

54, rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
Tel. : 05 96 60 05 36
Fax. : 05 96 64 27 84

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute autre personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou de condenser tout texte jugé trop long.

Sauf mention contraire, photos et illustrations sont de l'auteur de la notice.

Photo de couverture : Fort-de-France Rue Schœlcher
Vue générale de la fouille
Cliché : Emmanuel Moizan

Coordination et secrétariat d'édition : Thierry Dorival, Marjorie Hervé
Relecture : Thierry Dorival, Marjorie Hervé, Damien Leroy
Adaptation des illustrations : Thierry Dorival

Maquette & Imprimerie : JB Barret
Lot. Sylvestre,
rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
0596 64 46 16 - 0696 24 50 49

ISSN 1249-4569 © 2016

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

MARTINIQUE

Sommaire général

BILAN
SCIENTIFIQUE

2011
2012
2013

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 2011 - 2013	4
Préface	5
Bilan et orientation de la recherche archéologique	6
Résultats scientifiques significatifs	8
Bilan scientifique régional 2011	13
Bilan scientifique régional 2012	45
Bilan scientifique régional 2013	89
Bibliographie régionale	119
Organismes de rattachement des auteurs	123
Liste des abréviations	124
Liste des programmes de recherche nationaux	125

**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

	2011	2012	2013
ETUDES (ETU)	2	-	-
FOUILLES PROGRAMMEES (FP)	-	1	2
OPERATION PREVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	8	13	10
OPERATION PREVENTIVE DE FOUILLES (OPF)	-	4	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	1	1
PROSPECTION INVENTAIRE (PI)	1	-	-
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	2	1	2
SAUVETAGE URGENT (SU)	-	-	2
SONDAGE (SD)	1	6	4
TOTAL	15	26	24

Préface

Le Service régional de l'archéologie livre un nouveau Bilan Scientifique Régional présentant une série de notices scientifiques rendant compte des opérations archéologiques conduites en Martinique de 2011 à 2013. Chaque lecteur pourra apprécier la qualité du contenu scientifique de ces contributions qui témoignent d'une activité soutenue si on la rapporte à la simple dimension géographique du territoire. En effet, sur les 34 communes de Martinique, 19¹ ont, au cours de ces trois années, donné lieu à la réalisation d'une ou plusieurs opérations archéologiques de terrain, qu'il s'agisse de recherches programmées ou d'opérations préventives. Si l'on tient compte également des programmes de recherche développés à l'échelle de l'île toute entière (projet collectif de recherche, prospections thématiques...), on mesurera combien la discipline archéologique est capable de s'exercer en tous points du territoire et au plus près des populations.

En matière d'organisation des services déconcentrés du Ministère de la culture et de la communication, il faut signaler que l'année 2012 a été marquée dans le courant du mois de novembre par le déménagement du Service régional de l'archéologie, jusqu'alors localisé Avenue Condorcet, vers le site de la Direction des affaires culturelles de Martinique, rue du Professeur Raymond Garcin (ancienne route de Didier), à Fort-de-France.

Outre la rationalisation des implantations immobilières et du fonctionnement de la direction, le regroupement de l'ensemble des services de la DAC sur un même site devrait désormais constituer un atout particulièrement précieux dans de nombreux domaines, au premier rang desquels celui de l'exercice des compétences régaliennes de l'État dans le champ patrimonial, en favorisant la coordination et l'expertise collégiale d'un certain nombre de dossiers.

La prise en compte de la composante archéologique du patrimoine martiniquais dans le cadre de l'aménagement et du développement des territoires devrait s'en trouver facilitée.

Fabrice Morio

Directeur des affaires
culturelles de la Martinique

1 - Communes des Anses-d'Arlet, de Basse-Pointe, du Carbet, de Case-Pilote, de Ducos, de Fort-de-France, du François, de Grand'Rivière, du Gros-Morne, du Lamentin, du Marin, du Prêcheur, du Robert, de Saint-Esprit, de Saint-Joseph, de Saint-Pierre, de Sainte-Anne, de Sainte-Marie et de La Trinité.

BILAN ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Du 25 au 30 juillet 2011, c'est sur le Campus de Schœlcher de l'Université des Antilles et de la Guyane qu'a été réuni le 24^{ème} congrès de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, manifestation organisée par l'Équipe d'Accueil 929 - AIHP-GEODE (Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine - Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe), le Conseil Général de la Martinique et l'Association Ouacabou, avec le soutien des Directions des affaires culturelles de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, de la Région Guadeloupe, de la Région Martinique et de la Fondation Clément.

Il s'agit là d'une manifestation scientifique de très grande importance qui a permis de réunir plus de 150 participants de 17 nationalités et de présenter près d'une centaine de communications. Signalons à ce propos et avec plaisir que 38 de ces présentations sont accessibles en ligne sur le site de la très excellente *Bibliothèque numérique Manioc* et peuvent ainsi être visionnées à loisir par tout un chacun.

Outre qu'il convient de féliciter les organisateurs pour la réussite d'une manifestation scientifique d'une ampleur inhabituelle, il faut également souligner le fait que l'organisation de ce congrès en Martinique plutôt qu'ailleurs ne doit rien au hasard. C'est en effet à Fort-de-France, en 1961, que fut organisé par la Société d'histoire de la Martinique, et sous la présidence du R.P. Robert Pinchon, le premier *Congrès international d'étude des civilisations précolombiennes des Petites Antilles*. Un demi siècle plus tard, la communauté archéologique de l'espace caraïbe se retrouvait donc sur les terres du congrès fondateur, montrant qu'elle avait su entretenir et développer ses rencontres sur le long terme et offrir un espace d'échanges à une nouvelle génération de chercheurs, originaires de

différents pays et relevant d'institutions très variées. Les thèmes d'études, à l'origine exclusivement centrés sur l'archéologie précolombienne, se sont profondément élargis et diversifiés. Les périodes historiques sont, d'une part, de plus en plus prises en compte, y compris pour ce qui relève du passé très récent. D'autre part l'interdisciplinarité de la recherche se trouve de plus en plus nettement affirmée, tant pour ce qui concerne les approches spécialisées du matériel archéologique lui-même, qu'il s'agisse de la pétrographie des céramiques, des études des faunes marines et terrestres, des analyses bioarchéologiques, des études isotopiques..., que les problématiques environnementales à l'échelle des territoires et à la mise en évidence des interactions sociétés/milieux. Ce congrès du cinquantenaire a également consacré une partie de ses travaux à la question cruciale de la gestion des ressources culturelles. Les actes de ce congrès, publiés en version numérique en 2014 sous la direction de Benoît Bérard, rassemblent, en un volume de plus de 500 pages, 42 contributions qui, s'inscrivant toujours dans l'espace caraïbe, permettent de découvrir la très grande variété des sujets abordés ainsi que la



Le Centre de Conservation et d'Études du Service régional de l'archéologie sur le site de la DAC de Martinique



Équipe de chercheurs accueillie au Centre de Conservation et d'Études du Service régional de l'archéologie sur le site de la DAC de Martinique.

diversité des approches méthodologiques et la vivacité d'une discipline scientifique particulièrement actuelle. Ce congrès confirme, s'il en était encore besoin, que l'archéologie ne peut que s'enrichir de la confrontation des approches théoriques et des expériences scientifiques et opérationnelles développées dans l'ensemble de l'espace caribéen par les différents chercheurs qui forment cette communauté scientifique internationale.

L'année 2012 a quant-à-elle été marquée par la construction et la mise en service d'un nouvel équipement très attendu et qui faisait particulièrement défaut sur le territoire martiniquais : le Centre de Conservation et d'Études, qui se substitue à la dispersion de nos anciens « dépôts de fouilles » disséminés çà et là en diverses communes. Fruit d'un long processus de réflexion initié dès la fin des années 2000 par nos prédécesseurs, s'appuyant sur une étude de programmation rigoureuse et tenant compte des plus récentes recommandations disponibles en matière de conservation des mobiliers archéologiques, ce nouveau bâtiment a pu accueillir l'équipe du Service régional de l'archéologie dès novembre 2012, puis a été solennellement inauguré par le Préfet de Martinique le 23 octobre 2013.

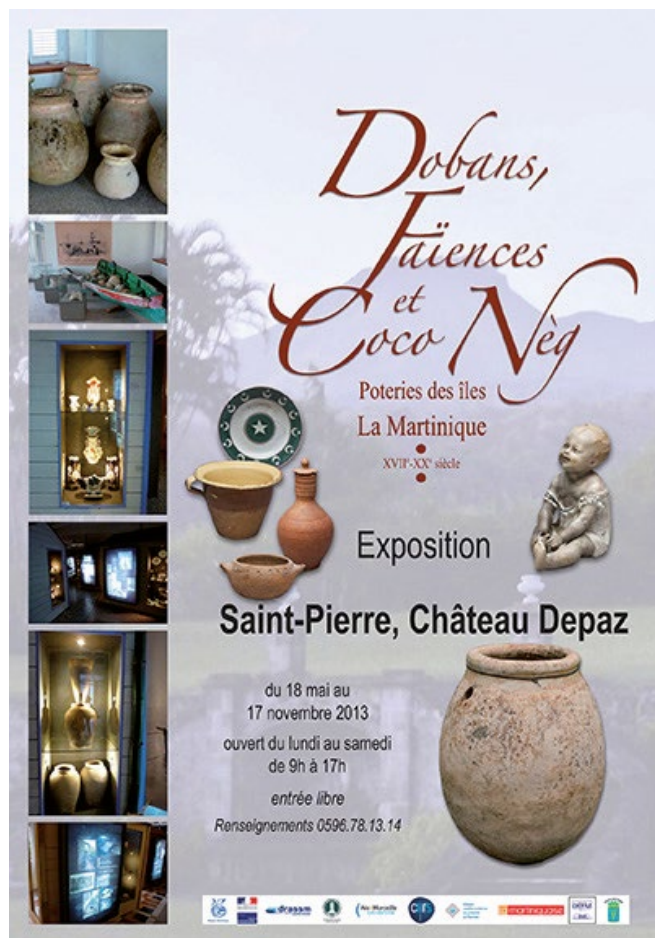
Entièrement financé par l'État, ce bâtiment neuf d'environ 500m² répond à deux objectifs. En premier lieu il offre les moyens d'assurer la conservation durable et la gestion des mobiliers archéologiques issus des

opérations de terrain et dont la responsabilité incombe à l'État. D'autre part, il permet d'assurer l'accueil d'équipes de chercheurs et la mise à disposition des mobiliers et de la documentation scientifique pour les besoins de leurs travaux. Cet équipement dispose de deux magasins de conservation représentant une surface utile de 120 m², d'une salle de traitement primaire des mobiliers, d'une salle d'étude et de bureaux offrant aux chercheurs accueillis des conditions de travail désormais très satisfaisantes. La conservation des archives scientifiques s'en trouve également améliorée. Des espaces de conservation en atmosphère contrôlée doivent encore y être réalisés pour offrir à certains mobiliers (matériaux organiques et objets métalliques) les conditions climatiques stables indispensables à leur conservation.

Le fait saillant de l'année 2013 aura sans doute été, outre les recherches de terrain présentées par les notices publiées aux pages suivantes, l'organisation à Saint-Pierre d'une importante exposition intitulée *Dobans, Faïences et Coco Nèg*. Cette exposition, qui a bénéficié du soutien de l'État (Direction des affaires culturelles) et de la Région Martinique, a été présentée de mai à novembre au Château Depaz à Saint-Pierre. Elle constitue l'un des aboutissements des travaux engagés à partir de 2007 dans le cadre du Projet Collectif de Recherche piloté par Henri Amouric (CNRS – Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée) et intitulé « *Poteries des îles françaises de l'Amérique. Productions locales et importées, XVII^e-XX^e siècles* » et dont les précédents BSR publiés, ainsi que ce volume, ont pu régulièrement rendre compte. Cette exposition, et le catalogue destiné à en assurer l'accompagnement, permettent de restituer au public les résultats les plus actuels de la recherche scientifique. Elle contribue à sensibiliser chacun à l'importance du patrimoine archéologique comme source de connaissance des sociétés passées et à prendre conscience de son caractère non renouvelable. Sa présentation à Saint-Pierre est, à ce titre, particulièrement opportune.

Ainsi, chacune des trois années prises en compte dans ce nouveau BSR aura été marquée par un événement particulier illustrant l'une ou l'autre des missions essentielles que les services régionaux de l'archéologie, qu'ils en soient pilotes ou qu'ils agissent en accompagnement d'autres acteurs (institutions de recherche, associations, collectivités...), se doivent de conduire ou de soutenir : la recherche scientifique, la conservation du patrimoine archéologique et sa valorisation auprès des publics.

Outre ces trois événements spécifiques qui viennent tour à tour donner une teinte particulière à chacune des trois années qui nous intéressent ici, ce que le lecteur observera en découvrant ce Bilan Scientifique Régional 2011-2013 c'est la sensible augmentation du nombre d'opérations réalisées sur le territoire de la Martinique au cours de cette période. C'est ce qu'expriment encore plus clairement les quelques chiffres du tableau suivant :



L'affiche de l'exposition *Dobans, Faïences et Coco Nèg* à Saint-Pierre

Années	Archéologie programmée	Archéologie préventive	Total
2004	3	3	6
2005	3	2	5
2006	4	4	8
2007	6	3	9
2008	6	3	9
2009	3	3	6
2010	4	5	9
2011	7	8	15
2012	9	17	26
2013	11	13	24

Tableau 1 : nombre d'opérations réalisées par année en Martinique de 2004¹ à 2013.

Ce que l'on doit également constater au travers de ces données quantitatives c'est que cette nette progression de l'activité archéologique ne résulte pas du seul développement de l'archéologie préventive. La recherche archéologique programmée se montre elle aussi très dynamique et on pourra apprécier ses apports au travers des notices présentées dans ce bilan par les différents responsables.

La progression de l'activité archéologique préventive doit cependant être plus particulièrement soulignée dans la mesure où rien n'indique qu'il puisse s'agir là d'un simple « pic d'activité » ponctuel même si, bien évidemment, c'est d'abord l'intensité de l'aménagement du territoire qui détermine le besoin d'interventions archéologiques préventives. Mais au-delà d'éventuelles variations conjoncturelles, ces résultats sont surtout une résultante positive des efforts déployés au cours de ces années par notre prédécesseur pour faire en sorte que les dispositions du Livre V du code du patrimoine soient correctement mises en œuvre en Martinique et que ce territoire puisse bénéficier d'un niveau de prise en compte de son patrimoine archéologique comparable à celui des autres régions et à la hauteur des enjeux culturels et scientifiques.

Pour répondre à ce besoin, l'Institut national de recherches archéologiques préventives, qui pourtant ne dispose pas d'implantation en Martinique, a su mobiliser les moyens et les équipes nécessaires à la bonne réalisation des diagnostics archéologiques et s'est vu confier la réalisation de plusieurs fouilles préventives importantes. Pour ce qui concerne cette dernière catégorie d'opération, dont on rappellera que leur réalisation incombe à l'aménageur du projet, on notera que l'année 2012 est celle qui a vu la réalisation de la première opération de fouille archéologique préventive qui ait été confiée en Martinique à un opérateur agréé de droit privé.

L'ensemble de ces indicateurs, ou de ces « signaux », contribue à soutenir l'idée que l'archéologie de la Martinique poursuit son développement et se rapproche des standards, tendances et moyennes nationales. C'est, en quelque sorte, quelques pas vers l'égalité réelle.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES SIGNIFICATIFS

Un programme de prospection des **sites littoraux amérindiens** de Martinique a permis une actualisation de la carte archéologique, de détecter de nouveaux indices d'occupations précolombiennes et d'identifier les portions du littoral où l'érosion marine se fait la plus menaçante pour la conservation de ces sites. Une prospection inventaire entre **Anse Couleuvre**, au **Prêcheur**, et le **bourg de Grand'Rivière** a également permis le repérage de quelques structures d'époque coloniale.

Pour ce qui concerne l'**archéologie précolombienne**, plusieurs opérations sont à signaler.

Le site de **Anse Couleuvre**, au **Prêcheur**, déjà connu pour son intéressante séquence stratigraphique alternant dépôts de ponces et niveaux d'occupations précolombiennes attribuées au Saladoïde modifié, au Troumassoïde, puis au Suazoïde, a fait l'objet de nouveaux sondages. Un paléosol sous-jacent à une épaisse couche de ponces éruptives contient du mobilier troumassoïde, sans qu'il soit possible de raccorder cette stratification à celle observée antérieurement.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'**Habitation Pécol**, à **Basse-Pointe**, le suivi archéologique a permis de reconnaître des indices d'occupations saladoïdes cedrosanes, voire plus tardives, en place sur la retombée plinienne P2 de la fin du IV^e siècle.

À **Saint-Pierre**, sur le site du **Cimetière du Fort**, un projet d'aménagement a nécessité la réalisation d'un vaste décapage de 3 500 m² permettant l'étude en aire ouverte d'une occupation précolombienne antérieure à la retombée P1. La fouille révèle la présence d'une cinquantaine de structures en creux. L'étude en cours devrait permettre de vérifier l'attribution de l'occupation au Saladoïde modifié et de proposer une interprétation fonctionnelle de ces structures et de leur organisation.

1 - L'année 2004 est retenue comme année de référence car, outre qu'elle permet de suivre les évolutions de l'activité sur une décennie, elle correspond également à l'année d'entrée en vigueur (au 1^{er} août) du décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, norme réglementaire qui, à quelques nuances près, demeure le cadre actuel du dispositif d'archéologie préventive.

Toujours à **Saint-Pierre**, mais dans le quartier du Mouillage cette fois-ci, à l'**angle des rues Clavius-Marius et Percée**, la fouille préventive d'un projet d'aménagement de faible surface (160m²) a permis l'étude d'un épais niveau limoneux, sous-jacent au dépôt de ponce P1, au sein duquel des éléments mobiliers troumassoïdes ont été recueillis mais où sont également reconnues des structures en creux associées à un riche matériel céramique saladoïde cedrosan moyen-récent. Si la position stratigraphique de certains éléments typo-culturels pose assurément problème, la présence d'une sépulture appartenant à la première phase d'occupation doit également être signalée.

À **Sainte-Anne**, sur l'arrière plage de la **Grande Anse des Salines**, un diagnostic a permis d'établir une caractérisation morpho-sédimentaire du site, mettant notamment en évidence un réseau de paléo-chenaux, et a identifié la présence de plusieurs zones de concentration de vestiges correspondant à deux grandes séquences d'occupation précolombienne : l'une saladoïde cédro-sane, la seconde, plus récente, probablement troumassoïde suazane.

Les prospections menées au **Robert** sur l'**Îlet Madame** (2012) et sur la Plage du Trapèze à l'**Îlet Chancel** (2013) avaient pour but de mieux caractériser l'occupation des petites îles au cours de la période précolombienne. Si les résultats sur l'Îlet Chancel sont décevants, les sondages réalisés à l'Îlet Madame démontrent une occupation récente de cet îlet, probablement au cours de la phase troumassoïde suazane tardive.

De nouvelles recherches ont été entreprises à l'**Anse Trabaud** à **Sainte-Anne**. Sur ce site précolombien déjà partiellement exploré par le passé par différents chercheurs, une série de petits sondages a été réalisée sur une vaste surface pour améliorer la compréhension de la géométrie des épaisses formations sédimentaires qui contiennent ou scellent les niveaux d'occupation. L'occupation précolombienne, attribuable à la série troumassoïde, livre un abondant mobilier au sein duquel, à côté d'artefacts lithiques et céramiques, sont également présents des restes alimentaires de faunes marines et, surtout, du matériel organique bien conservé correspondant à des éléments ouvragés en bois ainsi qu'à des macro-restes végétaux. Le potentiel informatif de ce site apparaît ainsi comme tout à fait exceptionnel pour permettre la reconstitution du paléoenvironnement contemporain de l'occupation et les stratégies de subsistance et d'exploitation du milieu développées par les groupes culturels précolombiens présents. Une série de dates radiocarbone situe les occupations entre le VII^e et XIII^e siècle de notre ère.

Aux **Anses-d'Arlet**, sur le site d'**Anse Bellay**, on doit à des promeneurs d'avoir signalé la présence d'ossements humains mis au jour par l'érosion de la mer et paraissant associés à de la céramique amérindienne. Une intervention d'urgence a permis de constater la présence de deux occupations, la première précolombienne, la seconde d'époque coloniale consistant en un ensemble de sépultures qui ont fortement arasé le niveau d'occupation antérieur.

Seule une sépulture amérindienne, installée plus profondément sous le niveau altéré par les tombes historiques, celle d'un individu adulte, de sexe masculin, en position semi-assise, a été correctement conservée. Le mobilier présent sur le site permet de proposer une attribution au Troumassoïde suazan. Des mesures d'âge radiocarbone devraient permettre d'en préciser la datation.

Pour la **période coloniale** des résultats sont à signaler dans le domaine de l'étude des habitations, qu'il s'agisse de leur organisation comme de l'étude de l'appareil industriel ou des productions spécialisées.

Le suivi des travaux réalisés sur l'**Habitation Pécoul**, à **Basse-Pointe**, donne quelques indications sur l'organisation de l'espace de cette habitation et sur ses évolutions au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

L'**Habitation Fond-Moulin**, à **Grand'Rivière**, dans le cadre du projet de valorisation porté par le Conservatoire du Littoral, a fait l'objet d'un suivi archéologique. Ces interventions ponctuelles confirment la présence de structures inédites au sein de cette habitation-sucrierie, dont les premiers états observés ne semblent guère remonter au-delà de la fin du XVIII^e siècle, et qui deviendra rhumière à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Un approche archéologique d'ensemble serait nécessaire pour appréhender ce site aux structures complexes et multiples.

Sur l'**Habitation Céron**, au **Prêcheur**, un diagnostic a permis l'exploration partielle d'une partie du quartier servile, puis des travailleurs libres après l'abolition. Cette partie de cette ancienne habitation coloniale offre des vestiges archéologiques et des stratifications bien conservés et particulièrement intéressants pour l'étude des quartiers serviles.

Le site de **Val d'Or**, à **Sainte-Anne**, a fait l'objet de sondages sur le moulin et d'une fouille préventive de la sucrierie. Les observations réalisées permettent de restituer une chronologie complexe, rythmée par de nombreuses modifications des différentes installations industrielles qui composent ce site partiellement protégé au titre des monuments historiques. Si la chronologie est repérée, les éléments mobiliers sont cependant trop peu informatifs pour établir une datation précise des différentes phases identifiées et qui interviennent au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces recherches devraient permettre d'éclairer les choix nécessaires à la restauration et à la valorisation de cet ensemble patrimonial majeur.

À **La Trinité**, sur le site de **Château Dubuc**, les projets de restauration et de valorisation de cette importante habitation coloniale ont fait l'objet d'interventions archéologiques d'une part, en 2011, sur un bâtiment proche du moulin à bêtes, mais dont la fonction demeure énigmatique, et, d'autre part, en 2012, d'un diagnostic puis d'une fouille préventive sur les entrepôts et les terrasses situées à l'ouest de la partie résidentielle de l'habitation. Sur ce dernier secteur, la fouille a mis en évidence une topographie en terrasses, disposant d'un réseau de canalisations hydrauliques,

où la présence de plusieurs bâtiments antérieurs aux entrepôts a été constatée. Les entrepôts eux-mêmes, constitués de trois bâtiments accolés qui présentent des variations de l'un à l'autre, sont probablement voués au stockage du sucre. Des jardins ou pièces à vivres complètent l'organisation du site ainsi qu'une construction constituée de quatre petites cellules ayant pu avoir différentes fonctions : cachots, case à vent, magasin...

Au **Morne Coco**, à **Fort-de-France**, un diagnostic a permis d'enregistrer la composition d'une habitation récente, sans doute fondée au XIX^e siècle uniquement.

S'inscrivant dans le cadre du programme général développé par le PCR « *Poteries des îles françaises de l'Amérique* », la fouille programmée du site de **Petite Poterie**, au **Marin**, a permis d'engager l'étude d'un site de production où un four de potier et un four à chaux bien conservés ont pu être étudiés. L'opération a également porté sur le bâtiment abritant l'atelier de façonnage lui-même, où les structures observées permettent de restituer l'organisation spatiale de la chaîne opératoire : batterie de pots conservant la réserve d'argile, emplacements des tours... La fouille de deux dépotoirs donne également une idée des productions. La durée d'activité de ces installations semble courte : dernier tiers du XVIII^e et début du XIX^e siècle.

Toujours au **Marin**, mais sur le site de l'ancienne **Poterie Boisset** à la Pointe Borgnesse, ont été assurés les relevés topographique et photographique d'une installation industrielle associant un four de potier et un four à chaux lui étant accolé. Ces vestiges s'inscrivent au sein d'un vaste ensemble industriel de production potière fonctionnant assurément dès la du XVIII^e siècle. Il s'agit là d'un site dont la durée de fonctionnement et le bon état de conservation général augurent d'un potentiel important pour la recherche.

Sur l'**Îlet Oscar**, au **François**, c'est un four à chaux qui a fait l'objet de sondages archéologiques permettant l'étude et la description de cette structure. Son abandon récent intervient dans le courant du XX^e siècle.

Les travaux du projet collectif de recherche « **Poteries des îles françaises de l'Amérique. Productions locales et importées, XVII^e-XX^e siècles.** », engagés en 2007, ont été normalement poursuivis au cours de ces trois années. S'appuyant, d'une part, sur l'examen de nombreuses séries de mobiliers provenant essentiellement des opérations archéologiques menées à Saint-Pierre et, d'autre part, sur des dépouillements d'archives, ces travaux ont notamment permis d'aboutir en 2013 à la présentation d'une importante exposition installée au Château Depaz, à Saint-Pierre, et à la préparation d'un catalogue. Les résultats détaillés ont fait l'objet des rapports scientifiques requis et sont présentés dans le présent volume. Ils démontrent tout le parti que l'on peut retirer d'une approche raisonnée des ensembles mobiliers provenant de diverses opérations, certaines

parfois anciennes, pour mettre en évidence les grandes tendances et les rythmes des échanges à longue distance entre métropole et colonie au cours des époques moderne et contemporaine.

Dans le domaine de l'archéologie urbaine, le projet de construction du nouveau tribunal administratif de **Fort-de-France**, au **Morne Tartenson**, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en raison de la proximité des ouvrages de défense militaire édifés à la fin du XVIII^e siècle. Une batterie de mortier construite en béton, appartenant au patrimoine archéologique du passé très récent a pu être documentée.

Le diagnostic archéologique, puis la fouille préventive, du site de la Cour d'Appel de **Fort-de-France**, **Rue Schœlcher**, sur une superficie de 2500m², ont constitué jusqu'à tout récemment¹ la plus importante emprise appréhendée par l'archéologie préventive en Martinique. L'opération permet de retracer les grandes étapes de l'extension urbaine au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et les activités de cet îlot urbain jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les terrains marécageux sont assainis par la création de canaux et localement par l'apport de remblais pour en permettre l'urbanisation. Dans le dernier quart du XVII^e siècle, un réseau viaire organisant les îlots urbains dessine déjà la trame de la ville basse parvenue jusqu'à nous. Dans le premier quart du XVIII^e siècle l'occupation de l'îlot associe bâtiment et espaces de jardins, mais la densification du bâti est sensible tout au long de la première moitié de ce siècle. Vers le milieu du siècle, on constate la mise en place rapide d'une couche de sable marin dont l'apport massif est susceptible de résulter d'un important tsunami, peut-être consécutif au tremblement de terre de Lisbonne de 1755. Au cours de XIX^e siècle, les constructions revêtent un caractère monumental correspondant à leur vocation publique : Palais de Justice qui deviendra dans la seconde moitié du XIX^e siècle le siège de la Direction de l'Intérieur, puis Pensionnat Colonial, Lycée de Jeunes Filles et, dans la seconde moitié du XX^e siècle le Collège Ernest Renan.

Cette opération confirme les observations pionnières réalisées en 1998 par Serge Veuve, boulevard du Général-de-Gaulle, préalablement à la construction de l'actuel Palais de Justice : le sous-sol archéologique de la ville basse de Fort-de-France se révèle particulièrement prometteur avec des stratifications importantes et un très bon état de conservation des vestiges historiques. La prise en compte de ce patrimoine dans le cadre des aménagements urbains à venir se révèle indispensable et implique la mise en place à court terme d'un outil réglementaire adapté permettant leur contrôle a-priori et, lorsque nécessaire, la mise en œuvre de mesures d'archéologie préventive.

Toujours en matière d'archéologie urbaine, l'activité développée à **Saint-Pierre** a été particulièrement soutenue, ce qui témoigne du niveau d'intensité des aménagements entrepris dans cette ville.

1 - En 2013, la fouille du Cimetière du Fort à Saint-Pierre a porté sur une superficie de 3500m². En 2015, la fouille du site du Nouvel Hôtel de Police, Boulevard Général-de-Gaulle, à Fort-de-France, a concerné une superficie de 5700m².

La fouille du site du **Cimetière du Fort** a permis de mettre en évidence les mutations intervenues dans l'usage d'une parcelle au cours des périodes historiques. De verger au début du XVIII^e siècle, dépendant vraisemblablement de l'Habitation Perrinelle, la parcelle sera ensuite utilisée comme carrière, puis divisée pour permettre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'installation d'une batterie de défense de la baie qui sera abandonnée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, tandis que le restant conservera une fonction de jardin agrémenté de bassins alimentés par un réseau hydraulique présentant plusieurs états de construction.

Au cœur du Quartier du Fort, à **Saint-Pierre**, à l'**angle des rues Royale et Levassor**, dans un secteur proche du site initial d'implantation des premiers colons et du noyau d'urbanisation primitif de la ville, qui conserve également en élévation d'importants fragments des constructions et maisons détruites par l'éruption de 1902, et où une importante opération de Résorption de l'Habitat Insalubre est programmée, un diagnostic a montré l'importance de la stratification archéologique conservée dans une petite parcelle. Les datations des différents vestiges rencontrés s'échelonnent de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la réoccupation au cours du XX^e siècle des espaces abandonnés après l'éruption de 1902.

À l'**angle des rues Hurtault et de la Reine**, à **Saint-Pierre**, dans le quartier du Fort, un diagnostic met en évidence une occupation urbaine essentiellement datée du XIX^e siècle et abandonnée à la suite de la destruction de 1902. Des indices d'occupations du XVIII^e siècle sont cependant présents.

Un diagnostic rue **Castelneau**, à **Saint-Pierre**, a permis une première investigation dans ce quartier urbanisé tardivement vers le milieu du XIX^e siècle. Les vestiges observés, consistant en un réseau de murs et en des sols carrelés, correspondent aux occupations de la seconde moitié du XIX^e siècle détruites par l'éruption de 1902, ce que confirment les éléments mobiliers recueillis.

Toujours à **Saint-Pierre**, dans ce même secteur, un peu plus à l'est, rue de l'**Allée Pécoul**, deux projets de logements sociaux ont rendu nécessaire la réalisation de deux diagnostics suivis de deux fouilles préventives. Ces opérations concernent un secteur urbanisé tardivement au cours du XIX^e siècle, gagné sur les terres agricoles d'habitations voisines et qui sera détruit par l'éruption de 1902. Les recherches permettent de réaliser des observations sur des surfaces significatives, rarement disponibles dans les environnements urbains contemporains. Les travaux décrivent la composition de ce quartier et permettent de disposer d'un très intéressant corpus de maisons de ville ayant fonctionné sur une durée relativement courte. Malgré la brève durée de fonctionnement de cet ensemble urbain tardif, la confrontation du phasage archéologique aux données d'archives, qui révèlent quant-à-elles de nombreuses mutations de propriétés, permet d'approcher les manières d'habiter et la dynamique de l'occupation et de l'appropriation du foncier.

Dans le Quartier du Mouillage à **Saint-Pierre**, à l'**angle des rues Clavius-Marius et Percée**, la fouille déjà mentionnée précédemment a également fourni des données pour l'étude de l'urbanisation de ce quartier. Le terrain, qui, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, correspond aux espaces de jardins du couvent des Dominicains, est ensuite bâti autour du changement de siècle.

Rue de la Raffinerie un diagnostic a permis de vérifier que ce secteur de **Saint-Pierre**, urbanisé tardivement au cours du XIX^e siècle, avait vocation d'habitat.

À l'entrée sud de la ville de **Saint-Pierre**, **Place Franck-Perret**, un projet d'installation d'œuvres d'artistes a nécessité une intervention archéologique préalable en raison de son positionnement à l'emplacement présumé de l'ancienne batterie Saint-Charles. Un épais mur de fondation pourrait correspondre à cette installation de défense militaire des XVIII^e et XIX^e siècles.

Sur le bord de mer du Quartier du Centre, à **Saint-Pierre**, plusieurs opérations doivent être signalées qui ont permis l'étude de ces franges particulières que constituent les interfaces entre domaine public et espaces privés, au contact terre-mer. Il s'agit en 2011 d'un diagnostic **rue Isambert**, qui sera suivi d'une fouille préventive en 2013, en 2012 de deux surveillances de travaux **boulevard Saint-Léger-Lalung** et **rue Bouillé**, et, en 2013 également, d'une fouille à nouveau **boulevard Saint-Léger-Lalung**. Les occupations rencontrées sont structurées dès le XVIII^e siècle par la présence du mur de front de mer, ouvrage à vocation militaire pour la défense de la ville, mais également structure de protection contre les effets de la mer (d'où l'appellation parfois rencontrée de « mur anti-houle »), ponctuellement segmenté pour laisser, au débouché des calades, libre accès à la plage pour l'acheminement des marchandises et cargaisons en provenance ou à destination des navires mouillant en baie. Sur cet ouvrage public s'appuient de nombreuses constructions, à usage d'habitat ou à vocation artisanale. Côté mer, le mur, équipé d'anneaux et de bouches à feux en remploi faisant office de bittes, permet l'amarrage des embarcations. La juxtaposition de ces différentes opérations le long du front de mer invite au rapprochement des responsables en vue d'une publication de synthèse de ces résultats particulièrement intéressants.

Hors les villes, sur le littoral, les recherches ont concerné les installations militaires et le domaine funéraire.

Un programme de prospection thématique, permettant l'identification et l'évaluation des installations militaires et **batteries de défense côtière de la Martinique** a été engagé en 2011 sur le littoral nord-caraïbe et poursuivi en 2012 sur la côte nord-atlantique. Outre que ces prospections permettent d'identifier certains vestiges à des installations mentionnées dans les sources ou figurées sur les cartes anciennes, il met en évidence l'importance stratégique du littoral de la mer des Caraïbes, et le moindre soin apporté à l'implantation et à la maintenance des installations de la façade atlantique.

Sur le littoral de l'**Anse Dufour**, à **La Trinité**, ont été successivement signalées deux sépultures, l'une en 2011, la seconde en 2012, mises au jour sous l'effet de l'érosion marine. La présence de ces sujets adultes, inhumés en espaces colmatés, en décubitus, tête à l'ouest, vraisemblablement d'époque historique et en dehors de tout espace consacré n'autorisent pas de conclusions hâtives mais invitent à exercer une veille régulière sur cette portion du littoral atlantique.

Dans un tout autre secteur de l'île, aux **Anses-d'Arlet**, sur le site d'**Anse Bellay** déjà mentionné, c'est également à des promeneurs que l'on doit le signalement d'un ensemble funéraire inédit et mis au jour par l'érosion marine. Une intervention d'urgence, le long de la berge, a mis au jour un ensemble de 18 sépultures. Les caractéristiques du mode d'inhumation, la démographie de la population inhumée, les arguments

stratigraphiques, l'éloignement de tout cimetière paroissial, ainsi que la présence de modifications dentaires laissant présager la présence d'individus nés en Afrique, permettent de présumer que cet ensemble de tombes correspond au cimetière d'une population servile. La poursuite de l'étude de ce site menacé par l'érosion marine s'avère indispensable pour sauvegarder les informations scientifiques nécessaires à la compréhension de cet aspect de l'esclavage colonial peu ou mal documenté par les sources historiques habituelles et encore peu abordé par la discipline archéologique en Martinique.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 1

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
MARTINIQUE
2011**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Table des matières

2 0 1 1

Tableau des opérations autorisées

15

Carte des opérations autorisées

16

Travaux et recherches archéologiques de terrain

17

Basse-Pointe, Habitation Pécoul 17

Le Prêcheur, Anse Couleuvre 19

Saint-Joseph, Choco Choisy 20

Saint-Pierre, Cimetière du Fort 20

Saint-Pierre, Angle des rue Clavius-Marius et Percée 21

Saint-Pierre, Rue Isambert 23

Saint-Pierre, Angle des rues Royale et Levassor 24

Sainte-Anne, Cap Chevalier 26

Sainte-Anne, Salines Blondel 26

Sainte-Anne, Val d'Or 28

La Trinité, Château Dubuc 30

Poteries des îles françaises de l'Amérique : XVII^e – XX^e siècles 32

Forts et batteries 35

Sites amérindiens littoraux 36

Grand'Rivière, Le Prêcheur, du Bourg à l'Anse Couleuvre 40

Liste du personnel

42

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

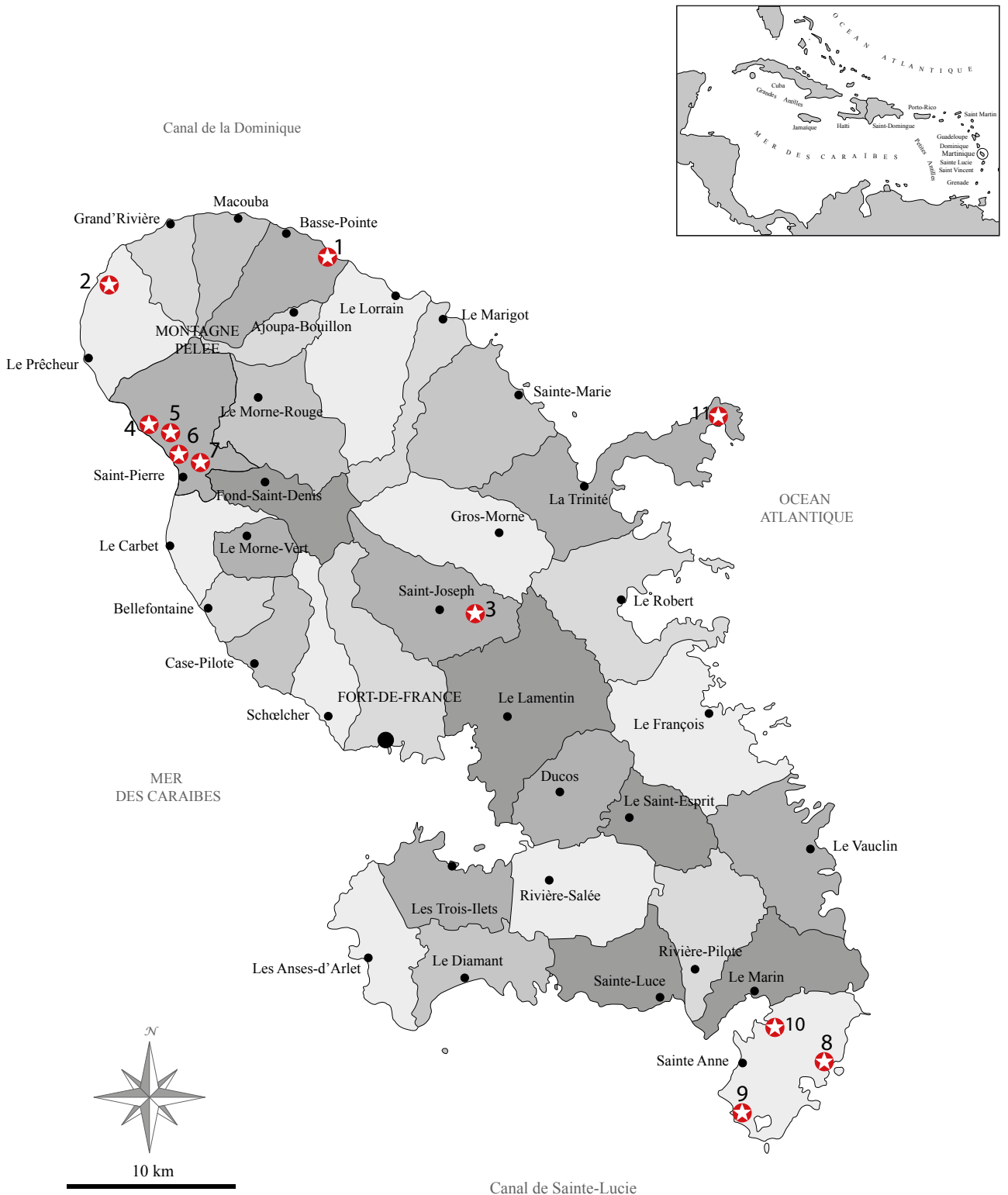
N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
350	Basse-Pointe, Habitation Pécoul	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	SD	PRE/COL	1	1
222	Le Prêcheur, Anse Couleuvre	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	PRE/COL	1	2
218	Saint-Joseph, Choco Choisy	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	3
217	Saint-Pierre, Cimetière du Fort	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	PRE/COL	1	4
211	Saint-Pierre, Angle des rue Clavius-Marius et Percée	Nathalie Serrand (INRAP)	OPD	PRE/COL	1	5
216	Saint-Pierre, Rue Isambert	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	6
212	Saint-Pierre, Rues Royale et Levassor	Nathalie Serrand (INRAP)	OPD	COL	1	7
221	Sainte-Anne, Cap Chevalier	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	PRE	1	8
215	Sainte-Anne, Salines Blondel	Dominique Bonnissent (INRAP)	OPD	PRE	1	9
	Sainte-Anne, Val d'Or	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	ETU	COL	1	10
	La Trinité, Château Dubuc	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	ETU	COL	1	11
377	Poteries des îles françaises de l'Amérique XVII ^e -XX ^e siècle	Henri Amouric (CNRS)	PCR	COL	1	
219	Forts et batteries	Jonhattan Vidal (CNRS)	PT	COL	1	
394	Sites amérindiens littoraux	Agnès Berthé (ASS)	PT	PRE		
376	Grand'Rivière, Le Prêcheur, du Bourg à l'Anse Couleuvre	Noémie Tomadini (ASS)	PI	PRE/COL		

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 1

BASSE-POINTE
Habitation PécoulPrécolombien
Colonial

Cette opération de suivi archéologique s'inscrit dans le cadre des travaux de réhabilitation et de restauration de l'Habitation Pécoul.

Documentation du site

Si le site est largement documenté, sur le plan historique, dans ses occupations coloniales comme dans ses évolutions contemporaines, il n'en reste pas moins que les sources mobilisées imposent leurs limites.

Attendue, la reconnaissance d'occupations précolombiennes sur le site de Pécoul ouvre d'ors et déjà de nouvelles perspectives. Malgré les limites méthodologiques imposées par les travaux motivant le suivi archéologique, le niveau a été reconnu partout. Il se présente sous la forme d'un mince lit brun sombre entamé à son sommet par l'occupation coloniale et prend place sur les retombées pliniennes P2, datées de la fin du IV^e siècle. Une fosse et quelques vestiges céramiques et lithiques témoignent d'occupations saladoïde cedrosane et peut-être plus tardive, de type troumassoïde troumassane. La pauvreté du matériel semble indiquer que les zones sondées appartiennent à des espaces périphériques.

Pour la période coloniale proprement dite, les différents sondages renouvellent les connaissances sur la gestion spatiale du site. Les zones 1 et 3 ont livré des structures et assemblages s'apparentant à des dépotoirs. La première zone est située dans l'avant-cour, au nord-est du mur de clôture, en périphérie de la zone d'activité, la seconde est localisée au nord des communs ouest qui abritent au milieu du XVIII^e siècle, cuisine, maison des cadres et écurie. Ce dernier dépotoir semble marquer la limite du bâtiment, détruit dans la première moitié du XX^e siècle, auquel il est lié.

Les structures U1 et U2 sont à rattacher à ce même bâtiment. Implanté à l'est de l'alignement constitué par les communs faisant l'objet de la restauration, il a aussi son orientation propre. Ces données, certes limitées, rappellent néanmoins un état, celui des XVIII^e et XIX^e siècles, antérieur aux aménagements tendant à régulariser l'espace.

Les sondages 1-2 et 1-3 ont aussi révélé, à l'ouest de l'entrée principale actuelle, une ancienne aire de circulation. Utilisée sans doute simultanément avec la voie principale, dont l'allée plantée centrée sur la demeure est reconnue dès le XVIII^e siècle (carte Moreau du Temple 1770), cet accès semble lié aux communs ouest. Il a été abandonné au plus tard lors de la mise en place de l'avant-cour.

Le mobilier collecté sur l'ensemble du site témoigne d'une vie domestique, et d'activités notamment liées à la production du sucre, abandonnée à la fin du XIX^e siècle. La découverte de nombreux fragments d'ardoise révèle une utilisation de ce matériau allochtone en couverture ou en bardage qui, si elle est loin d'être exceptionnelle, n'en reste pas moins nouvelle pour l'Habitation Pécoul.



Fig.1: Diagonale de la stratigraphie livrée par le sondage profond (C3 à C7/P3 ?). Le lit sombre semble correspondre à l'occupation précolombienne.

Perspectives

L'occupation amérindienne reste à préciser. En effet, les sites de Vivé (Le Lorrain) et de Fond l'Étang (Basse-Pointe) ont tous deux livré deux couches intercalées avec l'éruption pyroclastique P2 (Bérard 2003). Le site de Rivière Capot (Basse-Pointe) reste peu documenté (Allaire 1977 d'après Berthé 2008). Ici le seul sondage profond, très limité, n'a pas livré de niveau sous-jacent à P2. Néanmoins la bonne conservation de la couche de ponces observée sur l'ensemble des sondages pourrait avoir préservé ailleurs les restes d'occupations antérieures.

Le matériel colonial collecté, et singulièrement celui issu des zones dépotoirs, constitue une série intéressante par son hétérogénéité typologique et sans doute chronologique. Le mobilier céramique et faunique, très bien préservé, pourrait faire l'objet d'études complémentaires.

Enfin les observations faites en surface sur la zone domestique du quartier ouvrier dont on connaît la continuité avec la zone d'habitat servile, située quant à elle à la limite de l'espace agricole, pourraient laisser présager la conservation de témoignages de ces occupations dans leurs évolutions.

Conclusion

Les observations réalisées témoignent des activités comme d'une organisation de l'espace antérieur aux aménagements du XX^e siècle qui répondent à une volonté croissante de rationalisation esthétique plus qu'utilitaire et qui tend à une patrimonialisation progressive du site, tout en préservant une activité économique de plus en plus distincte des espaces domestiques et d'agrément.

Une restitution aux publics (aménageur, entreprises, riverains, scolaires, touristes résidents, comme de séjour) de ces connaissances inédites, tant sur l'occupation précolombienne que coloniale, pourrait être pertinente dans une perspective de valorisation de celles-ci, mais aussi pour le renouvellement de la vision du site de l'Habitation Pécoul et sa valorisation patrimoniale.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

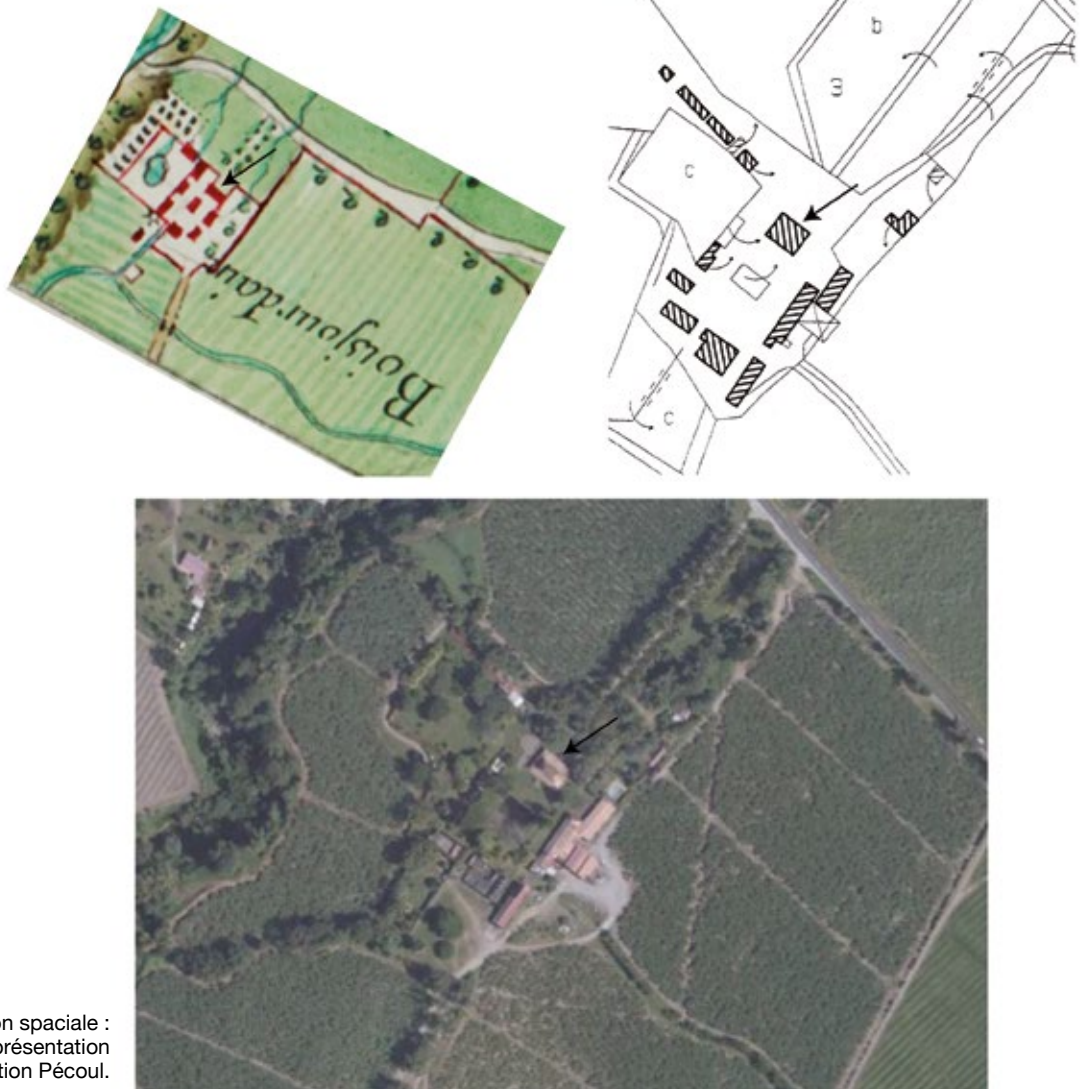


Fig. 2 : Organisation spatiale :
Vue aérienne et représentation
de l'Habitation Pécoul.

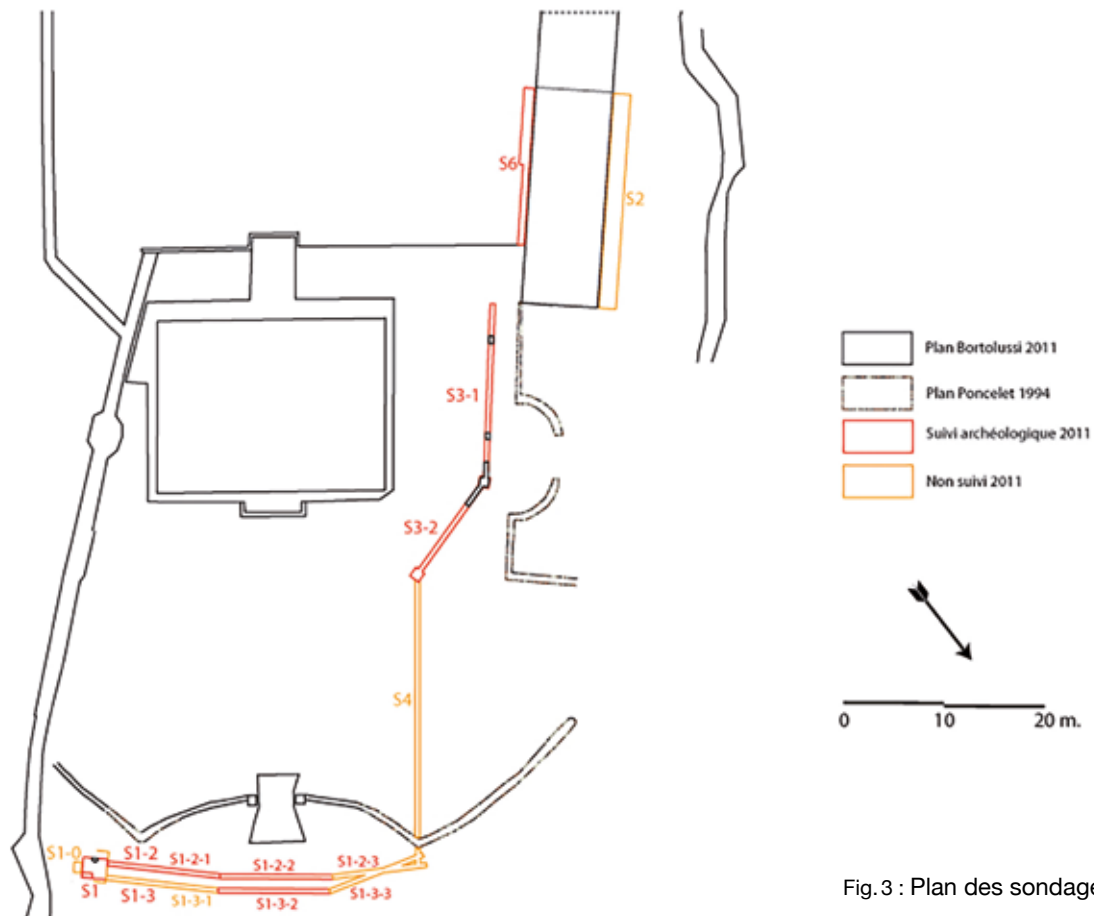


Fig. 3 : Plan des sondages.

LE PRÊCHEUR Anse Couleuvre

Précolombien
Colonial

Le diagnostic a concerné les parcelles C 82 et 118 de 304 m² dans la commune du Prêcheur, sur le domaine d'une des plus anciennes habitations implantées dans le nord caraïbe dès le XVII^e siècle.

Les parcelles se trouvent en rive gauche de la rivière Anse Couleuvre, à une cinquantaine de mètres de la plage dans une vallée formée entre deux morne volcaniques, La Marry, au nord, et le morne Céron au sud. La Carte de Moreau du Temple de 1770 mentionne à l'emplacement du projet, un alignement sur deux rangées de bâtiments pouvant correspondre à des cases d'esclaves. Dans la propriété, plusieurs investigations ont été réalisées mettant au jour les éléments du bâti lié à l'activité sucrière du XIX^e siècle et, sous un niveau de ponce volcanique stérile, une succession de couches d'occupations amérindiennes datées entre le V^e millénaire et l'époque coloniale. Le matériel céramique trouvé en position primaire est attribué pour les niveaux inférieurs au Saladoïde modifié, puis à la série Troumassoïde et à la série Suazoïde pour les niveaux plus récents.

En bas de versant, un paléosol d'une trentaine de centimètre à 2,70 m de profondeur est fossilisé par une épaisse couche de ponce attribuée à l'événement éruptif P2 ou P3 de la Montagne Pelée. Il n'est pas conservé sur le plateau. Le mobilier céramique, très fragmentaire, a pu être attribué au Troumassoïde. L'exiguïté de la parcelle et la nature du projet n'ont pas permis de définir plus précisément l'existence de un ou plusieurs niveaux d'occupations. L'implantation de l'habitation et les aménagements ultérieurs ont sensiblement modifié la topographie et très probablement détruit les témoins d'une vaste occupation amérindienne installée sur la terrasse alluviale.

Aucun vestige bâti de l'ancienne habitation n'a été retrouvé dans les deux emprises. Le mobilier historique trouvé dans les unités supérieures sur le bas du versant est contenu dans des dépôts colluvionnés. Il est attribué au début du XIX^e siècle et correspond à l'activité autour de l'habitation comme en témoigne l'aménagement d'un talus à la rupture de pente.

Nathalie SELLIER-SEGARD

Le projet porte sur la réalisation d'une zone d'activités économiques sur un terrain d'une superficie de 8 hectares situé au lieu-dit Choco Choisy, à l'est du bourg de Saint-Joseph. La parcelle S 1267 est localisée entre le rond-point de « la Croisée Manioc » et le long de la RD15 qui relie le Lamentin à Saint-Joseph. La topographie du terrain apparaît vallonnée avec deux zones de mornes séparées par un talweg. La carte des ingénieurs du roi, éditée en 1770, mentionne à cet emplacement l'habitation Dubuisson. On y voit figuré, en bordure du chemin, onze cases en bois alignées (?), deux bâtiments disposés perpendiculairement précédés d'une cour ou d'un jardin entouré de murs ainsi que trois bâtiments en bois.

Les séquences stratigraphiques sont homogènes avec de haut en bas la succession de limon argileux, d'argile plastique hydromorphe reposant sur le substrat constitué des laves altérées argilisées. Un épandage de mobilier céramique, métal et verre a été repéré dans des colluvions de bas de pente, au sud-ouest de la parcelle, à environ 0,20m de profondeur. Le mobilier céramique a été attribué au milieu du XVIII^e siècle. Il pourrait provenir d'une ancienne occupation sur le morne qui n'a pas été conservée. Le terrain a en effet été exploité pour la culture de la banane. Les labours profonds pour ce type de culture ont pu détruire les éventuels niveaux d'occupations dans ce secteur.

Nathalie SELLIER-SEGARD

Le diagnostic a concerné la parcelle D36, de 3 534 m², dans la ville de Saint-Pierre, secteur du cimetière du Fort occupé par les Jésuites à partir du XVII^e siècle. La parcelle concernée se situe entre la rivière Roxelane et la rivière des Pères, sur un plateau culminant entre 26 et 19 m d'altitude en bordure d'une terrasse qui domine la mer. Elle fait face au stade Louis Pierre Charles dont elle est séparée par l'allée Perrinelle. Au sud, elle est limitée par l'enceinte grillagée de l'ancien cimetière, le boulevard Nicole en contrebas à l'ouest et la ruelle Perrinelle au nord. L'ensemble surplombe l'ancien quartier de la Galère qui s'étire le long du littoral de la mer des Antilles.

Dans le même quartier, un certain nombre d'investigations ont été réalisées révélant la présence de vestiges historiques des XVII^e et XVIII^e siècles et, sous un niveau de ponce volcanique stérile, une couche d'occupation amérindienne. Cinq sondages ont révélé plusieurs structures maçonnées historiques en relation avec l'habitation Perrinelle, à l'est et au sud-ouest de la parcelle, et une structure probablement liée au système défensif de la ville à l'extrémité sud-ouest de l'emprise. Le mobilier qui lui est associé est daté entre la fin du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. Ces niveaux reposent sur une couche de ponce probablement attribuée à l'événement éruptif P1 daté vers 650 ± 20 BP soit environ 1300 après J.-C. Cet événement scelle un niveau limoneux brun sombre de 15 à 40 cm d'épaisseur duquel est issu du matériel céramique précolombien sans structure apparente. Ce niveau a été observé dans les sondages 3 et 5 en bordure sud-est/sud-ouest de la parcelle, à des altitudes comprises entre 17,90 m et 20,15 m IGN88. Le mobilier, uniquement céramique, mêle des éléments du Néoindien ancien (Saladoïde

ancien) et du Néoindien récent, probablement Suazoïde reposant sur la couche de ponce stérile P2 enregistrant l'événement éruptif daté vers 1670 ± 40 BP soit environ 280 après J.-C.

Le diagnostic a donc confirmé, dans ce secteur du Cimetière du Fort, les grandes lignes de la stratigraphie générale de Saint-Pierre, notamment l'existence d'un ou de plusieurs niveaux amérindiens calés entre deux couches de ponce correspondant probablement aux épisodes éruptifs P2 daté vers 1670 ± 40 BP, soit environ 280 après J.-C., et celle de l'épisode P1, daté vers 650 ± 20 BP, soit environ 1300 après J.-C. Il souligne également qu'entre l'habitation Perrinelle et le premier cimetière de la ville, le secteur est faiblement occupé depuis le XVII^e siècle. L'extension du cimetière au nord n'est pas confirmée par la présence de tombes. L'essentiel du mobilier historique associé aux éléments maçonnés est attribuable à une période située entre la fin du XVII^e siècle et la seconde moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. D'après les éléments cartographiques, l'emprise comprise entre le cimetière et l'habitation Perrinelle demeure un jardin agrémenté d'un bassin figuré sur plan. Seuls les quelques éléments maçonnés proches de la falaise en bordure sud-ouest pourraient être rattachés au secteur défensif de la ville et notamment à la batterie à mortier qui s'installe dans ce secteur à la fin du XVIII^e siècle. La relation avec des tronçons de murs probablement liés à cette batterie face à l'emprise et ceux trouvés dans le sondage 5 n'ayant pu être établie, cette interprétation reste à vérifier.

Nathalie SELLIER-SEGARD

Le diagnostic mené à l'angle des rues Clavius-Marius et Percée, dans la ville de Saint-Pierre, concernait une surface de 1308 m² correspondant aux parcelles A 70 et 71 localisées dans le quartier du Mouillage sud (fig. 1A, B), un secteur occupé par les Français depuis le XVIII^e siècle. Les parcelles se situent dans le prolongement du presbytère actuel, ancien évêché dont subsistent les ruines de la chapelle. Des opérations précédentes dans le secteur avaient révélé la présence de vestiges du XIX^e siècle, d'indices d'occupation du XVIII^e siècle mal caractérisés et, sous un niveau de ponce volcanique, d'une couche d'occupation amérindienne.

La parcelle A 71, à l'est, occupée par un bâtiment en ruines non détruit n'a pas pu être sondée, réduisant la surface diagnostiquée à la parcelle A 70, soit 900 m² (fig. 2A). 4 sondages ont permis la mise au jour de plusieurs structures maçonnées historiques, orientées suivant les axes urbains actuels, et associées à du mobilier de la seconde moitié du XVIII^e et du XIX^e siècles. Ces niveaux reposent le plus souvent sur une couche de ponce, sans doute identifiable à l'événement éruptif P1 de la Montagne Pelée, daté de 650 ± 20 BP soit environ 1300 AD. Cette couche scelle un niveau limoneux brun foncé, d'une épaisseur variant entre 0,50 et 1 m, comprenant de petits nodules et des galets de ponce. Il est présent d'ouest en est au travers de la parcelle A 70, y compris dans le sondage 3, le plus à l'est. Il apparaît entre 4,5 m et 6,5 m NGM (fig. 2B, 3), soit à une profondeur variant entre 0,50 et 1,5 m sous la surface. Ce niveau a livré un mobilier abondant, essentiellement céramique (fig. 4), complété par quelques pièces lithiques et de rares éléments de faune. La céramique est dominée par des éléments de la série Cedrosan-Saladoïde, associés à quelques pièces des premières phases Troumassoïdes, sans cohérence stratigraphique apparente, peut-être du fait des conditions de décapage du diagnostic sur de petites fenêtres difficiles à contrôler. Ce niveau repose lui-même sur une couche de ponce correspondant sans doute à l'épisode éruptif P3, daté de 2010 ± 140 BP soit environ 60 avant J.-C.

Le diagnostic a donc confirmé, dans ce secteur du Mouillage Sud, les grandes lignes de la stratigraphie documentée pour la ville de Saint-Pierre, notamment, la présence d'un (ou de plusieurs) niveau(x) amérindien(s), massif(s), compris entre deux niveaux de ponce correspondant aux épisodes éruptifs P3 de 60 avant J.-C. et P1 de 1300 après J.-C. Ce niveau n'est pas directement affecté par les occupations ultérieures historiques. De ce point de vue, le diagnostic confirme que ce secteur du Mouillage Sud demeure faiblement occupé dans les premières étapes du développement de Saint-Pierre, à partir de 1635, dont l'essentiel concerne le plateau du Fort, plus au nord. Le mobilier historique associé aux éléments maçonnés est, en

effet, en majorité, plus tardif et attribuable à la seconde moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. De fait, les éléments cartographiques suggèrent que ce secteur, compris entre un territoire agricole d'habitation et le Couvent des Dominicains, a été occupé de jardins (du Couvent ?) au moins jusqu'en 1770 et que le réseau de bâti ne s'est densifié qu'ensuite. Entre 1770 et 1820, on observe ainsi, dans l'angle ouest de la parcelle A 70, un bâtiment qui pourrait correspondre aux massifs maçonnés retrouvés dans les sondages 1 et 2. A partir de 1820, deux bâtiments apparaissent ; le plus à l'est, à cheval sur deux parcelles, pourrait déjà correspondre au bâtiment aujourd'hui en ruines, couvrant en partie la parcelle A 71 qui n'a pas pu être sondée.

Nathalie SERRAND

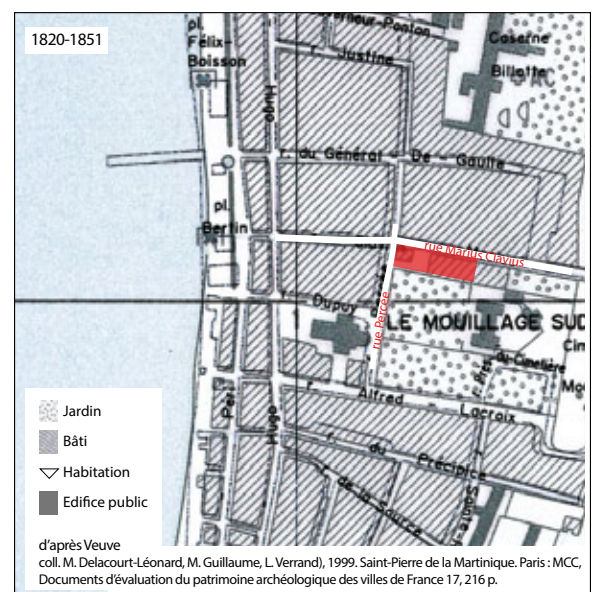
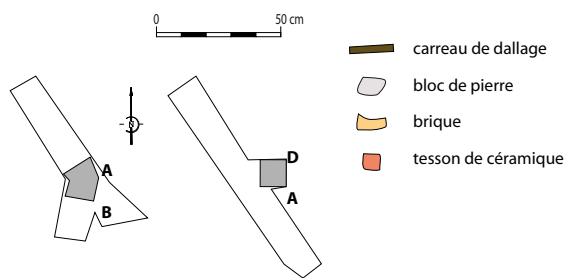
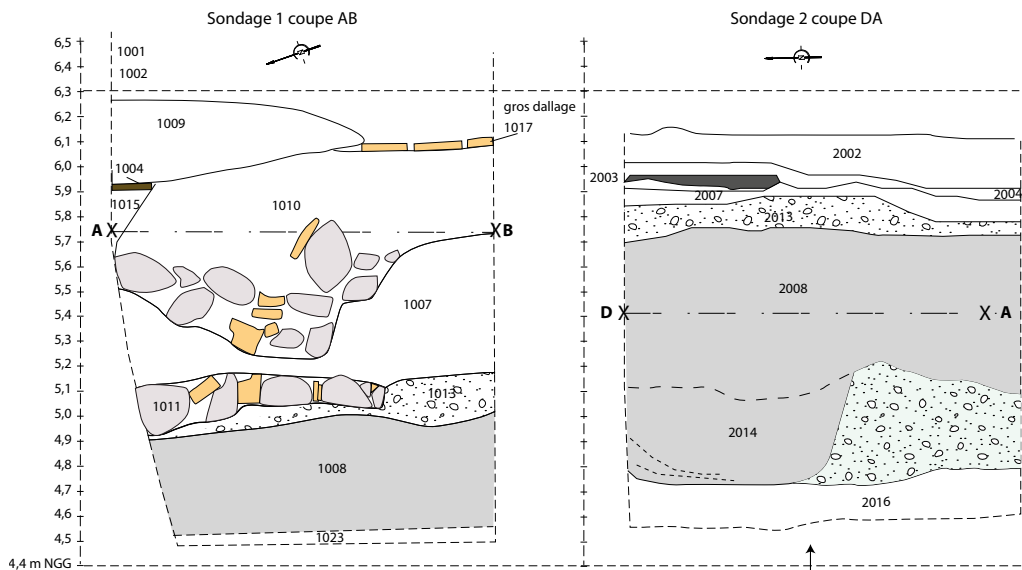
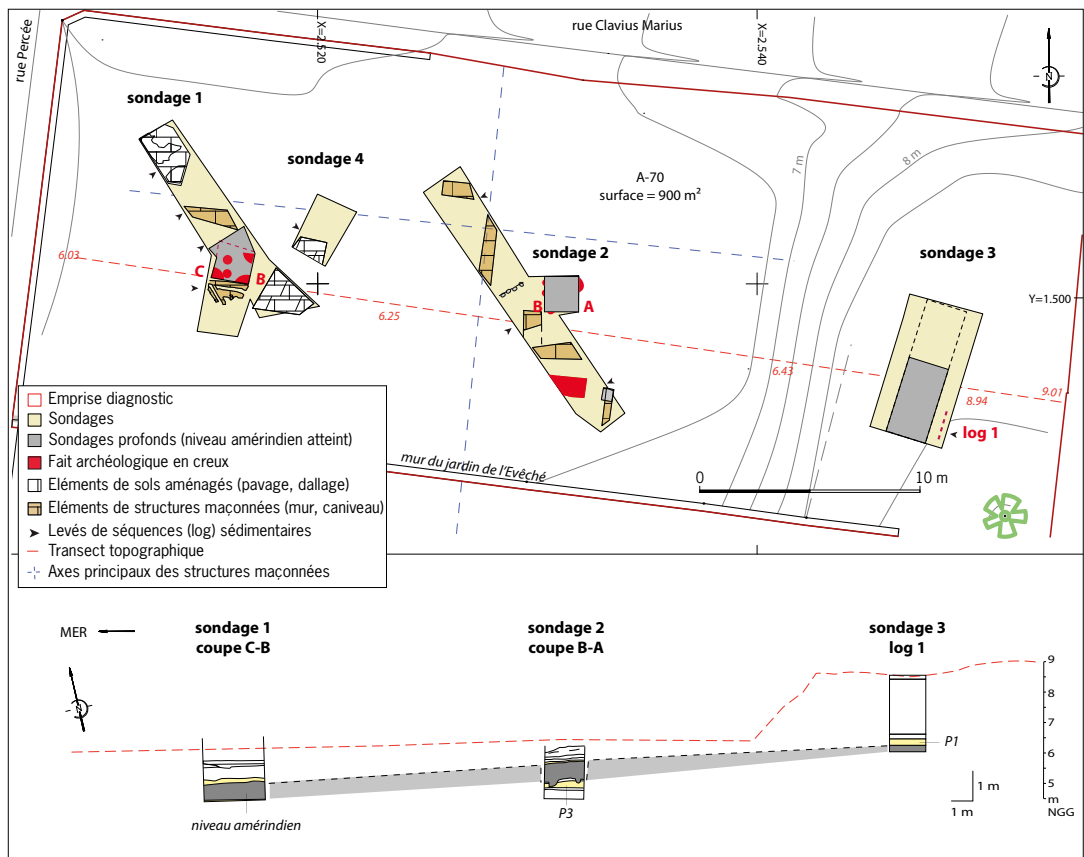


Fig. 1 : A. - Localisation du terrain diagnostiqué sur l'extrait de cadastre ; B. - Etat du secteur des rues Clavius-Marius et Percée pour la période 1820-1851 d'après la cartographie synthétique de S. Veuve (1999)



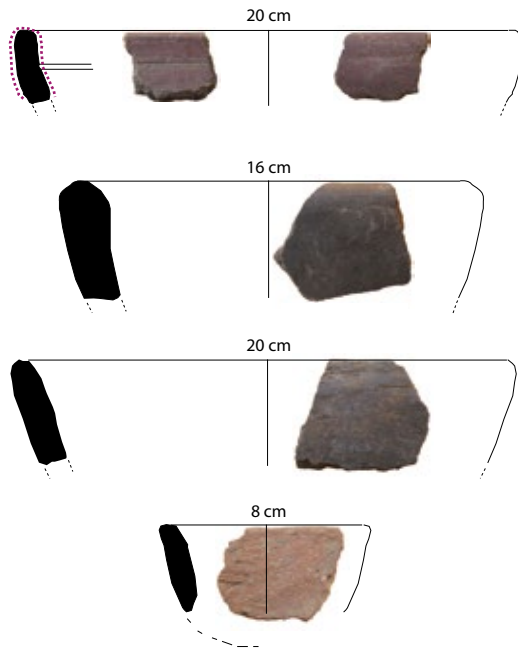
1008 & 2008 niveau précolombien : limon sableux brun noir, petits cailloux, petits galets et nombreux tessons
 1013 & 2013 niveau de ponce P1
 1023 & 2015 niveau de ponce P3



Fig. 3 :
 Relevés des coupes AB du sondage 1 et DA du sondage 2 et photographie de la coupe DA du sondage 2

Relevés & Dao :
 C. Samuelian, C. Fouilloud & N. Serrand,
 2011

Sondage 1 - us 1008



Sondage 2 - us 2008

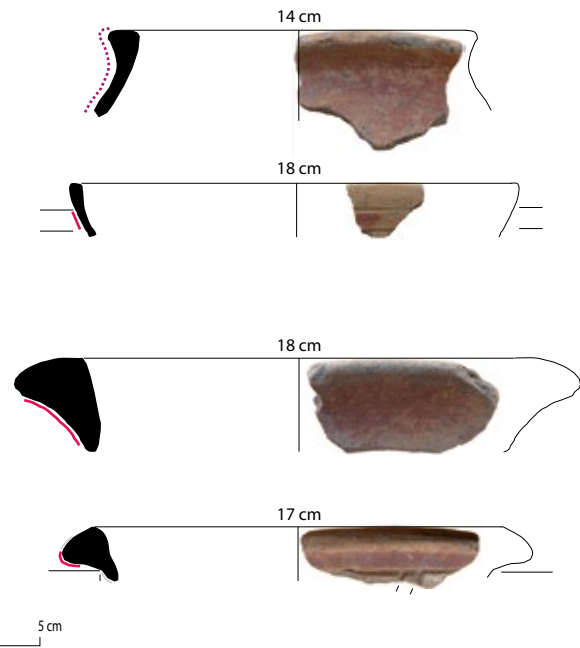


Fig. 4 : Exemples de pièces de céramique précolombienne des sondages 1 et 2 – Dessins : N. Serrand, 2011

SAINT-PIERRE
rue Isambert

Colonial

Le diagnostic « rue Isambert », dans la ville de Saint-Pierre, concernait une surface de 4390 m² correspondant aux parcelles B 1001 à 1007 localisées dans le Quartier du Centre, dont les limites ont été déterminées à partir de 1851 entre la rivière Roxelane, au nord, et la rue du Petit-Versailles, au sud. Ces contours correspondent à la nouvelle paroisse constituée autour de l'ancienne église des Ursulines dont l'ordre s'établit à Saint-Pierre en 1682. L'emprise se localise plus précisément entre la rue Isambert sur la départementale n°10 et le bord de côte.

Peu d'opérations ont été menées à proximité du secteur concerné. Le sondage de prospection le plus proche de la rue Isambert a été réalisé par J.-M. Martin lors d'une opération de sondage en 1993 à l'extrémité sud-ouest de la rue de l'Impératrice, sur le littoral urbanisé à une quinzaine de mètres du trait de côte. La céramique trouvée en grand nombre dans une couche constituée de sable de plage sur 1,20 m d'épaisseur a été attribuée au XVIII^e siècle.

La surface de l'emprise a été réduite à 1443 m², la plage ne faisant pas l'objet d'un projet d'aménagement. Les cinq sondages ont mis en évidence dans la séquence stratigraphique, l'absence du ou des niveaux amérindiens calés entre deux couches de ponce attribuées aux épisodes éruptifs P2 et P1 établis dans la séquence stratigraphique générale de Saint-Pierre. Il atteste par contre d'une sédimentation rapide liée aux phénomènes répétitifs des raz de marée ayant contribué

à modifier sensiblement le trait de côte et a fortiori les aménagements urbains qui se sont installés en bord de mer. Ce phénomène se traduit sur l'emprise par un cailloutis de galets de plage dans une matrice sableuse gris orangé pouvant atteindre 1,30 m de profondeur (sondage 5). L'essentiel du mobilier céramique associé à des éléments maçonnés et au pavage relevé dans le sondage 1 (us 1002), le sondage 2 (us 2001/2002) et dans le sondage 5 (us 5001), est localisé dans un niveau remanié et est attribué au XIX^e siècle. Le sondage 5 est le seul à avoir révélé une couche riche en charbon de bois pouvant être identifiée à un niveau d'incendie (us 5002) dont la date n'a pas pu être documentée. L'indice le plus ancien a été révélé dans le niveau de démolition sous-jacent avec la présence de murs maçonnés, orientés selon les axes urbains actuels et associés à du mobilier XVIII^e siècle. Le bord de mer ne semble donc pas avoir été occupé pendant les premières années du développement de la ville de Saint-Pierre. Le parapet identifié sur les plans d'avant 1770-1820 n'est pas apparu au diagnostic. Son emplacement n'est pas connu exactement et sa description est très imprécise. De fait, ce secteur enclavé entre la rue de l'Impératrice, au nord, celle de la rue des Ursulines, au sud, semble correspondre à un îlot d'habitation dont la trame n'est pas différente de celle des éléments cartographiques connus à partir du XVIII^e siècle et qui ne paraît plus évoluer jusqu'à la destruction de la ville en 1902.

Nathalie SELLIER-SEGARD

Le diagnostic a concerné la parcelle C 156 (392 m²) de la ville de Saint-Pierre (fig. 1A). Celle-ci se situe en contrebas du plateau du Fort, à quelques dizaines de mètres de l'ancien fort. Des opérations précédentes dans le quartier ont déjà révélé la présence de vestiges du XIX^e siècle et d'indices mal caractérisés d'occupations du XVIII^e siècle et de la période précolombienne. De fait, ce secteur du plateau du Fort, en rive nord de l'embouchure de la Roxelane, constitue, dès 1635, l'embryon du bourg de Fort Saint-Pierre (devenu ville de Saint-Pierre au milieu du XVIII^e), siège du gouvernement de la Martinique, avant son développement en rive sud, vers le Mouillage. D'après S. Veuve (1997, 1999), la rue Royale qui borde la parcelle pourrait avoir été occupée dès la fin du XVII^e siècle (fig. 1B).

Sur le terrain, 2 sondages (fig. 2) ont révélé la présence de deux structures bâties, peut-être associées, détruites lors de l'éruption de 1902. La plus grande correspond sans doute à une maison d'habitation urbaine présentant un sol carrelé de tomettes, des cloisons internes et un système de canalisation. Attenante à celle-ci, un bâtiment rectangulaire étroit, non carrelé, pourrait en constituer une dépendance (cuisine ?). Ces structures présentent des axes parallèles à ceux des rues Royale et Levassor. Les niveaux de démolition et d'incendie, associés aux dépôts massifs de cendres volcaniques, indiquent que leur dernier état correspond à l'éruption de 1902. Toutefois, certaines de ces structures pourraient être plus anciennes que la fin du XIX^e siècle.

Sous ces structures, deux fenêtres profondes (fig. 2) ont permis de documenter une stratigraphie complexe (fig. 3) témoignant de nombreux épisodes de construction / destruction avec, localement, des éléments maçonnés encore en place orientés selon les mêmes axes que les structures détruites en 1902. En particulier, plusieurs massifs importants, plus ou moins intègres, composés de galets volcaniques, sont apparus à plus d'1 m de profondeur dans le sondage 1, et à environ 1 m de profondeur dans le sondage 2. Ils sont associés à quelques restes de faune et à un mobilier céramique peu abondant. Celui-ci est attribuable au XVIII^e siècle, voire à la seconde moitié du XVII^e siècle, en particulier 2 tessons (us 1011/1022 et 1023 du sondage 1) rapportés par F. Casagrande à un type de bouteille en grès rhénan du Westerwald, illustré dans des peintures flamandes du XVII^e siècle. Ces éléments seraient les premiers témoins des phases anciennes d'occupation, uniquement connues par les sources cartographiques, dans ce secteur le plus ancien de Saint-Pierre (les premières constructions sur cette parcelle apparaîtraient vers 1670).

La succession des dépôts éruptifs documentée à Saint-Pierre, avec deux niveaux de ponce P3 – us 1047 (60 avant J.-C.) et P1 – us 1036 (1300 après J.-C.) encadrant un niveau précolombien, est ici altérée. Si un niveau de ponce massif est bien apparu à la base

de la portion est du sondage 1, à une profondeur de 2m, seuls des lambeaux d'un autre niveau, moins conséquent, ont été observés au-dessus. Entre, les deux, le niveau précolombien n'est représenté que par une fine couche de limon brun associée à de la céramique hors-place, car encadrée par des structures maçonnées et des niveaux à mobilier historique. Ce lambeau de niveau amérindien, remobilisé lors des aménagements historiques, suggère toutefois la présence de l'occupation amérindienne à proximité. Ces vestiges, comme les dépôts de ponce naturelle P1 et P3, ont été localement affectés par les phases historiques de construction très intenses dans ce secteur bâti, sans doute, dès 1670 (fig. 1B).

Nathalie SERRABD

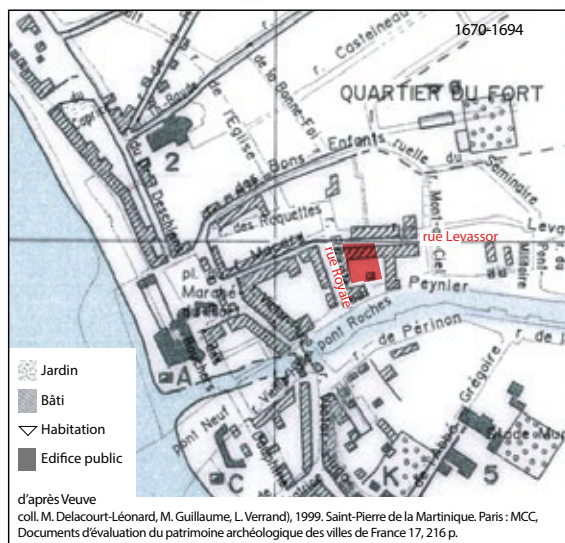


Fig. 1 : A. - Localisation du terrain diagnostiqué sur l'extrait de cadastre ; B. - Etat du secteur de la rue Levassor pour la période 1670-1694 d'après la cartographie synthétique de S. Veuve (1999).

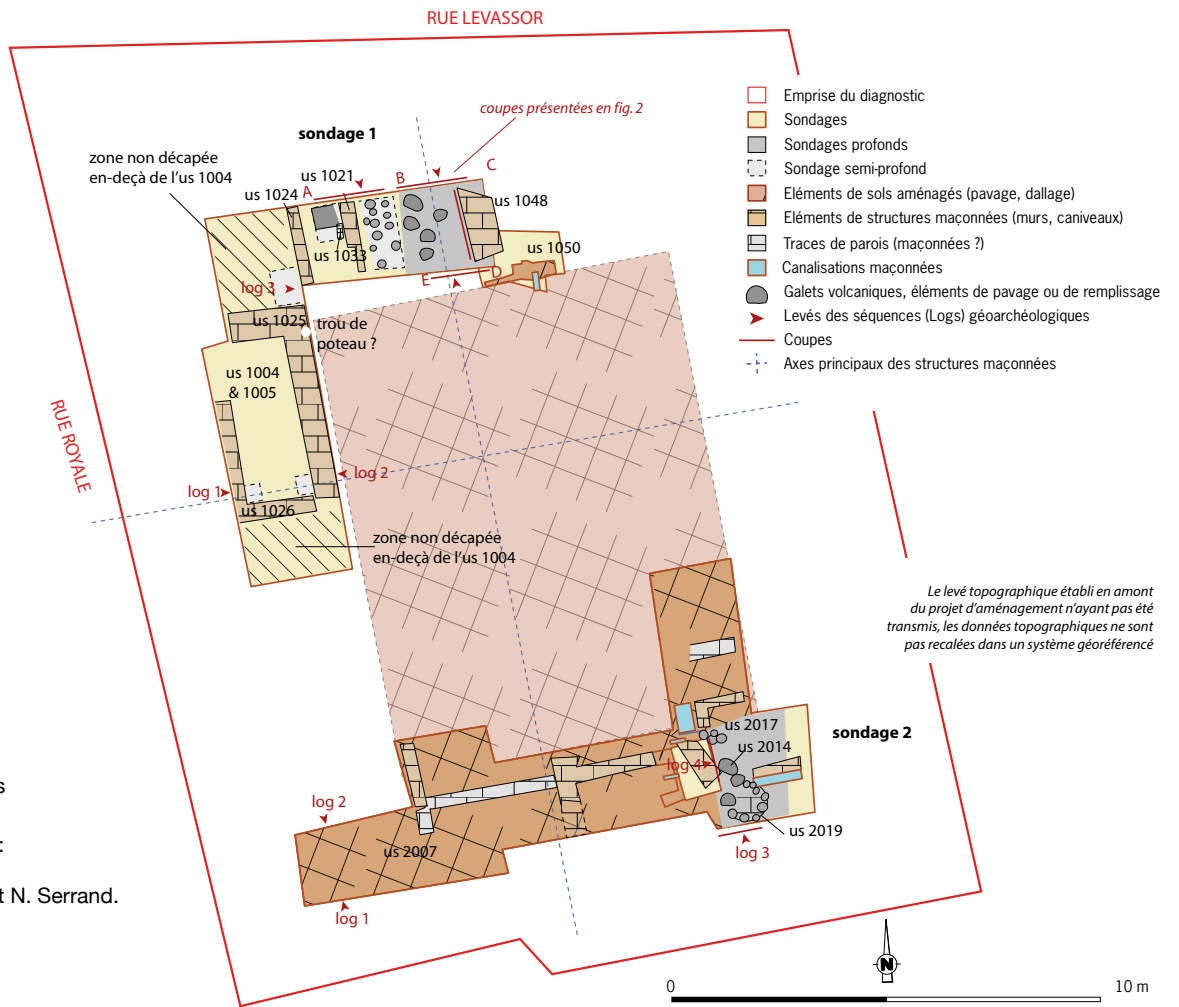
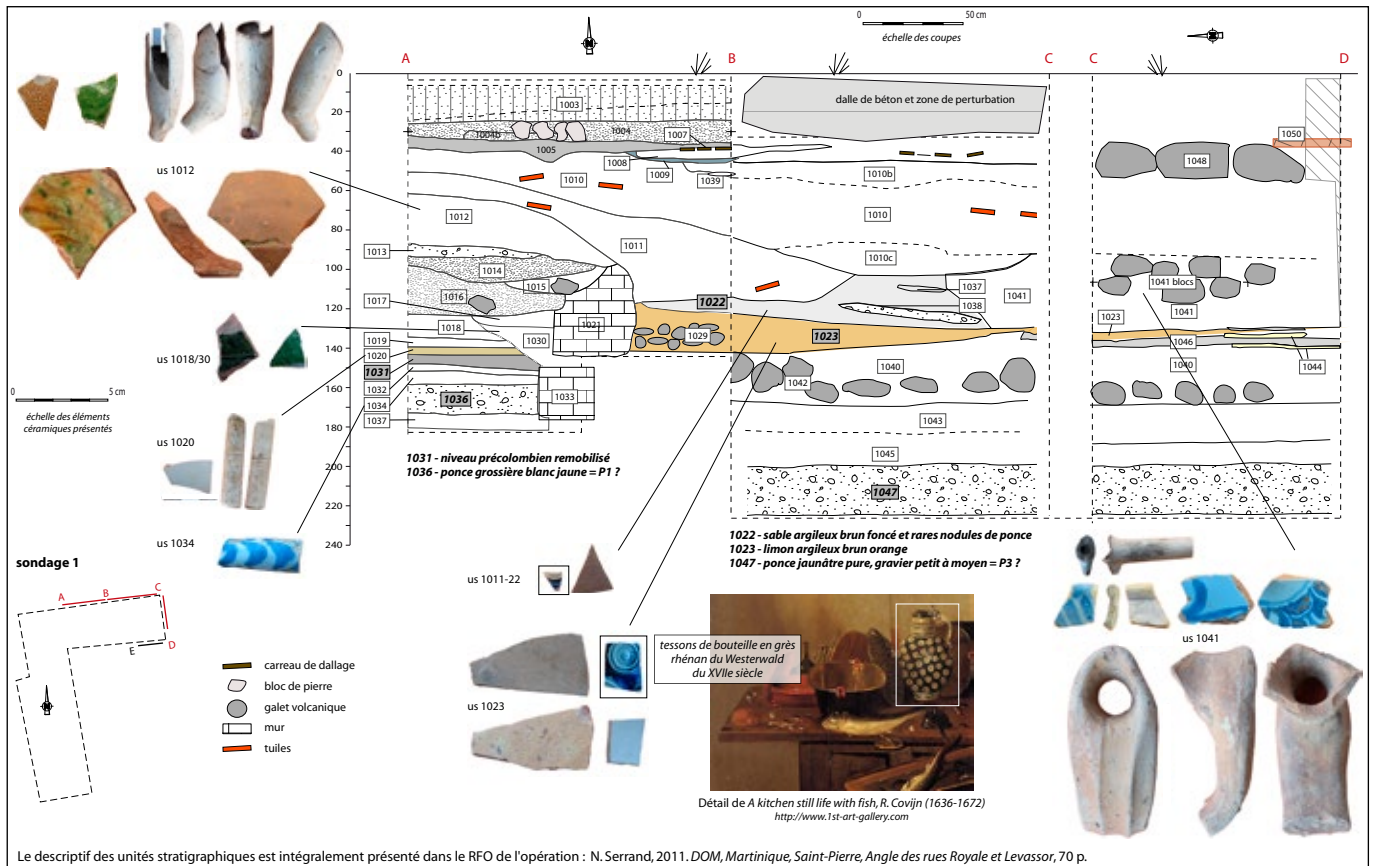


Fig. 2
Relevé des sondages
et des structures.

Levé topographique :
S. Bironneau.
Dao : S. Bironneau et N. Serrand.
2011

Fig. 3 : Relevés des coupes ABC et CD du sondage 1 ;
relevés & Dao : C. Samuelian, C. Fouilloud & N. Serrand, 2011



Le projet de création d'un parking, sur la parcelle B 127, au Cap Chevalier, sur la commune de Sainte-Anne, sur la côte sud-est de la Martinique, projeté par l'Office National des Forêts de Martinique, a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. L'opération, d'une superficie de 5 000 m², a été réalisée en novembre 2011. L'emprise, qui jouxte la zone d'embarquement pour l'îlet Chevalier, appartient à la forêt domaniale du littoral de Cap Chevalier, peuplée de bosquets naturels d'essences variées et bordée par la mangrove.

La motivation de la prescription archéologique tient en la découverte, lors de travaux de labours en 1970 sur une parcelle voisine, d'une grande quantité de tessons de céramique attestant de la présence dans ce secteur d'un site d'occupation amérindienne. Les 17 sondages réalisés sur l'ensemble de la parcelle ont été menés jusqu'au substrat, constitué de tufs et calcaire altéré, et n'ont pas révélé de vestiges archéologiques.

Nathalie SELLIER-SEGARD

Le projet de construction d'une aire de stationnement paysagée par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres de Martinique, sur l'arrière plage de la Grande Anse des Salines, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique (fig.3). En effet, la présence d'occupations néoindiennes reconnues en bordure de plage (Bérard 2003) et le contexte géomorphologique offraient un fort potentiel pour la découverte de vestiges précolombiens. La parcelle diagnostiquée, D87, est située au lieu dit « Les Salines Blondel », sur la presqu'île de Sainte-Anne dans la partie sud de la Martinique. L'emprise du terrain se développe derrière le cordon littoral sableux de la Grande Anse des Salines, sur l'arrière plage, en bordure de l'Étang des Salines situé à l'est (fig. 2). Il s'agit donc d'une zone lagunaire périodiquement inondée lors des marées de tempête et des fortes houles souvent associées aux phénomènes cycloniques. À l'époque coloniale, cette zone lagunaire a été aménagée en salines comme l'indique la toponymie de la carte de Moreau du Temple, datée de 1770, et la présence de chemins et de canaux permettant l'exploitation du sel. Au-delà de l'Étang des Salines, vers l'est, se développe la Savane des Pétrifications, zone aride qui tire son nom des bois silicifiés autrefois abondants. D'un point de vue archéologique ce secteur correspond à un important gîte de matières premières lithiques, en particulier des jaspes rouges et jaunes, exploités durant la période précolombienne et exportés jusque dans le nord de l'archipel des Antilles. Vers le nord on rencontre une frange de palétuviers qui borde l'Étang des Salines.

l'Étang des Salines au nord, une séquence sédimentaire sableuse correspondant à l'arrière du cordon littoral sur le reste de la parcelle, enfin des paléochenaux qui ont recoupé ces formations et détruits sur leur passage les sites archéologiques néoindiens. Ces paléochenaux sont ici comblés par un abondant mobilier dont l'association de très grands fragments de céramique datant du Néoindien ancien et récent. Les éléments diagnostics des deux périodes sont, entre autres, des décors cédro-san-saladoïdes caractéristiques et des plaques à pieds.

L'ensemble des observations permet de reconstituer l'évolution géomorphologique et archéologique de l'arrière plage de la Grande Anse des Salines. La formation du cordon littoral sableux a vraisemblablement débuté au cours de l'Holocène. Cette zone a été occupée



Fig. 1 : Jatte cédro-san-saladoïde ornée de papules, dépotoir A, tranchée 9 (D. Bonnissent).

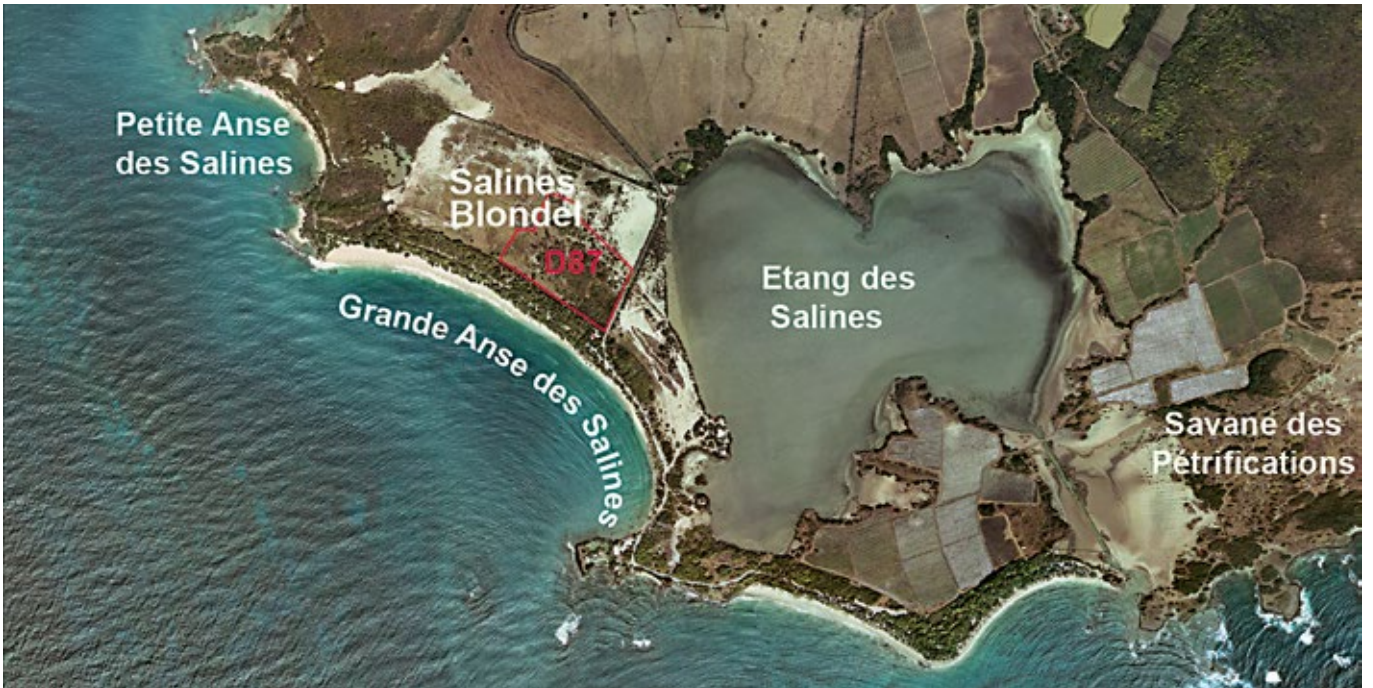


Fig. 2 : Vue aérienne des Salines Blondel et de la Grande Anse des Salines (cliché IGN 2004, document fourni par le SRA Martinique).

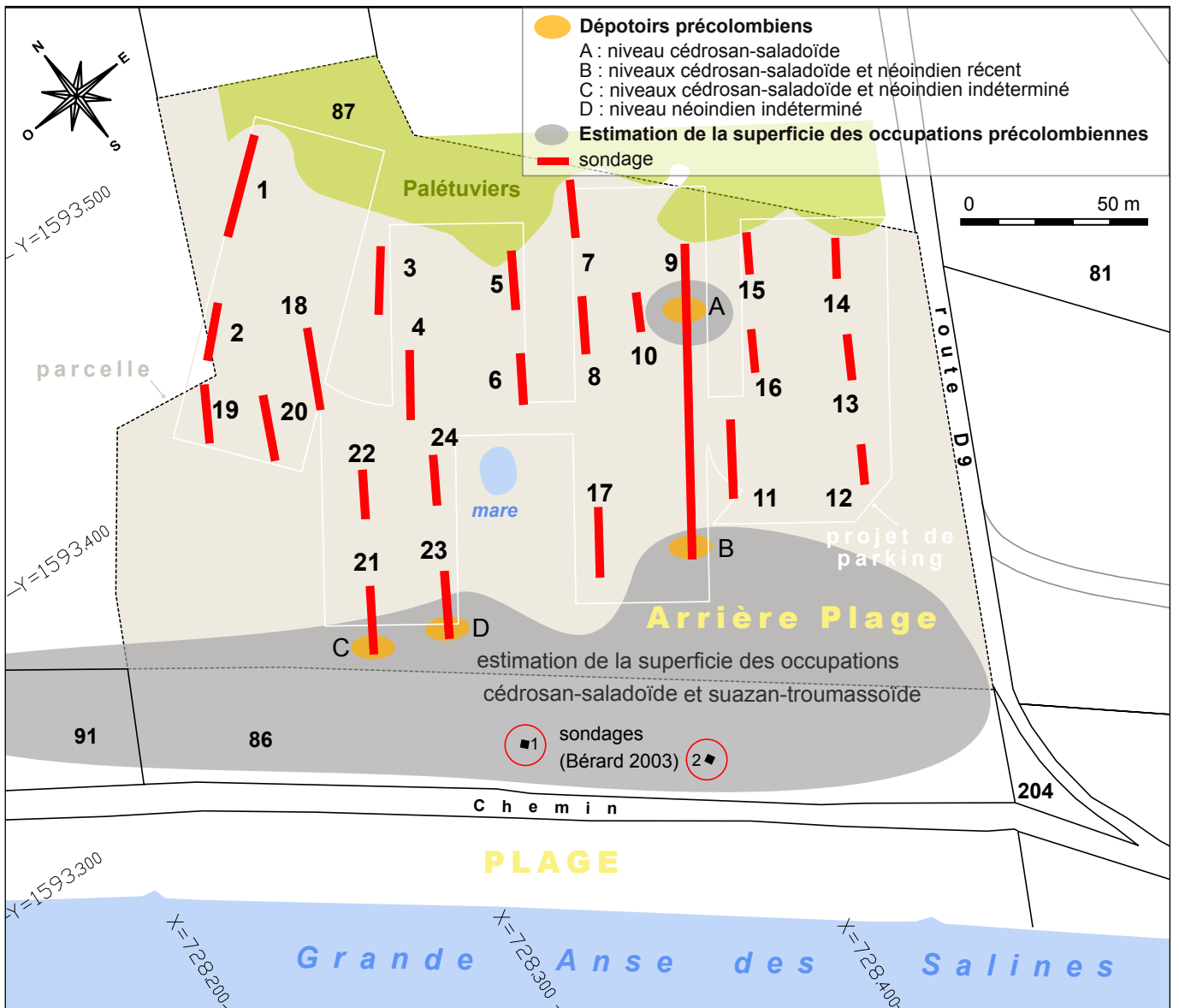


Fig. 3 : Emplacement des sondages et des occupations précolombiennes sur l'arrière plage de la Grande Anse des Salines (D. Bonnissent, S. Bironneau).

durant tout le Néoindien comme en témoignent les vestiges archéologiques. Le cordon a ensuite été partiellement démantelé, sûrement à plusieurs reprises, par le creusement naturel de paléochenaux à l'occasion de marées de tempêtes. C'est surtout durant le Néoindien récent, comme en témoigne le mélange de mobilier céramique néoindien ancien et récent arraché aux sites archéologiques et redéposé dans les paléochenaux, que ces événements ont été les plus fréquents. Le site reflète ici la complexité des séquences stratigraphiques côtières soumises à des événements rapides et brutaux durant les marées de tempête et les phénomènes cycloniques (Bonnissent 2008).

Malgré le contexte géomorphologique soumis à l'érosion, quatre dépotoirs non remaniés ont été découverts sur la parcelle (fig.3). Ils correspondent à des aires de rejets où ont été retrouvées des céramiques (fig.1), des objets lithiques dont des polissoirs, des lames de haches polies, des nucléus et des éclats dont certains sont en jaspe rouge et jaune. Les jaspes proviennent du gîte voisin de la Savane des Pétrifications. On observe également des éléments en coquille travaillée et des coraux utilisés comme abrasifs. La faune vertébrée et invertébrée apparaît ici exceptionnellement bien conservée : ossements de poissons, coquilles de bivalves et de gastéropodes, exosquelettes de crustacés. Ces dépotoirs sont datés du Cédrosan-saladoïde et du Néoindien récent. Deux d'entre eux présentent ces deux phases de rejets stratifiées (fig.3). Si l'on prend en compte les informations des deux sondages anciennement

effectués sur le haut de plage (Bérard 2003), on peut supposer l'existence de deux villages en partie superposés, l'un cédrosan-saladoïde et le second du Néoindien récent. Les sondages avaient révélé des aménagements anthropiques caractéristiques des zones d'habitat : trous de poteau et dépôts d'objets. Les prospections ont montré que les occupations s'étendent sur environ 400m le long de la plage et les investigations réalisées ici confirment la présence sur l'arrière plage, de dépotoirs du Cédrosan-saladoïde et du Néoindien récent, probablement de la sous-série suazan-troumassoïde.

Dominique BONNISSANT

Bibliographie

Bérard 2003 :

Bérard B. : *Sainte Anne, Grande Anse des Salines*. BSR Service Régional de l'Archéologie de Martinique, DRAC de Martinique..

Bonnissent 2008 :

Bonnissent D. : *Archéologie précolombienne de l'île de Saint-Martin, Petites Antilles (3300 BC – 1600 AD)*. Aix-en-Provence : Thèse de doctorat de l'Université Aix-Marseille I, Espaces, Cultures, Sociétés, 2 tomes, 617 p., 500 fig., 75 tab. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00403026/fr>

SAINTE - ANNE Habitation Val d'Or

Colonial

Les nombreuses activités et interventions qui se sont succédé sur le site ont considérablement perturbé les niveaux archéologiques rendant par là même difficiles leur interprétation et celle des structures observées. Néanmoins l'essentiel des niveaux a pu être suivi et des observations relatives à l'archéologie du bâti être faites dans la limite des délais impartis pour cette opération.

Comme le laissaient supposer les élévations, l'observation des fondations du moulin a révélé une technique soignée mais aussi, dans une certaine mesure, opportuniste. Les fondations sont implantées dans la matrice argileuse ou directement sur le substrat rocheux selon la topographie du site. Constituées de petits moellons calibrés, elles peuvent s'appuyer sur un talon ou pas.

Si l'état de conservation du moulin avant travaux est globalement mauvais, on a pu noter une singulière dégradation du massif M4 aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, sans commune mesure avec le reste

du bâtiment, quand bien même, les matériaux sont identiques et la façade externe, la plus endommagée, sous le vent. Ceci pourrait révéler une utilisation particulière de l'espace intérieur au massif qui n'a pu être précisée. Le réaménagement de la baie ouvrant vers la sucrerie laisse supposer un changement de fonction. Le sondage ouvert dans son axe a révélé, après un niveau superficiel perturbé, des couches d'occupation riches et prometteuses pour comprendre l'évolution du site et son organisation fonctionnelle.

L'ensemble des sondages a révélé un niveau charbonneux, plus important à l'ouest du moulin mais présent partout. Le sondage 7 a livré à l'interface de cette couche et du niveau sous-jacent, sur lequel le décapage s'est arrêté, un fragment de faïence en provenance de la manufacture de Creil-Montereau semblant correspondre à la période d'activité de Lebeuf Milliet & Cie (1841-1876). Il est difficile de savoir si ce niveau est un simple témoignage d'activité, ce qui

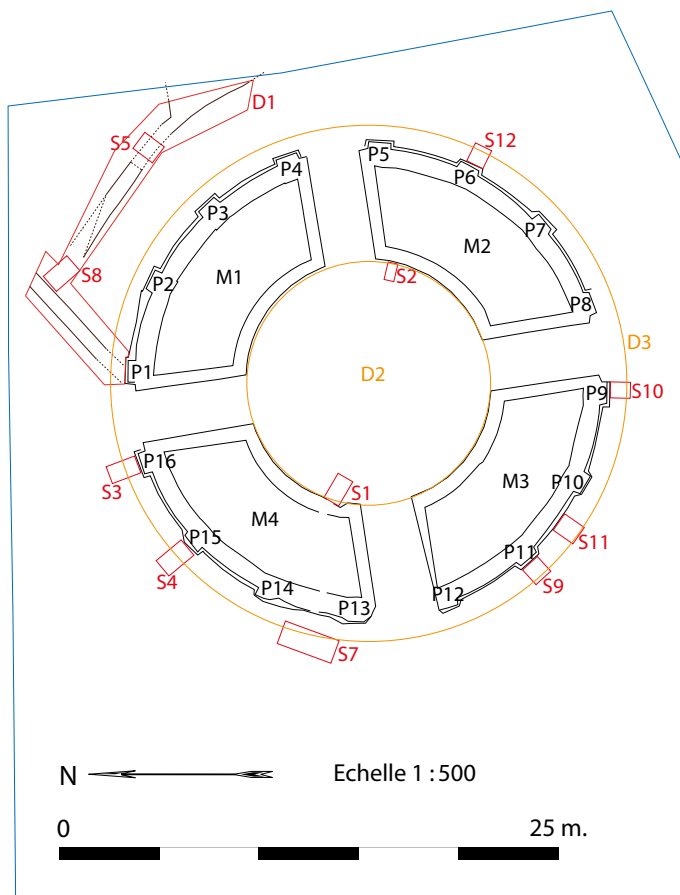


Fig. 1 : Plan de localisation des interventions. J. Cazassus-Bérard 2011



Fig. 2 : L'entrée est, vue de l'intérieur du moulin. Une partie du revêtement de sol a été démontée à une date et pour un emploi indéterminés. J. Cazassus-Bérard 2011

semble peu probable, ou s'il s'agit d'un incendie volontaire ou accidentel. Une étude plus approfondie du mobilier permettrait sans doute d'affiner la chronologie de cet épisode et d'en préciser la raison d'être.

L'analyse, très superficielle, du mobilier révèle, entre autres éléments remarquables, une très forte proportion de matériel en réemploi architectural. Par ailleurs, les lacunes remarquables notamment au niveau de l'entrée est témoignent de l'utilisation du site comme carrière dans le cadre de sa propre évolution ou pour le développement d'autres projets. Si les conditions de l'étude archéologique n'ont pas toujours permis d'associer le mobilier à une stratigraphie fine, elle a permis de réunir une collection bien spatialisée offrant un échantillonnage de la production céramique architecturale, industrielle, domestique, quelques rares éléments de verre et parmi les objets ferreux, un élément d'une pièce mécanique dont la fonction reste à déterminer.

Concernant les structures en maçonnerie, situées au nord-est du moulin, leur interprétation n'a pu être définitivement arrêtée. S'il semble clair qu'il s'agit de deux structures distinctes, ce qui ne veut pas dire non liées, il n'est pas sûr qu'elles soient contemporaines. Le mur dit « diagonal » relevé en 1972, alors que le mur dit « parallèle » n'apparaissait pas, pourrait révéler une antériorité du second ou tout au moins une réaffectation récente du premier. Le second mur semble s'articuler fonctionnellement avec le moulin dont il épouse la courbure. Les sections conservées pourraient correspondre au support d'un pan incliné remontant jusqu'au niveau du piédroit nord de l'entrée est. La

présence d'un témoin de corbeau sur ce même massif à hauteur du trottoir à étage rend tentante l'hypothèse d'y voir le vestige de l'accès des bêtes de trait. Notons que cette proposition de reconstitution fonctionnelle inverse le sens du dispositif proposé jusqu'à présent. Néanmoins la découverte d'un épaissement en limite de parcelle et qui se poursuit dans la propriété mitoyenne, ouvrent de nouvelles interrogations. Faut-il y voir un confortement de la rampe ou le départ d'un aménagement perpendiculaire au moulin ?

La collaboration avec l'entreprise en charge de la restauration de la maçonnerie a été fructueuse et enrichissante pour chacune des parties et devrait nourrir le projet de mise en valeur en attendant les résultats des fouilles prévues sur le secteur de la sucrerie. Cependant la compréhension du secteur du moulin et de la sucrerie, dans ses relations fonctionnelles comme dans son évolution, préalable nécessaire à une présentation au public, ne pourra sans doute pas faire l'économie d'une approche archéologique de l'ensemble du site de l'Habitation Val d'Or.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

Depuis son classement au titre des Monuments Historiques en 1992, le site du Château Dubuc (anciennement Habitation La Caravelle), propriété du Parc Naturel de Martinique (PNM), a fait l'objet de différents travaux de restauration dans une perspective de valorisation touristique. Ce n'est qu'en 2010 qu'un premier diagnostic archéologique prescrit par la DAC Martinique (SRA) a été réalisé en préalable d'une nouvelle campagne de restauration portant sur la partie haute du secteur industriel sucrier. L'opération de suivi archéologique de travaux, menée en juin 2011, s'inscrit dans le cadre de cette dernière campagne.

La tranche conditionnelle de restauration de la zone industrielle a débuté au second semestre 2010. Elle comporte un moulin à bêtes, une sucrerie, une cour et un bâtiment dont la fonction n'a pas été clairement déterminée. Interprété d'abord comme une sucrerie, on lui a attribué ensuite la fonction de purgerie. C'est sur ce bâtiment qu'a porté le présent suivi archéologique. Il a consisté en la surveillance des dégagements effectués par les entreprises attributaires des marchés de travaux Monuments Historiques affectant le sous-sol, à la collecte des dits vestiges par unités stratigraphiques et spatiales, au traitement et à l'inventaire des artefacts et prélèvements éventuels, à la réalisation de relevés graphiques et photographiques des différentes zones d'intervention, enfin en l'étude archéologique des élévations dans la limite stricte de la compréhension des zones affectées par les travaux susmentionnés.

L'entreprise attributaire du marché de restauration a procédé au mois de mars 2011, à un décapage de l'intérieur du bâtiment situé au sud est du moulin à bêtes et de la cour pavée, à une profondeur de 30 à 50 cm. La découverte d'un petit canal courant le long de la façade principale a motivé la recherche de son articulation avec l'ouverture située près de l'angle nord-est afin d'apporter de nouveaux éléments à la compréhension de cet espace et d'en préciser la chronologie. Les sondages ont été implantés à l'intérieur du bâtiment en prenant en compte ceux déjà réalisés dans le diagnostic conduit par J. Briand en 2010 et ont fait l'objet du suivi archéologique. Les quatre sondages ont été ouverts avec une pelle mécanique à godet lisse puis menés à la main jusqu'au niveau du substrat ou de l'horizon d'argile détritique stérile après une passe de vérification. Par ailleurs, les dégagements effectués par l'entreprise dans le cadre du marché de restauration ayant révélé de nouvelles structures et éléments de compréhension du site industriel, en particulier relativement aux circulations fonctionnelles, celles-ci

ont été analysées sans toutefois faire l'objet de relevés supplémentaires.

Les résultats

On accède à la zone haute du complexe sucrier, par une rampe orientée sud-est/nord-ouest qui vient doubler l'allée située immédiatement au nord de la sucrerie située en contrebas. Celle-ci devait permettre la circulation des hommes et des cabrouets. Un seuil aménagé en rampe a été dégagé à l'entrée de la cour dallée. L'accès privilégié au moulin était semble-t-il immédiatement au sud-ouest de la cour. Un effet de seuil (aménagement et usure du sol) y est encore visible aujourd'hui. L'hémicycle qui ferme la cour au nord devait permettre le stockage de la canne et/ou de la bagasse. Quant à la cour dallée, ses dimensions paraissent adéquates pour la circulation des hommes et des bêtes attelées ou pas.

Un bâtiment long, d'environ 140m², a été établi à l'est de la cour dallée et du moulin. Il est séparé de la première par un couloir relativement étroit. L'entrée du bâtiment est située au centre du mur pignon, en vis-à-vis d'une fenêtre en plein cintre, venant percer, là aussi en son centre, le mur de clôture est de la cour. Les dimensions du bâtiment, le peu d'ouvertures visibles, son accessibilité, le regard établi avec la cour comme sa situation topographique rendent peu probable son interprétation actuelle en tant que purgerie. Faut-il y voir une étuve comme l'évoquait déjà JB.Barret en 1989 ? Deux foyers, réutilisés en dépotoir, s'appuient en effet sur le mur sud. Le diagnostic mené par J. Briand a permis de relever un « arrachement entre les deux murs d'accroche du fourneau » interprété comme le témoignage d'un système de conduction de la chaleur vers l'intérieur du bâtiment. L'hypothèse, aussi évoquée, consistant à y voir une vinaigrerie paraît quant-à-elle peu satisfaisante. En outre, un vaste bâtiment situé en contrebas au plus près de la zone d'embarquement comporte plusieurs des caractéristiques d'une purgerie : de nombreux cloisonnements et des grandes baies par exemple. Il n'est pas exclu que ce bâtiment ait en outre servi d'entrepôt, les deux fonctions n'étant pas incompatibles.

En tout état de cause, les sondages réalisés n'ont pas permis d'établir de liaison avec le canal longeant la façade-pignon, à l'intérieur du bâtiment. Ils ont néanmoins révélé un trou de poteau marquant le sud de l'entrée. On pourrait extrapoler la présence symétrique d'un second au nord. On ne peut exclure néanmoins qu'il soit le témoignage d'un aménagement antérieur au bâtiment observé.

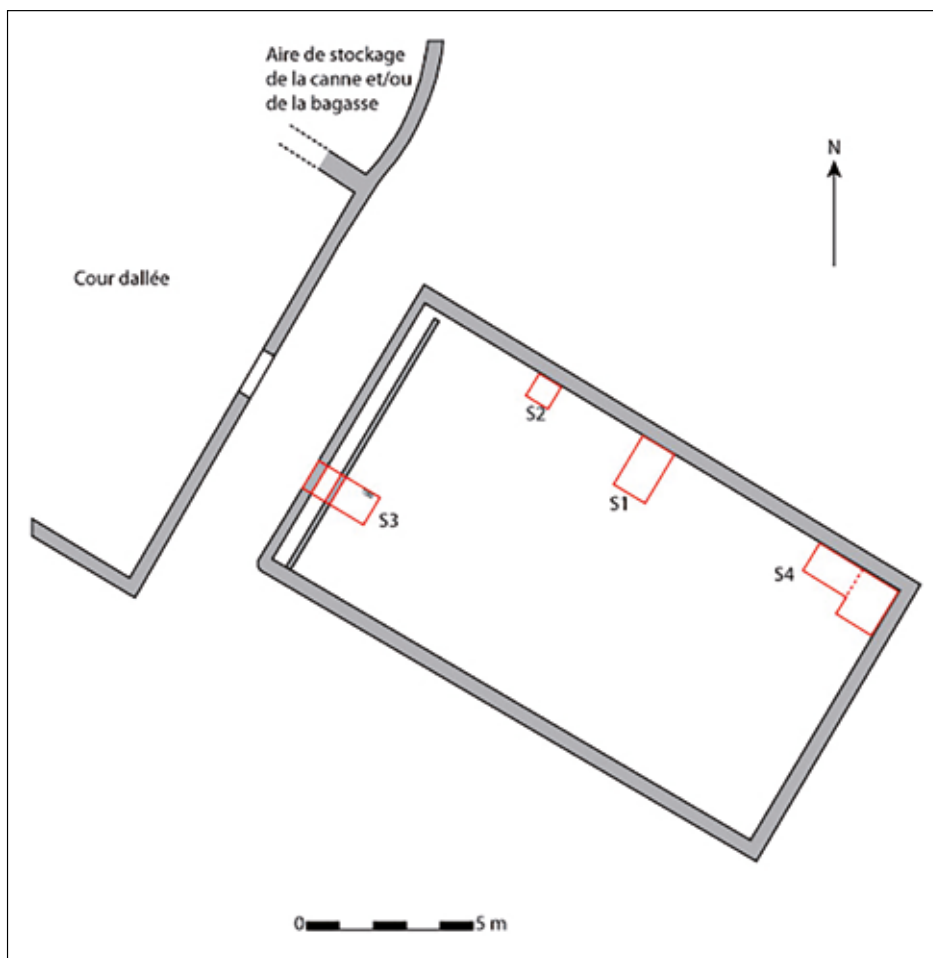


Fig. 1 : Plan de localisation des interventions. J. Cazassus-Bérard 2011

Enfin, la stratigraphie montre au moins deux niveaux d'occupation distincts comportant deux niveaux de remblai qui s'intercalent avec une couche de destruction liée à l'effondrement de la couverture et peut-être un changement de fonction du bâtiment. L'habitation Dubuq du Galion telle qu'elle est représentée sur la carte de Moreau du Temple levée dans les années 1760, ne correspond guère à l'état actuel, signe des nombreuses réaffectations, constructions et changements dans les modes comme dans les objets de production ayant eu lieu jusqu'à l'abandon du site vers 1800. Le moulin y est positionné. Au sud-est, un vaste bâtiment en maçonnerie¹ ferme par son long côté un enclos qui pourrait correspondre peu ou prou à la cour empierrée actuelle. Un petit bâtiment, annexe ou construction en matériaux périssables, le prolonge. Sa position relative pourrait correspondre au bâtiment relevé, sans que sa fonction puisse être précisée.

En conclusion

Le site de l'habitation, bien plus vaste, n'a pas encore fait l'objet d'une reconnaissance archéologique exhaustive et nombre de vestiges, enfouis ou en élévation, restent à déterminer dans leur fonction comme dans leur chronologie. Ce travail de prospection devrait constituer le préalable à des fouilles programmées et/ou de sauvetage et permettre de définir, par une meilleure compréhension de l'habitation dans sa globalité, les orientations du projet de mise en valeur du site du Château Dubuc.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

1 - La normalisation progressive des relevés des ingénieurs-géographes ne permet pas toujours d'interpréter les couleurs utilisées. En effet, si dans la majeure partie des cas, le rouge désigne le bâti en « dur » et le noir les constructions en matériaux périssables, plusieurs cas ont pu être relevés où le rouge était affecté aux « constructions nobles » (à fonction résidentielle ou industrielle notamment) et le noir dévolu aux constructions jugées secondaires (cases serviles, annexes, etc.).

La mission conduite en Martinique en novembre 2011 avait comme objectifs principaux la poursuite des études du matériel archéologique de la zone de Saint-Pierre, du dépouillement des journaux du XIX^e siècle et un complément d'enquête patrimoniale et documentaire.

Parallèlement, elle assurait le repérage et l'évaluation des lieux possibles et la préparation matérielle d'une exposition bilan du PCR.

L'équipe comprenait Henri Amouric, Anne Cloarec et Guergana Guionova, ainsi que Gérard Rocherieux, scénographe, chargé d'apprécier la faisabilité matérielle du projet d'exposition. Lucy Vallauri n'a pu se joindre à cette mission.

Une partie de l'activité a donc été dévolue à des rencontres avec les interlocuteurs et les structures susceptibles d'accueillir l'exposition bilan projetée entre octobre 2012 et mars 2013.

Études de matériel archéologique

Les études de matériels réalisées par G. Guionova et A. Cloarec ont concerné deux lots rassemblés dans le dépôt, provenant des fouilles de Serge Veuve effectuées en 1995 dans l'église du Fort et à l'emplacement de la sous-préfecture. Ces ensembles ont apporté au premier chef de très importants compléments d'information sur les séries de Saint-Pierre antérieures à 1902.



Fig. 1 : Jarre de Biot à coulures de glaçure vertes, pour l'eau lustrale ou baptismale, Saint-Pierre de la Martinique, église-du-Fort, XVIII^e s. (Cl. SRA, DAC Martinique).

Les lots mis au jour sur le site de l'église du Fort ont retenu toute notre attention, avec en particulier de modestes fragments de terres vernissées du XVII^e siècle *graffitta tarda* italienne et imitations provençales incisées à décor d'engobes des ateliers de l'Huveaune, lesquelles contribuent à illustrer et matérialiser la présence coloniale pour ces périodes hautes. Cette même église avait livré au moment de la fouille une jarre de Biot brisée mais complète et en place, enterrée jusqu'au col à l'arrière du maître-autel, dont la trace semble aujourd'hui et fort malheureusement perdue, ce qui est d'autant plus regrettable que sa typologie la place au milieu du XVIII^e siècle à en juger par les clichés au moment de la découverte (fig. 1). Les importations ligures d'Albisola, par le biais de la Provence, sont aussi représentées par un répertoire assez proche de celui attesté en France méridionale (cafetières, écuelles, terrines et assiettes). Les autres productions françaises et anglaises que l'on pourrait qualifier de communes à l'ensemble des sites martiniquais sont également présentes dans des proportions variables.

Les fouilles conduites en 1998 sur l'emplacement de la nouvelle sous-préfecture ont mis en évidence ce qui était jusqu'à la catastrophe de 1902 les magasins des frères Reynoard dont les ruines ont livré d'importants ensembles d'objets prêts à être livrés au commerce : faïences fines de toutes origines et porcelaine en



Fig. 2 : Bols à bouillons couverts, en faïence fine de Digoin-Sarreguemines, fin XIX^e s. (Cl. P. Groscaux).

particulier ; de belles séries de bols couverts, produits spécifiques destinés au marché colonial ont ainsi été reconnues (fig.2). L'on peut en rapprocher des piles d'assiettes portant encore la trace brûlée de leur paille de calage et d'emballage conservées au Musée Franck Perret, au Musée Gauguin et malheureusement aussi dispersées dans nombre de « collections » privées. Enfin, le substantiel dossier du mobilier de l'Habitation Galion issu des sondages effectués par JB.Barret en 1989, étudié en 2010, a donné lieu à 90 dessins de formes représentatives.

Les séries conséquentes des importations de culinaires de Vallauris, de vaisselles de l'Huveaune, de faïence fine et porcelaine, mais, et surtout, celles de la production locale offraient en effet beaucoup de profils complets. À la demande de Nathalie Sellier-Segard, responsable d'un diagnostic rue Isambert à Saint Pierre, une expertise a été réalisée sur un lot de tessons issus de trois sondages datés entre le XVIII^e et le XIX^e s. L'assemblage regroupe des faïences de Delft, de Rouen, de Nevers et de Provence, de la porcelaine de Chine, et des terres vernissées françaises de l'Ouest, de la vallée de l'Huveaune et de Vallauris. La faïence fine est essentiellement composée de « creamware » anglais et des grandes fabriques du Nord et de l'Est. En dehors de ces importations les productions locales, vaisselle et architecturales sont très faiblement représentées.

Dépouillement de la presse martiniquaise

Sur le plan strictement documentaire, le dépouillement de la presse martiniquaise a été poursuivi et les données recueillies confortent nos premières analyses de la réalité du commerce colonial maritime au XIX^e siècle, examiné sous l'angle de ses seuls produits céramiques.

L'équilibre et le poids relatif des différentes régions productrices de Métropole n'apparaissent pas modifiés par rapport aux campagnes d'investigation précédentes, même s'il est probable que des évolutions que nous pressentons se sont produites tout au long du siècle. Quoi qu'il en soit, la nette domination de la Provence dans les approvisionnements en « *terraillies* » communes est sans conteste la plus évidente et massive de ces données, mais, par nature de produits, la place quasi-hégémonique du Nord sur le marché des pipes en terre est, par exemple, tout aussi frappante. Le marché des céramiques d'architecture est nettement plus partagé. L'arrière-pays de Nantes et du Havre ou des régions productrices du Nord et de l'Ouest français qui écoulent leurs fabrications par leur truchement fournissent la majeure partie des tuiles, briques et carreaux de terre cuite. La part de Marseille, pourtant premier regroupement français et mastodonte mondial de la terre cuite d'architecture semble *a contrario* secondaire. Il est vrai cependant que l'empire marseillais est en cours de constitution et n'atteint son apogée que dans les années 1880, époque pour laquelle la documentation martiniquaise ne rend plus compte du détail du mouvement commercial, alors que les enquêtes de terrain montrent des importations massives à la fin du XIX^e siècle.

En ce qui concerne le secteur des faïences, c'est par le Havre qu'est importé l'essentiel des produits à émail stannifère. Une petite part d'expéditions depuis Bordeaux correspond peut-être aux faïences fines dans le goût et à l'imitation de l'Angleterre, dont nous avons la trace dans les séries archéologiques antillaises. S'y ajoute une série modeste d'arrivages depuis les îles non françaises des Caraïbes, et en particulier depuis Trinidad, qui sont probablement aussi des faïences fines anglaises.

L'analyse des journaux de l'année 1873, confirme enfin le développement et la présence dans le commerce

intra-caraïbe des fabriques récentes de Saint-Martin, dont les « potiches » sont très diffusées. La nature de ces produits reste par ailleurs à préciser, formes à sucre et pots à mélasse assurément, mais peut-être aussi marmites, interprétant plus ou moins les formes de Vallauris ?

Nous avons aussi collecté quelques mentions anecdotiques de petits produits du quotidien à forte valeur symbolique ajoutée (*Santibelli* marseillais) ou de produits à destination fonctionnelle d'emballage spécifiques (*Tourrilles* ou *Touries* de grès à acide ou eaux de vie).

En revanche les « Nouvelles maritimes » ne permettent pas de recenser réellement les contenants à encre et alcool forts, aussi confectionnés en grès, dont les séries archéologiques attestent pourtant l'importation.

Enquête iconographique

La collecte d'images représentant des céramiques en contexte d'utilisation s'est prolongée dans tous les fonds documentaires accessibles. Elle a livré un certain nombre de documents très illustratifs des usages culinaires et du quotidien, ainsi que du commerce des « *terraillies* » importées. La collaboration exemplaire de la Fondation Clément qui nous a ouvert sans réserve sa riche documentation doit être saluée.

Des vues de cuisine montrent des poêlons de Vallauris en situation d'usage ; une vue stéréoscopique témoigne dramatiquement de l'emploi de marmites de Vallauris pour la cuisine en plein air des réfugiés de la catastrophe de 1902 (fig.3). Les « Marchandes de roussins » utilisent aussi des marmites « droites », « hautes » et « basses » de même origine. Des images de lavandières au travail confirment la fonction de bassine à tout faire des « *Tians* » ou « *terrines* » de Saint-Zacharie ou Aubagne.

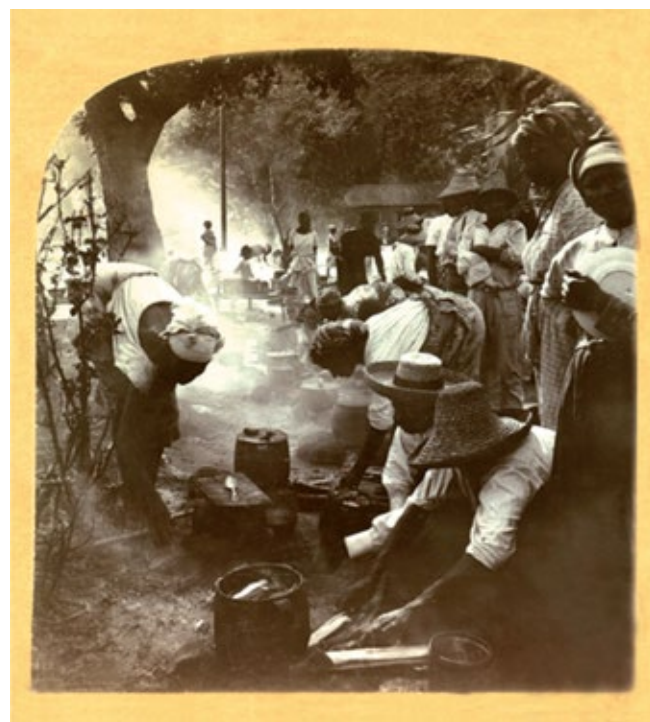


Fig.3 : Fort-de-France, marmites de Vallauris pour la cuisine en plein air de réfugiés en 1902. (Coll. part.).

D'autres images de Saint-Pierre et du Morne-Rouge dévastés donnent à voir agglomérés ou épars au milieu des ruines, des carafes, pichets, pots de chambres, pipes, analogues aux formes mises au jour au cours des fouilles ou conservées dans les collections patrimoniales. Des scènes de marché ou de groupe documentent ces mêmes catégories d'objets, carafes, marmites, chopes. L'on devine aussi, ici ou là, des plats creux en faïence fine.

Une vue de Fort-de-France prise juste après l'incendie de 1890 permet enfin de reconnaître une case à eau avec ses cols de jarre, preuve supplémentaire du recours à ce type de dispositif jusqu'en milieu urbain et pas seulement sur les habitations

Henri AMOURIC

Bibliographie

Amouric 2012 :

Amouric H. dir. : *Projet Collectif de Recherche Interrégional « Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII^e-XX^e siècles »* Rapport d'activité, Service Régional de l'Archéologie en Martinique, service des patrimoines de la Guadeloupe, Aix-en-Provence, 2012.

Amouric, Vallauri, Vayssettes 2008 :

Amouric H., Vallauri L., Vayssettes J.-L. : *Poteries d'eaux, Eaux de la terre, du corps et du ciel*, catalogue d'exposition, Lucie éditions, Aubagne 2008.

Amouric, Vallauri, Vayssettes 2009 :

Amouric H., Vallauri L., Vayssettes J.-L. : *Terres de feu, de lumière et de songe*, Lucie éditions, Aubagne 2009.

Coysh, Henrywood 2001 :

Coysh A., W., Henrywood R.K. : *The dictionary of Blue & White printed Pottery 1780-1880*, volume I, Antique Collectors'Club, 1982 rééd 2001.

Tom Walford, Roger Massey 2007 :

Creamware and pearlware re-examined 2007 : A collection of papers presented at a colloquium held by the English Ceramic Circle at the Victoria and Albert Museum on 4th and 5th June 2005., Ed. by Tom Walford and Roger Massey. - Beckenham, Kent : English Ceramic Circle, 2007.

Faÿ-Hallé, Lahaussais 1998 :

Faÿ-Hallé A., Lahaussais C. : *La faïence européenne au XVIII^e s. Le triomphe de Delft*. RMN, Musée National de céramique, Sèvres. Paris, 2003.

Décarie-Audet 1979 :

Décarie-Audet L. 1979 : *Les collections archéologiques de la Place Royale : Le grès français*, RMN, Québec Dossier n° 46, 1979.

Gabriel 2008 :

Gabriel I. 2008 : *Vaisselle et poterie d'antan. Archéologie et patrimoine historique*. Catalogue d'exposition, Guadeloupe 2008.

Genêt 1980 :

Genêt N. : *Les collections archéo-logiques de la Place Royale : Le grès français*, RMN, Québec Dossier n° 45, 1980.

Goss 2005 :

Goss 2005 : *British Tea and coffee cups 1745-1940*. (Princes Ryborough) Buckinghamshire, Shire Publication, 2005.

Guillemé Brulon 1998 :

Guillemé Brulon D. : *Paris et Rouen Sources et rayonnement, Histoire de la faïence française*, Paris, éd. Charles Massin, 1998.

Lahaussais 1998 :

Lahaussais C. : *Faïences de Delft*. RMN, Musée National de céramique, Sèvres. Paris, 1998.

Maire 2008 :

Maire C. : *Histoire de la faïence fine française 1743-1843. Le triomphe des terres blanches*. Editions de la Reinette, RMN, Tours, 2008.

Rosen 2009-2011 :

Rosen J. : *La Faïence de Nevers : 1585-1900*. Dijon : Faton, t. 1 et 2, 2009 ; t. 3 et 4, 2011.

Veuve 1989 :

Veuve S. : *Rapport d'activités 1989 (juillet à décembre)*. Fort-de-France : SRA, 1989. 39 p. + planches.

Veuve 1996 :

Veuve S. : *Eglise du Fort. Document final de synthèse, 1/10/95 - 30/11/95. Projet de travaux Monuments Historiques - AFAN*. Fort-de-France : SRA, 1996. 55 p. + planches.

Veuve 1998 :

Veuve S. : *Construction de la Sous-préfecture. Opération de fouilles d'évaluation. Rapport de diagnostic archéologique 20/07-14/08/98*. Fort-de-France : AFAN-SRA, 1998. 22 p. +26 pl.

Après une série de prospections archéologiques conduites en Guadeloupe depuis janvier 2007, nous avons entamé un programme similaire en Martinique afin d'établir un état des lieux de son patrimoine militaire. L'étude des batteries d'artillerie, qui constituaient le système défensif martiniquais du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, répond à une demande du Service régional de l'archéologie soucieux de redécouvrir des vestiges largement méconnus et délaissés. La première mission, un mois de prospections pédestres, a été réalisée en janvier 2011 sur les huit communes littorales de la côte nord-atlantique de l'île.

A l'époque coloniale, le voisinage de la flotte anglaise fait de la mer des Caraïbes un lieu privilégié d'affrontements lors des guerres de la Ligue d'Augsbourg, de succession d'Espagne, de Sept Ans ; mais aussi dans le contexte de la Révolution française et durant le premier Empire. Anglais et Néerlandais attaquent la Martinique à de nombreuses reprises. Riches des productions sucrières et de nombreux esclaves, les grandes propriétés situées en bord de mer attirent l'intérêt des rivaux économiques de la France, mais également celui des pirates croisant dans les Caraïbes. Ces différents facteurs sont responsables d'un fort sentiment d'insécurité sur une île alors située à quatre mois de navigation du soutien national. Cette menace conduit à l'augmentation des défenses individuelles et collectives. Ainsi de quelques forts isolés et peu efficaces, le système

défensif de la Martinique s'appuie dès l'extrême fin du XVII^e siècle sur un réseau de nombreuses batteries d'artillerie disséminées le long des côtes. Les vestiges de ces défenses avancées ont souvent été abandonnés et la plupart sont aujourd'hui enfouis sous la végétation.

En amont de l'intervention sur le terrain, des recherches dans les archives militaires nous ont permis de situer une part des anciens emplacements défensifs. Aux informations historiques apportées par cartes et rapports, se sont ajoutées l'étude des toponymes d'origine militaire et la réflexion stratégique appliquée à la géographie des lieux. L'ensemble de ces éléments a permis la réalisation de cartes indiquant les zones présentant un fort potentiel archéologique en relation avec notre thématique. À l'issue de cette première mission, 12 sites de vestiges de structures défensives ont été localisés. Seulement 4 d'entre eux figuraient dans l'inventaire des sites archéologiques de Martinique et 2 sont totalement inédits. Les données collectées lors des missions de terrain font l'objet d'un enregistrement normalisé qui constitue une base de données exploitable pour la recherche. Géo-référencées, les données sont exploitables par un Système d'Information Géographique (SIG) offrant une vision globale des sites et une localisation précise. La gestion des données avec cet outil vise à réaliser une cartographie historique du système défensif de la Martinique.

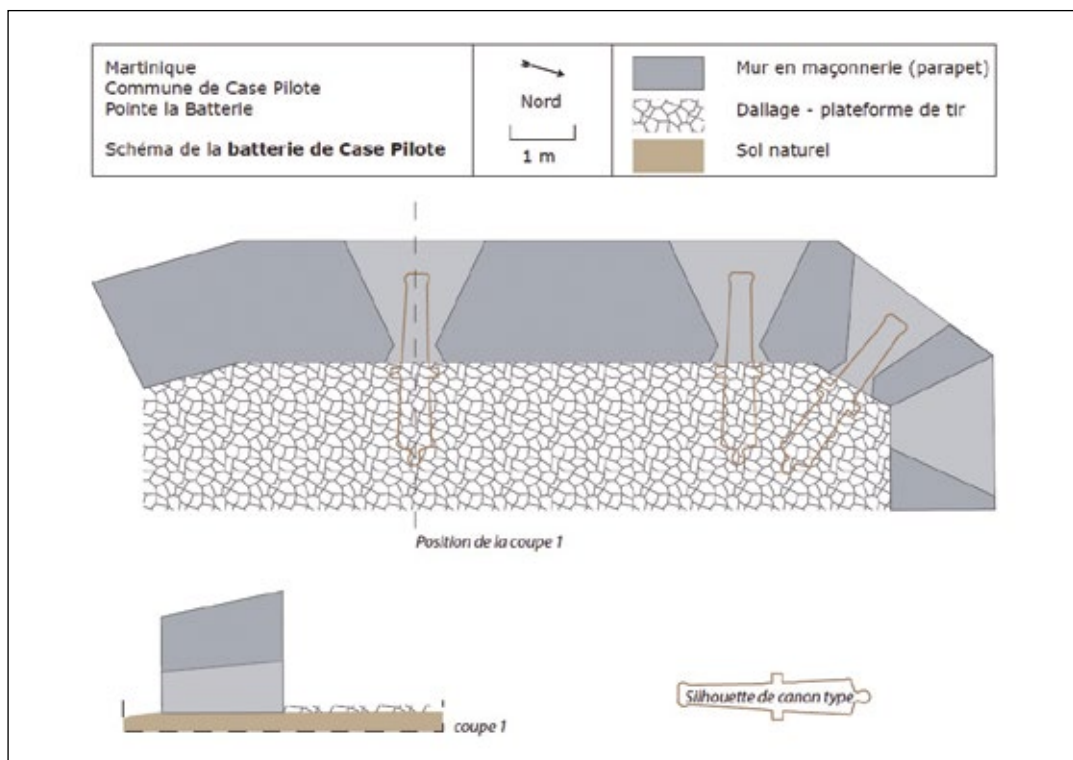


Fig. 1 : Schéma de la batterie de la Pointe de la Batterie à Case-Pilote.



Fig. 2 : Le parapet et l'embrasure de tir de la batterie de la Pointe de la Batterie à Case-Pilote.

Les premières données mettent en relief un certain nombre d'informations concernant la répartition des vestiges, leurs typologies ou l'organisation militaire dans ce secteur. Deux pôles défensifs se distinguent autour des lieux d'importance politique et commerciale : les baies de Saint-Pierre et de Fort-de-France. Les autres

batteries sont réparties le long du littoral protégeant les points de débarquement stratégiques. Les positions des vestiges, systématiquement sur des mornes ou des pointes, démontrent le choix délibéré des officiers de placer leur artillerie en des lieux dont la situation géographique favorise le tir. Du point de vue de la typologie des structures, toutes les batteries sont à ciel ouvert. Au sein de cette conception générale, deux types existent : les batteries à barbette pour lesquelles le tir est effectué par-dessus le parapet, et celles à embrasures où la bouche à feu est placée dans l'embrasure d'un parapet plus haut (fig.1 et 2). Le premier type est majoritaire dans ce premier corpus. L'étude de la construction des fortifications laisse apparaître une utilisation systématique des matériaux présents sur le sol même du site, et par là même l'absence de réseau d'approvisionnement en matériaux. L'inventaire réalisé compte 7 bouches à feu, principalement des canons en fer.

Jonhattan VIDAL

Prospection Thématique Sites amérindiens littoraux de Martinique

Précolombien

Une opération de prospection thématique a été engagée afin de repérer les sites littoraux amérindiens nécessitant la mise en place de mesures de préservation ou de protection et de dresser un état des lieux des autres sites connus ou découverts en cours d'opération. Cette prospection, qui s'est déroulée en août et septembre 2011 a concerné 84 secteurs répartis sur 17 communes martiniquaises (fig. 1).

Le choix des secteurs de prospection

La Martinique compte 27 communes côtières. En 2008, la carte archéologique comportait 134 entités pour la période précolombienne dont 80 localisées sur la bande côtière. Certains de ces sites ayant fait l'objet de fouilles récentes (ou encore en cours lors de cette prospection), il n'a pas été jugé utile de les intégrer au corpus de départ.

Sur l'ensemble des secteurs prospectés, 35 étaient enregistrés sur la carte archéologique de Martinique et 49 pourront y être ajoutés (fig.1). Ces nouveaux secteurs correspondaient principalement à des zones de « vide » archéologique. Ainsi, une grande partie des anses du nord-ouest, qui ont un apport pérenne en eau douce et une vallée suffisamment conséquente pour permettre une occupation humaine, ont été prospectées. L'opération a aussi été l'occasion de revisiter des zones ayant livré du matériel amérindien lors de précédentes campagnes de prospections. Plusieurs secteurs, indirectement liés à la liste de sites déjà connus en 2007, ont également retenu notre attention. Le littoral proche de ces sites a ainsi été prospecté, tout comme les berges de rivières pouvant livrer du matériel provenant de site archéologique localisé en amont.

Résultats

Secteurs négatifs ou d'attribution incertaine

Les secteurs négatifs ou d'attribution incertaine recensent le plus grand nombre de secteurs prospectés (52 secteurs ; fig. 2). Il s'agit majoritairement de zones qui méritaient d'être vérifiées au vu de leur configuration favorable à une implantation amérindienne ou de zones littorales situées à proximité d'un site connu.

Les **secteurs négatifs**, au nombre de 33, n'ont, par définition, pas livré de matériel amérindien. Ce sont des secteurs qui ont souvent subi d'importants travaux d'aménagement (hôtel, port autonome...). Plusieurs d'entre eux se situent également sur la côte nord-ouest de l'île qui a subi l'érosion marine de façon importante.

Les 19 secteurs restant ont été désignés « **d'attribution incertaine** » soit parce que l'origine du matériel est sujette à caution, soit parce que sa caractérisation chronologique est problématique. Sept d'entre eux sont des secteurs choisis en fonction de leurs topographies, cinq correspondent au littoral d'un site plus éloigné dans les terres et sept secteurs de prospection ont couvert un site connu (fig. 2).

Les secteurs avec du matériel dont la **provenance est incertaine** correspondent à des secteurs prospectés en zone urbanisée qui ont été, dans l'ensemble, remaniés récemment et où le matériel semble en position secondaire.

Pour les secteurs ayant livré du matériel dont la **caractérisation chronologique est problématique**, on observe que les tessons de céramique retrouvés sur la côte nord-ouest ont souvent les mêmes caractéristiques : tessons non décorés aux cassures

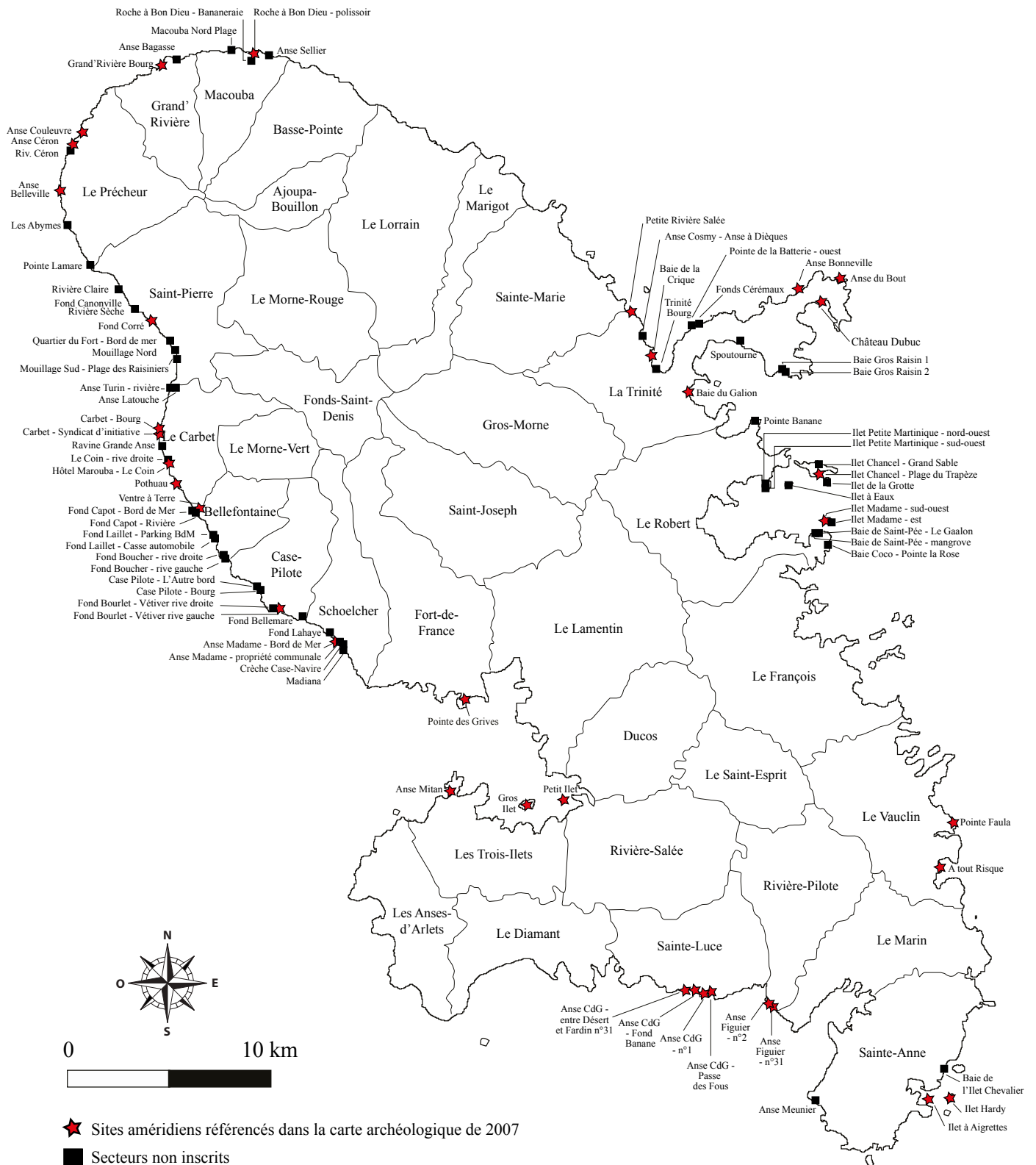


Fig. 1 : Carte de localisation des secteurs prospectés en 2011.

émoussées, pâte homogène de couleur marron foncée, traitement de surface plutôt frustré lorsqu'il est présent. Ces derniers ont souvent été repérés à proximité des canaux d'évacuation des bourgs. Ces conditions de découverte et les observations effectuées sur le matériel font penser que celui-ci est depuis longtemps exposé aux aléas naturels et qu'il est très certainement en position secondaire.

Une découverte fortuite : un squelette à l'Anse Dufour

Le signalement d'une découverte fortuite d'ossements affleurant le sable nous a conduit à l'Anse Dufour, accompagnées d'un agent du SRA. L'enregistrement photographique de la sépulture a été soumis à Thomas Romon, archéo-anthropologue, pour l'interprétation de cette découverte. Le squelette, en connexion anatomique, était dépourvu de ses membres inférieurs, emportés par la mer. Il s'agit d'une sépulture primaire

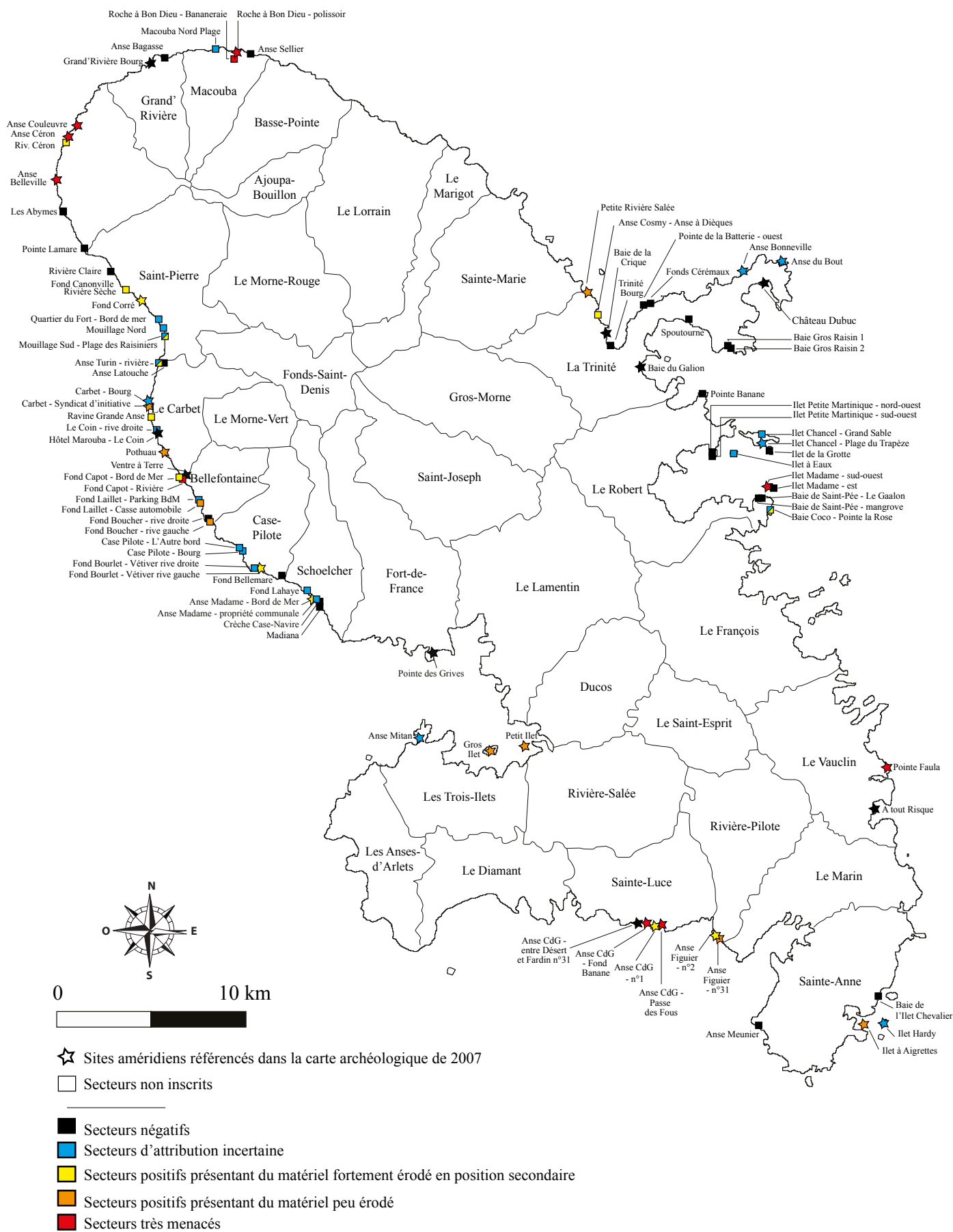


Fig. 2 : Synthèse des résultats par type de catégorie.

simple. Les limites du creusement de la fosse d'inhumation n'étaient pas perceptibles à la fouille. Le squelette est positionné en décubitus, tête à l'ouest. Le crâne apparaît par sa face antéro-supérieure, la mandibule en occlusion, le menton repose sur le rachis cervical. Les membres supérieurs sont légèrement fléchis, les mains sur le pubis. Au vu de la position du bassin et des extrémités proximales des fémurs, les membres inférieurs devaient être en extension. Il n'y a pas de mobilier directement associé au défunt. Du fait de l'état lacunaire du squelette, de la disparition de la fosse sépulcrale et de l'absence d'observations archéo-anthropologiques sur le terrain, il est difficile de proposer une datation pour cette inhumation. Elle montre des indices de décomposition en espace colmaté et une position du défunt qui ne permettent pas de trancher entre pratiques funéraires amérindiennes ou d'époque coloniale.

Secteurs positifs et menacés

Trente-deux secteurs ont livré du matériel amérindien : quatre sont à mettre en relation avec des sites plus éloignés dans les terres de 200 à 950m, six ont été ajoutés à la liste de sites connus et 22 correspondent à des entités décrites dans la carte archéologique (fig.2). Afin de renseigner au mieux l'état « sanitaire » de chacun et de prioriser les mesures pour leur préservation, trois catégories ont été distinguées. Sont pris en compte : l'état de conservation du matériel ainsi que son abondance et les risques qui leur sont associés (anthropique, naturel...).

Le premier ensemble regroupe les secteurs **ayant livré du matériel amérindien fortement érodé en position secondaire** (fig.2). Au nombre de 13, ils se situent en zone périurbaine ou rurale et présentent tous du matériel épars et « défraîchi » (cassures des tessons et traitement de surface abrasés, tranchants des éclats de jaspe émoussés) indiquant qu'il a été exposé pendant une période plus ou moins longue aux aléas environnementaux.

La seconde catégorie regroupe 10 secteurs (fig.2). **Le matériel est peu érodé** avec des cassures franches et nettes. Le décor (peinture, incision, modelage), quand il y en a, est également en bon état. Les vestiges ont parfois été retrouvés au pied de grands arbres, à proximité des trous de crabes, près d'un éboulement ancien. Trois secteurs n'apparaissent pas sur la carte archéologique de 2007. Parmi eux, des secteurs correspondent au littoral proche de sites archéologiques connus et référencés.

Les secteurs qualifiés de très menacés, au nombre de neuf (fig.2), correspondent en grande majorité à des sites archéologiques connus qui ont fait l'objet d'une opération de fouille relativement récente. Cependant, les derniers aléas climatiques ont mis au jour une grande quantité de mobilier de très belle facture, parfois sur une aire plus étendue que celle circonscrite lors de la fouille, voire avec des pots « archéologiquement » complets. Ces secteurs sont également des lieux où la fréquentation humaine peut être importante. Ainsi l'action conjointe de l'érosion naturelle et anthropique semble devoir porter atteinte rapidement à leur préservation.

Conclusion

Au total, 32 secteurs présentent, de façon certaine, du matériel céramique amérindien. Les secteurs qui ont livré du matériel d'appartenance chrono-culturelle douteuse et ceux qui présentaient des artefacts de provenance incertaine n'ont pas été comptabilisés puisque le matériel observé semble provenir de mobilisations récentes liées à l'activité humaine.

Les secteurs positifs sont majoritairement des sites archéologiques qui ont déjà fait l'objet de recherches plus ou moins approfondies par le passé. Au vu de la quantité de matériel affleurant le sol sur certains sites, l'érosion semble très active et menace ainsi l'intégrité physique et scientifique des sites et des objets qui y sont associés. La découverte du squelette de l'Anse Dufour en est un exemple saisissant. En effet, il aura suffi d'une forte houle survenue lors du passage de la tempête tropicale Ophélie au large des Antilles pour le faire apparaître. En ce qui concerne les dix sites découverts qui sont potentiellement en place, ils présentent un intérêt supplémentaire puisqu'ils complètent la connaissance sur les traces laissées par les populations amérindiennes. À l'instar des sites inscrits sur la carte archéologique, ils se situent à proximité de zones où l'altération naturelle et anthropique du substrat est d'actualité. Aussi, un suivi régulier de ces sites littoraux est préconisé afin de veiller à leur sauvegarde.

Cette évaluation des risques menaçant les sites littoraux de Martinique demeure en cours puisqu'une quinzaine de communes reste à prospector. Il s'agira de vérifier les informations relatives à la localisation des sites et à leurs conditions de conservation. Pour les communes qui encadrent la Baie de Fort-de-France, il serait intéressant de savoir dans quelles mesures des recherches sont possibles, la mangrove occupant une grande partie de ce territoire immergé qui reste quasi totalement vierge de site amérindien. Enfin la prospection entre le Prêcheur et Grand'Rivière, qui n'a pas pu être réalisée en 2011, serait un complément utile puisqu'il s'agit d'une zone qui a été peu touchée par les travaux d'aménagements lourds à la différence du reste de la Martinique. Cette zone, malgré ses conditions d'accès difficiles, est très prometteuse.

**Agnès BERTHÉ
et Noémie TOMADINI**

Bibliographie

Antczak, Mackowiak de Antczak 2012 :

Antczak A., Mackowiak de Antczak M.-M., Antczak K. et Antczak O. : *Prospection archéologique sur l'îlet Madame en Martinique (12-30 juillet 2012)*. Rapport d'activité, Compte Rendu des Fouilles, 58p.

Berthé 2007 :

Berthé A. : *Carte archéologique de la Martinique pré-colombienne. Contribution à l'actualisation de la base de données PATRIARCHE*. SRA Martinique.

Saffache, Desse 1999 :

Saffache P. & Desse M. : L'évolution contrastée du littoral de l'île de la Martinique. *Mappemonde* 55, (3), p. 24-27.

Cette prospection inventaire avait pour but de rechercher les vestiges des époques amérindiennes et coloniales sur la côte ainsi que sur les basses et moyennes vallées favorables à l'implantation humaine entre l'Anse Coulevre et le bourg de Grand'Rivière. Cette mission faisait suite aux prospections réalisées fin 2010 par Isabelle Gabriel (Anse Coulevre, Anse Lévrier et Anse à Voile) et Eric Pelissier (Anse des Galets), et s'intégrait dans le plan d'action du plan de gestion du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée. Cependant cette prospection a seulement concerné le chemin de randonnée menant d'Anse Coulevre à Grand'Rivière.



Fig. 1 : Borne kilométrique, à proximité de la pointe du Souffleur, avant de descendre vers Fond Moulin.

De manière générale, peu d'aménagements anthropiques ont été rencontrés : mur de parement ainsi que les vestiges de soubassement d'un bâtiment situés en hauteur entre l'anse à Voile et le morne à Lianes ; vestiges d'un passage à gué de 3,50m de large au niveau du croisement entre le chemin de grande randonnée et la ravine de la rivière des Galets (le chemin, qui forme un arrondi, présente plusieurs zones pavées en place) ; vestiges d'un second passage à gué aménagé en maçonnerie de pierre et mortier de chaux au niveau du croisement entre le GR et une petite ravine annexe à la rivière à l'Eau ; vestiges de mur sur le côté gauche du chemin menant de la zone hélicopt

au tunnel ; tunnel creusé dans la roche qui marque le passage de la vallée de Terre Rouge à la Rivière Trois Bras ; probables vestiges d'un gué aménagé au niveau d'une petite ravine annexe à la rivière des Ecrevisses présentant un mur de soutien côté aval solidement appareillé ; une borne kilométrique portant l'inscription «27», à proximité de la pointe du Souffleur, avant de redescendre vers Fond Moulin (fig.1).

L'ensemble des aménagements anthropiques jalonnant le sentier de randonnée actuel sont les vestiges de l'ancienne route coloniale 24 qui reliait le bourg de Saint-Pierre à Grand'Rivière avant l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 et dont une partie du tracé originel fut repris lors des travaux de 1916-1917 (Huygues Belrose *et al.*, 2013). Mis en place au milieu du XIX^e siècle, cet itinéraire, tantôt route carrossable, tantôt chemin muletier, possédait à l'origine une chaussée d'au moins trois mètres de large (sans accotements) permettant le passage des charrettes, comme indiqué dans le *Journal Officiel de la Martinique* de 1851 (Huygues Belrose *et al.*, 2013). Les vestiges du passage à gué relevé par Eric Pelissier en 2010, au niveau du croisement entre le GR et la ravine de la rivière des Galets, corrobore ainsi les données historiques. Cependant, au vu du peu de structures circonscrites, il semble que ce chemin ait subi une forte modification de son tracé originel, comme l'indique d'ailleurs la compilation de la carte IGN de 2006 et des cartes de la Compagnie Aérienne Française (76, 76bis et 77) de 1927 (fig.2).

Ces différences se retrouvent plus particulièrement sur la deuxième partie de la randonnée (du tunnel jusqu'à Grand'Rivière) et notamment à partir de la rivière Trois Bras en direction de la pointe du Souffleur où le passage actuel, très étroit et très escarpé, ne permet en aucun cas d'accueillir un chemin carrossable. Notons également que lors du passage de la rivière Trois Bras, aucun passage à gué n'a été découvert. Toutefois, nous avons pu remarquer les « vestiges » d'un autre chemin surmontant le tracé de l'actuel attestant certainement que le passage à gué de cette portion de la rivière devait, ou doit encore (?), se situer plus en amont.

Bien que le sentier menant d'anse Coulevre à Grand'Rivière fasse l'objet d'un entretien régulier, le couvert végétal dense, caractéristique de cette zone de l'île, associé à la reconquête rapide de la végétation, rend la lisibilité du sol assez difficile. Ainsi, il est possible que certains aménagements n'aient pu être relevés lors de cette prospection. Toutefois, à certains endroits, les portions du sentier actuel présentent un côté creusé dans la roche : s'agit-il d'un indice du tracé de cette route coloniale, sachant que sur certaines portions présentant cette « particularité » il y a bien a minima 2,50m entre la roche et l'accotement ?

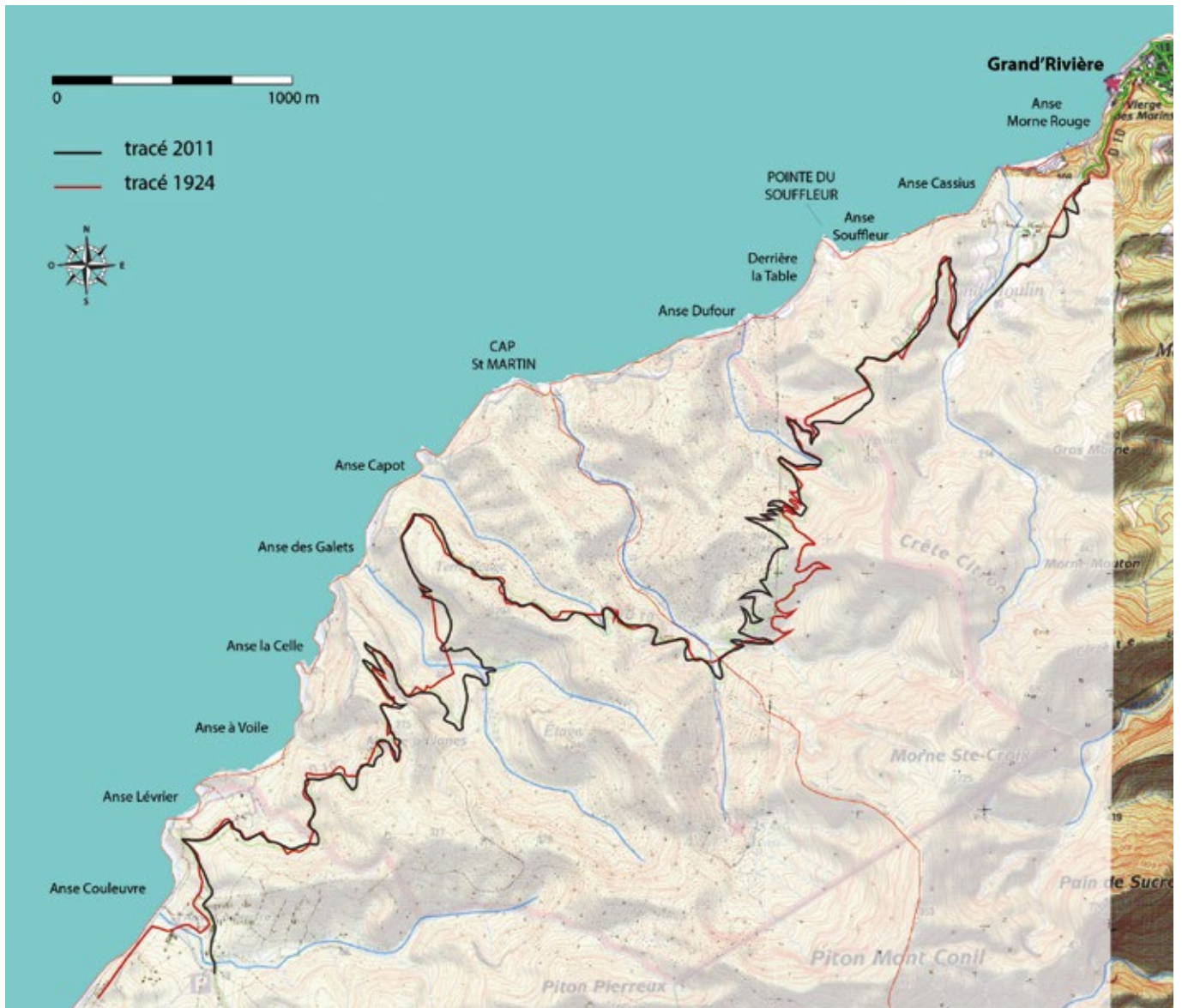


Fig.2 : Compilation du tracé du sentier de 2011 (carte IGN 2006) et du tracé du sentier de 1924 (cartes 76, 76 bis et 77 de la Compagnie Aérienne Française, de 1927 ; DAO G. Robert, N. Tomadini, 2011).

Les résultats des différentes campagnes de prospection et de fouilles menées ces dernières années ont permis de mieux saisir l'implantation humaine sur les versants nord-ouest de la Montagne Pelée. Toutefois, ce territoire n'a pas encore livré tous ses secrets tant pour la période amérindienne que pour la période coloniale. En effet, la répartition des sites précolombiens reconnus à ce jour dans le nord de la Martinique, montre une dichotomie assez saisissante entre les communes du Nord-Atlantique, où de nombreux sites ont pu être mis au jour, et les communes du Nord-Caraïbes où les découvertes sont assez « sporadiques ». On observe toutefois que les sites archéologiques amérindiens les plus anciens – sites de Bout Bois et de Godinot au Carbet (culture pré-céramique), mais également plusieurs sites saladoïdes (Anse-Céron, Anse-Couleuvre et Grand'Rivière Bourg) et post-saladoïde (Anse-Belleville) se trouvent au nord-ouest de l'île. Il serait donc intéressant de vérifier la présence ou l'absence d'autres sites précolombiens dans cette zone de la Martinique, et plus particulièrement au niveau des anses comprises entre l'Anse Couleuvre et le bourg de Grand'Rivière.

D'autre part, l'historiographie du début de la colonisation européenne indique que de nombreux établissements côtiers, temporaires ou permanents, se situent également dans cette zone de l'île, comme indiqué sur la carte de Moreau du Temple (1770). La prospection pédestre de l'espace entre le chemin de randonnée actuel et la bande côtière pourrait permettre, à terme, de circonscrire les vestiges de ces premiers établissements.

Noémie TOMADINI
avec la collaboration de **Vincent HUYGHUES BELROSE** et de **Gwenola ROBERT**

Bibliographie

Huygues Belrose 2013 :

Huygues Belrose V. et al.: *Etude pluridisciplinaire des connaissances sur les versants nord-ouest de la Montagne Pelée. Volet Histoire*. Deal Martinique, 129 p.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie de Martinique

2 0 1 1

Nom	Titre	Fonction
Annie NOE-DUFOUR	Conservateur en Chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Gwenola ROBERT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, prescription, contrôle scientifique
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Gestion scientifique du mobilier, documents d'urbanisme, carte archéologique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service Secrétariat de la CIRA OM
Carl LAVAU	Volontaire civil à l'aide technique	SIG, banque numérique savoir et patrimoine

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 2

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
MARTINIQUE
2012**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

Table des matières

2 0 1 2

Tableau des opérations autorisées

47

Carte des opérations autorisées

48

Travaux et recherches archéologiques de terrain

49

Le Carbet, Bourg	49
Case-Pilote, Morne des Bretons	50
Ducos, Habitation Cocotte	50
Ducos, Morne Carette	50
Fort-de-France, Rue Schœlcher	51
Fort-de-France, Rue Schœlcher	52
Grand'Rivière, Habitation Fond Moulin	54
Le Lamentin, Château Lézard	56
Le Marin, Petite Poterie	57
Le Prêcheur, Habitation Céron	58
Le Robert, Ilet Madame	58
Saint-Pierre, Rue Bouillé	62
Saint-Pierre, Rue Castelneau	63
Saint-Pierre, Rue Clavius-Marius	64
Saint-Pierre, Rues Hurtault et de La Reine	65
Saint-Pierre, Allée Pécoul II	65
Saint-Pierre, Allée Pécoul – rue Mont-Noël	66
Saint-Pierre, Rue de La Raffinerie	66
Saint-Pierre, Boulevard Saint-Léger-Lalung	66
Sainte-Anne, Anse Trabaud	69
Sainte-Anne, Val d'Or	71
La Trinité, Anse Dufour	77
La Trinité, Château Dubuc	79
La Trinité, Château Dubuc	80
Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII ^e – XX ^e siècles	81
Forts et batteries	85

Personnel du Service régional de l'archéologie

86

Tableau des opérations autorisées

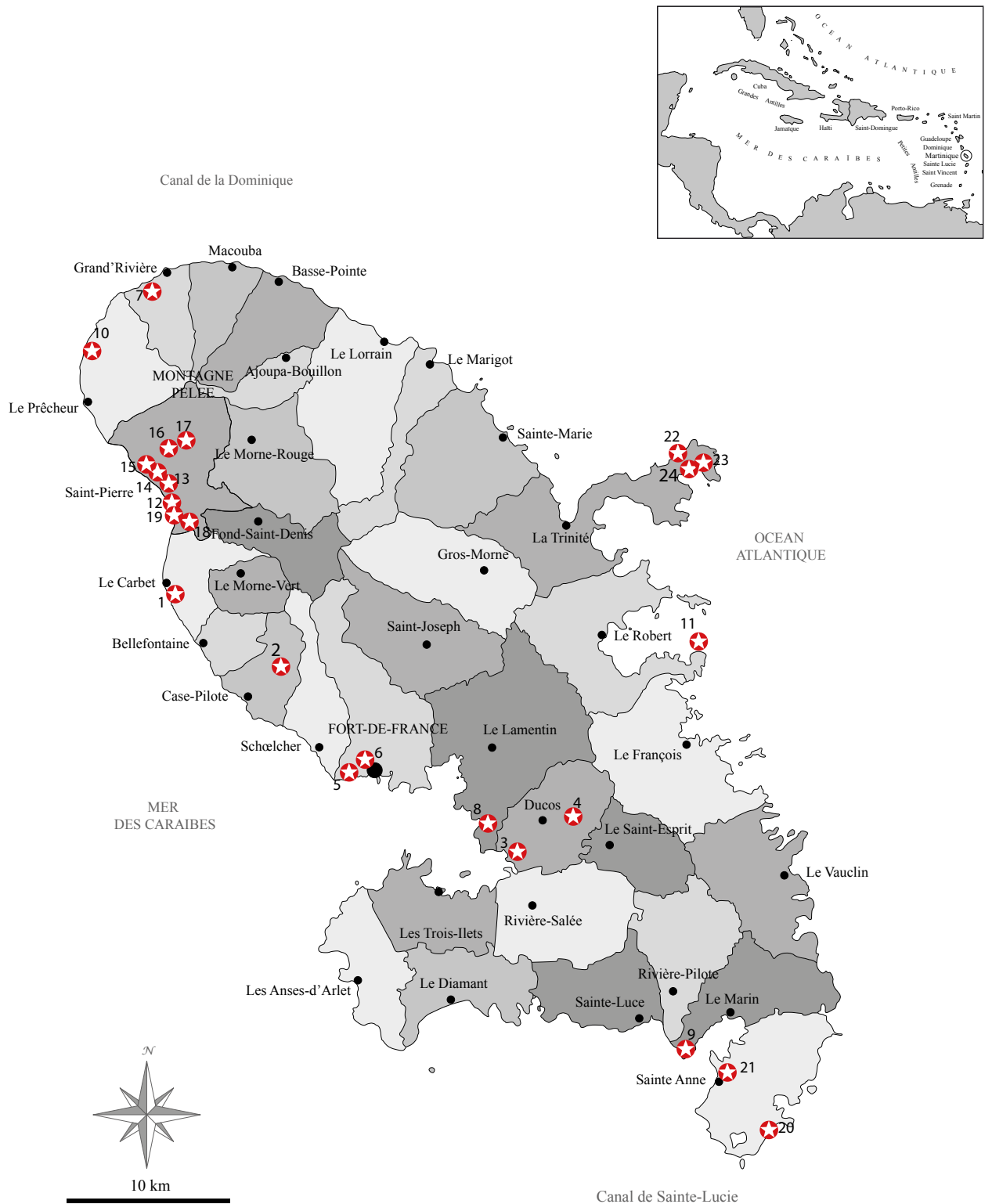
N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
233	Le Carbet, Bourg	Mickaël Mestre (INRAP)	OPD	COL	1	1
242	Case-Pilote, Morne des Bretons	Anne Jegouzo (INRAP)	OPD	COL	1	2
239	Ducos, Habitation Cocotte	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	3
238	Ducos, Morne Carette	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	4
234	Fort-de-France, Rue Schoelcher	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	5
244	Fort-de-France, Rue Schoelcher	Emmanuel Moizan (INRAP)	OPF	COL		6
294	Grand'Rivière, Habitation Fond Moulin	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	SD	COL	1	7
232	Le Lamentin, Château Lézard	Mickaël Mestre (INRAP)	OPD	COL	1	8
290	Le Marin, Petite Poterie	David Ollivier (CNRS)	FP	COL	1	9
256	Le Prêcheur, Habitation Céron	Fabrice Casagrande (INRAP)	OPD	COL	1	10
292	Le Robert, Ilet Madame	Andrzej Antczak (UNIV)	SD	PRE	1	11
249	Saint-Pierre, Rue Bouillé	Coraline Martin (ASS)	SD	COL		12
229	Saint-Pierre, Rue Castelneau	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	13
237	Saint-Pierre, Rue Clavius-Marius	Guillaume Demeure (OPA)	OPF	PRE/COL	1	14
241	Saint-Pierre, Rues Hurtault et de La Reine	Jérôme Briand (INRAP)	OPD	PRE/COL	1	15
246	Saint-Pierre, Allée Pécoul	Mickaël Mestre (INRAP)	OPD	COL	1	16
235	Saint-Pierre, Allée Pécoul – rue Mont-Noël	Mickaël Mestre (INRAP)	OPD	COL	1	17
236	Saint-Pierre, Rue de La Raffinerie	Anne Jegouzo (INRAP)	OPD	COL	1	18
250	Saint-Pierre, Boulevard Saint-Léger-Lalung	Gwenola Robert (SRA)	SD	COL		19
291	Sainte-Anne, Anse Trabaud	Corinne Hofman (UNIV)	SD	PRE	1	20
231	Sainte-Anne, Val d'Or	Bruno Zélie (OPA)	OPF	COL	1	21
293	La Trinité, Anse Dufour	Gwenola Robert (SRA)	SD	COL		22
230	La Trinité, Château Dubuc	Anne Jegouzo (INRAP)	OPD	COL	1	23
243	La Trinité, Château Dubuc	Anne Jegouzo (INRAP)	OPF	COL	1	24
378	Poteries des îles françaises de l'Amérique XVII ^e -XX ^e siècle	Henri Amouric (CNRS)	PCR	COL	1	
248	Fortifications côtières de Martinique. La côte nord Atlantique.	Jonhattan Vidal (CNRS)	PT	COL		

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 2



Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

LE CARBET Bourg

Colonial

L'opération menée au Carbet, au lieu dit «Le Bourg», répond au projet de construction d'une médiathèque. Le diagnostic archéologique mené en mars 2012 représente une superficie de 2 127 m² sur les parcelles A116, 119 et 412. Les terrains sont situés dans la zone urbaine de la commune du Carbet. Ils sont limités au sud et à l'ouest par la route nationale, au nord et à l'est par des parcelles bâties. Cette opération a connu de nombreuses contraintes et une grande partie des terrains est restée inaccessible pour des raisons diverses. La surface réellement explorée s'est ainsi révélée bien inférieure à celle mentionnée par la prescription. 4 sondages mécaniques de 10m de longueur, espacés de 10 m ont pu être réalisés. La superficie ouverte par les sondages représente 45m² soit seulement 2,11% de l'ensemble de la surface totale soumise à prescription. Les 4 tranchées ont été implantées au mieux sur le terrain en tenant compte des contraintes et en accord avec l'aménageur. Du point de vue topographique, la zone soumise au diagnostic se trouve à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Le paysage était encore soumis dans un passé proche à l'influence directe de la rivière et de l'océan. La remontée de l'eau de mer a provoqué à plusieurs reprises l'effondrement des parois des tranchées archéologiques. Les observations stratigraphiques confirment la présence

d'une ancienne zone humide (mangrove, marigot) qui paraît peu propice à l'installation d'un habitat pérenne. Cette opération est donc restée strictement négative en recherche de vestiges amérindiens sans le moindre indice matériel. Les seuls éléments découverts lors de cette opération appartiennent à l'époque moderne ou contemporaine. Les vestiges bâtis découverts à l'extrémité est de la tranchée 2 pourraient correspondre à une phase plus ancienne de l'histoire de la commune du Carbet (XVIII^e siècle). Cette hypothèse est confortée par la nature des matériaux de construction employés (mortier de chaux, sol de tomettes). En ce qui concerne les vestiges maçonnés de la tranchée 4, la consultation des photos aériennes des années 1950 montre la présence d'un édifice dans le proche périmètre. La carte IGN de 1955 mentionne les anciens abattoirs de la commune du Carbet dans ce secteur. Il est probable que ce bâtiment a été rasé puis enseveli sous plusieurs mètres de remblai lors de la construction de la route littorale, information confirmée par plusieurs riverains.

Mickaël MESTRE

CASE PILOTE Morne des Bretons

Colonial

Un projet de lotissement au lieu-dit Morne des Bretons, sur la commune de Case-Pilote, a rendu nécessaire la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique, de l'habitat servile étant repéré sur la carte de Moreau du Temple (1770) à l'emplacement du projet de construction. Le terrain concerné s'étend sur une superficie de 15580m² et présente un fort

pendage. Cette contrainte topographique n'a permis de ne diagnostiquer que 6000m². L'opération n'a révélé aucun vestige archéologique.

Anne JEGOUZO

DUCOS Habitation Cocotte

Colonial

La construction de deux bâtiments à usage de dépôts et de bureaux sur la parcelle C 1484, au lieu-dit «Habitation Cocotte», sur la commune de Ducos, a rendu nécessaire la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération a été réalisée en juin 2012. La zone concernée par les travaux d'aménagements, d'une superficie de 7600m², est localisée au sud-ouest du bourg de Ducos, quartier Cocotte Canal, en limite de l'espace urbanisé, à l'angle de la RN 5 et le chemin communal n°2 de Cocotte Canal. L'extrémité nord-ouest, proche du giratoire, est occupée par une chapelle. L'objet des investigations archéologiques consistait en la présence sur la carte de Moreau du Temple, vers 1770, des cases ou bâtiments industriels et probablement d'une maison de maître appelée «Dumoutier», puis «Habitation Dennerly» en 1820 et «Cocotte» en 1882. La géomorphologie du site est celle d'un petit versant peu abrupt de direction sud-ouest/nord-est. Le substrat y est constitué d'anciennes coulées de débris composées d'une matrice altérée massive et compacte, argileuse à limoneuse, à dominante rougeâtre à brune, incluant parfois de gros blocs volcaniques. Les quatorze sondages mécaniques

(873 m², 11,48 % de la superficie) ont rencontré la roche altérée entre 0,70 et 1,20 m de profondeur. Le sondage 3, au nord-est de l'emprise, a révélé le plan d'un bâtiment très arasé de forme rectangulaire d'environ 12m de long sur 5m de large. Son emplacement correspondrait à celui d'un des deux bâtiments représentés sur les plans des cadastres de 1926 et de 1955, correspondant à l'habitation Cocotte, et, plus encore, à l'un de ceux relevés sur le plan cadastral de 1999. Un secteur assez restreint a conservé un niveau de démolition de tuiles mécaniques de Marseille. Le matériel céramique peu abondant, essentiellement composé de faïence blanche fine, est daté du XX^e siècle. Dans le même secteur, les sondages 13 et 14 ont livré des vestiges partiels de murs, également très arasés, qu'il est difficile d'interpréter. Ils n'ont pas livré de matériel archéologique. Ils semblent néanmoins correspondre avec le bâtiment, à un ensemble de construction récent du XX^e siècle

Nathalie SELLIER-SEGARD

DUCOS Morne Carette

Colonial

Un projet de lotissement sur la parcelle W867, au lieu-dit Morne Carette, sur la commune de Ducos a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. L'opération a été réalisée en juin 2012. La zone concernée par les travaux d'aménagements, d'une superficie de 12 169 m², est localisée au nord-est de Ducos, dans un secteur péri-urbain. L'emprise jouxte la voie communale dite de Grande-Savane, au sud et la RD 4 dite de Morne-Vert, au nord-ouest. La parcelle a servi de longues années à la culture de la canne à sucre. Elle est actuellement en friche et un canal d'écoulement des eaux la traverse dans l'angle sud-ouest. La zone boisée au sud-est, d'une superficie de 3 700m², n'a pas pu être diagnostiquée.

L'objet des investigations archéologiques est la présence sur la carte de Moreau du Temple vers 1770, de dix cases et probablement de la maison de maître appelée Villat, sur l'emplacement du projet. Les dix sondages réalisés sur l'ensemble de la parcelle ont été menés jusqu'à la roche altérée atteinte entre 1,80m et 2,60m de profondeur sans révéler la présence de vestiges archéologiques.

Nathalie SELLIER-SEGARD

L'opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'une demande de permis de construire déposé par l'Agence Publique de l'Immobilier de la Justice (APIJ) pour la construction de la Cour d'Appel, sur les parcelles BC 409 et 410, rue Schœlcher, dans la ville de Fort-de-France.

Le terrain diagnostiqué est situé en centre urbain, dans l'îlot Renan, entre les rues Schœlcher, Perrinon et Moreau-de-Jonnès, en bordure ouest de la Savane. Dès le XVII^e siècle, la création de Fort-Royal repose sur le besoin de trouver une baie plus accueillante et un mouillage plus sécurisé que celui offert par la rade de Saint-Pierre. Le seul inconvénient est que la zone choisie est marécageuse et insalubre. Dans le second quart du XVII^e siècle, la ville de Fort-Royal, qui se veut le chef-lieu de la colonie, entame de grands travaux d'assèchement de la mangrove, par des canaux de drainage, pour pouvoir s'y développer. La ville se dote d'un plan géométrique avec des axes de rues délimitant de grands îlots quadrangulaires. Plusieurs plans représentant les parcelles actuelles BC 409 et 410 mentionnent des bâtiments sans doute à vocation militaire dont on ne connaît pas la fonction. L'un de ces bâtiments est nommé « le Palais », à l'emplacement de la parcelle BC 409. Le reste de la parcelle est occupé par des jardins. Cette organisation semble persister malgré la succession des catastrophes et de leurs effets dévastateurs sur la ville (cyclone, tremblement de terre, incendie...). Sur un plan de 1863, « le Palais » est remplacé par la « Direction de l'intérieur ». Ce changement semble trouver son explication en 1815, lorsque la France reprend la Martinique aux Anglais. Le gouverneur nommé s'entoure de trois chefs de l'administration dont le directeur de l'intérieur ayant fonction de préfet de police et d'officier de police judiciaire. Il semble que ce soit au sein de ce bâtiment qu'il ait exercé ces fonctions. Le plan de cette époque indique un bâtiment plus grand, occupant la largeur de la parcelle. Il semble que ce soit le dernier état connu pour cet ensemble.

Après la catastrophe de la Montagne Pelée en 1902, il est fait mention d'un transfert du Pensionnat Colonial des Jeunes Filles de Saint-Pierre à Fort-de-France. Il sera implanté sur l'emplacement de l'actuel Collège Ernest Renan, celui-là même qui figure sur le plan cadastral, sur la parcelle BC 410, ainsi que l'école E. Fordant auquel il était attaché. Ces établissements sont actuellement détruits.

L'étude documentaire basée principalement sur les plans rend possible l'identification et la datation de vestiges architecturaux présents sur l'emprise. Elle confirme l'existence à cet emplacement d'un édifice public important occupant la quasi-totalité de la parcelle BC 409 sans interaction avec des constructions plus récentes et dont plus aucun témoin n'existait en élévation. La partie sud-est de l'emprise (parcelle BC 410) est largement occupée par les murs

arasés des deux écoles. Leurs fondations s'enfoncent au-delà de deux mètres de profondeur, dans la vase noire de l'ancienne mangrove correspondant au niveau de la nappe phréatique. Aucune autre structure plus ancienne n'a été rencontrée dans ce secteur qui correspond sur les plans au jardin d'un édifice voisin située en bordure de la place de la Savane.

Les murs sur la parcelle BC 409 présentent une orientation générale d'est en ouest puis sud-est / nord-ouest. Tel qu'il est mentionné sur les plans, le bâtiment s'articule autour d'un espace vide de constructions. Le mur massif observé dans les tranchées 1, 6 et 7 d'orientation est-ouest correspond très probablement aux fondations de la façade. Au-devant de ce mur, un sol en gros moellons coïncide avec la cour intérieure de cet établissement. Dans les sondages 1 et 7, les murs d'orientations sud-est / nord-ouest constituent probablement les fondations de murs des ailes du bâtiment. Chacun est doublé par des fondations en gros moellons pouvant provenir d'un état antérieur. Dans le sondage le plus à l'ouest, le mur massif qui borde la limite des sondages 7 et 10 pourrait constituer les fondations de l'aile ouest dans son dernier état, comme il apparaît sur le plan de 1863. L'aile est doit sans doute se situer en limite d'emprise. Aux extrémités des sondages 7 et 10, la présence d'un sol pavé composé de dalles rouges, agrémenté de part et d'autre d'un caniveau accolé à l'aile ouest, marque probablement une voie de cheminement entre le bâtiment principal et une annexe tel qu'il est mentionné sur un plan de 1784. Au-delà, une section de mur délimite probablement un espace intérieur aménagé d'un dallage de tomettes rouges. Le seul matériel archéologique a été récolté dans la zone de fouille manuelle du sondage 10. Il provient d'un niveau dépotoir argilo-sableux noir uniquement identifié dans cette petite zone. Il s'agit de fragments de céramique, d'un boulet de canon, de quelques fragments de verre et d'un fragment d'os de bœuf. Les fragments de faïence fine blanche, de plat à « cul noir » avec des motifs de type Guillibaud, un fragment de plat à glaçure crème intérieure avec un motif floral brun sont les plus caractéristiques et permettent de dater cet ensemble du milieu du XVIII^e siècle. Ces découvertes apportent des éléments déterminant à la recherche de vestiges préservés malgré la nature plutôt ingrate du sous-sol et surtout permet d'aborder l'évolution de l'urbanisme foyalais.

Nathalie SELLIER-SEGARD

En amont des travaux de construction de la nouvelle Cour d'Appel de Fort-de-France, un diagnostic archéologique, réalisé sous la responsabilité de Nathalie Sellier-Ségard (cf. ce volume), a révélé les vestiges de bâtiments et d'aménagements de grande ampleur qui se succèdent entre la fin du XVII^e siècle et le début du XX^e siècle. L'opération de fouille a été menée sur une superficie de 2500m². Les résultats de cette intervention permettent de saisir le rythme de l'évolution de cet îlot urbain des origines de la ville à nos jours et de confronter les données issues de l'abondante documentation iconographique à celles mises au jour. Six grands états sont définis.

Les origines de Fort de France

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, la volonté politique de disposer dans la rade de Fort-Royal d'un site de mouillage plus favorable que celui de la baie de Saint-Pierre entraîne la création puis l'extension d'un noyau urbain à proximité des fortifications militaires initiales. Toutefois, le lieu s'avère peu propice, situé dans une zone de mangrove, marécageuse et insalubre. Les constructeurs implantent alors un vaste réseau de canaux destinés à assécher les terrains et dotent rapidement la ville d'un plan géométrique dont les axes, formés par les rues, dessinent des îlots rectangulaires qui encore aujourd'hui constituent la trame de l'actuelle

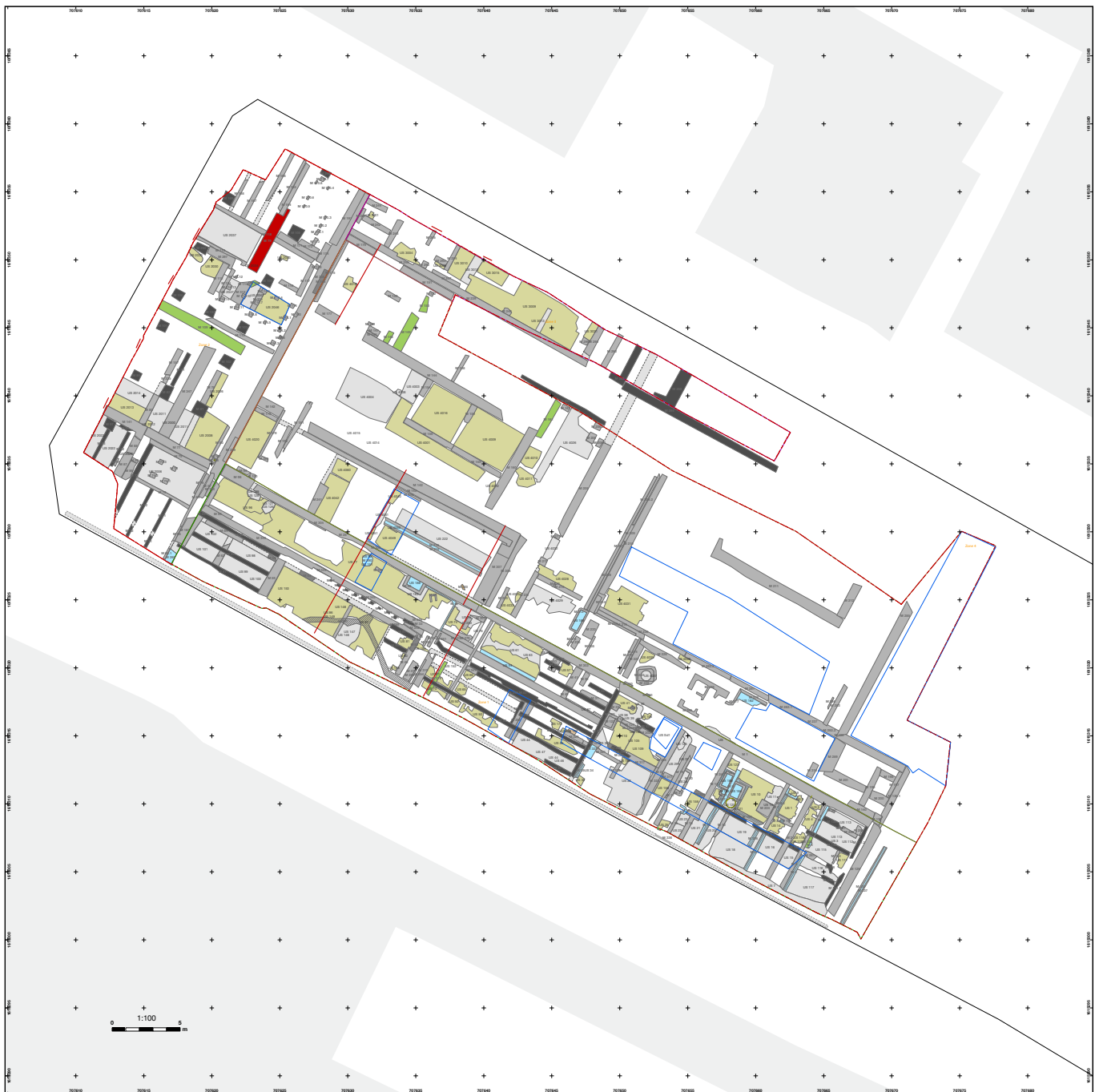


Fig. 1 : plan général des vestiges toutes périodes confondues. DAO David Billon.

ville basse. L'opération archéologique a été réalisée dans l'un de ces îlots, l'îlot Renan.

Une zone marécageuse à conquérir (état I)

Le premier état identifié correspond à la phase initiale du secteur et illustre la période antérieure à l'urbanisation durant laquelle la mangrove se développe sur cette partie de la côte. Sur le site, une couche d'argile de couleur gris bleuté a été observée, de façon ponctuelle, lors de sondages avec la pelle mécanique dans le secteur central de la fouille. Elle apparaît à une profondeur qui oscille entre 0,90m et 1,10m. Cette strate est gorgée d'eau ; son niveau d'apparition correspond par endroit à celui de la remontée des eaux de la nappe phréatique. Ce sédiment argileux d'apparence homogène résulte de l'accumulation sédimentaire propre aux sites de mangrove.

empirique de la construction d'une partie de la voirie à cette époque. Cette hypothèse peut s'avérer d'autant plus vraisemblable puisqu'à la fin du XVII^e siècle, ce quartier, situé en périphérie du centre de la ville, est tout juste conquis sur la mangrove. Cette voie serait à rattacher au premier réseau viaire mis en place dans le dernier quart du XVII^e siècle lors des premières phases d'extension de la ville.

La construction d'un premier édifice dans le premier quart du XVIII^e siècle (état III)

La configuration actuelle des îlots dans ce secteur de la ville naît au début du XVIII^e siècle. La trame urbaine définie, implantée alors pour ordonner le développement de la ville à cette époque, est héritée de cette période et reste, dans ce quartier, inchangée jusqu'à nos jours. Des maçonneries associées à des sols en carreaux de



Fig. 2 : vue générale de la fouille, vue vers le nord-ouest. Cliché E. Moizan.

Dans ce quartier, aux cours des premières phases d'aménagements, l'apport de remblais de terre n'est pas à exclure en vue de combler et d'assainir cette zone marécageuse et pour permettre, entre autre, à partir de la toute fin du XVII^e siècle, l'urbanisation de ce secteur de Fort-Royal.

Les débuts de l'urbanisation et la viabilisation du quartier au XVII^e siècle : la mise en place d'une voirie (état II)

La nature et la configuration des aménagements rattachés à cet état permettent d'émettre l'hypothèse de la présence d'une voirie précoce dans ce secteur de l'îlot. La mise en œuvre de ces premiers aménagements revêt un aspect inégal trahissant certainement le côté

terre cuite dégagées à l'extrémité nord-ouest de l'îlot sont à rattacher au tout premier ensemble bâti dont le plan en forme de L se développe en façade de rue. En arrière des bâtiments, les terrains sont dévolus aux jardins.

Il reste difficile d'envisager une restitution fidèle du plan de ces bâtiments dont on ne perçoit qu'une vision très partielle. Quoiqu'il en soit, ces vestiges restent, en chronologie relative, le tout premier ensemble bâti en élévation retrouvé sur le site. Ils pourraient, dans l'état de nos connaissances, être rattachés aux édifices dont il est fait mention sur un plan de la ville de Fort Royal daté du premier quart du XVIII^e siècle. Toutefois, ce résultat doit être nuancé : le document de Raussain reste avant tout une représentation du plan de la ville au début du XVIII^e siècle et non un relevé topographique précis.

L'urbanisation de l'îlot au XVIII^e siècle (état IV)

Lors de cette phase, la configuration de cette partie de l'îlot est totalement transformée. La parcelle est scindée en deux lots dans le sens de la longueur. Le premier lot s'étire en bordure méridionale de la parcelle. Sa largeur représente précisément un quart de la largeur totale de l'îlot. Les trois quarts restant sont dévolus au deuxième lot. Chacune des deux nouvelles parcelles accueille des ensembles architecturaux distincts. Au nord, un nouvel édifice, en forme de U est établi à l'emplacement des bâtiments de l'état antérieur. Le fond de la parcelle conserve sa fonction de jardin. Au sud-ouest, des bâtiments de taille modeste sont implantés en bordure de rue.

Au cours des travaux de construction, une couche de sable marin submerge l'ensemble de l'îlot s'accumulant contre les maçonneries en élévation et recouvrant celles en construction. Ce phénomène de dépôt massif et rapide se révèle comme le témoignage des effets d'un tsunami et pourrait correspondre à celui qui fit suite au tremblement de terre de Lisbonne en 1755. Cette découverte revêt ici un caractère singulier et inédit puisque aucune trace de cet événement n'a été repérée jusqu'alors dans la Caraïbe ou sur les côtes du continent américain.

Les bâtiments sont achevés dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle et prennent la dénomination de Palais en référence à sa fonction de Palais de Justice. Il

semble perdurer jusqu'au milieu du XIX^e siècle comme l'attestent les documents cadastraux produits durant cette période.

La monumentalisation des bâtiments au milieu du XIX^e siècle (état V)

Au milieu du XIX^e siècle, une ultime phase de construction laisse place à un bâtiment monumental qui occupe une large superficie de l'emprise. Le plan de ce vaste édifice est identique à celui de la construction précédente dont certains murs sont conservés. Les deux ailes latérales se développent jusqu'aux rues et sur la longueur totale de l'emprise et s'articulent autour d'une cour et d'un jardin. Ce bâtiment, siège de la Direction de l'Intérieur (mention sur le cadastre de 1863), est doté, entre autres, de sols soignés en carreaux de terre cuite et en marbre.

Les transformations et aménagements à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (état VI)

Au cours de cette période, le bâtiment édifié au XIX^e siècle connaît essentiellement des transformations architecturales internes. Pensionnat Colonial à partir de 1902, puis Lycée de Jeunes Filles à partir de 1949, il accueille dans la deuxième moitié du XX^e siècle le Collège Ernest Renan. La construction est ensuite rasée pour laisser place à un parking.

Emmanuel MOIZAN

GRAND' RIVIERE Habitation Fond Moulin

Colonial

L'opération de suivi archéologique s'inscrit dans le cadre des travaux de conservation et de mise en valeur réalisés sur l'habitation Fond Moulin par le Conservatoire du littoral de la Martinique, entre le diagnostic de 2010 et la fin du suivi archéologique en 2012.

Documentation du site

Aucune trace d'occupation précolombienne n'a été décelée à ce jour, malgré le contexte favorable, à pondérer cependant par la distance à la côte. Cette absence de vestiges, au demeurant discrets, peut aussi s'expliquer par les considérables bouleversements du paysage dus aux aléas naturels comme aux occupations coloniales postérieures.

L'aménagement du territoire, lié à la colonisation, vise ici à tirer parti de deux éléments : le relief et l'eau.

Les terrassements sont lisibles dans la topographie du site et la mise au jour de murs de confortement (secteurs 1 et 4) qui déterminent une terrasse principale sur laquelle prend place le cœur de l'habitation (moulin, sucrerie, grand'case, pour les bâtiments visibles en élévation), une terrasse intermédiaire (secteurs 2 et 3) et une terrasse supérieure (secteur 5 et hors zone de suivi). La terrasse principale est soutenue au nord par un

autre mur de confortement qui détermine une terrasse inférieure, située hors zone de suivi archéologique. Les sondages des secteurs 4 et 8 ont été conduits jusqu'au substrat sur lequel prennent place directement les fondations du mur de soutènement principal et de la sucrerie, en utilisant de manière opportuniste les accidents du terrain.

Si le moulin, avec son coursier (secteur 6), sa « case à moulin » (secteur 9) et son canal d'amenée sont les témoins les plus visibles des aménagements liés à l'utilisation de l'énergie hydraulique, d'autres plus discrets se retrouvent partout. Ils visent à drainer le terrain, à conduire et collecter l'eau de ruissellement à des fins domestiques ou économiques (dérivations du secteur 9, bassins et canal du secteur 9, conduites des secteurs 4, 3 et 1, barbacanes et chantepleures des secteurs 7, 5, 3 et 1). Dans une certaine mesure, les aménagements de sol, ou trottoirs, mis au jour dans le secteur 7 relèvent du même dessein.

Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces aménagements sont considérables et pondèrent quelque peu l'apparente modestie de cette habitation considérée par ailleurs comme secondaire. Même si l'on envisage qu'ils aient été faits progressivement, l'essentiel était achevé au début du XIX^e siècle.



Fig. 1 : Localisation des interventions. J. Cazassus-Bérard 2012 (et d'après Mestre 2011)

Les vestiges en élévation, les structures relevées, comme le mobilier archéologique prélevé ne semblent guère remonter au-delà de la fin du XVIII^e siècle, pour le mur de soutènement principal, et de manière plus générale se rattachent au début du XIX^e siècle, comme l'avait déjà révélé le diagnostic réalisé en 2010.

Si les sources historiques ont révélé les nombreuses mutations socio-économiques qu'a connues l'Habitation Fond-Moulin depuis la deuxième moitié du XVII^e siècle, ses transcriptions matérielles sont difficiles à démêler dans le flot des multiples modifications apportées au bâti. Ce sont les vestiges initialement liés à la production sucrière qui sont les plus manifestes. L'Habitation Fond Moulin s'adapte à la mise en place des usines centrales et aux crises du sucre qui se succèdent dès la seconde moitié du XIX^e siècle. L'habitation sucrière devient rhuinière. Les chaudières à sucre sont démantelées. Seul un élément de colonne à distiller, découvert lors du nettoyage de l'intérieur du coursier, témoigne de cette activité rhuinière qui reste à documenter. Le coursier lui-même (secteur 6), la « case à moulin » (secteur 9) et la sucrerie ont connu au moins deux états correspondant à l'activité sucrière et à son abandon. La présence d'aménagements, en ciment (cloisonnements, bassins), dans l'espace intérieur de la « case à moulin » témoigne du maintien d'une activité liée à la production rhuinière au XX^e siècle.

D'une manière plus générale, les sondages réalisés dans les secteurs 1, 2 et 3 ont mis au jour des structures inédites.

Un bâtiment construit en appentis venait s'appuyer sur le mur de soutènement principal. Au moins un mur de cloisonnement a été relevé, il détermine une petite pièce dont la fonction n'a pu être déterminée. Postérieurement et dans le même secteur, on note les vestiges sans doute liés à la production de manioc au XX^e siècle (sources orales).

Le caractère superficiel des dégagements réalisés au niveau de la terrasse intermédiaire (secteur 3) rend difficile l'interprétation. À ce jour, il semble qu'il s'agisse d'un espace de circulation menant à la terrasse supérieure où la construction de la grand'case a été envisagée à la fin du XVIII^e siècle, et au canal d'amenée. Cet espace couvert a été isolé postérieurement et ses baies modifiées sans doute pour être affecté à un nouvel usage. En contrebas (secteur 2), l'interprétation des vestiges d'un mur est aussi problématique. S'il ne semble pas déterminer la présence d'un escalier, il pourrait témoigner de l'existence du bâtiment abritant les activités liées à la production de café et de manioc décrit au début du XIX^e siècle.

Perspectives

Le récolement de l'ensemble des données dans le cadre d'un plan topographique unifié et exhaustif devrait permettre de suivre l'évolution diachronique du site comme de clarifier les relations fonctionnelles en synchronie.

Cependant, la zone sondée liée aux travaux d'aménagement menés par le Conservatoire du littoral



Fig. 2 : L'Habitation Fond Moulin en novembre 2012. J. Cazassus-Bérard 2012

ne peut rendre compte que de manière très partielle de la réalité du fonctionnement de l'habitation sur la longue durée et dans ses multiples composantes. La carte de Moreau du Temple de 1770, comme celle dressée par l'IGN au milieu du XX^e siècle, indiquent des modalités d'occupation de l'espace sensiblement différentes de ce qui est visible aujourd'hui et dont les vestiges n'ont pas été reconnus. Ainsi l'espace domestique dévolu aux travailleurs esclaves ou libres manque singulièrement. Par ailleurs, la terrasse inférieure, située hors zone de suivi archéologique, comporte des vestiges de maçonnerie en élévation.

Si le site est largement documenté, sur le plan historique, pour ses différentes occupations coloniales, il n'en reste pas moins que les sources mobilisées ont imposé

leurs limites. Ainsi, nombre de questions restent encore ouvertes sur le plan de la chronologie relative des vestiges architecturaux, comme sur la compréhension générale du fonctionnement de l'Habitation Fond Moulin dans le temps et dans l'espace.

La réalisation de prospection et l'extension des sondages devraient permettre de caractériser les évolutions de l'occupation de l'espace, restituées dans le vaste dessein de l'aménagement du territoire de la colonie mais aussi à celle d'une vallée de piémont précocement colonisée et qui a connu plus de trois siècles et demi d'aménagements et d'abandons successifs.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

LE LAMENTIN Château Lézard

Colonial

L'opération menée sur la commune du Lamentin en Martinique, au lieu dit « Habitation Château Lézard » répond au projet de construction d'un hangar agricole. Le terrain à diagnostiquer est situé dans une zone rurale au sud de l'aéroport du Lamentin. La prescription archéologique concerne la section AR, parcelles 44, 46 et 47. À l'origine, le projet initial portait sur une surface de 5 826 m², avant qu'un réexamen du besoin d'intervention archéologique préventive ne ramène la superficie explorée à 2 183 m². L'intervention de terrain a été menée en mai 2012 par deux agents de l'Inrap, un responsable d'opération secondé par un technicien. 7 tranchées mécaniques ont été réalisées, représentant 231 m², soit 10,6 % de l'ensemble de la surface de la parcelle. Du point de vue topographique,

la zone soumise à la prescription se trouve située dans la grande plaine alluvionnaire de la Lézarde entre 6,61 m NGM et 3,28 m NGM. Avant le détournement définitif de la Lézarde en 1925, le site se trouvait en léger retrait d'une boucle formée par la rivière. Tout le secteur était par conséquent soumis à des crues fréquentes, voire inondé durant une grande partie de l'année. Dans la zone qui nous intéresse, la monotonie générale du paysage est brisée par la présence d'un massif rocheux de forme allongé orienté nord-est / sud-ouest. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce modeste relief semblait offrir la seule solution de refuge pour la fondation d'un établissement au sec. Toutes les cartes anciennes sans exception, à des échelles plus ou moins précises, mentionnent la présence d'une habitation

sur le sommet ou les piémonts attenants à cet éperon rocheux. La carte de Moreau du Temple, dressée dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, paraît indiquer que l'ancien quartier servile de l'habitation Merle se trouve dans la zone de prescription du diagnostic archéologique par le jeu de la superposition des informations géographiques numérisées. Néanmoins, les sept tranchées archéologiques réalisées lors de cette opération n'ont pas permis de localiser le site. Selon toute hypothèse, sa position reste encore à déterminer dans un périmètre relativement proche à condition que les réoccupations successives du XX^e

siècle (construction de cases de travailleurs, maison résidentielle) et la mise en culture de la parcelle n'aient pas détruit une partie des vestiges. Les résultats de cette opération confirment seulement, sur la parcelle soumise à prescription, la présence d'une série récente de cases de travailleurs agricoles, dépendant vraisemblablement du domaine Château Léopard dans les années 1950.

Mickaël MESTRE

LE MARIN Petite Poterie

Colonial



Fig. 1 : Vue générale.

Débutée en novembre 2012, la première campagne de fouille de la poterie Dalençon à Petite Poterie au Marin s'inscrit dans le cadre du Projet Collectif de Recherche dirigé par Henri Amouric (LA3M) et intitulé « Poteries des îles françaises de l'Amérique, productions locales et importées XVII^e–XX^e siècles ». L'opération a été soutenue par la DAC Martinique, le Conservatoire du Littoral, le Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (AMU/CNRS) et l'association Arkaeos.

Cette opération programmée est motivée par la présence sur le site de vestiges liés à la poterie Dalençon, signalée dès la fin du XVIII^e siècle sur la carte de la Martinique dressée par l'ingénieur du roi Moreau du Temple. Elle devait permettre de mettre en évidence l'organisation d'une poterie côtière à travers l'étude et la fouille de plusieurs bâtiments et dépotoirs liés à son activité (fig.1). Si un four de potier et un four à chaux

étaient encore, malgré la végétation, bien visibles au commencement de l'opération, celle-ci s'est appuyée pour sa préparation sur un diagnostic archéologique réalisé en 2007 sous la direction de Fabrice Casagrande (Casagrande 2007).

Lors de cette première campagne, nous avons concentré nos efforts sur l'imposant four de potier. De forme légèrement rectangulaire et conservé sur une hauteur moyenne de 2,50 m, il mesure 8 m de largeur et 8,40 m de longueur. Il est composé de deux foyers au sol dallé et munis de portes sous arcs en plein-cintre (fig.2). Les deux salles de chauffe séparées par un mur médian étaient surmontées par deux séries d'arcs qui formaient ainsi la sole (fig.3). Un second secteur a toutefois été ouvert à quelques dizaines de mètres au nord du four afin d'explorer un grand bâtiment rectangulaire que nous soupçonnions avoir abrité l'atelier de potier.



Fig. 2 : Four de potier, portes sous arcs en plein-cintre.



Fig. 3 : Four de potier, la sole.

La campagne de fouille de 2012 a confirmé l'importance et la richesse de la poterie Dalençon comme source archéologique dans notre recherche sur les ateliers de potiers des Antilles. Bien que le four de potier ne soit pas complètement conservé, il offre un bel exemple de ce type de structure et, pour l'heure, reste de par ses dimensions le plus important four de potier de la Martinique. La fouille du grand bâtiment se révèle d'ors et déjà très intéressante. Le dernier niveau d'occupation fait apparaître en effet une organisation du travail de la poterie que nous ne connaissions pas et qui pourrait être lié au façonnage de la céramique. Il est donc tout à fait nécessaire de poursuivre la fouille de ce bâtiment afin de mieux appréhender son organisation interne. Nous envisageons de surcroît d'étudier le four à chaux qui correspond aussi à une forte attente de la part du Conservatoire du Littoral, soucieux de lancer au plus tôt des travaux de restauration, en suivant ceux du four de potier prévus en 2013.

David OLLIVIER

en collaboration avec

Jacques THIRIOT et Anne CLOAREC

LE PRÊCHEUR Habitation Céron

Colonial

Le diagnostic archéologique du quartier servile de l'habitation de l'Anse Céron s'inscrit dans un projet de réhabilitation de cases d'esclaves et de travailleurs encore visibles dans le paysage pour certaines. Il s'est déroulé en novembre et décembre 2012 et a révélé un site complexe avec une occupation diachronique stratifiée qui rappelle les stratigraphies que l'on rencontre en milieux urbains. Les couches archéologiques sont riches

en vestiges en tous genres. Le mobilier toutes périodes confondues est bien préservé. La faune est en bon état de conservation. L'éruption de 1902 est comme, à Saint-Pierre, un terminus *post quem* remarquable, les habitants ayant fui les pluies de cendres pyroclastiques et abandonné leurs biens.

Fabrice CASAGRANDE

LE ROBERT Îlet Madame

Précolombien

Le projet « Archéologie des petites îles de la Martinique », commencé en 2006, avec la prospection archéologique de l'Îlet Oscar, s'est poursuivi en 2012 sur l'Îlet Madame, sur la commune du Robert. Sur la base de notre expérience de plusieurs dizaines d'années de recherches systématiques pionnières au large des côtes du Venezuela, nous considérons que les "petites" îles peuvent livrer des informations intéressantes et inattendues sur l'archéologie locale et régionale. Elles ont été considérées, traditionnellement, comme des lieux de peu d'intérêt pour les archéologues, parce que leurs conditions naturelles ne permettaient pas les établissements permanents et, par extension, la réalisation d'activités "importantes" ou "transcendantes". Cependant, les petites îles faisaient partie intégrante du paysage existentiel et perceptif des sociétés amérindiennes et

jouaient indéniablement plusieurs rôles dans leur vie socio-culturelle, politico-économique et idéologique. L'identification de ces rôles représentait l'objectif général de nos recherches.

Le projet *Archéologie des Petites Îles de la Martinique* vise ainsi à révéler la nature et les dynamiques des processus socio-culturels, politico-économiques et idéologiques qui ont pu avoir lieu sur les petites îles de la Martinique, en considérant cette dernière île comme le référent principal. Les questions spécifiques auxquelles nous souhaitons répondre étaient les suivantes: quelle est la "biographie" de l'occupation de chacun de ces îlets, dans une perspective socioculturelle diachronique ? Comment les activités associées à chaque île ont-elles pu être liées à d'autres petites îles et à l'île principale de la Martinique, dans les diverses perspectives synchroniques ? Est-il possible

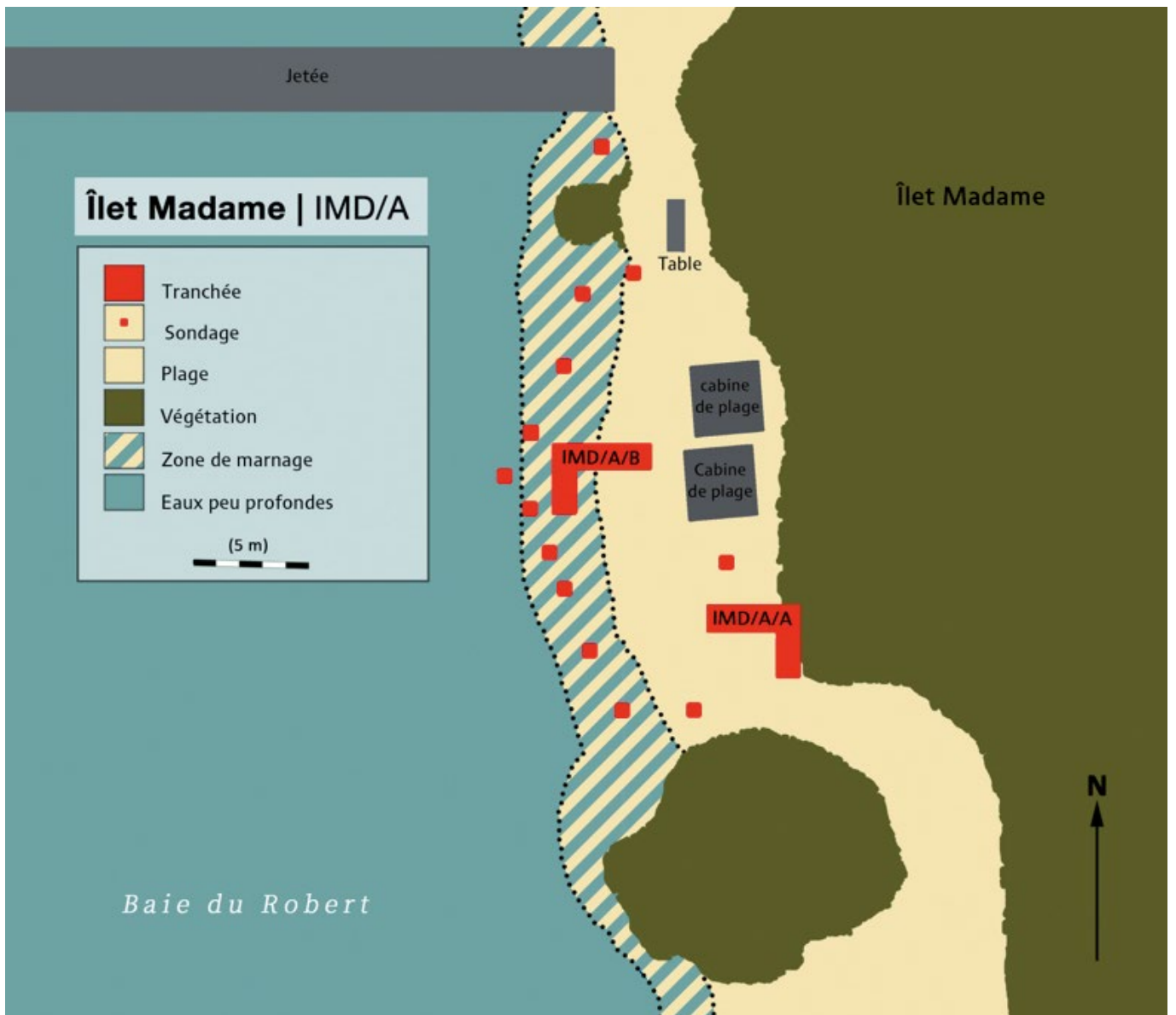


Fig. 1 : Localisation des sondages sur le Site de la plage nord-ouest, sur l'îlet Madame (crédit O. Antczak).

d'observer des modèles dans les rôles qu'ont pu jouer les petites îles dans le système d'interaction avec les autres îles, avec l'île de la Martinique et, peut-être, à une échelle macro-régionale ?

Sur le terrain, les méthodes qui ont été utilisées incluaient la réalisation de prospections pédestres, destinées à obtenir une information systématique sur les phénomènes superficiels. Nous avons ramassé les objets archéologiques en les mettant en relation avec les autres phénomènes culturels et naturels, au moyen du géopositionnement géographique basique. Le matériel archéologique ramassé a été identifié, analysé et documenté (par des photographies et dessins techniques), en fonction de son affiliation chrono-culturelle et de son possible usage. Les sites archéologiques ont été classés selon leur composition, leur taille, leur potentiel archéologique (pour de futures fouilles) et les possibles menaces naturelles et anthropiques, et ont été hypothétiquement mis en relation les uns avec les autres. Nous avons aussi utilisé les images satellites, des sources cartographiques et d'autres types d'images accessibles. Par ailleurs,

nous avons exploité les sources historiques et ethnohistoriques pertinentes. Enfin, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une enquête orale menée auprès de la population locale et des propriétaires des terrains prospectés.

Îlet Madame

L'îlet Madame, également connu comme l'îlet La Rose, est localisé près de la côte est de la Martinique, dans la baie du Robert. D'une superficie d'environ 2,86 ha, il est de formation volcanique et couvert d'une végétation luxuriante. Son point le plus élevé culmine à 30 m au-dessus du niveau de la mer. L'étude archéologique de l'îlet Madame a été menée en juillet 2012. Une précédente étude avait été conduite en août 1975 (Souty 1975). À l'époque la plage occidentale de l'îlet semble avoir été le théâtre de travaux de terrassement en vue de la construction de bungalows pour les touristes.

La première partie de l'étude a consisté en une prospection pédestre systématique. Au cours de cette exploration, tous les secteurs accessibles de l'îlet ont

été visités par quatre personnes qui cheminaient en étant séparées l'une de l'autre de 3 à 5 m. En outre, 16 micro sondages de 50 x 50 cm chacun ont été réalisés, le long de la côte occidentale (fig. 1, 2). Le secteur au nord de cette côte, où des tessons de céramique amérindiens ont été collectés en surface et dans les sondages, a été désigné sous le nom de "Site de la plage nord-ouest". Sur une partie de ce site, à environ 7 m du rivage et à côté d'un terrain en pente ascendante, a été réalisée la Tranchée IMD/A/A. La Tranchée IMD/A/B, quant à elle, a été ouverte dans la partie centrale de ladite plage, à travers une portion de la plage submergée à marée basse et une autre, recouverte lors de la marée haute.

L'étude comparative des caractères diagnostiques de la poterie récupérée dans les tranchées suggère que ce site a été visité par des groupes d'Amérindiens durant les derniers siècles du premier millénaire de notre ère. L'activité humaine s'est intensifiée au cours des trois ou quatre siècles qui ont précédé l'arrivée de Colomb. Bien qu'aucun des artefacts ramassés n'ait été trouvé dans une couche culturelle non-perturbée, nous émettons l'hypothèse que le lieu a accueilli un habitat stable, en raison de la présence de nombreux plats tripodes, des fusaïoles utilisées pour la préparation du coton, de tampons corporels, d'objets en coquillage (qui ont pu être fabriqués *in situ* à partir des coques de *Lobatus gigas*), des molettes et d'abondants perçoirs

Fig. 2 :
Coupe est-ouest
de la Tranchée IMD/A/B
excavée sur le site de la
plage nord-occidentale de
l'îlet Madame. Notons que
l'extension à l'ouest de la
matrice de terre foncée
contenant un conglomérat
de coquillages, de poterie,
et d'objets fabriqués en pierre
et en os n'est pas connue
(crédit O. Antczak).

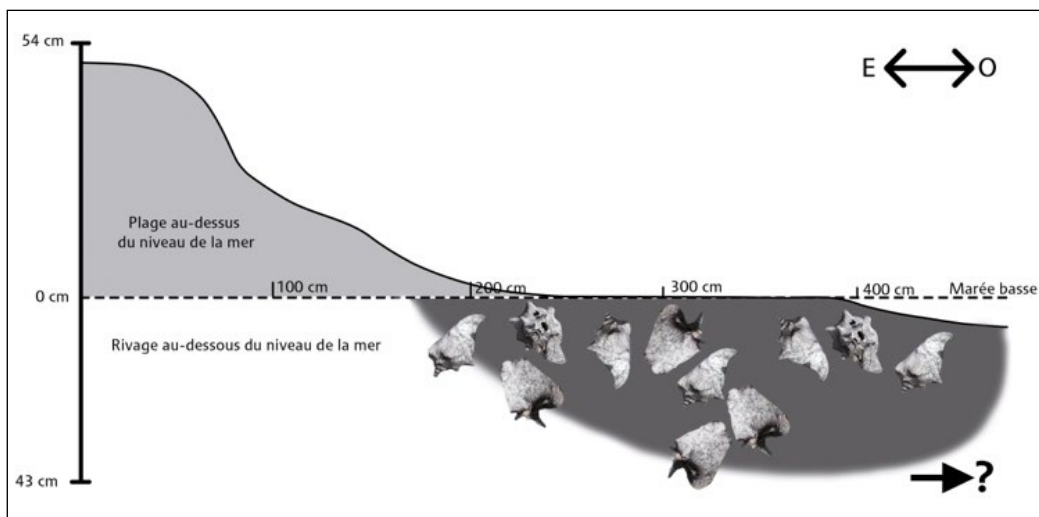


Fig. 3 :
Fragments de plats
ramassés dans l'eau,
dans la Tranchée IMD/A/B,
Site de la plage nord-ouest.



Fig. 4 : Fusaïole en céramique décorée ramassée dans l'eau, dans la Tranchée IMD/A/B, 4 x 4,4 cm, Site de la plage nord-ouest.



Fig. 5 : Adorno zoomorphe, couvert d'un engobe rouge, qui ornait le bord d'un bol ouvert. Un adorno similaire décorait la partie opposée du bol. Tranchée IMD/A/B, dimensions: 7,6 x 3,3 cm.

et grattoirs en pierre (fig. 3 à 5). De plus, l'imagerie relativement riche de la poterie reflète les grandes qualités artisanales de ses producteurs et la richesse de leur univers symbolique.

La poterie appartient principalement à la série suazoïde. On y reconnaît les traits suivants de la céramique suazoïde, inventoriés par Rouse et Allaire (1978: 464) : 1) une poterie relativement grossière ; 2) des incisions sans motif ; 3) des surfaces grattées ; 4) des plats tripodes ; 5) un engobe rouge épais et 6) des bords à décoration digitée. Nous considérons que le Site de la plage nord-ouest a été visité et, probablement, habité par un groupe de porteurs de la sous-série Suazan-Troumassoïde tardive, entre 1200 et 1400 après J.-C.

L'activité amérindienne se développait directement sur la plage (y compris, dans la zone de marnage) et à quelques mètres de là, vers la partie supérieure de la côte, qui devait être, au moins en partie, recouverte de galets et de végétation. L'aire d'activité se terminait abruptement là où le terrain commençait à monter, à seulement quelques mètres à l'est de la côte. Les coquillages de *Lobatus gigas* étaient collectés dans les eaux peu profondes autour de l'îlet. D'autres vestiges tels que des tessons de céramique, des outils lithiques et des restes de nourriture, entre autres, étaient dispersés au sommet de petits amas coquilliers et/ou sur l'étroite bande côtière s'élevant vers l'est. Le site comportait des foyers. Le terrassement effectué en 1975 a détruit les vestiges de la partie élevée de la côte mais a épargné la majeure partie de la couche inférieure, riche en coques de *Lobatus gigas* et en artefacts mêlés à ces dernières.

Si l'hypothèse précitée est correcte, il ne doit pas y avoir de couche archéologique profonde, sous la surface côtière communément utilisée aujourd'hui par

les visiteurs. C'est dans la zone de marnage du site IMD/A, de même que dans les eaux peu profondes à l'ouest de la plage, que l'on trouve des niveaux culturels. Il est difficile de se faire une idée claire de l'étendue et du contenu de ces niveaux ; toutefois, sur la base des éléments recueillis, il semble hautement probable que le secteur contienne encore quelques artefacts amérindiens intéressants qui pourraient, avec le passage du temps, être emportés.

Andrzej ANTCZAK
avec la collaboration de
**Magdalena ANTCZAK, Sébastien PERROT-
MINNOT, Konrad ANTCZAK**
et **Oliver ANTCZAK**

Bibliographie

Antczak 2013 :

Antczak A., Antczak Ma. M. et Antczak K. : *Archaeology of Ilet Madame, Martinique*. Paper presented at the 25th Congress of the International Association for Caribbean Archaeology, 21-25 July, San, Juan, Puerto Rico.

Souty 1975 :

Souty, M. and M. C. : *Compte Rendu de Sauvetage à l'Îlet Madame (Côte est de la Martinique)*. Manuscrit conservé à la Direction des Affaires Culturelles de la Martinique.

L'opération archéologique dite « Rue Bouillé » a été mise en place pour assurer la surveillance archéologique des travaux d'aménagements du front de mer effectués par la ville de Saint-Pierre. L'opération a conduit à la délivrance d'une autorisation administrative de sondage. Ces travaux consistaient en la réalisation de places de parking et d'espaces de circulation pour piétons. La cote de profondeur maximale de la fouille avait été préalablement fixée à 50 cm par rapport au niveau de sol actuel. La fouille a concerné une surface ouverte de 187 m² pour une surface de travaux prévus d'environ 210 m².

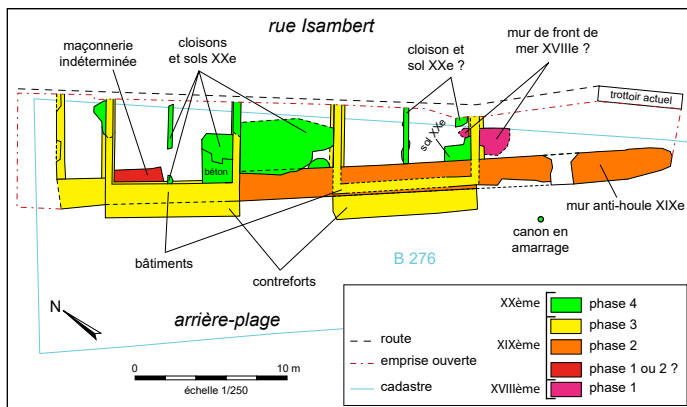


Fig. 1 : Plan général de l'opération – DAO : C. Martin
d'après le relevé réalisé par le cabinet de géomètre De Fabrique Saint-Tours.

Le terrain, assiette de l'opération, est situé à l'extrémité nord de la parcelle B 276. Il se développe entre la rue Isambert et les vestiges d'un mur anti-houle encore aujourd'hui en élévation situé hors emprise. Ce mur est implanté face à la mer des Caraïbes à l'ouest de la voirie, parallèlement à celle-ci.

Cette opération, qui s'est déroulée du 17 au 20 avril, a consisté en un décapage de l'ensemble de l'emprise affectée par les aménagements afin de dégager et de nettoyer les éventuels vestiges mis au jour et d'en réaliser l'étude.

L'emprise de cette opération touche un des îlots de la partie septentrionale du front de mer situé dans le Quartier du Centre de Saint-Pierre (Veuve, 1999, p. 21). Selon les cartes anciennes, cet îlot est construit dans le premier quart du XIX^e siècle. Malgré l'absence de détail, le bâti figuré sur la carte de Laroque Dufau levée en 1819¹ semble érigé en partie sur un ouvrage préexistant situé en bordure de plage et parallèle au front de mer, vraisemblablement celui représenté dans son intégralité sur les cartes antérieures (fig. 1).

Les vestiges mis au jour durant cette opération reflètent l'organisation décrite par ces sources. Deux bâtiments, appuyés contre le mur anti-houle toujours en élévation, ont pu être révélés. Si la lecture des cartes anciennes indiquait déjà que cette organisation découlait de plusieurs phases d'occupations de l'îlot, l'étude archéologique permet d'affiner cette observation.

La première phase de construction est représentée par un imposant mur qui a été observé 2 m en arrière du mur anti-houle actuel dans la partie sud de l'emprise et qui constitue le vestige le plus ancien de cet îlot. Ce mur parementé sur ses deux faces mesure près de 1,8 m d'épaisseur. Sa face occidentale, celle exposée à la mer, semble talutée en partie supérieure et s'incurver en partie inférieure pour former un glacis. Ce lambeau de mur serait-il un vestige du mur anti-houle du XVIII^e siècle que serait venu remplacer, au début du XIX^e siècle, le mur anti-houle encore en élévation qui marque la limite d'emprise à l'ouest ?

La deuxième phase est caractérisée par ce second mur anti-houle dans son premier état.

Ce premier état de 2 m de large, a été observé sur 28 m de longueur dans la partie sud de l'opération.

Il semblerait que la construction de ce mur soit le point de départ de l'urbanisation de cet îlot. En effet, lors d'une troisième phase, deux bâtiments viennent selon toute vraisemblance se greffer au mur anti-houle. Leurs façades sur rue étant hors emprise, leurs plans restent incomplets.



Fig. 2 : Vue vers le nord-ouest des vestiges dégagés lors de l'opération, au premier plan sur la droite, vestige probable du mur de front de mer du XVIII^e siècle - cliché C. Martin

Cette phase d'occupation de l'espace à l'arrière du mur anti-houle semble se poursuivre par la prolongation du mur anti-houle de 3,2 m de longueur vers le nord-ouest et l'extension probable du bâtiment nord.

Parallèlement, des contreforts sont rajoutés au droit de ces deux bâtiments vraisemblablement dans le but de renforcer la protection vis à vis de la mer.

Aucun sol ou niveau de sol contemporain de cette phase n'a été observé.

La situation de ces constructions en front de mer pose l'hypothèse, particulièrement hasardeuse, d'éventuels magasins. Aucun élément ne permet à ce jour d'alimenter cette question, toutes les autres hypothèses restent alors envisageables : espaces publics ou privés, habitat, commerce, artisanat, etc ?

La dernière phase d'occupation du site date du XX^e siècle, elle intervient après l'éruption de 1902. Dans la moitié nord du terrain, cette occupation commence par un remblaiement sur lequel sont posés une cloison et des sols construits pour la plupart à partir de matériaux de récupération (dalles de marbre, de roches volcaniques). Ces remblais ont livré du matériel céramique daté des XVIII^e et XIX^e siècles. Bien que sa datation soit approximative, une cloison sépare aussi le bâtiment sud en deux espaces. Les plans extérieurs des bâtiments semblent ainsi perdurer entre les XIX^e et XX^e siècles.

L'absence de toute trace de la catastrophe de 1902 peut sans doute s'expliquer par au moins deux raisons : un déblaiement préalable à la reconstruction du XX^e

siècle, la proximité de la mer qui a pu emporter des vestiges de l'éruption à l'occasion de fortes houles.

Si l'évolution de cet îlot du front de mer de Saint-Pierre était déjà connue au travers des cartes anciennes, cette opération a permis d'y apporter des précisions.

Les vestiges des XVIII^e et XIX^e siècles mis au jour (fig.2) témoignent à la fois de l'expansion de la ville de Saint-Pierre sur des terres a priori inconstructibles et de la volonté de se protéger des dangers de la mer ; paradoxe universel et encore très actuel.

Coraline MARTIN

Bibliographie

Veuve 1999 :

Veuve S. : *Saint-Pierre de la Martinique*, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 17, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, Paris, 214 p.

SAINT-PIERRE Rue Castelneau

Colonial

L'opération de diagnostic archéologique réalisée dans l'agglomération de Saint-Pierre, rue Castelneau, sur la rive nord de la rivière Roxelane s'inscrit dans le cadre d'une demande de permis de construire pour la réalisation d'un pavillon individuel susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique enfoui.

La parcelle C553 d'une superficie de 451 m² est située dans le quartier du Fort, l'un des premiers lieux de l'implantation française depuis le XVII^e siècle, à quelques dizaines de mètres de l'ancienne église du Fort. Peu d'opérations archéologiques ont été menées dans ce secteur. Le sondage de prospection le plus proche de la rue Castelneau a été réalisé par J.-M. Martin lors d'une opération de prospection-inventaire de la ville de Saint-Pierre en 1993 révélant la présence, sous les remblais contemporains de 1902, d'un niveau amérindien contenant des vestiges céramiques. L'occupation historique du quartier du Fort commence au début du XVII^e siècle avec l'établissement du premier fort de Saint-Pierre. Un plan daté de 1693, montre que ce secteur ne fait pas encore l'objet d'aménagement. Sur ce plan sont figurées l'église de Saint-Pierre et quelques maisons non structurées au nord, le long d'un chemin qui constitue sans doute l'amorce de la rue d'Orléans.

Entre 1694 et 1734, l'activité commerciale de la ville de Saint-Pierre s'intensifie. Elle marque un tournant dans l'évolution de la cité qui se dresse désormais comme une véritable ville.

Le plan de 1740 mentionne une série de maisons côté sud de la rue Schœlcher. L'ancienne habitation Levassor est remplacée à partir de cette date par le

bâtiment de l'Intendance.

En 1763, des îlots d'habitation sont constitués de part et d'autre de la rue Schœlcher. L'établissement de deux maisons (?) parallèles à cette rue voit probablement l'amorce de la rue Castelneau. Cette hypothèse semble se confirmer sur le plan établi en 1776, où figure un jardin.

Ce n'est que sur le plan de 1848 que le secteur connaît véritablement un développement. La rue Castelneau est prolongée vers l'est et quelques maisons semblent construites le long de cette voie. Compte-tenu de l'imprécision de ces plans, il est difficile d'affirmer que l'un de ces bâtiments ait pu occuper la parcelle. Le plan suivant, de 1851, définit quant à lui un véritable îlot d'habitation entre les rues Schœlcher et Castelneau. L'occupation se poursuit sans interruption jusqu'à l'éruption de 1902.

La nature du projet d'aménagement et la parcelle étroite ont conduit à devoir implanter les cinq sondages en périphérie de la parcelle. La superficie d'ouverture est de 56 m² soit 12,5 % de la surface totale diagnostiquée. La séquence stratigraphique montre un dépôt important de remblais sur la totalité de l'emprise avec des épaisseurs pouvant atteindre 1,80 m à 2 m. Les dépôts cendreux mêlés à de nombreux débris de construction rendant les parois des sondages très instables, il s'est avéré difficile de poursuivre les investigations afin d'atteindre les éventuels niveaux amérindiens conservés dans ce secteur. Un sondage profond réalisé dans la partie ouest de l'emprise à 2 m de profondeur n'a pas permis de les observer. Dans les sondages 1 et 5, la séquence stratigraphique a enregistré partiellement sous les remblais, la succession

de couches cendreuses et de ponce puis un niveau d'incendie consécutif à l'épisode volcanique de 1902. L'ensemble des sondages a confirmé l'existence sur cette parcelle, d'un habitat urbain matérialisé par des murs et des espaces carrelés détruits lors de l'éruption. Les vestiges sont très fragmentaires. Un mur maçonné d'orientation est-ouest a été enregistré dans la partie septentrionale. Trois autres murs mieux conservés, d'orientation nord-sud, sont présents dans les sondages 2, 3 et 4 sans pouvoir établir véritablement de liens entre eux. Le mur du sondage 3 délimite avec celui du sondage 5 un espace carrelé à la même altitude pouvant correspondre à l'espace intérieur d'une maison. Le mobilier archéologique trouvé dans le remblai majoritairement constitué de vaisselle fine et de quelques éléments plus spécifiques tels qu'une

statuette de Saint-Pierre, une fiole pharmaceutique ainsi qu'un grand nombre d'éléments du bâti et de la toiture. L'ensemble est daté du XIX^e siècle. Ils sont contemporains de l'éruption de 1902.

Les investigations sont restées limitées à la découverte des vestiges détruits par la catastrophe, en raison de l'exiguïté des lieux et de l'épaisseur des remblais. Des vestiges plus anciens n'ont pas été mis en évidence au-delà de 2 m de profondeur. Le niveau amérindien n'a pas été observé, ce qui n'exclue pas sa présence dans ce secteur, bien qu'il sera néanmoins difficile de le confirmer, les abords immédiats de la parcelle étant occupés par des constructions récentes.

Nathalie SELLIER-SEGARD

SAINT-PIERRE

Angle des rues Clavius-Marius et Percée

Précolombien
Colonial

L'opération archéologique à l'angle des rues Clavius-Marius et Percée s'est révélée fructueuse.

La superficie étudiée couvre environ 160 m² et se divise en deux zones d'intervention à peu près égales et contiguës. Sur la première, à l'ouest, compte tenu de l'aménagement projeté, l'étude n'a concerné que les cinquante premiers centimètres tandis que sur la seconde, à l'est, environ un mètre de stratigraphie a été analysé.

Deux grandes phases d'occupations ont été caractérisées : l'une coloniale, l'autre précolombienne.



Fig. 1 : vue d'ensemble de la zone de fouille. cliché Guillaume Demeure.

L'occupation moderne

L'occupation moderne se matérialise par un bâtiment se développant perpendiculairement à la rue Clavius-Marius et muni d'un retour en «L» vers l'ouest. Ce retour qui se trouve hors emprise n'a pas été fouillé. Un bâtiment présentant cette forme apparaît sur plusieurs plans de la première moitié du XIX^e siècle. Un second bâtiment a pu être identifié immédiatement à l'est du précédent grâce à la présence de plusieurs plots destinés à supporter une charpente. La vocation de ces constructions semble s'orienter vers le stockage au vu de leurs dimensions relativement importantes (respectivement 245 m² et 213 m² d'emprise au sol). Plusieurs vestiges de sol (négatifs de carreaux de pavage, sol de mortier) nous renseignent sur les

niveaux de circulation et deux portes ont été identifiées. Le mobilier recueilli se trouve essentiellement dans les niveaux de démolition et se rattache à des productions des XVIII^e et XIX^e siècles.

Ces bâtiments font suite à une utilisation de la parcelle comme jardin dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Ce jardin est probablement à mettre en relation avec l'établissement dominicain qui jouxte le site au sud. Cette phase est attestée par plusieurs creusements (fosses, trous de poteau...) et un niveau de remblai installé au-dessus d'un niveau de ponce correspondant à un épisode éruptif daté vers 1300 ap. J.-C.

L'occupation précolombienne

La ponce scelle les occupations précolombiennes conservées sur 50 à 70 cm d'épaisseur. Peu lisibles en stratigraphie, ces occupations ont été fouillées par passes de 5 à 10 cm d'épaisseur et par carrés de 1 m de côté afin de discerner les zones de concentration de mobilier archéologique et les changements de type de mobilier.

Il semblerait que l'on puisse caractériser au moins deux états correspondant à une occupation d'habitat s'étalant du IV^e au IX^e siècle. Le corpus céramique troumassoïde et saladoïde récolté est remarquable de par sa quantité et sa diversité.

L'état le plus récent remonte à la transition avec le Troumassoïde (700-1000 ap. J.-C.) avec de la céramique peu décorée et une palette de couleurs restreinte. L'occupation la plus ancienne regroupe nombre de structures en creux de type trou de poteau et a livré de la céramique au décor riche et coloré du Saladoïde cedrosan moyen-récent à influence barrancoïde (350-700 ap. J.-C.).

Cette première phase d'occupation est marquée par la présence d'une sépulture saladoïde. Elle est circulaire et assez profonde en comparaison avec les autres cas connus dans l'île. L'individu inhumé est en position fœtale, face contre terre. Plusieurs céramiques

constituent le dépôt funéraire, un épandage de tessons sous le corps, et une céramique quasi complète posée au-dessus du crâne. La datation de ces éléments indique le Saladoïde cedrosan moyen-récent.

Ces découvertes enrichissent la compréhension des occupations amérindiennes sur le site de Saint-Pierre où les fouilles se sont multipliées ces dernières années. Cela aboutit à la mise en évidence d'au moins deux

grands sites, l'un au quartier du Mouillage, auquel appartient le site de la rue Clavius-Marius, et l'autre au quartier du Fort. Pour la période moderne, en dépit de l'arasement des structures, un phasage a pu être proposé concernant ainsi un peu mieux l'évolution de ce petit secteur de la ville.

Guillaume DEMEURE

SAINT-PIERRE
Angle des rues Hurtault et de La Reine

Précolombien
Colonial

L'opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'un immeuble sur la parcelle cadastrée C 457 à l'angle des rues Hurtault et de la Reine dans le quartier du Fort, au cœur historique de la ville de Saint-Pierre.

L'opération a concerné la totalité de la parcelle, soit 2 053 m². Neuf tranchées ont été réalisées par une pelle hydraulique pour une superficie de 177 m² représentant 13,8% de la surface aménagée. En profondeur, les tranchées ont atteint en premier lieu le niveau des vestiges historiques détruits par l'éruption volcanique de la Montagne Pelée du 8 mai 1902 en mettant en évidence les constructions (bâtiments) ou les espaces de circulation extérieurs. Par la suite, des sondages profonds ont été réalisés ponctuellement jusqu'à la limite de longueur de bras de la pelle mécanique, afin de caractériser les éventuels niveaux d'occupation antérieurs.

Le diagnostic archéologique a révélé, sous un important dépôt de cendres et de débris de démolition, l'état de destruction d'un îlot urbain en 1902. Des murs et des sols de carreaux de terre cuite de bâtiments d'habitation ont été retrouvés le long des rues Hurtault et de la Reine. En retrait, les constructions se développent dans la profondeur de la parcelle et un grand espace ouvert, pavé de galets, se présente à l'extérieur des ensembles bâtis. Certains murs reposent sur des fondations

profondes, sans qu'il puisse être possible de leur attribuer une datation plus ancienne. La configuration des espaces construits, telle que révélée par les neuf tranchées qui ont été ouvertes, s'accommode bien de la représentation du secteur sur les plans du début du XIX^e siècle. Les seuls vestiges mobiliers du XVIII^e siècle ont été trouvés dans des remblais sous les sols, lors de l'ouverture de sondages profonds. Plus profondément, la stratigraphie habituelle de couches de ponces et de cendres sur Saint-Pierre a été reconnue. La couche de ponces caractéristique de l'événement volcanique P1 (environ 1300AD) a été identifiée. Elle scelle un niveau de limon brun contenant du mobilier précolombien. Si les quelques tessons décorés sont plutôt attribuables au Néoindien ancien, il apparaît que le lot semble montrer également des caractéristiques du Néoindien récent. La couche résulterait alors plutôt d'un colluvionnement de pente. Le niveau d'apparition de l'horizon supérieur de cette couche varie précisément en fonction de la position du sondage dans la parcelle. D'une manière générale, le travail d'interprétation des niveaux de vestiges retrouvés en profondeur a été rendu difficile par les fortes épaisseurs de cendres et de débris instables recouvrant la parcelle depuis 1902.

Jérôme BRIAND

SAINT-PIERRE
Allée Pécoul II

Colonial

Ce diagnostic situé dans le quartier du Fort s'ajoute à d'autres opérations déjà réalisées dans ce secteur ancien de la ville de Saint-Pierre. La parcelle se trouve à la proximité immédiate de constructions mentionnées par les cartes anciennes de la fin du XIX^e siècle et non loin de l'ancienne église du Fort. Les opérations archéologiques précédentes ont pu faire état de vestiges mal caractérisés de la période précolombienne et d'éléments des XVII^e et XVIII^e siècles. Toutefois, les résultats obtenus lors de cette opération de diagnostic archéologique permettent de conclure à l'absence d'une occupation amérindienne sur la parcelle. Une fois encore, cette opération aura mis en évidence une seule

phase de l'histoire récente de la ville de Saint Pierre. Ce quartier semble avoir été construit dans le premier quart du XIX^e siècle. La consultation des cartes anciennes permet d'observer un plan du quartier relativement pérenne jusqu'aux alentours de 1850. Cependant, il est hautement probable que bon nombre de détails architecturaux restent encore à préciser entre le plan de Laroque Dufau de 1819 et l'éruption survenue en 1902, cette dernière date étant liée à la destruction et à l'enfouissement de la ville de Saint-Pierre sous les cendres volcaniques de la Montagne Pelée.

Mickaël MESTRE

L'opération de diagnostic archéologique menée sur un terrain localisé à Saint-Pierre quartier Allée Pécoul, rue Mont Noël (Section C, parcelle 331) concernait une superficie de 3037 m². La parcelle est limitée à l'est par un champ de cannes à sucre, au nord, au sud et à l'ouest par des parcelles bâties. Ce diagnostic est situé dans le quartier du Fort, un secteur ancien de la ville de Saint-Pierre. L'intervention de terrain a été menée en mars 2012 par deux agents de l'Inrap, un responsable d'opération secondé par un technicien. 10 tranchées ont été réalisées avec une pelle de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 1,80 m de largeur. La stratigraphie générale de Saint-Pierre est bien connue depuis les travaux de Serge Veuve (Veuve, 1999) et de Benoît Bérard (Bérard *et al.*, 2002). La fouille mécanique des niveaux précolombiens calés entre deux couches de ponce n'a révélé aucun indice probant d'une quelconque occupation amérindienne structurée du secteur. Au contraire, plusieurs vestiges archéologiques d'époque historique, enfouis sous les cendres volcaniques déposées par les éruptions péleennes de 1902, sont apparus sur la quasi-totalité de l'emprise. Les éléments cartographiques disponibles

permettent de mieux préciser la nature des éléments rencontrés. Le plan des vestiges archéologiques découverts présente une orientation générale nord-est/sud-ouest qui s'intègre parfaitement dans le schéma général d'urbanisme de Saint-Pierre figuré par une carte datée de 1819. Des chemins avec des espaces de jardins semblent s'organiser autour de plusieurs bâtiments. La limite nord-est de la parcelle marque ainsi l'extension maximale du quartier du Fort et de la ville de Saint-Pierre dans cette direction. La prolongation de cet ensemble urbain dans la zone qui nous intéresse semble avoir débuté ou s'être achevée dans le premier quart du XIX^e siècle (1819, carte de Laroque Dufau). La consultation des cartes anciennes disponibles pour cette période, permet d'observer un plan de ce quartier relativement pérenne jusqu'aux alentours de 1850. Ce quartier est rasé par les éruptions de 1902 comme en témoigne l'épaisse couche de destruction visible au sommet de la stratigraphie, cette dernière date étant associée à la destruction totale de la ville de Saint-Pierre.

Mickaël MESTRE

Un projet de construction de maison dans le centre ville de Saint-Pierre a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce projet est implanté dans un jardin de 150m² (parcelle A302) à l'arrière de la rue de la Raffinerie. Les sources iconographiques ne reconnaissent aucune occupation du secteur avant 1820-1851 (Veuve 1999). Deux tranchées ont été réalisées sur l'ensemble de la parcelle, hormis dans la zone habitée. La superficie restante du terrain à expertiser est de 130m², au total 23m² ont été sondés, soit 12,3%.

L'occupation du XIX^e siècle, reconnue comme de l'habitat, occupe la totalité de la parcelle et semble se développer sur l'ensemble de l'îlot urbain. La stratigraphie des sols et des murs ne dépasse pas 50cm d'épaisseur. Elle est conservée sous 10 à 50cm de remblais liés à l'éruption de 1902. L'état de conservation de l'ensemble bâti est limité à des niveaux de fondations et quelques sols épars.

Anne JEGOUZO

Une opération archéologique exécutée par l'État (SRA-Martinique), a été mise en place dans le cadre de travaux d'aménagements du front de mer de Saint-Pierre situés sur le boulevard Saint-Léger-Lalung. Cette opération, qui a été réalisée du 16 au 30 avril 2012 sous la forme d'une surveillance de travaux, a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation de sondage. Elle a consisté en un décapage de l'emprise affectée par les aménagements afin de dégager et de nettoyer les éventuels vestiges mis au jour et d'en réaliser une étude, compte tenu du temps et des moyens humains limités (1 à 2 personnes) inhérents à ce type d'opération.

La fouille, dont la côte de profondeur maximale avait été préalablement fixée à 1 m par rapport au niveau de sol actuel, a concerné une surface ouverte de 983m² pour une surface de travaux prévue de 1572m². Par souci de sécurité, mais aussi afin de permettre la circulation des engins, ainsi que celle des habitants, des zones ont été conservées en l'état.

Le terrain, assiette de l'opération, est situé sur les parcelles B391, 276 pour partie (au niveau de la place triangulaire en face des ruines du Figuier), sur l'extrémité ouest de «la calle des Marchés» et sur la partie nord du boulevard Saint-Léger-Lalung.

Sur le bord de mer, les cartes anciennes montrent dès la fin du XVII^{ème} siècle des projets de réalisation d'ouvrages militaires proposés pour mettre Saint-Pierre « hors d'insulte ».

Au XVIII^{ème} siècle, un premier mur, qui court sur toute la façade maritime de la ville de Saint-Pierre, est construit. Il se distingue clairement sur les cartes à partir de 1734². Les cales, elles, ne sont représentées qu'à partir de 1763³.

Dans le périmètre de l'étude, l'îlot bâti n'apparaît qu'à partir de 1819⁴. Il est construit en avant du mur anti-houle existant côté mer.

La représentation cartographique de ce secteur reste globalement inchangée jusqu'en 1902.

Si l'opération a permis de retrouver l'organisation générale décrite par ces sources, les vestiges mis au jour complètent les données quant aux aménagements urbains anciens et leurs liens à la mer. Cependant, les conditions de stratification n'ont pas permis d'affiner le phasage des occupations.

En effet, comme l'indiquent les très nombreux tessons de céramique et de verre roulés qui ont été dégagés durant cette opération, ainsi que l'absence de couche de cendres issues de l'éruption de 1902 (hormis la cave), la stratigraphie des dépôts sédimentaires du bord de mer a sans doute été constamment remaniée lors d'événements de type houles ou tempêtes.

Aucun indice d'occupation précolombienne n'a été observé.

Les vestiges les plus anciens mis au jour pourraient ainsi dater du XVIII^{ème} siècle.

L'implantation du mur dégagé dans le secteur nord le long de la rue Bouillé correspond à celle représentée sur le plan de 1763.

Ce mur, taluté, semble avoir eu au moins deux fonctions, celle de mur anti-houle, et celle de confortement de la voie devenue « rue Bouillé » au XIX^{ème} siècle.

L'implantation des canons en structures d'amarrage pourraient aussi dater de cette période, de même qu'une cale au sud, en limite d'emprise.

Au nord, trois maçonneries indéterminées, dont l'une intègre une canalisation, pourraient correspondre à un premier état de la cale du Figuier⁵ située dans le prolongement de la « Calle des Marches ».

Une maçonnerie massive, perturbée par une canalisation du XX^{ème} siècle, pourrait se rapporter à un second état de cette cale et être attribué aux XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècles.

De même au sud, deux vestiges de murs et un niveau de préparation de sol en mortier n'ont pu être datés plus précisément.

Au XIX^{ème} siècle, un bâtiment est construit au sud de la cale du Figuier. Seule la cave, signalée par un soupirail, et les murets d'une cage d'escalier sont conservés.

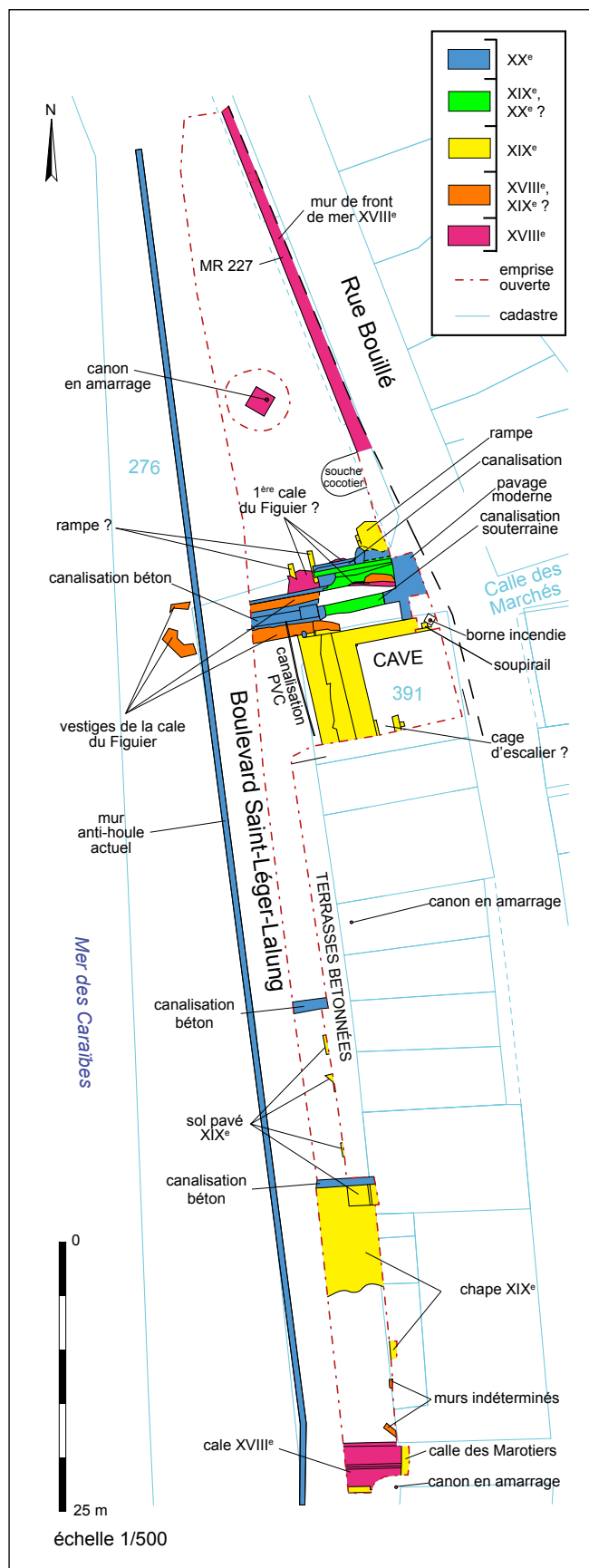


Fig. 1 : Plan général de l'opération. DAO : C. Martin d'après le relevé réalisé par le cabinet de géomètre De Fabrique Saint-Tours.

1 - Cartes conservées aux ANOM, côtes : FR, ANOM 13DFC65B, FR ANOM 13DFC88B, FR ANOM 13DFC148B.

2 - BNF, cote GED-7938

3 - FR ANOM 13DFC191B

4 - FR ANOM 13DFC550A

5 - Nom donné par A. Lacroix (Lacroix, 1904, Fig. 228, p. 625)



Fig. 2 : Extrémité sud de l'opération avec au premier plan la cale du XVIII^{ème} siècle, recouverte, en arrière-plan, par la « calle des Marotiers », vue vers l'est, cliché : G. Robert



Fig. 3 : Secteur central de l'opération avec, notamment, à gauche, la cave. Vue vers le sud-ouest, cliché : G. Robert

Des niveaux de cendres volcaniques et des éléments de démolition de l'éruption de 1902 en comblaient l'intérieur. Ce bâtiment aux maçonneries conséquentes présente un mur exposé à la mer taluté comme le mur de front de mer et dont les fondations ont été massivement renforcées. Ce bâtiment, implanté en avant du mur du XVIII^{ème} siècle, a été conçu comme un ouvrage de protection vis-à-vis de la mer. La fonction de ce bâtiment n'a pas pu être déterminée d'autant que le niveau de sol de la cave est situé en deçà de la côte de profondeur fixée pour cette opération. S'agissait-il de magasin (lieu de stockage), de maison de commerce, d'habitat ou regroupait-il plusieurs de ces fonctions ? D'autres aménagements sont également réalisés vraisemblablement à cette période : une rampe d'accès à la mer, ou à la plage, ainsi que deux vestiges de murs parallèles dont la fonction, qui pourrait être identique à celle de la rampe, reste hypothétique.

Au sud, la « calle Marotiers » (Veuve, 1999, annexes, plan 2) et les lambeaux d'un espace pavé sur le front de mer semblent être contemporains de cette période. Ces aménagements ont été rehaussés d'une trentaine de centimètres par rapport à la voie antérieure. L'ensemble formait un espace de circulation situé entre

la mer et les bâtiments et limité à l'ouest par le mur anti-houle du XIX^{ème} siècle (Giraud, 1996, p. 23). Ce dernier qui sert d'assise au mur anti-houle actuel, n'a pas été observé lors de cette opération. Cet ensemble, reconnaissable sur la carte postale « Rue Bouillé près la place Bertin le 15 juin 1902 »⁶, sur laquelle sont visibles des anneaux d'amarrage fichés dans le parement du mur, correspondrait-il à un quai ?

Au nord d'autres aménagements pourraient appartenir à la même période mais il n'est pas impossible que ces structures aient été réalisées au XX^{ème} siècle. Il s'agit notamment d'une canalisation souterraine maçonnée, importante par ses dimensions et dont les faces nord et sud sont parementées. Elle conduisait vraisemblablement les eaux pluviales, et sans doute aussi les eaux usées, provenant de la « Calle des Marches » vers la mer.

Enfin, au XX^{ème} siècle, de nombreux travaux d'aménagement ont été réalisés dans ce secteur : extension et rehaussement du mur anti-houle du XIX^{ème} siècle, remblaiement massif de la plage devant les ruines du Figuier à la place de laquelle est créé un espace vert, du boulevard Saint-Léger-Lalung, réalisation de canalisations en béton, pose d'un pavage à l'emplacement de la cale du Figuier.

Cette première intervention archéologique sur le front de mer de ce secteur du quartier du Centre a permis d'appréhender le développement de l'aménagement du bord de mer, de l'époque coloniale jusqu'à nos jours, en fonction de l'évolution des différentes activités qu'il reste à définir plus précisément : pêche, commerce maritime direct ou indirect, artisanat lié à ce commerce...

Gwenola ROBERT

Bibliographie

GIRAUD 1996 :

GIRAUD J.-P. : SAINT-PIERRE - Bord de mer. In : *Bilan scientifique de la région Martinique 1995*. DRAC Martinique – Service régional de l'archéologie, Ministère de la Culture, Compogravure Gondwana Éditions, Trinité (Martinique), 40 p.

LACROIX 1904 :

LACROIX A. : *La montagne Pelée et ses éruptions*. Masson et Cie éditeurs, Paris, 662 p.

VEUVE 1999 :

VEUVE S. : *Saint-Pierre de la Martinique*, Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 17, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, Paris, 214 p.

6 - Carte postale, édition H. Dupuis et Cie. Consulté le 25 septembre 2013 sur le site www.delcampe.net



Fig. 1 : Position du site de l'Anse Trabaud dans son environnement avec, à l'est, la Pointe Baham.

L'Anse Trabaud est située à Sainte-Anne dans la partie sud-est de l'île de la Martinique. Le site précolombien se trouve dans la partie sud de la plaine maritime et son promontoire adjacent (fig. 1).

La campagne de sondages s'est focalisée sur l'établissement d'une stratigraphie horizontale et verticale, l'étude des zones d'habitations et les dépotoirs à partir des travaux des fouilles précédentes effectués par Mattioni (1987), Gros et Martin (1993) et Rodriguez Loubet (1990). Une zone de 2,8 ha a été délimitée. Douze unités (1 unité de 1x1 m et 11 unités de 2x1 m) ont été implantées (ouest-est et sud-ouest/nord-est) le long de deux sections transversales séparées par un intervalle de 25 m.

Cinq échantillons pour des datations au radiocarbone ont été prélevés et ont donné les résultats suivants (Tableau 1) :

Datations radiocarbone (¹⁴ C)					
Objet code	Matériel	Poids	Contexte stratigraphique	Age conventionnel	Age calibré
AT 41	Coquillage	70 gr	Unité 4, niveau 3	1200±30 BP	1140-1260 ap. J-C
AT 52	Coquillage	78 gr	Unité 4, niveau 4	1220±30 BP	1090-1240 ap. J-C.
AT 311	Coquillage	83 gr	Unité 10, niveau 18	1360±30 BP	990-1070 ap. J-C.
AT 338	Coquillage	99 gr	Unité 10, niveau 17	1740±30 BP	600-690 ap. J-C.
AT461	Coquillage	61 gr	Unité 7, niveau 4	1400±30 BP	920-1040 ap. J-C.

Tableau 1 : Datations radiocarbone pour les unités 4, 7 et 10. Calibré avec CALIB6.1.0.

Les unités montrent une stratigraphie uniforme : un profil de 80 cm entièrement de sable avec une couche végétale brun grisâtre ou brune de 120 cm, sur un substrat de sable blanc. Dans les unités 9 à 11 la stratigraphie se caractérise par une succession de couches de sable marin très compactes dues à la dynamique de mangrove. Entre 50 et 180 cm en dessous



Fig. 2 : Zone d'occupation (2,8 ha) définie lors de la prospection de surface et emplacement des 12 unités de fouille.

de la surface une zone de réduction commence, due à l'humidité extrême du sédiment.

Des trous de poteau, un puits et un foyer ont été identifiés. Certaines de ces traces sont situées dans la rigole de sable corallien comblée. On peut expliquer ce fait par l'accès facile aux eaux souterraines, qui remontent très près du sol, dans la partie basse du paysage. Même de nos jours la nappe phréatique est toujours située à environ 50 à 80 cm de profondeur par rapport à la surface du sol. Dans l'unité 7 un foyer intact a été trouvé sur la crête de plage/baie-barrière à une profondeur de 90 cm.

Au total 10313 tessons de céramique ont été recueillis. Le matériel céramique des unités 10 et 11 avait complètement noirci compte tenu d'un contexte de sol vaseux lié aux tanins proches du niveau de la nappe phréatique. Dix formes de récipients ont été déterminées. Spécifiquement remarquable sont les plats avec des bords épaissis vers l'intérieur couverts d'engobe rouge et présentant des diamètres entre 40 et 60 cm. La céramique de l'Anse Trabaud appartient

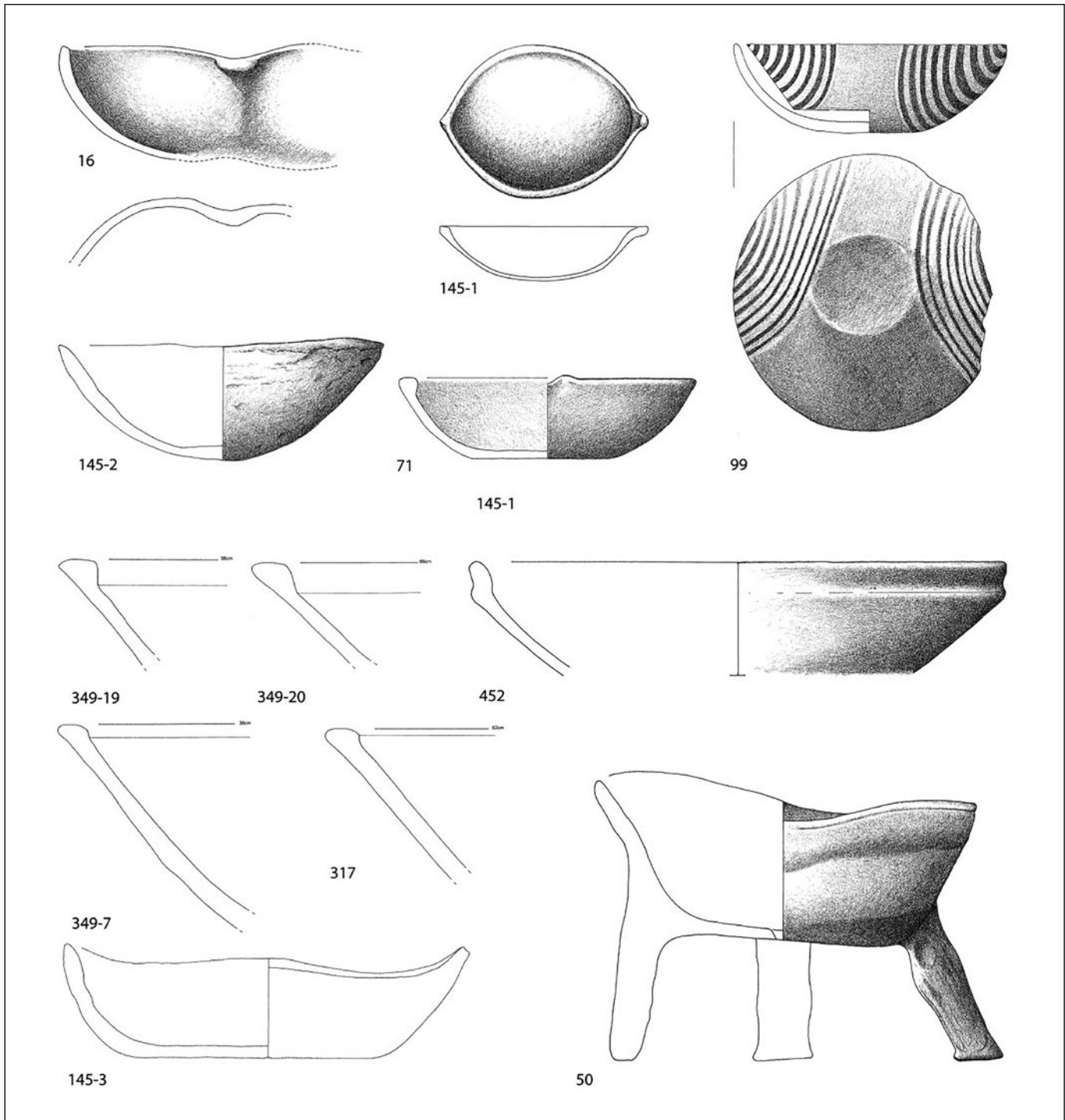


Fig. 3 : Céramique de l'Anse Trabaud.

à la série Troumassoïde (Troumassan et Suazan) caractéristique dans les îles entre 700 et 1500 ap. J.-C. La présence de matériel Caliviny est caractérisée par des motifs peints circulaires de couleur brun. Les décors à incisions larges et profondes sur engobe rouge sur les récipients sont plutôt typiques du style ornemental de la période ancienne de la sous-série Suazan Troumassoïde (900-1200 ap.J.-C.) (fig. 3). Quelques bords ont des décors à impressions de doigts. Les bords de plats sont très souvent rehaussés d'engobe rouge. De plus le matériel se caractérise par la présence de fusaïoles, de supports de plats, de platines tripodes ainsi que de récipients à pieds.

Parmi les artefacts lithiques se trouvent quelques éclats de silex d'Antigua et une hache en pierre verte de Saint-Martin. On a constaté une quantité remarquable de pierres siliceuses, de calcédoine (matière première et artefacts) ainsi que les fragments de jaspes rouge et jaune. La calcédoine est, comme le jaspe, originaire de la Savane des Pétrifications.

La majorité du matériel coquillier correspond à des restes alimentaires. Les espèces les plus importantes sont le *Lobatus gigas*, le *Codakia orbiculata* et le *Cittarium pica*. Trois objets travaillés en coquillage ont été trouvés : une hache en *Lobatus gigas*, une perle elle aussi en *Lobatus* et une sonnaille en *Oliva sp.*

À part une grande quantité de madrépores non modifiés, de nombreux fragments ont été identifiés comme artefacts travaillés. Les espèces majeures sont les *Acropora palmata*, *Acropora cervicornis* et *Porites porites*. Le madrépore semble être un des matériaux les plus utilisés aux Antilles pour la fabrication d'outils et de parures en plus du coquillage et de la pierre.

L'analyse des restes de faune du site de l'Anse Trabaud a pour but de préciser la nature des relations homme-animal, en mettant en évidence les choix effectués dans le registre faunistique de cette région et en définissant le type d'économie de subsistance mis en place par les occupants du site. Ces tentatives de reconstructions paléo-économiques ont également pour but de retrouver les techniques de pêche, de chasse et de récolte mises en application, ainsi que le type de gestion territoriale qui a été suivi. Enfin, cette étude a pour finalité de traiter de l'importance de la variabilité chronologique de ces choix, de ces pratiques, de ces exploitations et de ces économies de subsistance.

Les unités 10 et 11 ont livré un important matériel organique bien conservé. Le matériel est composé de bois, de fragments de calebasse et de graines. L'état de préservation des macrofossiles de plantes recueillis est excellent. Cette découverte remarquable, unique, fournit une opportunité inespérée pour la reconstitution minutieuse de l'écologie du site durant son occupation. L'interprétation des regroupements de macrofossiles de plantes, permet d'envisager d'en collecter de vivants et de les replanter. La taphonomie des fossiles indique que, le plus souvent, ces végétaux n'ont pas été transportés sur de grandes distances et il est souvent possible de pousser l'identification des macrofossiles végétaux jusqu'à la détermination de l'espèce. Ces végétaux fossiles contribueront à la reconstruction de l'environnement naturel à l'époque au cours de laquelle se sont produits ces dépôts.

Corinne HOFMAN

SAINTE-ANNE Sucrierie du Moulin de Val d'Or

Colonial

Le site de Val d'Or est localisé dans la partie australe de l'île à un kilomètre à l'est de l'agglomération de Sainte-Anne. Contigüe à un chemin rural menant à l'Anse Trabaud depuis la RD n°9, l'espace prescrit concerne essentiellement le bâtiment de la sucrierie ceint à l'ouest et au nord par des terrains vierges inondés et au sud et à l'est par des vestiges industriels de l'activité sucrière (puits, magasin, étuve et moulin). Cet édifice en ruine se situe à la base d'une pente entre 3 et 4 m NGM, au pied du moulin qui le surplombe à 5 m NGM.

En 2006, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, propriétaire d'une partie du site de Val d'Or, présente un projet de réhabilitation du moulin à étage et, par extension, de la sucrierie adjacente.

Dans ce cadre, la communauté enclenche des études archéologiques et historiques préalables qui aboutissent à un diagnostic réalisé en mai 2010 sous la responsabilité de Jérôme Briand, puis, en mars 2011, à la prescription d'une fouille préventive sur le bâtiment de la sucrierie, fouille qui sera autorisée en février 2012.

Les résultats de cette opération (fig.1) permettent d'établir une évolution de la sucrierie sur six phases successives (fig.2).

La première phase correspond à un bâtiment rectangulaire de 13 m de long sur 7,80 m de large (hors galeries extérieures) et d'orientation sud-ouest/nord-est. Les murs, bien que complètement arasés après l'agrandissement de la sucrierie, voire ne possédant parfois plus que la semelle de fondation, ont tout de même permis de percevoir l'édifice. Le premier sol identifié dans l'espace interne se présente sous la forme d'une couche indurée de chaux très blanche impactée de nodules de charbons à 2,60 m NGM. À l'extérieur, contre la façade est, se trouve une galerie

ou un simple appentis pour couvrir un bassin de 1,90 m de côté. Ce dernier, pourrait servir de réservoir à eau de chaux ou de collecteur pour le vesou.

Selon les évolutions observées et notamment le recoupement de certains poteaux, il semble que cette première sucrierie n'a pas été entièrement construite en dur. Nous pensons notamment qu'à l'ouest, seul le massif des quatre chaudières est en place et que le mur support du bâtiment correspond, pour partie, au mur bahut du couloir de chauffe. Ce mur de 1,10 m de large, a été observé sur une longueur de 6,60 m et 0,60 m de haut. Il s'arrête brutalement au nord pour former un retour à l'équerre vers l'est, soit, approximativement, en face du mur pignon nord de cette première sucrierie. Entre ce mur et l'équipage de chaudières, sur une largeur de 2,20 m, un couloir dallé a été mis au jour. Il est visible dans la partie centrale sur une largeur de 1,20 m à une altitude de 2,36 m NGM. Ses côtés se caractérisent par la présence de maçonneries de briques conservées sur 4 ou 6 assises décalées (en «escalier»), la dernière assise se trouvant au niveau de l'ouverture des fourneaux bouchés de l'équipage. En effet, les premières chaudières de cette sucrierie ont quasiment toutes disparu après les réfections et installations des équipages suivants. Toutefois, leurs quatre emplacements peuvent être identifiés lorsqu'elles ont été noyées dans la maçonnerie postérieure ou lorsqu'elles ont connu une longévité plus conséquente. Mais surtout on perçoit leur présence par les ouvertures bouchées de leurs foyers individuels, visibles à l'extérieur dans le couloir de chauffe.

Une autre structure participe à cette première phase de la sucrierie et pourrait être plus ancienne. Il s'agit d'une construction rectangulaire de 7,10 m de long

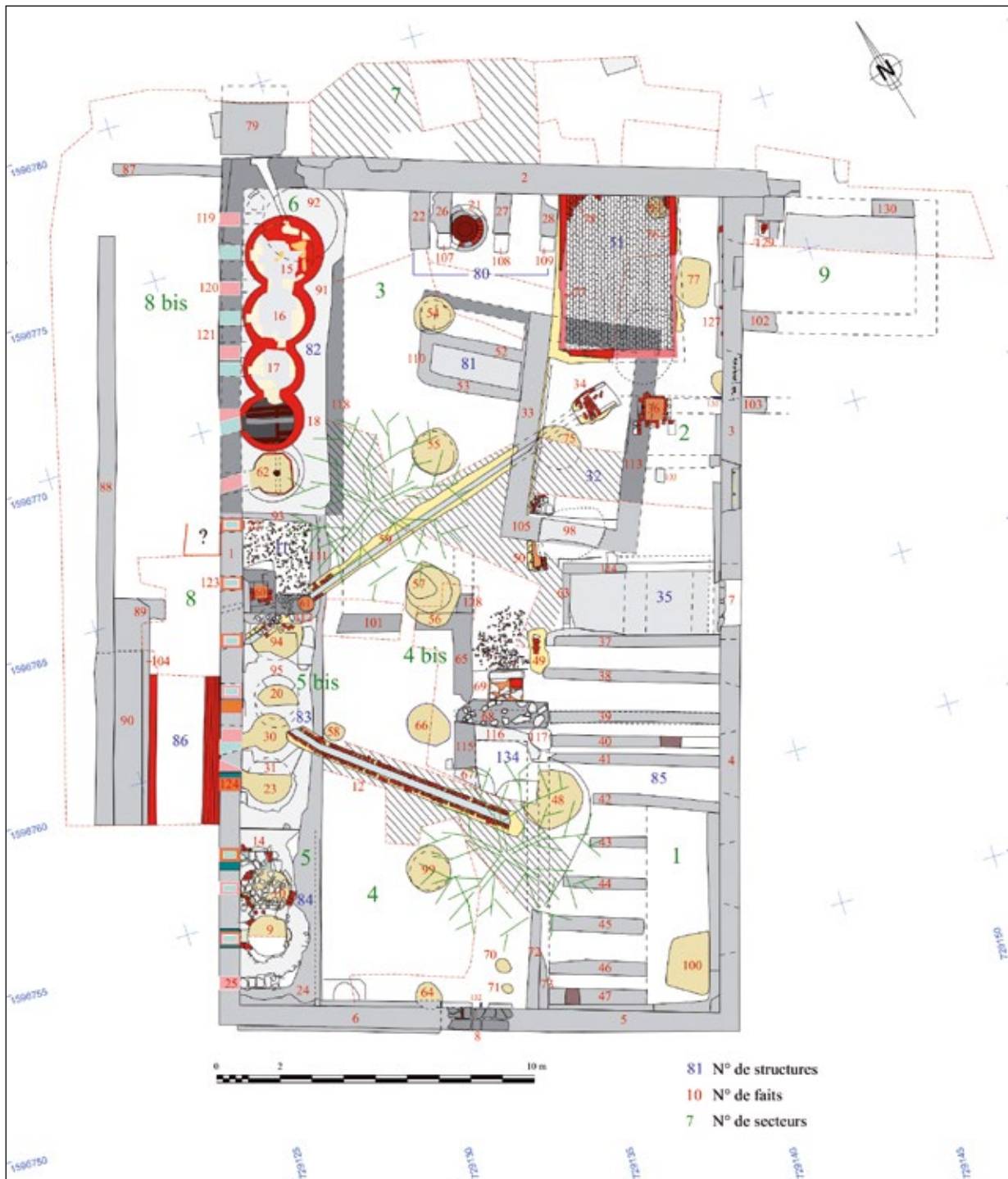


Fig. 1 : Plan masse, infographie Zélie B.

sur 2,90 m de large. Elle est localisée à l'extérieur du bâtiment au nord-est mais son orientation diffère par rapport à la sucrerie. Elle se compose de murs épais d'une largeur supérieure à 0,70 m dotés de puissantes fondations. Le fait que cette structure ait perduré dans le temps a sans doute contribué à la perte de nombreuses informations permettant d'authentifier sa fonction originelle. Toutefois, on constate que la face interne des murs est enduite, par endroit, d'un mortier de type béton de tuileau potentiellement étanche. Il s'agit du même enduit que nous retrouvons dans les deux « baignoires » qui lui sont accolées, à l'extérieur, dans son angle nord. Ce revêtement évoque une utilisation de ces différentes structures pour le stockage de liquide. Nous suggérons donc qu'il puisse s'agir de

la cuve à vesou, à une époque où le moulin ne devait pas nécessairement se trouver là où il est aujourd'hui. Cette situation pourrait d'ailleurs peut-être expliquer l'installation des chaudières sur la façade opposée au moulin actuel.

En phase 2, l'organisation générale de la sucrerie reste la même mais le bâtiment subit des modifications importantes liées à son extension vers l'est. En effet, on voit apparaître un nouvel espace sur environ 70 m² qui présente un ensemble de onze murets arasés et parallèles entre eux (purgerie). Cet espace, comme le reste du bâtiment, connaît de multiples modifications en fonction de l'évolution de la sucrerie. Dans un premier temps, il est organisé en deux salles distinctes avec un mur de séparation doté d'une

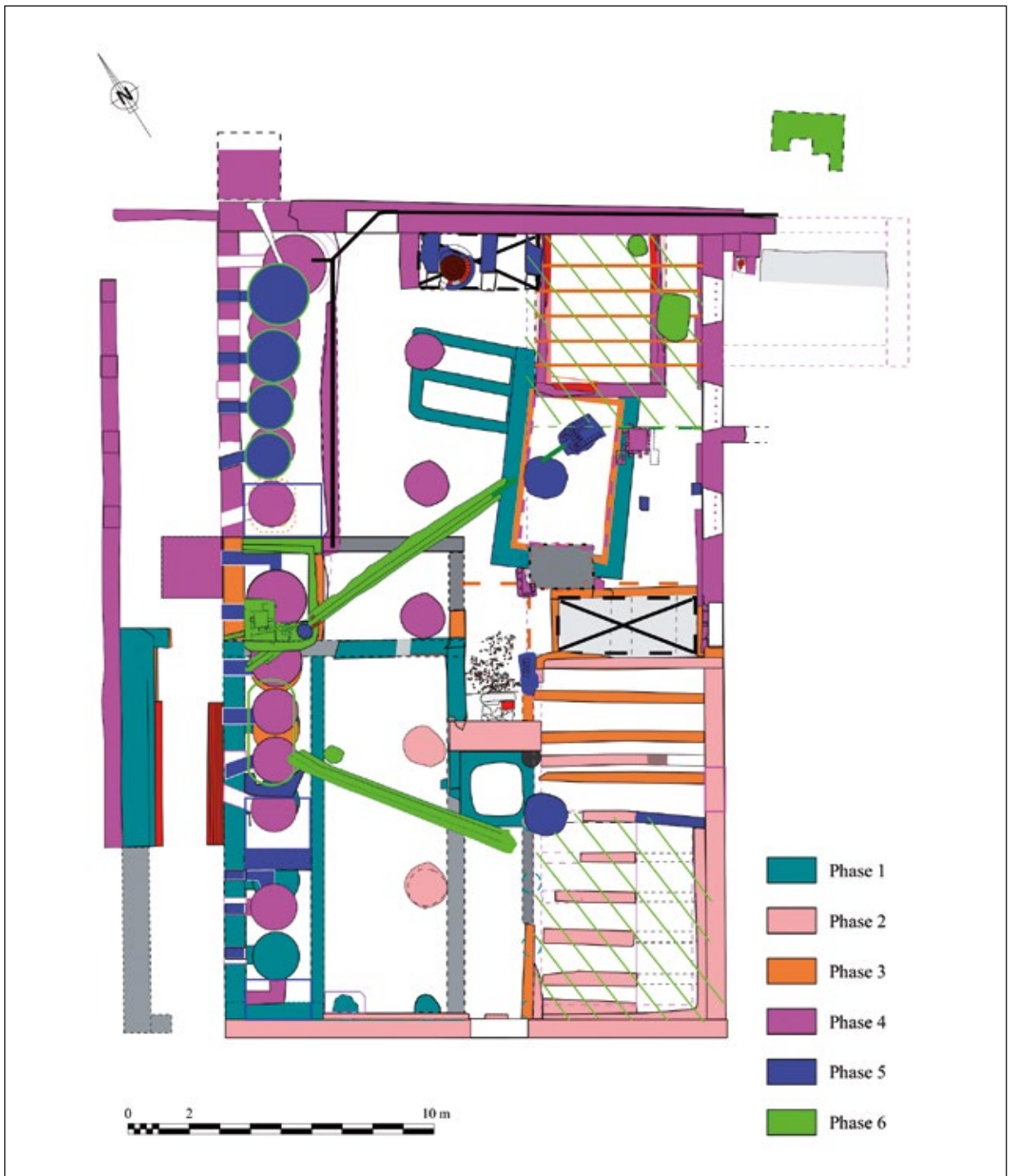


Fig. 2 : Schéma d'évolution de la sucrerie par phase, infographie Zélie B.

ouverture dans sa partie accolée au mur est et on présume la présence d'une autre ouverture ouvrant sur l'extérieur du côté est. La première salle de 15 m² est dépourvue de structure tandis que l'autre pièce de 43 m² se compose de petits murets ou limandes d'une longueur de 3 m. Cette disposition réduit donc la surface possible d'entreposage des formes à sucre. Le reste de l'espace paraît avoir été laissé libre, sans doute pour faciliter le service et surtout permettre de recueillir les sirops qui devaient s'écouler des cônes (sucre raffiné et terré) ou des tonneaux (sucre brut) sur le sol de chaux lissé dont il nous reste quelques traces entre les limandes et par-devant les murets. Avec cet agrandissement la sucrerie double de largeur et pourrait même laisser envisager un changement d'orientation

de sa construction. Ce n'est apparemment pas le cas mais il est certain que cette nouvelle configuration a dû entraîner une restructuration architecturale au moins de sa charpente et des combles.

Le sol intérieur de la sucrerie en elle-même est rehaussé par une épaisse couche de mortier de chaux compacte associée à des inclusions de pierres et en partie brûlée au contact du massif des chaudières. Elle pourrait correspondre à la destruction d'une partie du mur est pour permettre d'accéder à la purgerie. D'ailleurs, pour palier à la destruction d'une partie de ce mur, on observe la construction d'un mur épais de 0,70 m de large au nord du bassin. Cette configuration présente alors un petit corridor au nord permettant sans doute dans un premier temps de maintenir un lien entre les

deux cuves. En outre, deux poteaux apparaissent au cours de cette phase pour prendre le relais du mur détruit et soutenir les combles.

Au cours de la phase 3 on assiste principalement à un bouleversement de la façade ouest du bâtiment avec l'extension vers le nord de l'équipage des chaudières qui passe à six œuvres et l'élévation d'un mur pourvu d'arcades. C'est ce mur qui présente encore aujourd'hui deux élévations bien préservées. Le niveau conservé le plus haut se situe à 6,40 m NGM, soit 2,90 m au-dessus du massif des chaudières et à un peu plus de 4 m par rapport au premier sol de circulation du couloir de chauffe.

Ce mur s'installe directement sur le ou les massifs de chaudières. Il présente la singularité de posséder plusieurs arcs cintrés ou arcades en briques sur une longueur de 16,30 m. Les percements ont des dimensions assez proches avec 0,90 à 1 m de haut pour 1,15 à 1,20 m de long. Seules deux à trois arcades sont encore intactes et présentent une série de 16 briques disposées de chant. Les autres arcades sont perceptibles mais souvent fragmentaires et les parties dégradées ont été remplacées par un bouchage de pierres et de mortier.

Même si ces arcades peuvent avoir fait office d'arc de décharge, il ne s'agit pas de leur fonction primaire. Elles correspondent avant tout à des ouvertures qui permettent une visibilité entre l'intérieur de la sucrerie et le couloir de chauffe tout en facilitant aussi l'évacuation des fumées.

Avec ce nouvel équipage, l'espace dédié à la purgerie s'agrandit également ou plutôt se modifie pour permettre d'élargir sa surface d'entreposage dans une seule et même pièce. La cloison est abattue et on installe de nouvelles limandes du même type que les précédentes mais quasiment deux fois plus longues. Par ailleurs, la cloison qui séparait la purgerie de la sucrerie est légèrement repoussée vers l'est via l'installation d'une nouvelle cloison plus large qui permet de libérer un peu plus d'amplitude. Enfin, on note l'apparition d'une nouvelle structure au nord-est qui présente une surface légèrement inférieure à 15 m² avec 9 m² d'espace interne. Le sol de cette structure est ondulé pour permettre l'écoulement du sirop et devait être en lien avec la récupération des sirops provenant de la purgerie adjacente.

À l'intérieur de l'atelier, l'installation de la cloison entraîne le démantèlement de l'ancienne cloison et de la cuve. Le sol est donc de nouveau rehaussé d'éléments de démolition extrêmement compacts formant une bande ou couloir entre la purgerie et l'atelier de la sucrerie. Ces couches se distinguent de celles localisées le long des massifs des chaudières où nous trouvons une alternance de fines couches d'occupation cendro-charbonneuses associées à des fragments de pots à mélasse et formes à sucre.

En phase 4, on assiste à une extension majeure de la sucrerie au nord-est avec la construction de deux équipages de cinq chaudières et un équipage à sirop de deux chaudières. Avec cette extension, le bâtiment

présente une longueur de 27,30 m et une largeur de 16,25 m. Les anciens équipages sont rehaussés et les arcades du mur ouest sont en partie bouchées pour mettre en place les événements nécessaires au fonctionnement des nouvelles chaudières. Ces événements sont disposés à l'intérieur des arches au centre ou contre les piliers dans un blocage de pierres et de mortiers qui obstrue une bonne partie des ouvertures. Pour autant, ces dernières ne sont pas totalement refermées et présentent encore un passage sur la partie supérieure.

Le fonctionnement diffère par rapport aux équipages antérieurs où chaque marmite était chauffée par un foyer individuel. On adopte ici le système dit à l'anglaise qui consiste à n'avoir plus qu'un seul foyer à une extrémité et une cheminée à l'autre. Il n'y a donc plus de séparation entre les chaudières mais un couloir ou tunnel qui relie chaque œuvre permettant de chauffer la totalité de l'équipage.

La chaufferie est également allongée sous la forme d'un couloir de 3,30 m et des annexes se développent à l'est du bâtiment. Nous n'avons pas pu dégager précisément ce dernier espace du fait des travaux sur le moulin et de sa localisation en dehors de l'emprise. Toutefois, le sondage qui a pu y être réalisé permet d'observer un ensemble de murs qui pourrait délimiter une pièce rectangulaire de 16 m². Celle-ci dispose d'une construction soignée en briques qui présente une rigole de 0,30 m de large pour une profondeur de 0,45 m accompagnée d'un petit conduit d'évacuation passant sous le mur nord de la sucrerie.

Une fouille plus étendue et un nettoyage plus fin de cette zone pourraient sans doute permettre de démêler les différentes maçonneries présentes. Par ailleurs, il est probable que les vestiges puissent s'étendre au nord-est étant donné les éléments topographiés sur ce site en 1972 et ceux perçus lors du diagnostic. Il en va de même au sud-ouest où un autre mur perpendiculaire à la sucrerie a pu être distingué. Nous pouvons donc seulement imaginer pour le moment une zone consacrée à recueillir le vesou provenant du moulin (l'ouverture liée au passage du vesou se trouvant juste en face) et/ou l'emplacement éventuel de différentes machines.

Lors de cette phase, l'extension du mur de façade est, d'une longueur de 12 m, présente trois embrasures correspondant à des fenêtres. La singularité de ces ouvertures est de posséder des barreaux dont on perçoit clairement les ancrages carrés ou losangiques. À partir de l'agencement des empreintes et des recoupements visibles, nous avons pu établir deux à trois réfections de ces barreaux. Cette nouvelle façade présente également une porte localisée en plein centre qui se caractérise par un seuil d'une largeur de 1,45 m.

À l'intérieur du bâtiment, l'occupation antérieure est recouverte par un sol de mortier de chaux puis par un apport de remblais. Étonnement, il semble qu'une partie des murs de la sucrerie antérieure soit maintenue.

Plusieurs nouvelles structures voient également le jour lors de cette phase. Tout d'abord, on constate

l'adjonction d'un grand bassin en briques dans l'angle nord-est du bâtiment de la sucrerie, à la perpendiculaire du mur pignon nord. Il s'agit d'une grande cuve rectangulaire de 5,23 m de long pour 4 m de large et des parois de 0,38 m d'épaisseur conservées sur environ 0,90 m de haut. Plusieurs encoches sont disposées à l'extérieur à intervalles réguliers dans le mur de la sucrerie. Elles correspondent à des supports de claies qui devaient être disposées au-dessus du bassin. Par conséquent, il s'agit probablement d'une citerne avec des limandes pour supporter et purger les barriques de sucre brut.

Trois poteaux supplémentaires sont également implantés dans l'alignement des deux précédents formant une rangée au centre de la salle de travail des chaudières (l'atelier). Deux autres poteaux plus légers sont eux présents en face de l'ouverture de la porte est sous la forme de deux bases de maçonneries rectangulaires.

Enfin, on observe la mise en place d'une petite forge ou atelier de tonnelier dans un espace cloisonné de 34 m². Elle se caractérise par la présence de deux petites constructions en brique (cuve et foyer) mais surtout par une épaisse couche très noire de 30 cm composée de résidus de type mâchefer associés à des fragments de charbons et des objets métalliques en fer ou en plomb. On notera par ailleurs la présence d'un bloc équarri qui pourrait avoir supporté un poteau ou un billot d'enclume.

Avec la phase 5, on assiste à une réduction de la purgerie et des deux équipages qui passent à quatre chaudières. Les arcades du mur ouest sont totalement obturées (hormis les événements en fonction) et un enduit de chaux est de nouveau appliqué sur le reste du mur à l'intérieur de la sucrerie.

L'intérieur du bâtiment voit un rehaussement général de sa surface, notamment par un apport massif de déchets de démolition liés à la destruction des murs de l'ancienne sucrerie.

Une autre structuration de l'espace apparaît avec la mise en place d'une deuxième rangée de poteaux pour soutenir les combles.

La purgerie forme une pièce de 35 m² (6,70 m de long sur 5,80 m de large). Il s'agit sans doute de la salle appelée petite purgerie dans l'inventaire de succession de 1841. Elle devait essentiellement servir à entreposer les gros sirops provenant des deux petites chaudières localisées en face. Pour le reste du travail de transformation du sirop en sucre, il devait se faire à cette période à un autre endroit, peut-être dans le grand bâtiment de type longère localisé devant l'entrée principale de la sucrerie au sud-ouest.

Enfin, à la perpendiculaire du mur nord apparaît une nouvelle structure. Il s'agit d'un ensemble de trois petits murs parallèles de 1,30 m de long et un cuvier en métal. Leur configuration pourrait suggérer une fonction de support pour une cuve (à eau de chaux ou à vesou), installée en hauteur pour permettre l'écoulement de son contenu vers la première marmite de l'équipage. La position du cuvier pourrait servir à la récupération du produit, peut-être comme simple purge.

La dernière occupation qui correspond à l'arrivée des machines est très difficile à cerner du fait des dégradations anthropiques et des effets du temps, après l'abandon du site. Ainsi, il est malaisé d'établir si les deux équipages sont maintenus. Il semble que ce soit le cas, au moins dans un premier temps.



Fig. 3 : Équipage de chaudières entièrement décaissé
Cliché Zélie B.

Pour autant, au cours de cette phase 6 toute l'attention de l'activité semble se concentrer autour de l'équipage central qui est entièrement remanié. On constate notamment que le cœur du massif a été décaissé (fig.3), peut-être pour y installer une machine, et que deux canalisations convergent vers lui. Par ailleurs, on note que l'équipage est recouvert au nord-est par l'installation d'une petite « pièce ».

Celle-ci forme un espace rectangulaire d'environ 6 m² muni d'une petite « cuve » de type évier implantée dans son angle sud. D'après sa taille et sa forme elle pourrait s'apparenter aux cuiviers pour récupérer les écumes qui se trouvent parfois associés aux équipages. Une autre excavation maçonnée en briques s'installe dans cet espace. Elle s'insère dans un petit massif rectangulaire accolé au mur et qui mesure un peu plus d'1 m de large et 1,40 m de long. Il présente une surface lissée à son sommet et un petit conduit aménagé dans le mur.

Une hypothèse est qu'il pourrait s'agir d'un petit foyer destiné à chauffer une cuve disposant d'une robinetterie traversant le mur, à l'image de l'une des deux canalisations. D'après l'étude des restes fauniques, de nombreux fragments de faune invertébrée présentant des traces de feu pourraient être en lien avec cette structure.

La chaux a un rôle important dans la confection du sucre et comme le précise le père Labat (Labat 1724, V.1 p.180) elle était élaborée à partir de coquilles. Ainsi, l'absence de four sur le site suggère un approvisionnement en chaux sous forme de poudre dans des sacs. La difficulté relatée par Labat pour réduire ces coquillages en poudre devait engendrer la présence d'éléments non réduits. Par conséquent, cette structure pourrait correspondre à l'emplacement d'une chaudière pour la confection de l'eau de chaux (Louis-Joseph 1981, p.306) ou la chaudière à déféquer. Les éléments grossiers contenus dans les sacs devaient être rejetés au sol pour ne garder que la chaux en poudre.

La deuxième canalisation arrive au niveau de l'angle nord de la petite purgerie. Il est donc fort probable qu'un lien puisse exister entre le travail réalisé au sein de cette petite purgerie et la machine qui a dû prendre place dans l'ancien équipement (machine à déféquer ou à recuire les sirops ?).

Le sol de la sucrerie, est à nouveau rehaussé par un apport d'argile verdâtre et neutre semblable au niveau géologique.

Pour finir, l'intégralité du site semble avoir été couverte entre 3,80 m et 3,90 m NGM d'un sédiment granuleux brun foncé contenant une très forte concentration de tuiles. Ces dernières forment un niveau plan interprété comme un sol au vu du mobilier mis au jour sur sa partie supérieure (céramique et objets en fer), à l'interface avec la terre végétale. On le retrouve également dans le couloir de chauffe où il recouvre le mur bahut.

En ce qui concerne le matériel archéologique recueilli sur le site, nous pouvons dire qu'il est en adéquation avec ce type de bâtiment industriel. En effet, il est plutôt très pauvre en mobilier domestique et vestimentaire et bien plus riche en artefacts liés à l'activité du sucre. Ainsi on dénombre plus de 2 000 fragments de formes à sucre et/ou pots à mélasse pour la céramique et 600 objets en métal. Pour ces derniers, beaucoup se rapportent à des éléments de la construction (visseries, clous, barres de renfort, pentures, gonds, tuyauterie...) mais également à l'activité avec 170 fragments de plaques provenant de la fracturation des cuves ou marmites en fonte ainsi qu'une plaque en cuivre ajourée appartenant sans doute à un écumoire. S'y ajoutent quelques outils et déchets liés au travail du métal.

En revanche, tout comme les éléments fauniques présents, la majorité de ces découvertes provient de dépôts secondaires liés au remblaiement des espaces et/ou au comblement des structures excavées voire du décapage à l'interface entre le niveau d'apparition des vestiges et la terre végétale. Par ailleurs, d'un point de vue chronologique, les datations de ces objets sont comprises entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, ce qui ne permet pas de nous donner une vision plus précise de l'évolution du découpage chronologique des différentes phases de construction et/ou de modification de la sucrerie. En revanche, elles permettent de confirmer d'une part, l'absence d'une occupation de ce bâtiment au XVII^e siècle et d'autre part la fin de son utilisation au XIX^e siècle.

En définitive, l'étude du mobilier a permis d'extraire certaines données importantes. Pour la céramique, la présence de formes à sucre au sein des couches les plus anciennes précise une activité de terrage dès l'origine de la sucrerie avant sa partition avec d'autres sucres (brut et sirops). De plus la grande majorité voire l'intégralité des éléments mis au jour présentent un faciès lié à une production locale, provenant vraisemblablement du site de la Petite Poterie au Marin. Deux tailles de formes ont pu être identifiées mais aucune marque. À l'inverse, plusieurs empreintes sont présentes sur les différents éléments de terres cuites architecturales découverts. Par exemple, des briques formant les œuvrages conservés du dernier équipage de quatre chaudières comportent les noms des fabricants Gazan-Honore et Carbonel J^{ph}.

Pour tenter d'éclaircir l'évolution chronologique de ce site, nous nous sommes en partie appuyés sur les travaux de Vincent Huyghues-Belrose (Huyghues-Belrose 2007) avec la généalogie des propriétaires et les inventaires de succession tout en tenant compte des événements historiques et climatiques de l'île.

Sans rentrer dans le détail de cette réflexion, les résultats nous amènent à faire correspondre la phase 6 avec la période de 1840 à 1870 (propriétaires et exploitants Charles Blondel La Rougery, Laguigneraie, Richaume-Lacourt), la phase 5 entre 1810 et 1840 et la phase 4 entre 1790 et 1810 (Sébastien Blondel La Rougery et sa femme Marie Anne Catherine Désirée Décasse dite Veuve Blondel). La phase 3 pourrait se situer entre 1765-1770 et 1790 (Famille Monnel-Bardoulet), et les phases 1 et 2 entre 1725 et 1765-1770 (Louis Monnel-Maucroix et sa femme Marie-Anne Duval des Fleuriottes dite Veuve Monnel).

Bruno ZELIE

Bibliographie

Huyghues-Belrose 2007 :

Huyghues-Belrose V. : *Habitation val d'Or*, Rapport de diagnostic archéologique, Fort-de-France, SRA Martinique, 2007.

Labat 1724 :

Labat J-B : *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, contenant l'histoire naturelle de ces pays..., La Haye, 1724, 6 vol.

Louis-Joseph 1981 :

Louis-Joseph C : *Une sucrerie martiniquaise du XVIII^e siècle*, *Historial Antillais*, tome II, Dajani, 1981, p.305-320.

En septembre 2011, à la suite de fortes houles, des ossements humains sont apparus sur la plage de l'Anse Dufour, sur la commune de La Trinité. Il s'agissait d'un individu adulte, inhumé sur le dos (cf. ce volume - année 2011).

Une surveillance régulière du secteur a alors été exercée par le SRA Martinique tout au long de l'année suivante.

En août 2012, de nouveaux fragments osseux sont apparus dans la berge de la frange littorale, à environ 0,80 m sous la surface du niveau de sol actuel. Ils sont situés à environ 8 mètres de la première inhumation découverte en 2011.

Une opération de sauvetage urgent d'une durée de 3 jours a alors été réalisée en novembre 2012 en accord et avec l'appui de l'Office National des Forêts. Le terrain concerné est en effet situé en forêt domaniale, et plus précisément en zone de régénération naturelle de la végétation. Cette sauvegarde du couvert végétal, visant à stabiliser le trait de côte soumis à une très forte érosion, a impliqué de devoir réaliser une ouverture minimale afin d'éviter la coupe d'arbres ou de racines. Pour ces mêmes raisons, l'utilisation de moyens mécaniques n'a pas été possible.

Deux techniciens de l'ONF ont, pendant 2 jours, été mis à disposition de l'archéologue du SRA chargée de l'opération, pour aider au décaissement.

Sous la couche de terre végétale, d'environ 25 centimètres d'épaisseur, le sol, composé d'un sédiment argilo-sableux jaune extrêmement induré, n'a pas pu être décaissé à la pioche. Les agents de l'ONF ont alors décapé le terrain à la barre-à-mine jusqu'à environ 20 cm de la cote d'apparition des ossements.

Après nettoyage de la zone décaissée, les limites du creusement d'une fosse de forme sub-rectangulaire ont été identifiées. Cette fosse mesure 0,45 m de large sur 1,10 m de longueur conservée et apparaît à 45 cm de profondeur. Un point de localisation a été pris par GPS différentiel.

La fouille de la sépulture a alors été réalisée à l'aide de matériel adapté. Une couverture photographique a été établie à chaque étape de la fouille : apparition de la fosse, fouille de l'inhumation, prélèvement du matériel ostéologique. Des clichés de détail du squelette et de son état de conservation ont aussi été réalisés. Les restes osseux ont été prélevés et conditionnés par grandes unités anatomiques.

La fouille de la fosse a permis la mise au jour d'une inhumation primaire.

Il s'agit d'un individu adulte reposant sur le dos, les membres inférieurs en extension, selon une orientation est-ouest, la tête placée à l'ouest.

Ces pratiques funéraires sont, dans les Antilles, plutôt caractéristiques de l'époque coloniale (Romon 2014).

Les extrémités des membres inférieurs ont disparu

sous l'effet de phénomènes d'érosion. Les membres supérieurs sont placés le long du corps, la main droite en position surélevée de 10 cm par rapport aux membres inférieurs. La main gauche, la partie distale du radius et de l'ulna gauche, la partie antérieure du coxal gauche et la partie proximale du fémur gauche ont disparu du fait d'un animal fouisseur, sans doute un crabe.

Le crâne est présent mais très mal conservé. Il s'est en effet effondré au moment de la fouille de la fosse. La présence de la troisième molaire inférieure indique là encore qu'il s'agit d'un individu adulte.

Malgré l'état général du squelette, on a néanmoins pu observer que les connexions anatomiques ont été conservées.

La taphonomie générale indique un espace colmaté, sans phénomène de compression. On peut en déduire que le corps n'a pas été déposé dans un cercueil. Nous sommes ainsi vraisemblablement en présence d'une inhumation en pleine terre.

Le très mauvais état de conservation du squelette devenu pulvérulent, phénomène sans doute dû à l'acidité du sol, n'a pas permis de détermination sexuelle. Par ailleurs, à l'occasion d'une mission en Martinique, notre collègue Bruno Bizot, anthropologue, a pu examiner les éléments conservés du squelette et nous indiquer qu'aucune analyse ultérieure n'était possible.

En dehors d'un coquillage, *cittarium pica* (burgo) placé entre les fémurs de l'individu, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération.

Afin de vérifier la présence potentielle d'autres inhumations à proximité, le sondage a été élargi à l'ouest et le trait de côte faisant face à la mer a été nettoyé. Aucune autre inhumation n'a été mise au jour. Cependant, après enquête réalisée auprès des utilisateurs de cet espace (surfeurs), il semblerait que d'autres ossements aient déjà été dégagés par la houle il y a une vingtaine d'années.

On peut s'interroger sur la présence de sépultures dans ce secteur.



Fig. 1 : Inhumation mise au jour en 2011
cliché G. Robert.



Fig. 2 : Inhumation mise au jour en 2012, cliché G. Robert.

Il est vrai que deux inhumations, voire trois en tenant compte des témoignages recueillis, ne suffisent pas à constituer un cimetière.

Plusieurs hypothèses sont ainsi possibles.

Il pourrait s'agir de corps de marins naufragés retrouvés sur le rivage et inhumés sur le lieu de découverte. Mais nous aurions sans doute retrouvé du mobilier associé, tels que des boutons, des boucles de chaussures ou de ceinture. De plus, ils auraient sans doute été inhumés soit dans un cimetière d'hôpital (le plus proche, celui de Fort-de-France est situé à environ 35 km) soit, s'il n'y en avait pas dans le secteur, dans un cimetière paroissial (celui de La Trinité est à une dizaine de kilomètres).

Par ailleurs, ces inhumations pourraient être rattachées à des occupations coloniales attestées sur la carte de Moreau du Temple levée en 1766. En effet, le terrain se situe non loin de l'ancienne Habitation-sucrière Dubuc et d'un ancien quartier dénommé Chevalier constitué de cases en matériaux périssables et d'un bâtiment en dur.

Serions-nous en présence de sépultures d'esclaves, de libres de couleur ou d'engagés ? Rien ne nous permet de l'affirmer à ce jour, d'autant qu'aucun élément chronologique précis ne vient étayer ces hypothèses.

Pour conclure, nous pouvons dire que nous sommes en présence ici d'une inhumation pouvant être comprise entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

La découverte de nouvelles sépultures reste possible à l'avenir sur ce secteur fortement érodé du littoral qu'il convient de surveiller attentivement¹.

Gwenola ROBERT

Bibliographie

Romon 2014 :

Romon T. : *Martinique, Les Anses d'Arlet, Vestiges funéraires d'Anse Bellay. Premières investigations sur des inhumations d'époques précolombienne et coloniales inédites*. Rapport de fouille de sauvetage urgent 2013. Fort-de-France, Service régional de l'archéologie et Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, juin 2014, 88 p.

1 - Note du SRA : En septembre 2014, la présence d'une nouvelle sépulture nous a été signalée par les services de la gendarmerie de La Trinité, eux-mêmes alertés par un randonneur. Les restes osseux ayant été entièrement prélevés aux fins d'identification médico-légale, aucune observation archéologique de cette sépulture n'a pu être réalisée. Seule sa localisation à quelques dizaines de mètres à l'est des deux premières sépultures signalées en 2011 et 2012 permet d'envisager la présence d'un espace funéraire relativement étendu sur cette partie du littoral de la côte atlantique. Le rapport d'expertise produit par le Ministère de l'Intérieur (Pole Judiciaire de la Police Nationale, Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale, Division Criminalistique Biologie et Génétique, Service Central d'Analyse Génétique Individu) permet de conclure à la présence d'un seul sujet, de sexe masculin, d'âge estimé à 62 ans plus ou moins cinq ans et présentant un délai post-mortem estimé à plus de cinquante ans. L'auteur du rapport note une abrasion importante de l'émail dentaire « *due certainement à une alimentation basée sur un type ancestral* ».

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2012 dans l'enceinte de l'habitation Château Dubuc à La Trinité en amont d'une nouvelle phase de restauration. Ce projet s'intéresse à un secteur d'environ 4 000 m² contenant les entrepôts ouest, les terrasses supérieures, appelées corral et écurie, l'aqueduc et les cachots.

Le Château Dubuc, appelé initialement l'habitation de la Caravelle, a comme intérêt patrimonial d'être abandonné avant l'industrialisation moderne des habitations. Le site conserve ainsi les vestiges non perturbés d'une habitation sucrière et caféière du XVIII^e siècle. Fondée en 1725, l'habitation est déménagée en 1797. Racheté en 1858, elle intègre ensuite le domaine du Galion.

L'occupation reconnue dans l'emprise de l'opération date essentiellement de cette période et du XIX^e siècle. Les indices précoces semblent absents de cette zone. Une première phase d'occupation inédite avec plusieurs bâtiments construits, des sols et des trous de poteau a été repérée sous les vestiges actuellement visibles. Le plan et l'organisation des bâtiments restent à définir. La carte de Moreau du Temple illustre peut être ces premiers bâtiments.

Au niveau des entrepôts ouest, les sols pavés dégagés dévoilent les espaces de circulation entre et au sein des trois bâtiments. L'intérieur des entrepôts ne bénéficie pas d'un pavage complet, seules des bandes larges de 1,20 m sont aménagées le long des murs de

façade. L'étude des ouvertures confirme l'hypothèse d'entrepôts très ventilés, mais la matière stockée est encore à identifier. S'agit-il de sucre et donc d'une purgerie ? Les accès et la circulation au sein de ces bâtiments posent également question.

L'étude a mis en évidence sur les trois terrasses successives du secteur supérieur, des espaces ouverts avec une porte piétonne et des escaliers. Il s'agit d'espace en terre battue ou en terre de jardin, ceints de murs de clôture. Associées aux productions locales de sucre et de café, ces terre-pleins peuvent correspondre à des glacis de séchage. Les grands murs de clôture évoquent également l'implantation de jardins potagers, fruitiers ou d'agrément.

L'approche du réseau hydraulique a en partie révélé le tracé de l'aqueduc principal et mis au jour l'existence d'une deuxième canalisation périphérique. Les tracés complets restent à définir ainsi que les prises d'eau. Très bien conservées toutes les deux, ces deux canalisations ont piégé dans leur comblement une partie de l'outillage et du mobilier de l'habitation.

Enfin, le diagnostic des « cachots » a révélé le parfait état de conservation des sols pavés dans la cellule nord, mais l'utilisation de ce bâtiment reste à découvrir.

Anne JEGOUZO



Fig. 1 : Vue générale du diagnostic de chateau Dubuc. Cliché A. Jégouzo

Le Château Dubuc, habitation-sucrerie du XVIII^e siècle, dénommée également habitation La Caravelle, classé Monument Historique et propriété du Parc Naturel de Martinique, bénéficie depuis 10 ans d'un vaste programme de restauration. Intégrée à cette démarche, une opération de fouille archéologique préventive a été réalisée entre septembre et décembre 2012, à la suite d'un diagnostic conduit en février de la même année (cf. ce volume). Ces investigations s'intéressent à un ensemble annexe, d'environ 4 000 m², comprenant des entrepôts, un « cachot », un aqueduc et des terrasses. Si les sources historiques se révèlent relativement pauvres, la carte de Moreau du Temple, réalisé en 1770 offre un relevé contemporain de l'habitation. La particularité ici, est l'absence de représentation des entrepôts, pourtant une construction en pierre monumentale de près de 1 000 m².

entrepôts. De nombreuses chantepleures réservées dans les maçonneries avales des terrasses drainent les eaux vers deux galeries caniveaux qui ceignent l'amont des bâtiments.

Ce réseau hydraulique a aussi comme intérêt archéologique de piéger quantité de mobilier. Si les niveaux de sols conservés se révèlent en effet pauvres en indices matériels, les structures drainantes recèlent de nombreux artefacts de la vie quotidienne : vaisselles communes et importées, résidus de la fabrication du sucre, outils agricoles et probables colliers de servitude, témoins concrets d'une société esclavagiste.

Les entrepôts, épicerie du projet architectural, s'organisent en trois bâtiments rectangulaires de 7 m sur 31 m, parallèles entre eux et séparés par des galeries de 3 m de large. Cet ensemble offre une aire



Fig. 1 : Vue générale de la fouille. Cliché A. Jégouzo

La fouille, comme les études des mobiliers (céramique, verre, métal, faune vertébrée et invertébrée), ont permis de dévoiler des pans inédits de l'histoire du site, soit 4 phases d'aménagement de cette partie du site, et de nouvelles données sur la vie quotidienne de l'habitation.

Après avoir dévié une ancienne ravine par un système de canaux maçonnés, trois bâtiments en bois sur solins sont implantés sur différentes terrasses. Si les caractéristiques des sols évoquent des bâtiments agraires, comme des étables ou des cases à bagasse, le mobilier céramique suggère davantage un espace d'habitat réservé à une classe sociale privilégiée.

Par la suite, et très probablement après 1765-1770, ce secteur de l'habitation est intégralement remodelé pour édifier un vaste ensemble de stockage. Les premiers bâtiments sont ainsi arasés, remblayés et remplacés par quatre paliers successifs accueillant trois grands entrepôts et des jardins vivriers. Dans ce programme architectural, la priorité reste l'évacuation de l'eau de pluie afin de protéger de l'humidité l'intérieur des

de stockage totale de 540 m² au sein d'une assiette de près de 1 000 m². Sept grandes baies en pied rythment les façades et chaque pignon. Toutes ces ouvertures se voient munies d'un système d'abats vents en bois identifiés uniquement par leurs négatifs dans les maçonneries. Si les bâtiments profitent ainsi d'une excellente ventilation, ils se révèlent toutefois peu accessibles. La circulation entre eux se limite à l'axe médian nord-sud, au moyen de quatre portes s'ouvrant sur les deux allées pavées centrales. Ces dernières permettent également d'évacuer les eaux pluviales des toitures par un léger fil d'eau.

Enfin, si les bâtiments sont identiques en plan et en superficie, quelques différences sont à noter. Les bâtiments B et C possèdent, à l'exclusion de tout autre aménagement, une galerie de circulation intérieure pavée en U, des négatifs de poteaux installés suivant un axe central sont visibles dans le bâtiment A, et quatre baies du bâtiment B sont aveugles.

L'absence de résidu de céramique sucrière et de canalisation liée à la présence de boucauts contredit

l'hypothèse d'une purgerie. De plus les caractéristiques architecturales identifient avec certitude la fonction de cet ensemble comme entrepôts. Après avoir écarté le stockage d'autres productions possibles et en s'appuyant sur des analyses de sol, l'hypothèse de magasins à sucre, peut être raffiné et mis en tonneaux avant exportation, est proposée.

Certains indices archéologiques tendent aussi à démontrer l'abandon de cette partie de l'habitation avant sa mise en fonction : ainsi les entrepôts peuvent n'avoir jamais été utilisés.

En marge des entrepôts, sur une superficie d'environ 600m², les terrasses supérieures, sont ceinturées par des murets de 1,50m de haut. Une petite porte piétonne avec perron, permet d'y accéder par le haut du terrain. Un escalier est également aménagé entre les terrasses. Des structures excavées, associées à des platebandes et des trous de plantations, comme la nature des remblais, indiquent une utilisation comme jardin vivrier ou d'ornement.

Enfin, en surplomb de l'ensemble, le bâtiment appelé « cachot » a été étudié. Cette construction rectangulaire et voutée de 11 m sur 3 m s'organise en quatre cellules de 5m² chacune. Chaque cellule ne s'ouvre que sur l'extérieur. Elles se caractérisent par des sols en carreaux de terre cuite, des murs enduits sans trace de graffiti, des portes fermées de l'extérieur et des ouvertures minimalistes en chicane. Si la construction évoque une probable chambre forte et/ou magasin à poudre, les cellules peuvent aussi avoir servi de cachot et de case à vent.

Cette opération aura permis de modifier complètement la vision, l'aspect et l'identification de ce secteur de l'habitation. Les études de mobilier apportent également d'abondantes données sur la vie quotidienne de l'habitation. Elles renvoient de manière très évidente au mode de consommation des élites et illustrent aussi largement la vie quotidienne des esclaves.

Anne JEGOUZO

Projet Collectif de Recherche
« Poteries des îles françaises de l'Amérique,
Productions locales et importées, XVII^e-XX^e siècles »

Colonial

La mission 2012 du PCR en Martinique s'est déroulée en décembre. Elle visait plusieurs objectifs : la poursuite des études céramologiques dans les séries conservées dans les nouveaux locaux du SRA à la DAC de Fort-de-France, le prolongement de la collecte patrimoniale, des études documentaires et archivistiques et enfin la préparation et le calage de l'exposition du PCR.

Les prises de contact, rencontres, visites de terrain, définition des espaces et de l'économie de l'exposition ont consommé les premiers jours de la mission, pour Henri Amouric et le scénographe, Gérard Rocherieux.

La concertation a été conduite avec les services de la DAC (SRA), l'Agence Régionale du Grand Saint-Pierre, sous la direction de M. Patrick Chamoiseau, assisté de Mme Céline Jean-Baptiste et les représentants de la Maison Depaz, MM. Michel Fayad et Eric Lecoeur. Il est issu de ces rencontres un schéma de principe de la manifestation qui a donné lieu à un plan détaillé d'implantation.

Au titre des enquêtes patrimoniales, nous avons procédé avec la présidente de l'Association du Musée Gauguin, Mme Simone Jos-Guillot, à la recherche, à la récupération et à la documentation du matériel autrefois en dépôt au Musée.

Une entrevue avec Mme Maïotte Dauphite a permis le repérage et l'enregistrement de nouveaux objets issus de ramassages et de déblaiements anciens de Saint-Pierre tout comme une série de carafes locales.

Une rencontre avec Mme Glaudon, propriétaire de l'Hôtel l'Impératrice, nous a mis sur la piste d'objets en Coco Nèg et de jarres provençales anciennes.

Les collections de Mmes Marjorie Hervé et Marie-Anaïs Olga ont permis l'enregistrement d'objets de piété, d'hygiène, d'architecture et de Coco Nèg supplémentaires.

Une jarre du XVII^e siècle et un fragment provenant de l'anse Pothuau ont fait retour après un don anonyme aux collections publiques DRASSM/SRA.

Une nouvelle case à eau, datable du début du XIX^e siècle découverte de façon fortuite lors de travaux effectués à l'Habitation Réunion Nord, chez M. et Mme de Pompignan a été identifiée et enregistrée.

Guergana Guionova et Lucy Vallauri ont pour leur part consacré l'ensemble de leur séjour aux études céramologiques dans le nouveau dépôt du SRA, dont la réorganisation a permis d'intéressantes découvertes. Elles ont également travaillé avec Marjorie Hervé à la mise en forme des inventaires de mobilier de l'habitation Perrinelle déjà étudié.

L'apport des sources écrites : *Instrumentum* céramique : détermination et contextualisation

La recherche documentaire effectuée par Henri Amouric et Tony Volpe au cours de la mission a été réduite au regard des nécessités de la préparation matérielle de l'exposition. Cependant les « Nouvelles maritimes » de plusieurs années du milieu du XIX^e siècle du Journal Officiel de la Martinique ont été traitées.

Parallèlement, le dépouillement systématique des doubles minutes notariales de la Martinique a été entrepris, entre les Archives départementales de

Martinique et les ANOM, pour la séquence antérieure à 1789 dont le dépouillement exhaustif est l'objectif assigné. Quelques registres sont cependant réputés incommunicables en attente de restauration pour certains d'entre eux.

Au 30 janvier 2013, les restes des minutes de 24 études notariales ont donc été dépouillées, soit 82 registres.

La composition de ces minutes notariales, dans le principe identiques à celles enregistrées par les tabellions de métropole, diffère cependant dans la nature des actes dont la transmission est obligatoire. Certaines catégories d'actes sont en effet théoriquement exclues de cette obligation, par l'édit royal de juin 1776, afin sans doute de limiter les frais occasionnés et parce que considérés comme non essentiels.

Deux objectifs principaux sont poursuivis : resituer toutes les catégories d'objets céramiques dans leur contexte d'utilisation et compléter la documentation des fabriques de l'île.

Dans la première occurrence, ce sont sans doute les inventaires après décès qui font le plus défaut à notre recherche, à cela près que l'un ou l'autre des notaires, pris dans ses routines, en annexe parfois un à ses expéditions et que des contrats de mariage, assez nombreux, il faut le souligner, de constitution ou de dissolution de société, de contrats de location ou de cession d'immeubles en recèlent de plus ou moins détaillés à l'occasion. Certains comportent enfin une estimation de la valeur vénale des objets qui peut n'être pas sans intérêt dans l'appréciation de leur insertion dans un environnement matériel et un contexte social ou un autre.

Cette source aux apports structurellement limités et tardive dans l'histoire qui nous intéresse présente les mêmes qualités et les mêmes lacunes que ses correspondants métropolitains.

Dans l'information foisonnante que livre ce type de document, la céramique est au total rarement mentionnée, sans doute au regard de son peu de valeur comme c'est la généralité des cas à la même époque en France ; quand il en est fait état, c'est avec des noms d'objets correspondant à des formes communes : assiettes, plats, pot de chambre, pot à boire (1777), jarres (1785) ou parfois moins déterminées : terrine (1785), canaris, casseroles (1785, 1788) etc.

Certaines formes ou ensembles sont assurément d'une qualité plus relevée que les simples terres cuites de cuisine : cabaret garni de tasses, soucoupes, sucrier, cafetière, pot à lait, écuelle à couvercle, pot à l'eau avec couvercle et cuvette (1789), bidet (1788), fontaine avec cuvette et pied (1788), « *bolles* » à punch (1785).

C'est souvent la catégorie céramique perçue, tributaire de la science plus ou moins grande des tabellions qui est signalée (grès, faïence...). Les actes retrouvés, peu nombreux au total, distinguent, par exemple, la « Fayence » (1777), la « porcelaine » (1789), « le graye » (1789).

Il est encore plus exceptionnel qu'une attribution d'origine soit donnée, mais lorsque cela advient, l'information recueillie n'en est que plus précieuse, mais il est néanmoins fait état de faïence de Normandie

ou de Provence, de faïence anglaise etc.

Quelques rares actes permettent également de nourrir un peu le dossier des habitations-poteries, précisant ici un élément de la généalogie d'une « entreprise », là son mode d'exploitation. Ils apportent cependant assez peu de renseignements techniques et encore moins sur l'organisation du travail et les acteurs ouvriers de ces « manufactures ». Il n'est donc encore pas possible d'éclairer les résultats des fouilles et prospections archéologiques de données archivistiques pertinentes. Au premier rang des fabrications de ces habitations-poteries qui furent aussi des sucreries, figurent les formes et pots à mélasse lesquels sont simplement mentionnés sans détail aucun dans la plupart des cas. Il est d'ailleurs intéressant de noter que si les formes sont systématiquement mentionnées il est moins fréquemment fait état des pots qui vont avec et qu'il faut peut-être -sans doute ?- entendre par cette désignation le couple forme/pot, lequel est désigné pour ce que l'on en sait ensuite au XIX^e siècle comme « potiche ».

Quelques actes concernent directement des poteries identifiées comme telles, d'un apport limité cependant. La vente d'une habitation poterie sise au Marin, en 1777, document fort rare, vaut surtout pour son apport à la généalogie d'un établissement qui est identifiable comme l'actuel site de Petite Poterie fouillé depuis 2012 dans le cadre du PCR par une équipe du LA3M. Malheureusement il n'apporte aucun élément descriptif ou technique des bâtiments, pas plus qu'il ne permet de comprendre comment s'organise le travail au sein de cette « manufacture ».

Deux actes successifs de 1785 et 1788 enrichissent ensuite la généalogie mal établie de l'une ou l'autre des fabriques de poterie du Lamentin, lesquelles devinrent propriété de la famille Duchaxel dont le nom resta attaché à cette industrie jusqu'à une période récente, qui s'acheva avec la fermeture de l'usine située dans l'emprise de l'actuel aéroport du Lamentin.

Étude du mobilier céramique et préparation des objets pour l'exposition 2013 au dépôt du SRA, Fort-de-France, Martinique.

La mission de Guergana Guionova et Lucy Vallauri a été consacrée essentiellement à la suite de l'étude des séries provenant des dégagements et des fouilles de Saint-Pierre. Le mobilier de la Maison Coloniale de Santé a été intégralement traité ainsi qu'un lot provenant de l'Habitation Perrinelle qui complétait les observations déjà faites sur la céramique de ce site. Parallèlement à l'isolation du mobilier à étudier, le déménagement et le rangement du dépôt en cours nous ont permis de retrouver et de conditionner certains objets bien conservés ou remontés lors des précédentes interventions. Leur conditionnement en vue de l'exposition prévue pour le mois de mai 2013 a été fait en bacs spécifiques, numérotés, avec un inventaire précis pour chaque bac. Un fichier numérique contenant tous ces renseignements est en cours d'élaboration. Il comprend également des données recueillies tout au long de nos études menées dans le dépôt du SRA.



Fig. 1 : Statuette de Notre-Dame de la Salette en porcelaine, Maison coloniale de Santé, Saint-Pierre, fin XIX^e s. Cl. L. Damelet.

Pour ce qui concerne les céramiques de la Maison Coloniale de Santé, il convient d'insister sur le caractère très spécifique de cet assemblage de céramiques, en rapport avec la fonction particulière du lieu. Difficile à comparer avec un site de consommation domestique comme l'Habitation Perrinelle, il réunit néanmoins toutes les catégories déjà répertoriées mais dans des proportions différentes.

Au total l'inventaire détaille 330 nombres minimum d'individus (NMI) qui se répartissent en 23 % de porcelaine, 20 % de faïence fine, 27 % de terre vernissée dont 1 % seulement n'appartient pas à des productions provençales, 12 % de céramique architecturale de Provence et 2 % locale. La vaisselle locale englobe 3 %, le reste est partagé entre les formes en grès, 3 %, et les pipes, 7 %.

Pour l'ensemble du mobilier de la Maison Coloniale de Santé, la prédominance de la porcelaine s'explique par la présence récurrente de statuettes religieuses en biscuit de porcelaine, liée à la Congrégation des Sœurs de Chartres (fig.1). Une autre catégorie d'objets en porcelaine renforce cette prédominance mais évoque la modernité technique des lieux : il s'agit des isolants en porcelaine utilisés pour l'installation électrique. Il en est de même pour la céramique vernissée de la vallée de l'Huveaune qui associe un nombre conséquent de pots de chambre à des bassins de toilette, indispensables dans chaque cellule des malades et du personnel soignant ainsi que les pots à conserve



Fig. 2a et 2b : Jarres en grès de la Chapelle aux pots, Habitation Perrinelle, Saint-Pierre, XIX^e s. Cl. L. Damelet.

contenant probablement des préparations médicinales et révélatrices des soins prodigués.

La chronologie très resserrée en fonction de la date de création de l'établissement est confirmée par les datations récentes des marques apposées sur les vaisselles en porcelaine et l'absence des productions du début du XIX^e siècle qui faisaient largement partie des vaisseliers des maisons de Saint-Pierre, en raison de la part de l'héritage.

Le déménagement des collections du SRA dans les nouveaux locaux de la DAC à Fort-de-France, ont donné l'opportunité de compléter des séries de l'Habitation Perrinelle, étudiées depuis 2008. Ainsi dans certains bacs devenus plus accessibles 13 pièces en faïence, faïence fine et porcelaine proviennent du Front de Fouilles Sud-Est, dégagement de l'Habitation Perrinelle, sans autre précision de localisation. Les fragments bien identifiables ont permis des recollages spectaculaires.

Dans la Rue 2 du village des ouvriers, une jarre en grès éclatée en morceaux mais quasi complète, avait conservé un bouchon façonné en terre locale, pour l'obturation du goulot. Cette grosse forme à deux anses horizontales collées sur la panse est clairement identifiée par un tampon au nom de Coux-Rebours fabriquant de poterie à La Chapelle-aux-Pots dans l'Oise. Cette grosse bombonne de plus de 60 cm de hauteur, est la seconde de ce type bien conservée dans l'Habitation Perrinelle (fig. 2a-b).

Mais le lot le plus intéressant est sans conteste celui provenant des niveaux de remblais anciens, issu des sondages 1 et 2 du jardin, au sud de la chapelle des Jésuites. Une cinquantaine de NMI concernent essentiellement de la faïence très fragmentée mais qui associe tous les types de vaisselles en usage dans la seconde moitié du XVIII^e s (Fig. 3a-b).

Henri AMOURIC
avec **Guergana GUIONOVA,**
Lucy VALLAURI et Tony VOLPE



Fig. 3a et 3b : Faïences françaises à décor bleu, Habitation Perrinelle, Saint-Pierre, XVIII^e s. - Cl. G. Guionova.

Bibliographie

Amouric 2013 :

Amouric H. dir. : *Projet Collectif de Recherche Inter-régional « Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII^e-XX^e siècles »*. Rapport d'activité, Service Régional de l'Archéologie en Martinique, Aix-en-Provence, 2013.

Hume 2001 :

Hume I. N. : *If These Pots Could Talk, Collecting 2000 years of British House hold Pottery*, Hanover-London, Christophe Foundation, 2001.

Huyghues-Belrose 2004 :

Huyghues-Belrose V. : *Le Domaine de Tivoli*. Coll. Patrimoine, 2004.

Julien 1991 :

Julien L. et A. : *L'art de la faïence à Moustiers XVII^e-XVIII^e-XIX^e*. Edisud, Aix-en-Provence 1991.

Julien 1998 :

Julien L. : *Faïenciers de Moustiers, biographies et pièces marquées*. Barbentane, Ed. equinoxe, 1998.

L'eau en Martinique. Les Cahiers du Patrimoine, 25, Juillet 2008.

Le Roux, Auger, Cazelles 2009 :

Le Roux Y., Auger R., Cazelles N. : *Les Jésuites et l'esclavage Loyola : l'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2009.

Les poteries anciennes du Musée de Saint-Emilion, répertoire 2005. Association pour la Recherche et la Conservation des Poteries Populaires Anciennes, Saint-Emilion, 2005.

L'Europe de la Faïence XVII^e et XVIII^e siècles dans les collections du Musée des Beaux-Arts. Lille : Musée des Beaux-Arts, 1990.

L'odyssée de la porcelaine chinoise. Collections du Musée national de Céramique, Sèvres et du musée national Adrien Dubouché, Limoges. Catalogue d'exposition, Sèvres, Limoges, Marseille. RMN, Paris 2003.

Minovez 2001 :

Minovez J.-M. : *Faïence fine et porcelaine. Les hommes, les objets, les lieux, les techniques*. Actes du colloque Martes Tolosane, 2001, Université de Toulouse-Le Mirail, CNRS, 2004.

Ozier-Lafontaine 1991 :

Ozier-Lafontaine J.-L. : *Domesticité et objets de la vie traditionnelle en Martinique*. Coll. Connaissance du patrimoine, 2, Juin 1991.

Poulet 2000 :

Ozier-Lafontaine J.-L. : *Poteries et potiers de Puisaye et du val de Loire, XVI^e-XX^e s. L'histoire, les lieux, les matériaux, les outils, les techniques, les produits, le commerce, les hommes, les idées*. Merry la Vallée : Marcel Poulet, 2000.

Ratier 1989 :

Ratier Y. : *PLa terre de Marseille. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIX^e-XX^e siècles*.

Veuve 1991 :

Veuve S. : *Saint-Pierre Maison coloniale de santé, sauvetage urgent. Bilan Scientifique*. 1991, DRAC Martinique SRA, p. 39.

Veuve 1992 :

Veuve S. : *Saint-Pierre de la Martinique La Maison Coloniale de Santé, Fouille programmée*. In : *Rapport de Fouille Saint-Pierre de la Martinique Archéologie urbaine 1992*, CERA Martinique, p.1-4, Pl. I-III, Annexes.

Veuve 1993 :

Veuve S. : *La Maison Coloniale de Santé, Saint-Pierre, rue Levassor*. In : Rapport de Fouille Saint-Pierre de la Martinique Archéologie urbaine 1993, CERA Martinique, 10 p., Pl. 1-6.

Veuve 1993 :

Veuve S. : *Maison coloniale de santé, Bilan Scientifique*. 1993, DRAC Martinique SRA, p. 40-42.

Fortifications côtières de Martinique La côte nord Atlantique

Colonial

Dès le XVII^e siècle, la Martinique a été le théâtre de conquêtes armées, puis de différentes guerres et sièges successifs, victime de son propre succès économique faisant d'elle un objet de convoitise tant vis-à-vis de puissances étrangères que de la piraterie. Par ailleurs, sa localisation à plusieurs mois de bateau de son royaume d'appartenance a conduit les habitants de l'île, aux XVII^e et XVIII^e siècles, à ne pouvoir espérer que peu d'aide de l'armée française au-delà des maigres contingents et matériels présents sur place. Dans ce contexte de vives rivalités européennes pour le contrôle de la route des mers, il fut nécessaire d'en organiser la défense côtière contre les menaces maritimes, pour la stabilité de l'économie des plantations.

C'est pour mieux comprendre l'organisation concrète de cette défense sur le terrain que nous conduisons des recherches sur les fortifications côtières de Guadeloupe et de Martinique depuis 2007. Le programme de prospection thématique des batteries côtières de Martinique débuté en 2011 (Vidal 2011) fait suite à un programme similaire mené de 2007 à 2010 sur le littoral guadeloupéen et des îles dépendantes (Vidal 2007, 2008, 2009, 2010). Nous avons divisé l'approche du littoral martiniquais en trois campagnes de terrain, chacune attachée à une portion du littoral. La première phase portait sur la côte du Nord Caraïbe, premier foyer d'implantation des colons, la seconde – dont il est question ici – sur la côte Nord Atlantique, enfin, la dernière couvre la côte Sud.

La méthodologie employée, homogène sur l'ensemble des campagnes, consiste en un travail de recherche préliminaire en archives suivi de prospections de terrain. L'étude des manuscrits et cartes militaires permet de cibler les secteurs mentionnés comme ayant fait l'objet

de constructions défensives, puis de s'y rendre afin de repérer, inventorier et étudier les éventuels vestiges de batteries. Sont également explorées toutes les zones dont la configuration topographique était favorable à ce type d'installations même lorsqu'elles ne figurent pas dans les archives.

Cette campagne a permis de repérer 7 sites conservant des vestiges de structures fortifiées, dont 5 ne figuraient pas dans la carte archéologique. Ainsi les sites de la Pointe Jacob, de Sainte-Catherine et de la Baie du Gros Raisin à Trinité, de l'Îlet Sainte-Marie, de la Pointe Burgaux au Lorrain, de la Pointe Raisinier à Basse Pointe ont été étudiés (bien qu'hors zone, le site de la Pointe Burgos aux Anses d'Arlet a également été intégré à cette campagne).

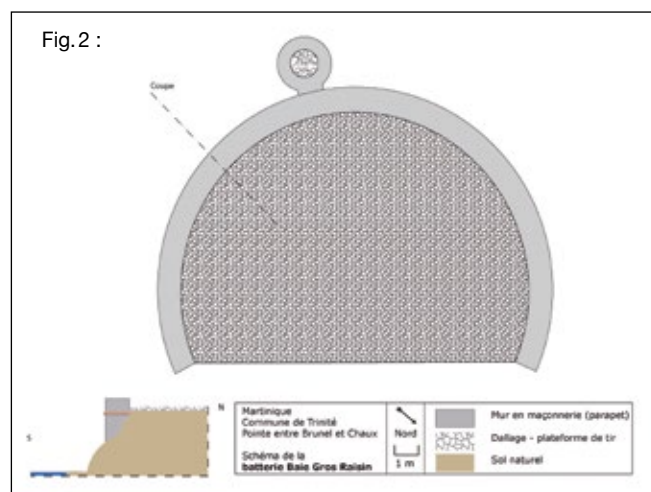
D'un point de vue matériel se sont 16 bouches à feu qui ont intégré notre corpus des pièces d'artilleries. Dix d'entre-elles proviennent d'un site exceptionnel, une collection de canons de diverses provenances dans une propriété de Pointe Royale au Robert à laquelle nous avons pu avoir accès.

Cette campagne confirme la similitude des modes d'implantation entre Guadeloupe et Martinique, avec une côte atlantique bien moins pourvue que les zones ouest, et une moins grande pérennité des sites. Cette mission complète notre cartographie des vestiges militaires de Martinique. Suite à la dernière phase dans le sud de l'île, le programme achevé autorisera une synthèse sur l'archéologie militaire des Antilles françaises.

Jonhattan VIDAL



Fig. 1 : Trinité, Batterie de la Baie de Gros raisin.



MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie de Martinique

2 0 1 2

Nom	Titre	Fonction
Annie NOE-DUFOUR	Conservateur en Chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Gwenola ROBERT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, prescription, contrôle scientifique
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Gestion scientifique du mobilier, documents d'urbanisme, carte archéologique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service Secrétariat de la CIRA OM
Carl LAVAU	Volontaire civil à l'aide technique	SIG, banque numérique savoir et patrimoine

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
MARTINIQUE
2013**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES

Table des matières

Tableau des opérations autorisées

91

Carte des opérations autorisées

92

Travaux et recherches archéologiques de terrain

93

Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay	93
Basse-Pointe, Habitation Pécoul	95
Basse-Pointe, Le Poteau	96
Fort-de-France, Morne Coco	96
Fort-de-France, Rue du Temple – Morne Tartenson	98
Le François, Habitation Clément	98
Le François, Ilet Oscar	98
Le Gros-Morne, Habitation Courville	99
Le Lamentin, Aéroport et Carrère	100
Le Marin, Petite Poterie	100
Le Marin, Poterie Boisset	101
Le Robert, Ilet Chancel	102
Le Robert, Pontaléry	103
Saint-Esprit, L'Avenir	103
Saint-Pierre, Cimetière du Fort	103
Saint-Pierre, Rue Isambert	105
Saint-Pierre, Allée Pécoul-rue Mont Noël	107
Saint-Pierre, Place Franck-Perret	109
Saint-Pierre, Boulevard Saint-Léger-Lalung	109
Sainte-Anne, Val d'Or	110
Sainte-Marie, Pain de Sucre	110
Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII ^e – XX ^e siècle	111
Grottes et abris sous-roches de la martinique	115

Personnel du Service régional de l'archéologie

116

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 3

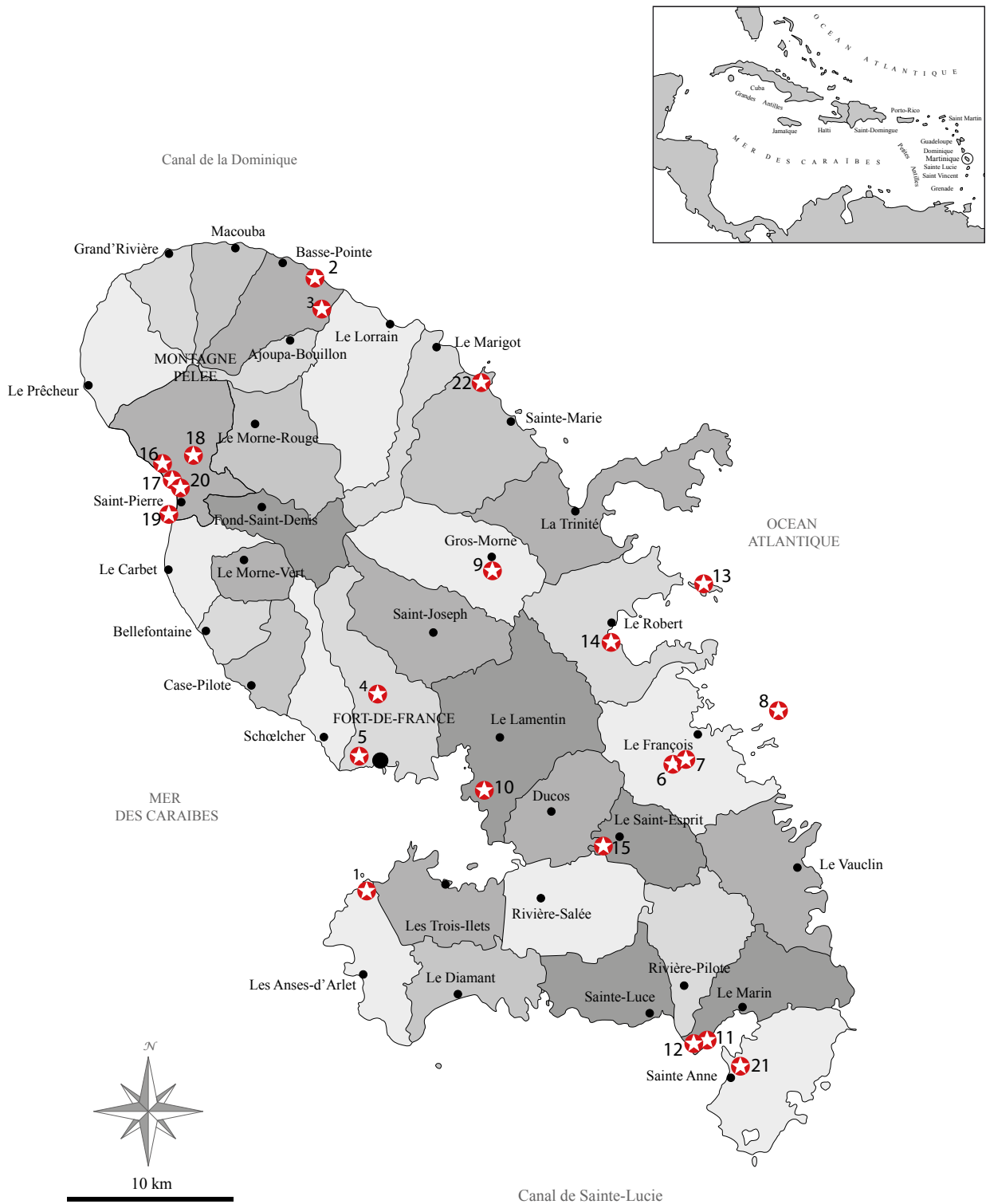
N° OA P atriarche	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
270	Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay	Thomas Romon (INRAP)	SU	PRE/COL	1	1
385	Basse-Pointe , Habitation Pécoul	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	SD	COL	1	2
252	Basse-Pointe , Le Poteau	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD		1	3
251	Fort-de-France , Morne Coco	Martijn Van Den Bel (INRAP)	OPD	COL	1	4
267	Fort-de-France , Morne Tartenson – rue du Temple	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	COL	1	5
281	Le François , Habitation Clément	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD		1	6
282	Le François , Habitation Clément	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD		1	7
287	Le François , Ilet Oscar	David Ollivier (CNRS)	SD			8
257	Le Gros-Morne , Habitation Courville	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD		1	9
265	Le Lamentin , Aéroport et Carrère	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD		1	10
386	Le Marin , Petite Poterie	David Ollivier (CNRS)	FP	COL	1	11
288	Le Marin , Poterie Boisset	David Ollivier (CNRS)	SD	COL		12
382	Le Robert , Ilet Chancel	Andrzej Antczak (UNIV)	PT	COL	1	13
266	Le Robert , Pontaléry	Matthieu Hildebrand (INRAP)	OPD	COL	1	14
260	Saint-Esprit , L'Avenir	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD		1	15
254	Saint-Pierre , Cimetière du Fort	Anne Jégouzo (INRAP)	OPF	COL		16
262	Saint-Pierre , Rue Isambert	Isabelle Pignot (OPA)	OPF	COL	1	17
261	Saint-Pierre , Allée Pécoul – rue Mont-Noël	Annie Bolle (INRAP)	OPF	COL	1	18
264	Saint-Pierre , Place F. Perret	Sabrina Honoré (OPA)	SU	COL	1	19
279	Saint-Pierre , Boulevard Saint-Léger-Lalung	Annie Bolle (INRAP)	FP	COL	1	20
384	Sainte-Anne , Val d'Or	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	SD	COL		21
255	Sainte-Marie , Pain de Sucre	Jérôme Briand (INRAP)	OPD		1	22
379	Poteries des îles françaises de l'Amérique XVII^e-XX^e siècle	Henri Amouric (CNRS)	PCR	COL	1	
280	Grottes et abris sous-roches de la Martinique	Arnaud Lenoble (CNRS)	PT			

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



LES ANSES-D'ARLET
Anse BellayPrécolombien
Colonial

C'est à l'Anse Bellay (fig.1), sur la commune des Anses-d'Arlet et dans la partie sud de la baie de Fort-de-France, en face de l'Îlet à Ramiers, qu'ont été fortuitement découverts des ossements humains mis au jour par l'érosion marine. Ceux-ci sont associés à du mobilier précolombien attribué au Troumassoïde Suazan (XI^e-XII^e siècle de notre ère). L'intervention archéologique a consisté à fouiller une bande d'un mètre de largeur, parallèle au rivage, afin de permettre la mise en place d'une protection physique de la berge par le Conservatoire du littoral.



Fig. 1 : Les Anses d'Arlet, Anse Bellay (Martinique), 2013.
vue générale du site depuis l'ouest. F. Messenger.

Ces investigations ont permis de préciser la chronologie et la fonction de l'espace funéraire découvert. C'est un cimetière d'époque coloniale au statut à déterminer : il pourrait s'agir d'un cimetière d'esclaves.

Les 20m² fouillés ont permis de mettre au jour 18 sépultures (fig.2). Cette densité est relativement importante, mais tout à fait en accord avec les densités des cimetières contemporains déjà fouillés. Aucun marqueur de surface préservé n'a été identifié. Il s'agit de sépultures primaires simples. Les individus sont inhumés sur le dos, chacun dans une fosse, les membres inférieurs en extension. L'orientation préférentielle est est-ouest, avec la tête à l'ouest, mais deux individus sont inhumés tête au sud, et deux, tête au nord. Plusieurs recoupements ont été observés.

Lors du creusement d'une tombe, le fossoyeur peut perturber un individu déjà inhumé. Ses restes sont alors prélevés et redéposés dans la fosse de la nouvelle tombe. C'est une pratique courante, toujours en cours aujourd'hui. Le premier individu étant déjà décomposé au moment de sa perturbation, ce geste suppose une durée d'utilisation relativement importante de l'espace sépulcral. De ce fait, l'Anse Bellay n'est pas un cimetière de catastrophe (épidémie, naufrage, bataille...) où les individus sont inhumés dans un temps relativement court. De plus, s'il n'est pas fortuit, ce recoupement peut également indiquer la volonté de rapprocher des individus. Il implique alors la connaissance de l'identité et du lieu d'inhumation des défunts.

La population mise au jour comprend des adultes, jeunes et âgés, des deux sexes, un adolescent et un jeune enfant. Il est fort peu probable que ce cimetière soit celui de militaires en relation avec le fort de l'Îlet à Ramiers. En effet, la population inhumée aurait alors été principalement constituée de jeunes adultes de sexe masculin. Enfin, deux incisives supérieures taillées en pointe ont été découvertes. Il est communément admis



Fig. 2 : Les Anses d'Arlet, Anse Bellay (Martinique), 2013.
une sépulture d'époque coloniale. L'individu repose sur le dos, la tête à l'ouest. Son bras gauche a été emporté par la mer. T. Romon.

que les individus présentant des dents taillées soient nés en Afrique et aient été déportés comme esclaves - «nègres de Guinée» - aux Amériques (Handler, 1994). Par ailleurs, un autre individu présente une usure particulière de ses dents, caractéristique de l'usage de la pipe dite « hollandaise », abondamment retrouvée lors des fouilles archéologiques de sites d'époque coloniale, utilisée par les libres comme par les esclaves.

Aucun mobilier associé aux défunts, tel que boutons, agrafes, épingles, médailles ou chapelets, n'a été découvert. Les éléments chronologiquement diagnostiques, des fragments de faïences de la vallée de l'Huveaune et de Delft, trouvés dans le remplissage des tombes, datent du milieu du XVIII^e siècle. L'usage du cercueil n'a pas été établi. Les morts étaient très certainement enterrés dans leur plus simple appareil, dans des linceuls, comme l'indiquent quelques indices taphonomiques au niveau des pieds de trois individus. Ce sont des pratiques funéraires catholiques, communes à l'époque coloniale.

La localisation du site est remarquable. Il est situé à la limite des paroisses des Anses-d'Arlet (5,5 km) et des Trois-Îlets (4,5 km). Il est éloigné des édifices religieux tels que chapelles et églises, auxquels sont souvent associées des sépultures, dont les cimetières de ces deux paroisses. Cependant, les sources historiques montrent que le secteur est investi par les colons dès le XVIII^e siècle. L'Anse Bellay ne présente cependant que peu d'intérêt dans l'économie de plantation, le cimetière des esclaves peut donc y être relégué, d'autant que le bord de mer correspond également aux 50 pas du Roy.

L'identification de l'extension de l'espace sépulcral, en particulier vers le sud, n'était pas l'objet de cette opération. La qualité de conservation du matériel osseux, malgré un encaissant volcanique, est très bonne. Cette conservation laisse espérer de bons résultats pour des analyses complémentaires telles que les études isotopiques et génétiques déjà engagées sur d'autres cimetières, notamment en Guadeloupe, et qui pourraient permettre de mieux caractériser la population inhumée. La surface fouillée et le nombre réduit de sépultures fouillées imposent de demeurer très prudents quant à la détermination de son statut. Néanmoins, plusieurs indices convergent vers l'hypothèse d'un cimetière d'esclaves : localisation et organisation du cimetière, pratiques funéraires, population.

Une sépulture amérindienne a également été mise au jour, sous les sépultures d'époque coloniale qui recourent le sommet de son creusement (fig.3). Elle diffère très nettement de celles-ci par les pratiques funéraires. C'est un adulte de plus de 30 ans, robuste, de sexe masculin. Il est inhumé en position semi-assise, les membres inférieurs repliés, les genoux vers le haut, dans une fosse ovale de 90 cm par 70 cm. La position générale du cadavre, ainsi que le déplacement de certains éléments, impliquent un contenant en matière périssable qui pourrait être un hamac ou un panier. Aucun mobilier associé au défunt n'est conservé. Une datation par la méthode du carbone 14 permettra

de préciser la chronologie de cette sépulture. Pour l'instant il semble plausible qu'elle date des XI^e-XIII^e siècles comme le mobilier précolombien retrouvé.

Celui-ci a été découvert en position secondaire dans le remplissage des tombes d'époque coloniale. Il s'agit principalement d'éléments en céramique et de quelques objets lithiques. Le niveau de l'occupation amérindienne, sur l'emprise de cette opération, a été complètement arasé par le creusement des fosses sépulcrales de la période coloniale. Seule reste la sépulture amérindienne, située juste sous ces creusements. Sa présence suggère un habitat proche, peut être conservé à l'extérieur du cimetière et attribué au Troumassoïde Suazan.



Fig. 3 : Les Anses d'Arlet, Anse Bellay (Martinique), 2013. la sépulture amérindienne. L'individu repose en position semi-assise dans une fosse ovale. Le membre inférieur droit est perturbé, probablement par la mer. Le crâne et la mandibule sont déplacés, probablement par les précolombiens. T. Romon, Inrap

La découverte d'installations funéraires des périodes amérindienne et coloniale, inédites et particulièrement bien conservées, associée aux résultats de ces premières investigations, donne un nouvel attrait archéologique et patrimonial à ce secteur peu exploré de la baie de Fort-de-France. La poursuite envisagée de cette opération permettra de préciser d'une part la topographie du cimetière de la période coloniale, extension et stratigraphie, et d'autre part sa chronologie. Elle permettra également de tenter de le rattacher aux éléments repérés dans la documentation historique, habitations et constructions environnantes. Ces vestiges méritent beaucoup d'attention. D'autant qu'ils sont fragiles et qu'une bonne partie a déjà été détruite par l'érosion marine.

Thomas ROMON

Bibliographie

HANDLER 1994 :

HANDLER J. S. : Determining african birth from skeletal remains : a note on tooth mutilation. *Society of Historical archaeology*, Vol. 18, 1994, p.113-119.

Cette opération archéologique s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en 2011 (cf. ce volume p.17). Ils portent d'une part sur le remplacement des réseaux sanitaires des communs ouest (Secteur1) et d'autre part sur la restauration et l'aménagement des communs est et de leurs abords (Secteur2). Les objectifs et méthodes appliqués à ces deux secteurs diffèrent sensiblement, comme, par voie de conséquence, les résultats obtenus.

Secteur 1 – Les communs ouest

Le sondage en L a été implanté entre le talus marquant la limite de la zone résidentielle et l'arrière de la maison dite du géreur et le long des communs ouest entre lesdits communs et l'alignement de mahogany fermant le jardin et sa pièce d'eau. Les sondages ont été réalisés par décapages mécaniques de 15 à 20 cm, du sud-ouest au nord-est. Ils suivent la topographie actuelle du site, du point le plus haut au plus bas. Le pendage suivi, nécessité par les travaux de réseaux, ne suit que partiellement la stratigraphie. Au sud-est, les décapages ont atteint les dépôts volcaniques correspondant aux retombées pliniennes identifiées à P2 (1670 +/- 40BP, soit vers 280 ap.J.-C.) alors qu'au nord-est, la couche archéologique a été à peine entamée. Les structures en creux ont été fouillées manuellement. Les aménagements successifs, coloniaux comme contemporains, tendant à niveler le terrain, ont largement perturbé la stratigraphie du site rendant parfois difficile le regroupement en ensembles des structures mises au jour.

Le sondage a révélé sous une couche de remblais contemporains, à l'arrière de la maison du géreur, un sol aménagé. Son sommet constitue la profondeur maximale atteinte (-75 cm). Les blocs irréguliers ou cassons, de petit module, liés à la chaux, déterminent une surface plane soignée. Le nettoyage manuel a permis de reconnaître, au sud-ouest, une limite partielle de forme arrondie. L'absence de couche d'occupation et de mobilier, comme l'exiguïté de la surface observée, rendent incertaines la datation, comme l'interprétation de cette structure. La restitution d'un diamètre interne d'après la corde observée devrait être compris entre 3,50 et 4 mètres. Ceci peut être compatible avec l'encombrement du chevalet supportant les rolles du moulin à bêtes de la deuxième moitié du XVII^e siècle, par ailleurs documenté par les sources historiques (Terrier 1671, in Petitjean Roget, Bruneau-Latouche 2000). La surface empierrée pourrait correspondre au manège supportant le piétinement des animaux tracteurs, bœufs ou mulets. Il n'est pas exclu néanmoins que cet aménagement soit bien plus tardif et contemporain du bâtiment résidentiel connu par les sources iconographiques du début du XX^e siècle sur lequel la maison du géreur actuelle s'est surimposée.

Sur le long côté, outre un important niveau de remblais, une série de structures en creux alignées selon un axe nord-est/sud-ouest, parallèlement aux communs ouest, a été reconnue. Bien que partiellement perturbée par une ancienne tranchée de réseaux, la couche P2, par ailleurs parfaitement préservée, a révélé une série d'anomalies de dimensions variables, avec au moins deux types de comblement. Ces structures correspondent à des trous de poteau pouvant déterminer un bâtiment ou une galerie d'une trentaine de mètres, ainsi qu'à des fosses de plantations et des piquets. Seuls deux remplissages contenaient du mobilier colonial. Les autres structures étaient visibles uniquement dans la ponce, mais leur niveau d'ouverture correspond aussi à l'occupation coloniale. Si le mobilier, peu abondant et très fragmenté, constitue un assemblage colonial peu diagnostique, deux tessons de faïence fine piégés dans un trou de poteau sont datés du XVIII^e siècle.

Secteur 2 – Les communs est et la purgerie

L'implantation des sondages du secteur 2 a été définie, quant à elle, sur la base du projet d'aménagement des communs de Pierre Bortolussi, A.C.M.H., tout en tenant compte des contraintes du chantier de restauration en cours. Six sondages ont été d'abord implantés puis trois autres en fonction des résultats préliminaires et après la démolition de divers aménagements et bâtiments désaffectés au sud et à l'est des communs. Pour ce second secteur, la méthodologie et les techniques de fouille retenues ont tenté autant que faire se peut de répondre aux problématiques de l'archéologie du bâti comme aux questions soulevées par l'aménagement du site pour l'ouverture au public : recherche de niveaux de sols, circulations, conservation. À cette fin, des témoins de niveaux de sols ont été systématiquement préservés et certaines structures cohérentes ont été conservées afin de nourrir le programme architectural. Trois phases d'occupation ont été reconnues.

La première, essentiellement représentée par un niveau de sol pavé plus ou moins lacunaire (galets non calibrés liés au mortier de chaux), doit être associée à la mise en place de l'activité sucrière et à la construction des bâtiments de ce secteur, les communs est, sur lesquels vient s'appuyer dans un second temps le colombier, et la purgerie au XVIII^e siècle. Le sondage implanté à l'angle nord-ouest de cette dernière a permis de restituer le niveau d'ouverture d'une pièce en sous-œuvre aménagée à la même période. Entièrement comblée, elle est désignée par la mémoire collective comme un cachot¹. Sa ou ses fonctions restent à déterminer.

Une deuxième phase d'occupation témoigne de la réaffectation de ce secteur à la fin du XIX^e siècle. Les foyers et tunnels de chauffe formant une avancée au nord-est du mur pignon de la purgerie, pouvant

1 - L'inventaire de 1764 le situe en rez-de-chaussée du colombier, associé dans un dispositif courant à l'hôpital voisin.

témoigner de la présence d'une étuve à la période précédente, sont démantelés pour être remplacés par une terrasse en avancée. Celle-ci supporte un foyer à sirop tandis que l'ancienne purgerie est désormais affectée à la production rhumière. Deux cuves maçonnées (cuve à vinasse ?) participant à cette même chaîne opératoire sont édifiées. La première s'appuie sur le canal est-ouest préexistant, la seconde est implantée dans l'angle formé par le colombier et le pignon sud des communs est. L'aménagement est complété par diverses canalisations, trop-plein, bassins secondaires, système de vidange. Un bâtiment vient fermer cette aire d'activité à l'est. Il n'a fait l'objet que d'un décapage superficiel afin d'en déterminer le plan et la distribution. Le mobilier piégé entre celui-ci et la seconde cuve laisse supposer qu'il a une fonction domestique, et peut-être de surveillance étant donné sa localisation, jusqu'au milieu du XX^e siècle.

La dernière phase subcontemporaine correspond à l'abandon de la production cannière pour la banane. L'espace entre les deux bâtiments principaux est remblayé et la cuve nord-est utilisée comme dépotoir. Une mince couche d'occupation a été reconnue à la base de ce dépôt qui comportait les restes en place de fût et cuves en tôle, en lien avec la production rhumière. Néanmoins cette fonction de stockage n'est

que secondaire. Le remplissage, scellé après 1985 par une mince dalle de béton était presque exclusivement constitué de restes ferreux et base cuivre issus du mobilier agricole et industriel mis au rebut (sucre et rhum). La quasi-absence de matériaux de comblement, comme l'homogénéité du matériel laisse penser à un dépôt relativement rapide. La présence de mobilier de la première moitié du XX^e siècle à la base du remplissage témoigne de l'abandon de la structure et d'une première phase d'utilisation comme dépotoir qui pourrait être mise en lien avec la rupture de la Seconde Guerre Mondiale. La présence de verre mécanique au design 1930 et celle d'un amortisseur signent la diffusion du transport mécanique. Le blocus et la pénurie générale qui lui est associée pourraient expliquer l'abandon de la production rhumière au bénéfice d'une production agricole bananière moins dépendante, tout au moins en termes d'approvisionnement, des importations (matériaux ferreux et non ferreux, matériel de transformation et de production mais aussi bouteilles, etc.). Ce dépotoir constitue une collection exceptionnelle témoignant des mutations et adaptations de l'habitation depuis l'Époque moderne jusqu'à nos jours.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

BASSE-POINTE Le Poteau

Le projet de construction d'une déchetterie et d'un centre de transfert au lieu-dit Le Poteau sur la commune de Basse-Pointe en Martinique a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce projet est implanté sur un terrain de 28 035 m² (parcelle E 100) situé à proximité des sites précolombiens de Vivé au Lorrain et de Rivière Capot à Basse-Pointe.

Les trente-huit sondages réalisés en quinconce sur la totalité de l'emprise se sont révélés intégralement négatifs. En dépit d'un contexte favorable à une occupation précolombienne, aucun indice de site archéologique n'a été observé lors de cette expertise.

Anne JEGOUZO

FORT-DE-FRANCE Morne-Coco

Colonial

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à « Morne Coco » se déroulait dans le cadre d'un permis d'aménager un lotissement sur la commune de Fort-de-France. L'emprise, d'une surface totale de 62 150 m², se situe dans les hauteurs de la ville, à l'est la Route Départementale 45 qui longe la ravine Touza. Le sommet du morne, rasé pour l'implantation d'une maison « créole » donne une vue sur le quartier des Rochers, est le but d'un vieux chemin qui passe la maison et suit ce morne, en traversant une forêt secondaire de bois d'Inde ou « piment de la Jamaïque » (*Pimenta rocemosa*) et le bois de Campêche (*Haematoxylum campechianum* L.).

Ce diagnostic a livré plusieurs zones de vestiges archéologiques : une maison « créole » encore en élévation, un bâtiment annexe au pied du sommet habité et des dépotoirs contenant du mobilier domestique à proximité de la maison (fig. 1).

La maison « créole » (Bâtiment A) est louée par une famille depuis plus de 30 ans. Avant sa vente dans les années 1950, elle était le bien d'un précédent propriétaire qui l'a probablement faite construire à la fin du XIX^e siècle. La maison principale, construite sur un soubassement en pierres sèches, a une forme rectangulaire. Elle est divisée en huit pièces qui communiquent avec une galerie couverte à l'extérieur. Le toit a disparu en 2007 lors d'une tempête. Devant et en arrière de la maison se trouvent deux jardins. Le jardin en arrière est implanté sur une grande terrasse soutenue par des contreforts où se trouve également une terrasse basse, desservie par un escalier en pierres sèches. La cuisine se trouve collée contre une dépendance, vraisemblablement les logis du personnel, ayant également une petite terrasse en contrebas du jardin. L'eau pluviale a été captée dans un grand bassin, collé contre le soubassement.

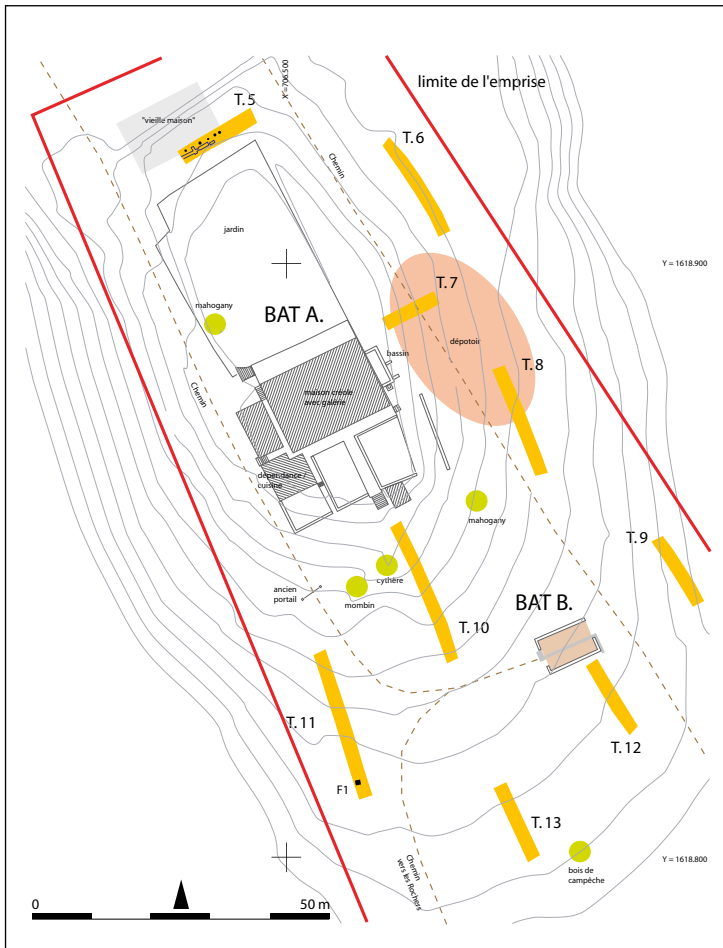


Fig. 1 : Plan des zones et sondages.

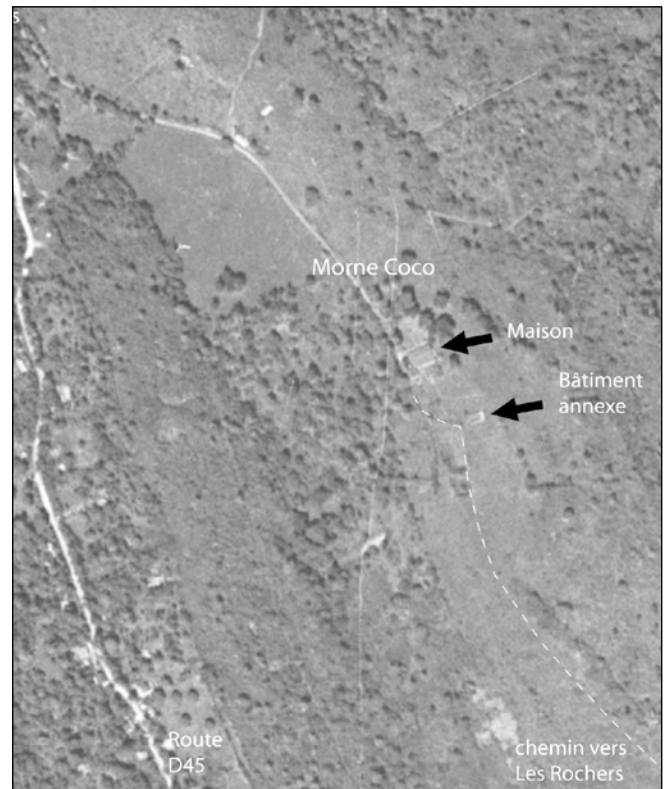


Fig. 2 : Photo aérienne de 1951.

Devant le jardin de cette maison, situé à la même hauteur environ, se trouvait une vieille maison. Elle a été détruite par une tempête en 1965 et remplacée par le bâtiment existant de la commune. Nous avons retrouvé les colonnes de sa galerie dans la tranchée T. 5. Cependant, cette maison n'est pas (encore?) visible sur la photo aérienne de 1951 (fig 2).

Au pied du sommet se trouve un replat sur lequel nous avons identifié les ruines d'un bâtiment rectangulaire (Bâtiment B). Il mesure environ 10 mètres par 6, avec des murs de 30 et 25 cm d'épaisseur respectivement. À l'intérieur nous avons trouvé une grande quantité de tuiles (modernes et anciennes) en vrac sur un sol dallé avec une gouttière au milieu. Une partie du sol a été arrachée par un chablis. Une dalle de béton marque l'entrée de la pièce. L'élévation basse est construite en pierre et surmontée avec du bois, ayant chaque deux mètres un poteau en bois. Il s'agirait des étables du propriétaire initial qui y abritait du bétail il y a plus de 60 ans. On voudrait ajouter que ce bâtiment a pu être utilisé comme garage, comme fonction initiale. Le bâtiment est toujours visible sur la photo aérienne de 1951.

À l'est du Bâtiment A nous avons aperçu en surface une grande quantité de mobilier, comme des fragments de verre, tuiles, porcelaine, etc. Il nous semble qu'il s'agit là d'une zone de rejet qui se trouve en pente et en bas

de pente de la maison. Le système d'évacuation des eaux usées se déverse également sur cette pente. Deux tranchées, T. 7 et 8, ont été ouvertes dans cette zone de dépotoir et elles ont livré une grande quantité de mobilier (n=51) qui, après inspection, conforte l'hypothèse d'une construction de la maison créole vers la fin du XIX^e siècle.

Ce diagnostic a pu démontrer la présence d'une habitation « créole », construite à la fin du XIX^e siècle, avec sa maison principale, cuisine et dépendance à l'extérieur, jardins et un bâtiment annexe en contrebas. L'objectif spécifique de ce diagnostic, tendant à vérifier la présence précolombienne dans les hauteurs de Fort-de-France, n'a pas été atteint.

Martijn VAN DEN BEL

Bibliographie

Torres, Dominguez 2008 :

Torres, G. & Dominguez, M. : *URBA 37 Inventaire FDF*, 2 Volumes (Rapport et Annexes), Ville de Fort-de-France par le GIP-GPV en partenariat avec la DRAC Martinique, Ms.

Le projet de construction d'un nouveau tribunal administratif sur le morne de Tartenson, à Fort-de-France, fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet est implanté sur un terrain très en pente de 4212 m² (section BK, parcelle 519) entre la rue du Temple et la rue Saint-John-Perse. Il se situe sur le flanc sud de la fortification du morne de Tartenson. Si cet ouvrage défensif édifié à la fin du XVIII^e siècle a été agrandi et modifié au cours des XIX^e et XX^e siècles, ces transformations n'ont que très peu impacté la parcelle concernée par l'opération. Seule une batterie de mortier en béton est ainsi construite au sud-est du terrain. Aujourd'hui à l'abandon, elle a été relevée et photographiée. Enfin, isolée de toute autre structure, une fosse dépotoir a été délimitée du mobilier céramique du XIX^e siècle.



Fig. 1 : Vue du blockhaus.

Anne JEGOUZO

Le projet de construction de deux bâtiments sur les parcelles P 965, d'une part, et P 967 et 969, d'autre part, au lieu-dit « Domaine d'Acajou, Habitation Clément » sur la commune du François, en Martinique a fait l'objet de deux diagnostics archéologiques réalisés de manière concomitante en avril 2013.

Le contexte est favorable à la découverte de vestiges archéologiques puisque les projets se trouvent sur l'emprise d'une ancienne habitation-sucrerie connue sous le nom d'habitation Litré et dont les bâtiments sont attestés dès le XVIII^e siècle et visibles encore aujourd'hui. Les deux prescriptions portaient chacune sur une superficie d'environ 1 000 m². La première emprise présente un relief en terrasse avec un dénivelé de

2 mètres environ. La seconde opération, au sud de l'habitation, est en partie située dans un champ de cannes, aux abords directs d'un chai existant, au sud-ouest de la mare. Neuf tranchées sont réparties dans les deux emprises, couvrant au total 257 m². Les couches sédimentaires observées correspondent à des niveaux perturbés reposant sur des niveaux d'argile stérile correspondant à l'altération du substrat. Les recherches n'ont pas rencontré de vestiges archéologiques et les sondages profonds n'ont pas révélé de niveaux de sols anciens.

Nathalie SELLIER-SEGARD

L'opération archéologique qui s'est déroulée sur l'îlet Oscar a concerné l'étude et la fouille d'un petit four à chaux situé au sud-ouest de l'îlet.

Le propriétaire-gestionnaire des lieux, l'ONF, souhaitant mettre en valeur le four s'est alors rapproché de la DAC de la Martinique afin d'être informé de l'impact de son projet sur le bâti. Le service régional de l'archéologie a préconisé afin de mieux connaître le site, l'étude et la fouille du four.

Le four est implanté sur la roche volcanique en surplomb immédiat de la plage de sable. De plan cylindrique il mesure entre 2,50 et 2,80 m de diamètre. Son sommet, à environ 2,40 m de la surface de remplissage, est globalement d'origine. L'ouverture actuelle en direction

de l'ouest est un aménagement récent sans lien avec l'activité du four. Elle est venue détruire le sommet de la porte de mise à feu et d'évacuation de la chaux située à la base de la paroi rocheuse. Cette porte de forme patatoïde présente une base élargie due à l'extraction répétée de la chaux par le chauffournier à l'aide d'une racle. Le chargement du combustible et de la matière première se faisait à partir du sommet accessible depuis le nord.

La base du four de forme conique est taillée dans la roche volcanique. Au dessus de la roche, la construction cylindrique est faite de pierres volcaniques liées au mortier dont l'épaisseur est curieusement très mince : de l'ordre de 0,35 à 0,40 cm.



Fig. 1 : vue générale du four avec la porte du foyer.



Fig. 3 : four domestique.

La stratigraphie rencontrée à l'intérieur du four s'est avérée peu importante et limitée à deux couches se superposant à partir du fond : la première (US1002), qui correspond à l'abandon de l'activité de chaufournerie, est constituée par une terre limono sableuse mêlée à des fragments de lambis et de coraux, la seconde est



Fig. 2 : vue du fond du four taillé dans la roche et la couche d'abandon US1002.

un mélange de pierres et de sable de plage. Le fond du four est tapissé de fines plaques de chaux, témoins de son activité passée.

La forme du four assez simple et une stratigraphie de formation récente (1 fragment d'assiette datant du XX^e siècle) placent la construction et l'activité de ce four dans le courant du XX^e siècle. Après son abandon, le four a servi d'abri occasionnel (pour des pêcheurs ?) : une porte est aménagée, d'environ 1,70 m de hauteur et 0,70 m de largeur. L'entaille des maçonneries a gardé la trace du scellement d'une porte. Un peu partout du ciment a été mis sur les joints ou sur les pierres. Une tôle en fer servait de toiture sommairement posée sur des solivettes.

Il convient de noter la présence d'un petit four (à pain ou domestique ?) retrouvé immédiatement au sud du four, taillé dans la roche. La surface plane d'un diamètre de 0,90 m maximum est couverte d'une voûte d'une vingtaine de centimètres de hauteur. Il est possible que l'aménagement de ce four soit antérieur à la construction du four à chaux.

David OLLIVIER
en collaboration avec **Jacques THIRIOT**
et **Clément DENIZEAU**

LE GROS-MORNE
Habitation Courville

Colonial

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Habitation Courville, sur la commune de Gros-Morne, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce projet est implanté sur un terrain de 50 000 m² (parcelle E 100) situé à l'emplacement d'anciennes habitations du XVIII^e siècle. Les vingt-six sondages réalisés sur la totalité de l'emprise se sont révélés

négatifs. En dépit d'un contexte favorable, aucun indice de site archéologique n'a été observé lors de cette opération.

Anne JEGOUZO

Le diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du TCSP (Transport Collectif en Site Propre) entre l'échangeur de l'aéroport et l'échangeur de Carrère, sur la commune du Lamentin. L'intervention de diagnostic a été réalisée sur le terrain en octobre 2013.

L'opération concernait la parcelle AM 380 sur une surface d'environ 27 900 m² au lieu-dit «Aéroport», puis une série de parcelles d'une superficie totale d'environ 35 200 m², au lieu-dit «Carrère», soit une surface totale à diagnostiquer de 63 100 m².

Pour l'emprise de «Aéroport», 42 tranchées ont été ouvertes couvrant 1387 m² soit environ 5 % de la surface prescrite sans prendre en compte les secteurs inaccessibles. Pour celles de «Carrère», 49 tranchées couvrent un peu plus de 977 m², soit un pourcentage d'ouverture d'environ 3 % par rapport à la prescription.

Au total ce sont 91 tranchées qui ont été ouvertes par une pelle mécanique de 13 tonnes sur chenilles équipée d'un godet à lame lisse de 2 m de large.

Les emprises sont localisées dans des parcelles agricoles gagnées sur d'anciennes mangroves. Les séquences stratigraphiques sont peu diversifiées. Elles enregistrent, sous l'horizon de surface largement affecté par les travaux agricoles, une succession de sédiments argilo-limoneux brun-jaune à brun-orangé (ferriques et manganiques) épaisse et stérile, développée sur des sables gris-rouille fortement chargés en nodules ferriques. Au-delà, la montée rapide de l'eau et l'effondrement des parois n'a pas permis d'aller plus loin dans les observations. Sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées, aucun vestige archéologique n'a été observé.

Nathalie SELLIER-SEGARD

La deuxième campagne de fouille de la poterie Dalençon à Petite Poterie au Marin a été réalisée en avril-mai 2013, durant trois semaines, avec le soutien de la DAC Martinique, du Conservatoire du Littoral, du Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (AMU/CNRS) et d'Arkaeos.

La campagne de 2012 avait permis la fouille et l'étude du four de potier et partiellement d'un grand bâtiment au nord de ce dernier. La fouille du grand bâtiment

rectangulaire s'est poursuivie et a permis de confirmer son utilisation en atelier de potier. 2013 fut aussi consacré à la fouille d'un four à chaux et au sondage de deux importants dépotoirs de céramique, témoins de la production de la poterie au cours du dernier tiers du XVIII^e siècle.

La fouille et l'étude du four à chaux situé à l'embouchure de la ravine Saint-Jean ont révélé un exemple de four offrant deux états structurels dont le premier interpelle puisqu'il semble s'apparenter à un type de four dont on ne connaît pour l'heure pas d'exemple en métropole au-delà du VII^e siècle (fig.1 et 2). La poursuite de la fouille minutieuse de l'atelier de potier dans sa partie est nous a permis de mettre en évidence le sol d'usage en lien avec une vingtaine de pots de stockage de l'argile (pots à mélasse recyclés, fig.3) installés en batterie et l'emplacement des tours de potier le long du mur est. L'organisation spatiale est ainsi mieux définie et nous permet de confirmer la production, dans cette partie du bâtiment, de céramiques fines :



Fig. 1 : vue générale du four à chaux.



Fig. 2 : four à chaux.



Fig.3 : four domestique.

les grandes formes, forme à sucre et pot à mélasse nécessitant une plus grande quantité d'argile par pièce exécutée et donc un autre mode de stockage. Enfin,

la fouille partielle de deux dépotoirs retrouvés sur le site apporte un éclairage nouveau sur la production de l'atelier. L'activité relativement courte de la poterie, une quarantaine d'année tout au plus, avec peut-être une phase de transformation réalisée sur les infrastructures (comme le four de potier ?) au lendemain de la vente en 1788, nous permet de proposer une première typologie circonscrite au dernier tiers du XVIII^e siècle et au tout début du XIX^e siècle.

La dernière campagne devait permettre d'achever la fouille de l'atelier de potier et celle du dépotoir, afin de compléter, essentiellement pour la céramique fine, un faciès déjà prometteur.

David OLLIVIER

en collaboration avec **Jacques THIRIOT**
et **Anne CLOAREC**

LE MARIN Poterie Boisset

Colonial

L'intervention archéologique sur le site de l'ancienne Poterie Boisset situé à la Pointe Borgnesse a concerné de manière urgente l'étude d'un four de potier dont la conservation exceptionnelle a été mise à mal par les intempéries qui se sont abattues à la fin du mois d'avril 2013 sur la Martinique, causant l'effondrement de l'angle sud du bâtiment. Les services de l'Etat (DAC de la Martinique et l'ONF, propriétaire-gestionnaire du site) ont souhaité que soit établi un relevé topographique et une couverture photographique du four après une mise en sécurité de l'édifice, soucieux d'engager prochainement des travaux d'urgence de consolidation.

Le four de potier présente un plan rectangulaire de 5,90m de largeur et de 7,70m de longueur et mesure, depuis la base du mur sud jusqu'au faîtage, près de 5,20 m de hauteur. Il est muni de deux ouvertures : la porte du foyer, couverte d'un arc segmentaire à ébrasement externe, au sud-est (fig. 1) et la porte de chargement au nord-ouest. La couverture du four, au profil en bâtière, est formée en moellons bruts de pierre

volcanique couverts par une couche de tessons noyés dans du mortier.

Les parements extérieurs sont couverts d'un enduit gris lissé assez épais (env. 2 cm). À l'intérieur, les parois sont construites en moellons bruts de pierre volcanique jusqu'à la retombée de la voûte en brique. Le bas des parois latérales est très dégradé au niveau de l'accrochage des arcs qui constituaient la sole aujourd'hui disparue. La paroi est, au-dessus de la porte du foyer, est aussi très dégradée. La grande portée des arcs couvrant le foyer sans retombée médiane semble exceptionnel pour un four de cette époque (XIX^e siècle). La voûte de briques de la chambre de cuisson déjà citée est traversée par quatre rangées de quatre cheminées constituées de tuyaux taillés en sifflet.

La qualité des vestiges conservés, leur importance en termes d'étendue (le site comprend une poterie ancienne et une poterie nouvelle dès la fin du XVIII^e siècle), l'implantation du site dans un environnement protégé et susceptible d'être mis en valeur, font de la poterie Boisset, signalée sur la carte de la Martinique dite de Moreau du Temple (fin du XVIII^e siècle) l'une des plus importantes poteries modernes aujourd'hui conservées en Martinique. Voisine de quelques encablures de la poterie Dalençon au lieu-dit Petite Poterie, la poterie Boisset pourrait faire l'objet d'une opération programmée de même type qui, comparativement à la poterie Dalençon de taille plus modeste et moins ancienne, apporterait beaucoup à la recherche sur les poteries modernes de la Martinique et plus largement des Antilles.



Fig. 1 : four de potier, vue de la façade sud-est (D. Ollivier).

David OLLIVIER

en collaboration avec **Jacques THIRIOT**
et **Clément DENIZEAU**

Le projet « Archéologie des petites îles de la Martinique », après l'Îlet Oscar en 2006 puis l'Îlet Madame en 2016, s'est intéressé en 2013 à l'Îlet Chancel, dépendant de la commune du Robert.

D'une longueur de 2km, l'Îlet Chancel est le plus grand de la Martinique. Le programme de prospection archéologique de l'Îlet Chancel a été conduit en juillet-août 2013. Les propriétaires ne l'ont autorisé que sur une toute petite partie de l'îlet : la plage du Trapèze. L'opération a donc couvert toute la surface de cette plage, sur environ 150 m le long du rivage (direction sud-ouest/nord-est), et une largeur maximale de 50 m vers l'intérieur de l'îlet (au nord-ouest).

La prospection a été réalisée sur la base d'un maillage composé de 5 carrés. En raison de l'extension très limitée du secteur concerné, les membres de l'équipe ont cheminé en étant séparé l'un de l'autre de 3 à 5m. Par ailleurs, de petits sondages de 0,5 x 0,5 m ont été réalisés (fig. 1). Au total, la prospection a révélé à peine 25 tessons de céramique potentiellement amérindienne. La majeure partie de ces fragments est fortement érodée et a probablement été laissée sur la plage par la mer. Seuls 4 tessons ont été découverts sous la surface actuelle du sol où, cependant, ils ont aussi pu être déposés par la mer, à en juger par l'état du contexte, l'absence de niveau culturel et l'érosion des tessons.

Nous n'avons pas pu déterminer la présence d'un site ou d'une strate archéologique sur la Plage du Trapèze. D'un autre côté, il est peu probable que l'extraction de sable pratiquée sur cette plage au cours des dernières

décennies du XX^e siècle ait pu "effacer" complètement la présence d'un éventuel niveau culturel précolonial. Pour autant que nous sachions, le rivage actuel est en retrait de quelque 20-25 m (ou plus) du paléo-rivage. Celui-ci existait avant que en commençât l'extraction de sable. Il semble très probable que, par le passé, les eaux peu profondes des environs aient pu être couvertes d'herbes marines (*Thalassia testudinum* et/ou *Syringodium filiforme*). Ces dernières ont pu servir d'aliment à des colonies relativement étendues de mollusques, notamment de *Lobatus gigas*, et nourrir également les lamantins et tortues marines. Ainsi, les environs de la plage du Trapèze, comme ceux d'autres plages des petites îles de la région, ont pu constituer un refuge pour des animaux marins exploités par l'économie indigène. Cependant, les rares restes récupérés en ce lieu ne laissent pas supposer l'existence d'un site archéologique actuellement disparu, du moins, à la lumière de notre expérience sur le proche îlet Madame.

En conclusion, la plage du Trapèze ne présente pas, et n'a probablement jamais eu, de matériel et de dépôts archéologiques substantiels, au-delà de rares tessons de céramique décontextualisés et peut-être rejetés sur la plage par les fortes vagues, qui pénètrent parfois à des dizaines de mètres à l'intérieur de l'îlet.

Andrzej ANTCZAK
avec la collaboration de **Magdalena ANTCZAK,**
Sébastien PERROT-MINNOT, Konrad ANTCZAK
et **Oliver ANTCZAK**

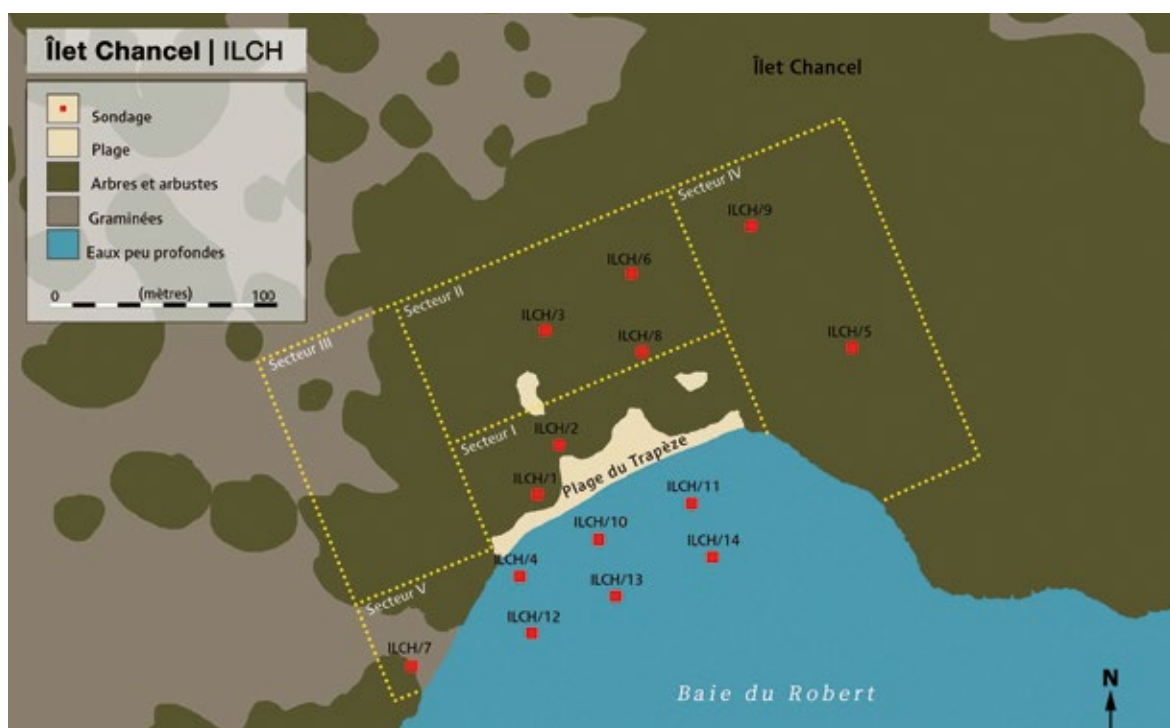


Fig. 1 : Localisation des 5 secteurs et des sondages sur le Site de la plage du Trapèze, sur l'Îlet Madame (O. Antczak).

LE ROBERT Pontaléry

Colonial

Ce diagnostic, réalisé sur la parcelle C 1523 de la commune du Robert, quartier de Pontaléry, a concerné une parcelle de 1,5 ha longeant la ravine Lucette et située à une soixantaine de mètres du chemin départemental 28. Le terrain se développe sur les deux coteaux d'une petite colline dont l'étroit méplat sommital culmine à environ 30 mètres d'altitude. Il présente une déclivité conséquente, le gradient altitudinal passant par exemple de 13 à 40 mètres sur une distance de 145 mètres sur l'axe nord-est/sud-ouest. Cette opération de diagnostic s'est révélée

totalemment infructueuse du point de vue archéologique étant donnée l'absence de vestiges attribuables aux périodes précolombienne ou historique. Il a néanmoins entraîné la mise au jour d'une voie agricole subactuelle constituée de deux bandes de roulement séparées par un espace central et d'un empièchement qui peut être considéré comme le reliquat d'une bande de roulement ou comme une charge de matériau destinée à colmater une ornière.

Mathieu HILDEBRAND

SAINT-ESPRIT L'Avenir

Colonial

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Zac de l'Avenir sur la commune de Saint-Esprit a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce projet est implanté sur un terrain de 5 300 m² (parcelle W 618) situé à proximité d'une ancienne habitation du

XVIII^e siècle. Les six sondages réalisés sur la totalité de l'emprise se sont révélés négatifs. En dépit d'un contexte favorable, aucun indice de site archéologique n'a été observé au terme de cette opération.

Anne JEGOUZO

SAINT-PIERRE Cimetière du Fort

Précolombien
Colonial

C'est à proximité immédiate de l'habitation Perrinelle, à la sortie nord de Saint-Pierre, que la fouille archéologique préventive a été réalisée. Cette opération répond au projet de la municipalité d'implanter une crèche dans ce secteur de la ville. Elle fait suite à un diagnostic réalisé sous la direction de Nathalie Sellier-Ségar, qui a dévoilé le riche potentiel du site, avec une stratigraphie diachronique, précolombienne et coloniale. La parcelle concernée par ces investigations se situe en bordure de la ville actuelle de Saint-Pierre, sur les hauteurs d'un plateau légèrement en pente et en bord de mer.

Si l'opération est dénommée Cimetière du fort, elle n'est en fait que dans l'alignement de ce dernier.

Le site de Saint-Pierre a pour particularité d'être implanté au pied du volcan de la Montagne Pelée, volcan toujours actif et dont les trois dernières grandes éruptions ont pu être observées ou subies par l'homme. Les dépôts pyroclastiques de ponces et cendres rythment ainsi les occupations anthropiques et sont nettement lisibles dans la stratigraphie.

Au regard de ces informations, l'objectif est alors de fouiller sur l'intégralité de la parcelle, soit 3 500 m², l'ensemble des niveaux jusqu'à la couche P3 correspondant au niveau stérile.

La fouille s'est organisée autour de quatre phases de décapage : un premier décapage a permis d'évacuer les niveaux de cendre de 1902 pour se poser sur le niveau colonial et reconnaître l'ensemble des structures bâties. Un deuxième décapage sur le sommet de P1 a permis de déceler toutes les structures en creux invisibles dans

le niveau colonial. Un troisième décapage a dégagé le sommet du niveau précolombien scellé par la couche de ponce P1. Un quatrième décapage a enfin été engagé pour fouiller le niveau précolombien jusqu'au niveau de ponce P3, dévoilant ainsi des structures en creux également indéfinissables dans leur niveau d'apparition.

L'occupation précolombienne est reconnue à travers 51 fosses et un niveau de sable et limon noir de 60 cm d'épaisseur. Ce dernier, s'il recèle des fragments de céramiques datés du Saladoïde ancien au Troumassoïde, se présente à l'œil comme une couche très homogène, sans aucune différence stratigraphique, que ce soit à la fouille mécanique ou manuelle, une sorte de « terre noire ». L'étude micromorphologique a mis en évidence une occupation pérenne d'une zone de jardin.

En ce qui concerne les structures en creux clairement identifiées, elles se répartissent sur le site en trois noyaux relativement distincts, sans pour autant qu'une organisation topographique soit décelée. Elles sont généralement de formes ovoïdes, avec des dimensions allant de 25 cm de diamètre à 100 cm de long. Elles présentent des profils différents avec des profondeurs variables. Ce dernier critère est néanmoins peu représentatif, les niveaux d'ouverture restant inconnus. Les complements se révèlent très pauvres en mobilier, toutefois les quelques fragments associés à ces structures et la majorité du mobilier récolté dans la couche d'occupation peuvent se rattacher au Saladoïde récent ou modifié.

Cependant, les indices d'une occupation plus ancienne ainsi qu'une occupation plus récente forment un « bruit de fond » et représentent peut-être une zone d'activité secondaire.

En conclusion, ces vestiges s'inscrivent certainement au sein d'une zone d'habitat beaucoup plus vaste installée après le V^e siècle. L'extension de cette occupation a peut-être été en partie repérée lors d'une autre fouille de 2001, quelques centaines de mètres plus à l'est.

L'identification des structures se révèle néanmoins énigmatique. De plus la nature excessivement acide des sols n'autorise ici aucune conservation des restes osseux ou coquillés. Ainsi, si les dimensions restreintes de certaines fosses invitent potentiellement à les reconnaître comme des trous de poteau sans organisation marquée, les plus grandes fosses restent à définir. Eu égard aux données actuelles, elles peuvent aussi bien correspondre à des fosses dépotoirs, des trous de poteau, des silos, voire des sépultures.

Enfin cette opération, qui forme actuellement la plus grande fenêtre ouverte sur les niveaux précolombiens de Saint-Pierre, a surtout pour intérêt de démontrer que sans fouille extensive jusqu'à la couche de ponce P3, soit souvent à plus de 2 m de profondeur les sites sont difficilement identifiables dans ce secteur de la Martinique.

Pour la période coloniale, l'aménagement le plus ancien correspond à l'installation, au début du XVIII^e siècle, d'un verger, visible sur l'ensemble de la parcelle. Plus de 200 fosses de plantation ont ainsi été repérées. De plan généralement circulaire, elles présentent des dimensions, des profils et des comblements identiques. Tous ces creusements traversent la couche de ponce P1 pour se poser sur le niveau de terre arable correspondant au niveau précolombien. La recherche d'une terre fertile pour les plantations apparaît ici comme une des priorités. L'approche en plan de ces fosses a permis de distinguer un programme de plantation organisé où les creusements sont régulièrement répartis selon un maillage de 2,80 m de côté. Cette singularité illustre ici une véritable politique de mise en valeur ou en culture des terrains. Cet aménagement doit être associé au développement économique de l'habitation Perrinelle située à proximité immédiate au nord.



Fig. 1 : vue de l'intégralité de la stratigraphie avec le dépôt de cendre de 1902 (2m d'épaisseur ici), le niveau colonial avec la construction d'un canal et des fosses de plantation, le dépôt de ponce P1, le niveau précolombien avec une fosse visible dans le niveau de ponce P3.

Par la suite, le secteur est en partie transformé en carrière. Une vaste fosse d'extraction polylobée perturbe la partie centrale de la parcelle jusqu'au niveau de limon orangé conservé sous la couche de ponce P3. Des traces de houe et de pic sont nettement visibles sur les parois. Le matériau extrait, ce limon fin orangé est utilisé pour les constructions comme liant. Il est en effet reconnu dans toutes les maçonneries contemporaines. À la même période, la parcelle est alors divisée en deux espaces à vocation distinctes ; la partie occidentale intégrant en effet le vaste complexe défensif de la baie de Saint Pierre.

Dans la partie toujours vouée à l'habitation, après le rebouchage de la zone d'extraction, un nouveau jardin est aménagé intégrant tout un système hydraulique de canaux et de bassins.

Un premier canal d'adduction d'eau arrive depuis l'extrémité nord ouest du terrain, soit depuis l'habitation elle-même. Il traverse la parcelle sur 37 m de long pour se déverser dans un premier bassin. Si le canal est souterrain au départ, il devient progressivement apparent. La limite de l'enduit sur le parement nord permet de suivre également la pente du terrain.

Du premier bassin, il ne reste que l'évacuation d'eau, l'ensemble de la construction ayant été reprise par la suite. Il peut cependant être de même facture que le second construit 6m plus bas et en décalé. Celui-ci présente un plan rectangulaire de 2,20 m de long et 1,80 m de large.

Le système hydraulique se sépare en amont de ce deuxième bassin et semble retraverser le terrain, mais l'absence de vestige interdit une lecture complète de son développement. Il peut cependant rejoindre la dernière structure hydraulique repérée. Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire de 4 m sur 2,20m hors œuvre. Un dernier bâtiment est repéré plus au sud. Son médiocre état de conservation limite considérablement son interprétation. S'agit-il d'un quatrième bassin ou d'un bâtiment en élévation ?

Au début du XIX^e siècle, certains réaménagements sont réalisés. Une partie des bassins est abandonnée et remblayée en faveur de nouvelles plantations. Un petit bâtiment en bois avec sol en pierre est édifié au nord est et le premier bassin est intégralement remanié en faveur d'un plan octogonal.

En marge de ce jardin privé, un espace à vocation militaire se développe à partir de 1750 environ, à l'extrémité ouest de la parcelle. Ce secteur forme un promontoire idéalement tourné vers la mer des Caraïbes offrant ainsi un emplacement stratégique pour l'édification d'une batterie.

Dans un premier état, cette fortification est uniquement représentée par un niveau de sol particulièrement damé et un fossé qui traverse le site de part en part. Large de 2,20 m et profond de 1,20 m, ce fossé ne présente pas d'aménagement défensif particulier comme des parois en escalier typique de batterie en terre. Il doit davantage être rattaché à une limite parcellaire fortement marquée séparant les jardins de l'habitation, d'une nouvelle batterie talutée en demi-lune édifiée quelques mètres



Fig.2 : Vue des pas de tirs de la batterie.

plus à l'ouest, en dehors de l'emprise de cette étude. Si cette batterie est reconnue sur le plan de 1776 comme « batterie à mortiers », son profil n'apparaît plus dans la topographie actuelle. Seuls trois pas de tir construits après l'abandon du fossé, dans une seconde phase de

fortification, permettent de l'identifier clairement et de la localiser. Ces massifs maçonnés de plan carré de 1,50 m de côté sont régulièrement espacés de 2,30 m et organisés suivant un léger arc de cercle. Le plan de 1819 représente idéalement trois canons et un talus en terre. Cette batterie est abandonnée dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour devenir un espace de dépôt.

Enfin l'éruption de la montagne Pelée le 8 mai 1902 a laissé ses stigmates sur toute la zone de fouille. Ainsi l'orientation des niveaux de démolition des maçonneries offrent de nouvelles données sur la dynamique de la nuée ardente dans ce secteur de la ville.

Anne JEGOUZO
avec la collaboration de **Luc BARAY,**
Coraline MARTIN, Fabienne RAVOIRE,
Thomas ROMON et Martjin VAN DEN BEL.

SAINT-PIERRE
Rue Isambert

Colonial

La fouille des parcelles B 1002, 1003, 1004, 1006 et 1007 a été menée de janvier à mars 2013. Elle a concerné une surface de 1 000 m² et une profondeur jusqu'à 2,50 m. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet du Conseil général de la Martinique de réaliser un Aménagement pour la Pêche d'Intérêt Départemental (APID). Ces parcelles ont fait l'objet d'un diagnostic en 2011, ayant révélé la bonne conservation des vestiges en sous-sol et la présence probable de réseaux d'habitats placés entre la rue Isambert et le mur anti-houle servant de limite occidentale à l'emprise fouillée.

L'intervention de 2013 a permis de poursuivre ces investigations sur les cinq parcelles concernées par le projet. Ainsi, 86 structures ont été mises au jour. Il s'agit pour l'essentiel de maçonneries, permettant d'envisager un réseau dense d'habitats. Ces habitats sont regroupés en trois espaces, correspondant à nos trois secteurs principaux (2, 3 et 4), séparés par deux calades, à savoir des ruelles pavées descendant vers la mer et permettant le déchargement des bateaux (secteurs 1 et 2). L'étude de ces îlots a permis de mettre en lumière jusqu'à huit phases d'occupation différentes, entre le XVII^e siècle et le XXI^e siècle, témoignant de l'attrait de cet espace ayant connu de multiples remaniements. L'étude du mobilier, notamment céramique, établit une occupation principale entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, tandis que l'analyse des terres cuites architecturales permet d'envisager une chronologie du milieu du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1960. Cette fourchette chronologique est corroborée par l'inventaire du petit mobilier, métal et verre notamment.

Ces bâtiments se développent le long d'un mur anti-houle qui se suit sur toute l'emprise de la fouille. L'étude de son parement oriental (le parement ouest, en

glacis, étant hors prescription) a révélé trois phases de construction principales, témoignant des remaniements constants qu'il a connus entre sa possible mise en œuvre vers 1693 et sa destruction entre 1807 et 1819 d'après les plans anciens. Les données iconographiques le présentent d'un seul tenant, dans un premier temps, puis séparé en quatre sections pour les parcelles nous intéressant, du fait de la mise en place des diverses calades. Dans un second temps, il est également doublé par un second mur, placé contre son parement est, et servant vraisemblablement de contrefort. Enfin, lors d'une dernière étape, il est rehaussé, et l'une de ses ouvertures est bouchée (partie médiane, parcelle 1006). Les assises supérieures sont enduites et l'arase en est cimentée.

Les pièces et bâtiments repérés sont généralement de petite taille, relativement modestes, venant se coller au mur anti-houle permettant d'assurer leur protection. Les murs sont bâtis en pierres volcaniques, liés de mortier sableux, mêlant sables noirs et blancs, coraux et coquillages. Ces pièces sont parfois décorées d'enduits peints, révélant un certain soin porté à ces bâtiments. Elles sont régulièrement associées à des niveaux de sols de type dallage, pavage ou carrelage, bien agencés et témoignant là encore d'un soin particulier. Il s'agit majoritairement de cours extérieures associées aux habitats, comme en témoignent les systèmes de drains et de caniveaux qui permettaient d'évacuer les eaux usées et les eaux de ruissellement. Le mobilier découvert dans ces espaces apporte malheureusement peu d'éléments pour les caractériser et les dater. En effet, la position de ce site en bord de mer ne facilite pas les études : les houles successives ont complètement brassé les niveaux et le mobilier associé. Ainsi, nous ne retrouvons pas les couches éruptives et les niveaux amérindiens pourtant

bien cernés à Saint-Pierre, de même, le mobilier découvert n'est généralement pas en place. Il relève majoritairement des XVIII^e et XIX^e siècles.

Outre ces structures dévolues à l'habitat, des zones d'artisanat ont pu être envisagées. Ainsi, lors du premier état d'occupation du site (fin du XVII^e siècle ?), une forge a pu être utilisée. En effet, la parcelle 1006 (secteur 3) a révélé, le long du mur anti-houle, une pierre surmontée d'un élément métallique pouvant s'apparenter à un support de billot et d'enclume. Tout autour de cette pierre, pris dans les interstices d'un dallage, de nombreux fragments de métal et objets concrétionnés ont été mis au jour, étayant cette hypothèse. De même, à l'intérieur de la pièce associée à ce niveau de sol, des couches de rejets de forge sont mises au jour. À côté de ce dallage, nous avons dégagé une auge à mortier, en terre cuite, ainsi qu'une fosse ayant servi de rejet pour les surplus de mortier. Cette activité était probablement liée au chantier de construction. D'autre part, lors d'une phase d'occupation plus récente, une cuve en fer forgé est installée dans l'interstice formé entre trois murs. Il s'agit *a priori* d'une chaudière, comme on en rencontre régulièrement dans les sucreries de l'île. Elle est associée à une cuve de plan rectangulaire découverte à quelques mètres au sud, contenant du charbon minéral dans son comblement.

Ainsi, les îlots découverts contre le mur anti-houle ne sont pas entièrement dévolus à l'habitat, mais des activités artisanales se sont également bien développées en bord de mer, sans doute en lien avec les entrepôts situés de l'autre côté de la rue Isambert. Cet espace est constamment occupé entre le XVII^e et le XX^e siècle, avant de tomber en désuétude au XXI^e siècle, et la multitude de maçonneries et de niveaux de sols atteste bien de fréquentes reprises et remaniements. Seule une zone restreinte a révélé la présence d'une couche de cendres en lien avec l'éruption de 1902 (parcelle 1007). Elle a permis de constater l'importance des reconstructions qui ont suivi, avec la mise en place

de nouveaux niveaux de pavages, constitués pour bonne part de remplois issus des proches bâtiments détruits (théâtre notamment).

Ces parcelles se sont donc révélées riches en découvertes archéologiques et ont permis de mieux connaître cet espace, constitué d'îlots d'habitations séparés par deux calades et de zones plus artisanales, restant néanmoins modestes. Les habitats sont serrés, de petites tailles, somme toute assez modestes, mais néanmoins soignés comme en témoigne la présence d'enduits et de beaux niveaux de sols. L'étude céramique concerne un mobilier relativement récent, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, avec une large part laissée à la faïence. Les produits d'importation (hollandais, anglais, français) sont très fréquents tandis que la céramique locale se fait plus rare. Il s'agit majoritairement de vaisselle de table, de marmites ou poêlons réservés à la cuisson, de quelques rares vases de service et de pots à mélasse. Quant aux terres cuites architecturales, l'échantillon étudié montre là encore la prépondérance des importations, notamment de Marseille et de sa région. Quelques terres cuites martiniquaises sont également découvertes, notamment un carreau marqué de la poterie Duchaxel dans la baie de Fort-de-France. À noter également la forte proportion de tuiles à emboîtement. Nous pouvons ainsi envisager la présence sur le site d'une habitation disposant de ce type de couverture, datée du milieu du XIX^e siècle. L'analyse du petit mobilier (métal et verre) révèle des objets de la vie quotidienne (quelques éléments de parure, des outils, des éléments de quincaillerie et de serrurerie), tandis que l'armement est représenté par des boulets de canon.

Ces résultats sont à mettre en perspective avec les fouilles archéologiques précédemment réalisées sur ce bord de côte, et d'autres opérations à venir permettront sans doute de préciser les hypothèses sur cette zone d'habitat et d'artisanat et ses fortifications associées.

Isabelle PIGNOT



Fig. 1 :
le secteur 3 en cours de fouille.
Cliché : Sabrina Honoré.

En amont des travaux de construction d'un immeuble de logements sociaux, le Service régional de l'archéologie de la direction des Affaires culturelles de Martinique a prescrit une fouille préventive suite à la mise au jour de vestiges découverts lors de la phase de diagnostic en mars 2012. La fouille s'est déroulée de septembre à novembre 2013.

Situé à une cinquantaine de mètres d'altitude, le quartier de la Nouvelle Cité, à l'écart de l'agitation du port, bénéficie d'une bonne ventilation et correspond à un quartier résidentiel installé au début du XIX^e siècle. Aucune occupation amérindienne n'a été mise au jour. Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence.

La première occupation précède l'urbanisation et permet d'entrevoir les jardins d'une vaste propriété. Les vestiges correspondent à des fosses de plantation. À la base des creusements, des graviers ou des

tessons de céramique ont parfois été déposés pour servir de drainage. Ces tessons permettent de dater les structures et offrent un aperçu de la culture matérielle de cette vaste propriété dont on sait peu de choses. La résidence se situe au bout d'une grande allée, ouvrant sur le chemin reliant l'habitation La Montagne. Sur le plan de 1770, elle paraît isolée, en périphérie de la ville. La carte des chemins royaux de la Martinique datée de 1785 montre que les îlots d'habitation atteignent les marges de la propriété, non encore morcelée. Malgré cette pression, il semble que l'extension de la ville, et donc le morcellement de la propriété, n'intervient qu'au début du XIX^e siècle. C'est du moins ce que suggèrent les datations des céramiques recueillies dans les fosses de plantation.

La deuxième occupation correspond au morcellement de la moitié nord de la propriété et à son urbanisation. La confrontation des données de terrain et des plans anciens



Fig. 1 : Plan général du site.



Fig. 2 : Vue générale de la fouille.



Fig. 3 : Vue du bâtiment.

(1819, 1820) permet de distinguer deux propriétés. Les plans des maisons coïncident parfaitement, tandis que les dépendances ne semblent pas figurées. Ces propriétés présentent des organisations spatiales différentes.

L'une d'elles présente un accès depuis une large allée bordée de murets agrémentés de plantes, comme l'attestent les nombreux pots horticoles retrouvés sur l'allée. Un bassin circulaire borde le jardin et la cour sur laquelle la maison ouvre vers l'ouest. La maison possède un module central rectangulaire, subdivisé en 3 pièces en enfilade desservies par un couloir central dans le prolongement de la façade nord. Une pièce a ensuite été ajoutée au sud, selon un schéma qui semble fréquent dans l'architecture coloniale martiniquaise. Des galeries ouvertes assurent un espace de fraîcheur devant les façades. L'architecture de la maison repose sur des poteaux plantés, les espaces entre-poteaux sont fermés par des maçonneries dont l'élévation reste probablement limitée à un soubassement qui protège de l'humidité, tandis que le mur devait être palissadé de bois. Il n'est pas exclu que cette maison ait eu un étage, les imposantes fondations des poteaux incitent à le penser, ainsi que l'iconographie (photographies notamment) où les maisons coloniales présentent fréquemment un étage. La présence de planchers indique toutefois que des chambres se situaient également au rez-de-chaussée.

La construction de ce bâtiment est très bien calée chronologiquement. Elle correspond à la réfection d'un

bâtiment antérieur, dont l'arase des murs a été retrouvée ponctuellement, mais dont le plan complet n'est pas connu. Les travaux de réfection et de construction de la nouvelle maison étaient en cours au moment où est survenue une explosion phréatique de la Montagne Pelée. La ville de Saint-Pierre a été alors couverte d'une fine couche de cendres et par un hasard exceptionnel les remblais du sol de la construction ont ici scellé et préservé ce témoin du 5 août 1851.

La seconde propriété présente une organisation très différente et ouvre sur la rue Saint-Denis qui la borde au nord. La maison présente une architecture de pierre, au moins au rez-de-chaussée. Elle comporte un étage et ouvre au sud sur un jardin dont l'état initial n'est pas connu, à l'exception d'un bassin adossé au mur fermant la propriété à l'ouest. La présence de ce mur intrigue au regard des plans anciens qui présentent une vaste propriété d'un seul tenant jusqu'à la rue Deschamps. Stratigraphiquement, aucun élément ne nous permet de supposer cette division comme postérieure à l'urbanisation initiale. Une cuisine et un fournil se situent au milieu du jardin, entourés de parterres répartis de part et d'autre d'une allée. Un petit appentis est construit dans le fond du jardin, où se trouvent de nombreux dépotoirs qui nous apportent de précieux éléments sur la culture matérielle et les pratiques alimentaires des occupants, illustrant un milieu aisé.

Vers la fin du XIX^e siècle, de nouveaux bâtiments sont construits contre les murs sud de clôture des propriétés, indiquant un nouveau morcellement de la vaste propriété. Ces bâtiments, à usage domestique (cuisine, cellier...), sont construits au moment de l'installation de canalisations enterrées en tuyaux de terre cuite.

L'éruption du 8 mai 1902 détruit le site et le scelle. Les dépôts de cendres du 8 mai et des éruptions suivantes (7 nuées ardentes se succèdent jusqu'au 30 août 1902) sont d'épaisseur variable, en moyenne 1 m et atteignent 1,40m. Ils ont permis une préservation du site, figé dans son état du 8 mai, permettant des observations archéologiques précieuses, puisque le site n'a pas été réoccupé, ni pillé.

Malgré la violence du souffle, la fouille des vestiges nous permet de restituer une partie de la vie quotidienne, parfois de définir la fonction des pièces et leur aménagement interne, comme par exemple cette pile d'assiette retrouvée dans la cuisine, juste à côté du potager.

Le mobilier recueilli illustre des activités quotidiennes, tel un mortier en marbre, mais également des activités plus anecdotiques, comme la fabrication de petites perles en os. Ce mobilier apparaît mêlé aux matériaux de constructions ; pierres, briques, tuiles, poutres ou éléments de charpente plus ou moins calcinés, apportant également des informations précieuses sur l'architecture.

Des dalles de marbre proviennent vraisemblablement de meubles (tables ou commodes). Le mobilier métallique, assez abondant, a notamment livré des éléments d'hubrisserie, des ferrures de volets, mais aussi des outils.

Le départ des occupants n'est pas à exclure et expliquerait l'absence de certains éléments (argenterie, effets personnels), mais aussi calèche, dont aucun élément n'est retrouvé. La maison a en tout cas été maintenue fermée les jours qui ont précédé l'éruption. Une fine couche de cendres est observée sur les sols de toutes les galeries ouvertes. Couverte par les niveaux de destruction, elle est un témoin des pluies de cendres qui dès la fin avril atteignent Saint-Pierre.

Annie BOLLE

SAINT-PIERRE Place Franck Perret

Colonial



Fig. 1 : sol pavé contemporain dans la zone sud (S. Honoré@Éveha, 2013).

La mise en place de sculptures-totems à l'entrée sud de la ville de Saint-Pierre a rendu nécessaire la réalisation d'une opération archéologique d'urgence sur deux zones préalablement délimitées avec l'aménageur, le PNRM (Parc naturel régional de la Martinique), sur la parcelle A 584. Ainsi, une surface de 108 m² (72 et 36 m²) a été décapée et testée.



Fig. 2 : mur et canalisation dans la zone sud (S. Honoré@Éveha, 2013).

La présence d'importants remblais et de creusements d'époque contemporaine donne très peu d'informations dans la zone au nord.

Au sud, en revanche, les apports successifs en bordure de la route nationale, qui évoquent les rehaussements constants de cette dernière, ont livré des déchets métalliques de grandes dimensions. C'est dans cette seconde zone, plus restreinte, qu'ont été découverts un ancien pavage contemporain, probablement lié à la route, une canalisation en béton de type évacuation d'eau et enfin, le seul indice de construction : un mur épais avec des fondations profondes qui pourrait être mises en relation avec l'ancienne batterie Saint-Charles. L'étude du mobilier céramique permet de situer cette construction dans une fourchette chronologique large, allant du milieu du XVIII^e jusqu'au XIX^e siècle.

Sabrina HONORÉ

SAINT-PIERRE
Boulevard Saint-Léger-Lalung

Colonial

L'étude archéologique précède un aménagement du front de mer par la ville Saint-Pierre et couvre une surface d'environ 2 000 m² sur le boulevard Saint-Léger-Lalung, entre les rues Landais au nord et la rue du Gouverneur-Ponton au sud.

Ce secteur de Saint-Pierre, le nord du quartier du Mouillage, reste peu documenté. Les vestiges découverts concernent les aménagements portuaires : mur avec anneau d'amarrage, chaussées dans le prolongement des rues donnant accès à la mer. La lecture stratigraphique montre les traces laissées par la mer : nettoyage ou ensablement modifiant le trait de

côte. L'analyse des vestiges n'a pas permis d'identifier le parapet de protection de la ville, mentionné sur les plans du XVIII^e siècle, seule une fonction de protection contre la houle est avérée.

Aucun niveau amérindien n'est observé. La sédimentation rapide et bouleversée de façon répétitive par la houle ne permet pas la conservation d'une stratigraphie. L'absence de niveau amérindien ne doit donc pas être considérée comme significative d'une absence d'occupation.

Annie BOLLE

SAINTE-ANNE
Habitation Val d'Or

Colonial

L'opération de suivi archéologique s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en 2011 (cf. ce volume p. 28). Sept jours de terrain ont été consacrés à cette mission. Cette dernière tranche de travaux a affecté le sud de la parcelle recevant la sucrerie et son moulin et a consisté à la mise en place d'une clôture, accompagnée de la réalisation d'un fossé de drainage et des différents accès, prévus pour la mise en sécurité du site et son ouverture au public.

Une première phase de reconnaissance des surfaces affectées par ces travaux a conduit à réaliser un décapage manuel au sud du moulin où une allée empierrée avait été identifiée (Briand 2010). C'est un sol entièrement aménagé qui a été mis au jour (-15 cm), la réalisation d'un trottoir périphérique apparaît ici comme le résultat des travaux de mise en valeur et non comme une réalité archéologique. Les quelques lacunes observées correspondent aux différentes interventions de mise en valeur du site et sans doute à des prélèvements de matériaux déjà constatés par ailleurs. Il présente un léger pendage et témoigne d'un investissement certain au regard des volumes

acheminés et de la mise en œuvre des matériaux utilisés. Réalisé avec des blocs bruts non jointoyés, d'approvisionnement local (série calcaire), il apparaît comme une solution à la gestion de l'eau dans un contexte argileux et répond à la nécessaire prise en compte de la circulation induite par l'activité de production sucrière. « L'allée » apparaît ainsi comme un dispositif de stabilisation de l'aire conduisant à l'entrée sud du moulin tandis que l'aménagement dont les limites ne sont pas connues s'étend *a minima* vers l'est et le sud, au-delà de la parcelle, où il a pu être observé dans les fossés parant les chemins qui rejoignent aujourd'hui les Anglais des Grottes et l'anse Trabaud.

Le démantèlement de ce sol pour la réalisation du fossé et de la clôture qui rappellent le, rompent la continuité archéologique de l'habitation Val d'Or, a permis de constater l'absence d'une couche archéologique sous-jacente ce qui témoigne d'une planification de l'aménagement du secteur avec la mise en place des outils de production sucrière et en particulier du moulin.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

SAINTE-MARIE
Pain de Sucre

Le diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de réalisation d'une déchetterie par la Communauté de communes du nord de la Martinique, sur la parcelle cadastrée C 627 sur la commune de Sainte-Marie.

Sur l'ensemble de l'emprise, les tranchées ont été implantées pour couvrir au mieux la totalité de la surface. Leur orientation a été adaptée à la topographie du terrain. Au total, 11 tranchées ont été ouvertes par une pelle mécanique. En superficie, 193 m² ont été

sondés, représentant 5,9% de la surface prescrite. En profondeur, les sondages ont atteint le substrat stérile. Le diagnostic s'est révélé négatif. Aucun niveau d'occupation ancienne, ni aucune structure archéologique n'ont été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise. L'ouverture des tranchées n'a pas non plus permis de recueillir de mobilier..

Jérôme BRIAND

L'année 2013 a d'abord été marquée par la réalisation de l'exposition « *Dobans, Faïences et Coco Nèg, Poteries des îles, La Martinique, XVII^e-XX^e siècles* » tenue au Château Depaz. Elle avait pour objectif de rendre au public de façon aussi complète et plaisante que possible, le travail effectué en son nom. Et cela a été pour nous et la collectivité martiniquaise le moyen privilégié de faire concourir et de fédérer un nombre très significatif de personnes privées et de représentants d'institutions patrimoniales de l'île, autour d'un projet commun. L'exposition a aussi été un moyen d'étudier des objets auxquels seul l'objectif de leur valorisation nous a permis d'accéder, dans la plupart des cas (fig. 1).

La mission conduite en novembre et décembre 2013 en Martinique s'est déroulée en trois phases.

La première, qui a eu lieu en novembre, visait à réaliser, à l'occasion du démontage de l'exposition, l'étude de détail, la documentation archéologique et l'acquisition photographique de tous les artefacts.

D'importantes séries d'objets, de grand intérêt et de toutes origines, n'ont en effet été mises à notre disposition qu'au moment même du montage de l'exposition à la faveur de la dynamique créée par le



Fig. 1 : Scénographie de l'exposition au château Depaz, par section thématique. Cl. L. Damelet.



Fig. 2 : Jarres espagnoles du XVII^e s. retrouvées en mer, près du Carbet, Coll. part. et DRASSM. Cl. L. Damelet.

projet de présentation. Outre sa vocation de donner à voir le patrimoine martiniquais y compris dans sa dimension archéologique, l'exposition voulue et financée à plus de 90 % par la Région Martinique, a été la seule occasion possible de disposer de collections privées et publiques inaccessibles jusque là.

500 objets ont été étudiés, 125 dessinés par G. Guionova, M. Bouquet, L. Vallauri et plus de 800 prises de vue effectuées par L. Damelet.

Une attention particulière a été portée aux productions locales, tous types confondus, modelées ou tournées et aux céramiques industrielles à sucre issues des fabriques de l'île ou importées. Cette dernière catégorie comprend assez peu d'objets bien conservés. Ils sont en effet de grande taille et dispersés dans un grand nombre de collections publiques et privées peu accessibles. Il importait donc de leur accorder un traitement aussi complet que possible. Il en va de même avec la série, toujours plus importante, des jarres espagnoles du début du XVII^e siècle qui n'ont pu être réunies dans des conditions précaires qu'au tout dernier moment précédent l'inauguration au Château Depaz (fig.2). Cet ensemble, aujourd'hui essentiellement en mains privées, appelé à grandir au

fur et à mesure que l'enquête sur la dispersion de cette cargaison avancera, est unique dans les collections françaises ; il méritait donc un traitement particulier. Les autres lots de céramiques importées ont enfin fait l'objet d'un travail d'étude et de dessin complémentaire. Parallèlement, puis à la suite de cette première séquence, deux binômes ont poursuivi les enquêtes dans le cadre du PCR entre fin novembre et le début décembre.

Guergana Guionova et Mathilde Bouquet se sont entièrement consacrées à l'étude exhaustive du lot de matériel céramique issu des fouilles anciennes conduites sur la Maison Desroc, à Saint-Pierre, en déshérence depuis lors. La riche documentation qui a été produite à cette occasion a permis de dénombrer près de 800 formes qui ont complété notre connaissance de séries déjà repérées et l'ont enrichie de nouveautés rares.

La céramique de la Maison Desroc

La fouille a été menée en 1991 par Serge Veuve qui en fait état dans le *Bilan scientifique régional* de la même année. Un rapport dactylographié rendu en 1991 devait détailler cette opération mais il nous a été impossible de le retrouver. Un autre document établi en 1993 reprend l'inventaire du mobilier archéologique des fouilles de Saint-Pierre entre 1988 et 1993. Il intègre des tableaux de comptage des fragments de mobilier céramique, notamment de la maison Desroc, effectués par de grands groupes « terre cuite, faïence, porcelaine, poupées, statuettes, pipes ». Très probablement, à cette occasion, un tri sommaire et un reconditionnement ont été effectués. Ce tri aurait isolé certaines catégories comme les pipes et les statuettes tout comme les fragments comportant des marques et des estampilles. Dissociées de l'ensemble du lot, elles n'ont pas pu être retrouvées et intégrées dans cette étude.

Les groupes définis par ce premier conditionnement ont été repris ; après une identification des catégories, le tri a été poussé ou, au contraire, des assemblages ont été faits afin de pouvoir remonter au maximum les formes et procéder à une estimation des NMI (Nombre Minimum d'Individus). Cette estimation s'est avérée aisée, compte tenu de la relative fraîcheur du matériel. Un inventaire a été dressé sur la base des estimations et une documentation illustrative de photos et dessins assurée. Tous les objets témoins, non standardisés ou rares ont été numérotés au préalable.

Visiblement, les associations effectuées par Serge Veuve lors de son inventaire ne faisaient pas de distinction entre différents contextes archéologiques. D'après sa note dans le BSR, le dégagement de la maison attenante au Bureau du Génie concernait uniquement la couche de l'éruption de 1902. Certains fragments d'ailleurs, portent des traces d'incendie mais très rares sont ceux qui ont subi l'altération ou la déformation dues à une température excessive comme nous avons pu l'observer pour certains contextes de l'Habitation Perrinelle ou de la Maison Coloniale de Santé.

La répartition du mobilier par catégories illustre une grande variété de formes et d'origines, certaines

enregistrées pour la première fois dans les lots martiniquais. La majeure partie, 38%, est constituée par la faïence fine, 15% reviennent à la porcelaine et près de 13% aux différentes terres cuites de l'arrière pays marseillais. La céramique culinaire de Vallauris constitue, comme d'habitude, une part assez importante du total, près de 12%, et les formes d'origine locale en regroupent 8%. Toutes les autres catégories comprennent entre un fragment et 3% du total.

La céramique d'origine locale est probablement celle qui apporte le plus de nouveautés pour l'ensemble des connaissances recueillies jusqu'alors. Constituée de formes peu standardisées à fonction prioritairement domestique, elle ne forme pas de séries homogènes. Les moules à sucre et pots à mélasse destinés à l'industrie sucrière sont quasi absents.

Près de 80 formes de céramique culinaire de Vallauris ont été identifiées et reprennent dans leur ensemble les caractéristiques déjà définies pour cette production (fig. 3).



Fig. 3 : Marmite « goutte » de Vallauris, Maison Desroc, fin XIX^e s.
Cl. G. Guionova.

Un petit lot rappelle l'approvisionnement complémentaire en formes culinaires produites dans les centres de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) ou Dieulefit (Drôme) ou du Sud-ouest, comme Sadirac. Quelques autres fragments, probablement de mêmes origines appartiennent à de la vaisselle ou à des formes à l'usage des pharmaciens ou parfumeurs.

La production d'Albisola à taches noires (Ligurie), de chronologie ancienne, est illustrée par une oreille d'écuille, émoussée et probablement résiduelle.

De rares fragments témoignent pour la première fois de l'arrivage en Martinique de formes tardives espagnoles. Après les jarres d'huile et la vaisselle catalane identifiées en contexte sous-marin du XVII^e siècle, les fragments de *kanti*, ou *poule*, sont les seules attestations de ce commerce.

Les ateliers de l'arrière-pays marseillais fournissent principalement des *tians* et des pots de chambre ou de

chaise percée. La majeure partie des 43 tians dénombrés est de couleur rouge ou miel sur engobe brun ou rouge. Les importations de Chine sont illustrées par des assiettes, le groupe de la faïence argileuse comprend une vingtaine d'objets, 9 sont des faïences « cul noir » avec un extérieur brun de manganèse. Le reste de la faïence stannifère est composé principalement de pots à onguent ou à pharmacie. La faïence fine est la catégorie la plus représentée dans le lot étudié. Leur répétition confirme les usages et les approvisionnements dans la consommation de Saint-Pierre autour de 1900. Avec plus de 15%, la porcelaine française fournit largement le service de table avec des assiettes, des soupières et des saucières, des coupes et des cruches, des veilleuses et leurs tisanières.

L'étude de ce nouvel ensemble confirme et précise les permanences des approvisionnements et des usages dans les maisons de Saint-Pierre à la veille de l'éruption dont les précédents rapports ont fait l'état. Elle permet en plus, à travers quelques fragments, d'enregistrer des



Fig. 4 : Marmite « canari », modelée locale, Maison Desroc, fin XIX^e s. (Cl. G. Guionova, LA3M).

données inédites pour les assemblages céramiques. La série de production locale est alimentée par quelques formes modelées, généralement rares, sinon absentes des contextes historiques (fig. 4). La présence de réchaud pose la question des ateliers producteurs et des pâtes en usage, question à laquelle seules des analyses de laboratoire en pétrographie pourraient répondre.

La maison Desroc livre également les premiers témoignages terrestres de l'importation des gargoulettes provençales, forme adoptée et devenue caractéristique de la production locale.

L'apport des sources écrites et de la presse Martiniquaise

Henri Amouric et Tony Volpe ont poursuivi les dépouillements, systématiques maintenant, des Gazettes et autres publications à caractère officiel de la Martinique pour les décennies 1800-1830 et celle des minutes notariales conservées dans l'île pour la

même période, lesquelles recèlent nombre d'actes qui ne figurent pas réglementairement dans les « Doubles minutes » conservées aux ANOM à Aix-en-Provence. Ils ont également effectué des sondages dans les fonds de la Bibliothèque Schœlcher, mais n'ont pu avoir accès pour des raisons conjoncturelles aux fonds iconographiques.

Sans aller dans le détail d'une analyse en cours, quelques faits saillants retiennent déjà notre attention. L'augmentation des mentions « terre de pays » est à souligner, par rapport aux décennies précédentes. Outre les indications « tuiles du pays » qui étaient déjà fréquentes auparavant, les « jarres », les « carafes », les « canaris », les « terrines », les « cruches », les « pots » sont désormais plus nombreux. La catégorie des « pots à fleurs » semble également nouvelle.

Il est à noter que l'attestation la plus ancienne de carafes de « terre du pays » date seulement de 1817, alors même que les fouilles en livrent quelques témoins plus anciens.

Une question de dénomination se pose en outre avec le terme « canari », qui est un générique dont l'acception la plus commune doit être entendue comme marmite. Le terme est en effet des plus ambigus, puisque une « pignatte » de Vallauris en Provence est appelée canari au même titre qu'un canari modelé ou tourné local en terre « du pays », dont certains imitent même le profil des Vallauris.

La casserole, qui comporte une queue et que l'on désigne plus communément comme un poêlon, est très exceptionnellement une fabrication locale (un seul exemple prouvé en 1830) et cette forme, dans le groupe des terres cuites, paraît alors être exclusivement provençale. La forme la plus remarquable au sein de ce groupe de nouveautés, reste néanmoins le « bain de jambes », c'est-à-dire de pieds, sans doute dans sa version « haute » dont la plus ancienne mention dans cette série est de 1807.

Ces récipients, dont quelques versions de faïence trouvaient place au sein des riches habitations de l'île à la fin de l'Ancien Régime, se « popularisent » en quelque sorte à la faveur du développement des pratiques d'hygiène à la Martinique, déjà bien illustré par la multiplication des bains publics et des « chambres de bains » des maisons aisées. Cette transposition d'un modèle français vernissé ou émaillé en terre commune est un témoignage parmi d'autres de la diversification des productions des poteries locales, industrielles. En revanche, il n'est pas fait mention de bain de siège qui est ordinairement le pendant du bain de pied.

Les jarres de pays, avec parfois une précision sur leur destination fonctionnelle « à l'eau » paraissent aussi plus nombreuses, alors même que les jarres de Provence, tiennent toujours le haut du pavé, surtout dans les dispositifs, murés ou maçonnés et les cases à eau. Les plus grandes des fabrications locales, en dépit d'une indéniable qualité n'ont en effet ni la contenance, ni la résistance des gros conteneurs de Biot. Peut-être faut-il voir dans cette multiplication, un autre indice de la diversification des fabriques locales, dont la production de formes et recettes à sucre est en baisse.

Si l'on raisonne par catégorie de matériau, l'on est frappé par la multiplication des mentions de porcelaine. Déjà bien présente à la fin du XVIII^e siècle, elle connaît un succès grandissant dans ce début du XIX^e siècle, grâce aux fabrications industrielles européennes, principalement. Il y a néanmoins diverses qualités de porcelaine : les valeurs attribuées quand il y a prise de mobilier le montrent bien ; la mention « grosse porcelaine » (1822, 1823, 1824, etc.) est une indication de moindre qualité. L'attribution d'origine dans la pratique notariale est rarissime et la France métropolitaine, pourtant premier fournisseur n'est mentionnée qu'une seule fois en 1828. La Chine, qui est le pays d'élection n'est mentionnée qu'une fois, en 1822, pour des séries d'assiettes, sans doute production spécifiquement créée pour le marché européen.

Parmi les catégories d'objets qui font florès désormais, on dénombre les déjeuners, les cabarets, les services à thé souvent ornés de dorure ; mais ce sont bien des services entiers comprenant des dizaines voire des centaines de pièces qui se retrouvent désormais dans les riches intérieurs. En cela d'ailleurs, les classes possédantes de la société Martiniquaise ne diffèrent guère de leurs homologues métropolitains.

La faïence est toujours aussi bien représentée, dans sa multiplicité d'origine et de formes. Sans grande surprise, la part de l'Angleterre et de la Normandie apparaît dominante, mais sans doute y-a-t-il une différence notable dans les produits recouverts par ces désignations. Les faïences de Rouen, sont le plus souvent encore de véritables objets émaillés, des culs noirs de petite valeur. Les faïences d'Angleterre, et certains « grès » de même origine, sont à proprement parler des faïences fines ou des protoporcelaines, à l'avant-garde d'une mode qui a tôt fait de triompher en Europe et en France en particulier où les manufactures fondées par des anglais ou à l'imitation de l'Angleterre se multiplient. Rouen, la région parisienne, Bordeaux et bien d'autres provinces françaises, se convertissent peu ou prou à la faïence fine qui entre aussi dans le commerce colonial et entre en force dans les vaisseliers martiniquais. Les inventaires en font état parfois indirectement en indiquant des éléments de décor caractéristiques de manufactures anglaises par exemple : les assiettes à « barre bleue » ou à « barre verte » décrites à La Trinité en 1807-1810

correspondent à des modèles britanniques dont nous avons de multiples traces dans les archives du sol.

Parallèlement, les faïences brunes ou noires, succédant peut-être à « l'Albisola à taches noires » ligure, ont une présence plus marquée dans les inventaires, sans que nous puissions y distinguer ce qui est français, anglais, flamand, ou même ligure.

Dans cette catégorie le catalogue des objets ne connaît pas de révolution. Les bols couverts, les services, les fontaines et leurs cuvettes, les pots à l'eau, bidets, pots de chambre etc. sont des articles communs depuis des décennies.

La terre vernissée, le plus souvent sans doute provençale et pourtant si présente dans les séries archéologiques est toujours aussi rarement identifiée, sauf lorsqu'il s'agit de pots de chambre, ce qui correspond aussi à une réalité archéologique bien établie.

Exceptionnellement, un nom de forme régionale est enregistré par le tabellion : c'est le cas d'une « canette de Normandie » en 1802, qui correspond à une forme de vase en grès particulière qui s'est maintenue jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Ces documents enregistrent sans doute mieux le détail du bâti que les listes de meubles meublants. Dans une occurrence, particulière, la case à eau, ces données sont essentielles.

Quatre d'entre elles ont été répertoriées, l'une à la Trinité en 1808 et une au Gros-Morne en 1816, sans détail notable sinon que la seconde est située comme il est de règle sous un appentis dont l'autre division est un office.

Un inventaire de 1817, à nouveau à la Trinité, donne, en revanche, le nombre de jarres qu'elle renferme -5- et leur origine, sans surprise, la Provence et cette situation est analogue dans un autre cas concernant encore la même localité en 1826 où l'on inventorie cette fois dans la case à eau « six grandes jarres de Provence avec les tuyaux de plomb communiquant de l'une à l'autre », détail fort intéressant d'un dispositif reconnu à l'Habitation Chalet des Anses d'Arlet, par exemple, dans nos enquêtes de terrain.

Henri AMOURIC
avec Guergana GUIONOVA,
Lucy VALLAURI et Tony VOLPE

Bibliographie

Amouric 2014 :

Amouric H. dir. : *Projet Collectif de Recherche Interrégional « Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII^e-XX^e siècles »*. Rapport d'activité, 2013, Service Régional de l'Archéologie en Martinique, Aix-en-Provence, 2013.

Veuve 1991 :

Veuve S. : Saint-Pierre Maison Desroc, sauvetage urgent. *Bilan Scientifique*. 1991, DRAC Martinique SRA, p. 40.

Veuve 1993 :

Veuve S. : *Opération d'inventaire du matériel archéologique en provenance des fouilles de Saint-Pierre 1988-1993*. CERA Martinique, 1993.

L'opération de prospection des cavités de Martinique s'est déroulée à cheval sur les mois de novembre et décembre 2013. La finalité de ce travail a été de regrouper en un document unique les différents éléments d'inventaire des grottes et abris naturels de la Martinique, et de visiter les principaux sites inventoriés dans la perspective de 1) préciser les types de cavité naturelle de l'île et leurs modes de cavernement, 2) déterminer leur potentiel à préserver des dépôts à contenu faunique (ossements, coquilles) et/ou des dépôts archéologiques.

Les cavités considérées sont les grottes et abris-sous-roches terrestres dont les dimensions les rendent praticables par l'Homme, qu'elles soient terrestres ou marines. Les cavités sous-marines, en revanche, ne sont pas prises en compte dans ce travail. Les sources consultées sont les travaux hydrogéologiques et karstologiques, les travaux biologiques s'intéressant à la faune cavernicole, et les travaux archéologiques traitant de l'art pariétal. S'y ajoutent les mentions de cavités rencontrées dans les différents ouvrages sur la Martinique, qu'il s'agisse des récits historiques des premiers siècles de l'occupation européenne de l'île ou des ouvrages présentant la géographie et le milieu naturel de l'île.

La Martinique est réputée pauvre de cavités, du fait de la nature quasi-exclusivement volcanique de son sous-sol où seuls font exception quelques affleurements de roches carbonatés dans la partie sud et sur le littoral oriental de l'île. Malgré cela, ce ne sont pas moins de 47 cavités qui ont été recensées dans l'inventaire, une vingtaine ayant pu être visitées. La plupart étaient connues de diverses sources, mais une dizaine forme de nouvelles entrées à cet inventaire, relevées de la prospection de terrain. Cette valeur apparaît non négligeable lorsqu'on considère que l'objectif des prospections était avant tout de visiter les cavités connues, et non pas de rechercher de nouveaux sites, et que, d'autre part, seulement 12 jours de terrain ont été consacrés à cette opération. Il ne fait ainsi aucun doute qu'un effort soutenu de prospection conduirait à enrichir ce premier inventaire.

Les données recueillies montrent que les cavités martiniquaises sont, pour la plupart, des formes pseudo-karstiques, c'est-à-dire des cavités façonnées dans des roches non solubles (tufs, brèches volcaniques). Le mode de genèse le plus fréquent est une érosion différentielle assistée par érosion marine sur le trait de côte, et par haloclastie sur une frange de quelques centaines de mètres en recul du rivage. En conséquence, les grottes et abris littoraux sont les plus nombreux : ils représentent 89 % des cavités recensées. Les formes qui résultent de ce cavernement pseudo-karstique sont le plus souvent des abris-sous-roches. Mais des

grottes vraies, entendues ici au sens d'un volume souterrain isolé du milieu extérieur, existent toutefois, à l'image de la grotte de l'îlet Chancel qui, avec une surface estimée à 450 m², apparaît être la seconde plus grande grotte de l'île. Les grottes de dimensions non négligeables sont également observées lorsque cette érosion différentielle exploite une fracture ou une faille. La grotte marine de Bellefontaine ou la Grande Fente de l'Anse noire des Anses d'Arlet, en sont de beaux exemples : la première est longue d'une quinzaine de mètres et la seconde d'une centaine !

Les formations carbonatées, si elles couvrent moins de 1 % de la superficie de l'île, n'en contribuent pas moins à la présence de grottes. On leur doit quelques-unes des plus remarquables cavités de la Martinique telles la grotte de l'îlet Hardy, à Sainte-Anne, le Trou aux chauves-souris de Rivière-Pilote, autrefois appelé grotte du Morne Vent ou, encore, les abris et grottes des Fonds Céremaux, sur la presqu'île de la Caravelle. Ces trois sites offrent autant d'exemples de mode de formation de grottes en milieu insulaire caribéen. La première résulte d'une karstogenèse par mélange des eaux au niveau du biseau d'eau salée. La seconde est un conduit de drainage vadose exploitant la fracturation du calcaire au sein duquel elle est formée. La troisième, enfin, est une série d'abris et de grottes-fracture à développement horizontal exploitant les flancs des massifs calcaires résiduels au sein d'un paleo-cryptokarst exhumé. À cette variété de processus réponds une variété morphologique, allant d'une cavité basse à développement labyrinthique à l'îlet Hardy, à une grotte à développement vertical au Trou aux chauves-souris et à des grottes étroites et peu profondes aux Fonds Céremaux.

Au final, le bilan géologique qui ressort de cette prospection est une structure karstique et pseudo-karstique typique des Petites Antilles, c'est-à-dire où les cavités littorales dominent et où les grottes et abris de faibles dimensions, c'est-à-dire de longueur inférieure à une dizaine de mètres, sont les plus nombreux, complétés par un petit nombre de cavités plus grandes, longues d'une dizaine à quelques dizaines de mètres. Deux traits distinguent toutefois les cavités de Martinique de celles observées sur les îles calcaires des Petites Antilles. Le premier est quantitatif : à superficie comparable, le nombre de cavités est d'un ordre de grandeur moindre que celui des îles calcaires de la Guadeloupe. Un point remarquable qui résulte de ce nombre limité de cavité au regard de la surface de l'île est l'importante occupation animale des grottes de Martinique. Nombreuses des petites cavités, abris ou grottes, abritent ainsi un ou quelques harems de fers de lance communs ou de grands noctilions, tandis que toutes les cavités de grande taille accueillent des

colonies d'animaux troglodites. Il s'agit de puffins d'Audubon à l'île Hardy et de chauve-souris dans les autres grottes, principalement représentées par les brachyphylles des cavernes auxquelles sont parfois associées des ptéronotes de Davy ou des murins de la Martinique.

Le second caractère distinctif des cavités de Martinique est qualitatif : la karstogénèse phréatique ne tient qu'un rôle anecdotique dans la formation des grottes de Martinique. Ce mode de cavernement est à l'origine de grottes à développement horizontal non connectées à un réseau de drainage souterrain et qui,

à ce titre, sont d'excellents pièges sédimentaires. Le rôle négligeable de ce processus dans la genèse des cavités de Martinique a ainsi pour conséquence un nombre particulièrement limité de sites pouvant abriter des dépôts sédimentaires susceptibles d'archiver les témoignages des occupations animales et humaines des cavités. Trois cavités, seulement, ont été reconnues comme telles : la grotte de l'île Hardy, les grottes et abris des Fonds Cérémaux et la grotte de l'île Chancel.

Arnaud LENOBLE

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie de Martinique

2 0 1 3

Nom	Titre	Fonction
Annie NOE-DUFOUR	Conservateur en Chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Gwenola ROBERT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, prescription, contrôle scientifique
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Gestion scientifique du mobilier, Responsable du centre de conservation et d'étude
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service Secrétariat de la CIRA OM

Bibliographie régionale

Allaire 2013 :

Allaire (L.). – Pensées et arrière-pensées sur la chronologie post-saladoïde de la Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 77-83.

Antczak, Antczak et Antczak 2011 :

Antczak (A.), Antczak (Ma. M.) et Antczak (K.) – *Amerindian Archaeology of Îlet Oscar, Martinique*. Paper presented at the 24th Congress of the International Association for Caribbean Archaeology, 2011, 25-30 July, Fort-de-France, Martinique.

Antczak, Antczak et Antczak 2013 :

Antczak (A.), Antczak (Ma. M.) et Antczak (K.) – *Archaeology of Îlet Madame, Martinique*. Paper presented at the 25th Congress of the International Association for Caribbean Archaeology, 2013, 21-25 July, San Juan, Puerto Rico.

Bégot 2012 :

Bégot (D.) – L'habitation : de l'histoire à l'archéologie industrielle et au patrimoine. In : Bégot et al. 2012 – *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise. Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, Guyane. XVII^e-XXI^e siècle*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques / Académie des sciences d'outre-mer. Collection Orientations et Méthodes, n° 21. 2011 : Tome 1, p. 275-337.

Bégot et al. 2012 :

Bégot (D.) dir., Bérard (B.), Camier (B.), Cottias (M.), Cousseau (V.), Delisle (P.), Destouches (D.), Dubois (L.), Dumont (J.), Elisabeth (L.), Hrodej (P.), Lafleur (G.), Mam Lam Fouck (S.), Gabriel Marion (G.), Milia-Marie-Luce (M.), Régent (F.), Regourd (F.), Rogers (D.), Sinton (J.-P.), Schnakenbourg (C.) et Tirefort (A.). – *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise. Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, Guyane. XVII^e-XXI^e siècle*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques / Académie des sciences d'outre-mer. Collection Orientations et Méthodes, n° 21. 2012 : 2 tomes. 974 p.

Bérard 2011 :

Bérard (B.) – « A la recherche des Caraïbes archéologiques. » In : Grunberg 2011 (dir.) – Les Indiens des petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne. Paris : L'Harmattan, 2011, *Cahiers d'histoire de l'Amérique coloniale*, n° 5, pp. 27-36.

Bérard 2012 :

Bérard (B.) – L'archéologie précolombienne dans les Petites Antilles. In : Bégot et al. 2012 – *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise. Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, Guyane. XVII^e-XXI^e siècle*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques / Académie des sciences d'outre-mer. Collection Orientations et Méthodes, n° 21. 2012 : Tome 2, p. 689-728.

Bérard 2013a :

Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. 280 p.

Bérard 2013b :

Bérard (B.) – L'occupation saladoïde cedrosane ancienne de la Martinique (0-250 ap. J.-C.). In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 35-49.

Bérard 2013c :

Bérard (B.) – Penser les territoires de l'histoire amérindienne des Antilles Outre-mers. In : *Société Française d'Histoire d'Outre-mer*. Paris, 151-164.

Bérard 2013d :

Bérard (B.) – « Saladoïd ». In : Keegan (W.), Hofman (C.) et Rodriguez Ramos (R.) dir. – *The Oxford Handbook of Caribbean Archaeology*. Oxford Handbooks of Archaeology, Oxford University Press, Oxford, p. 184-197.

Bérard et Stouvenot 2011 :

Bérard (B.) et Stouvenot (C.). – French West Indies. In : Siegel (P. E.) et Righter (E.) Ed.. *Protecting Heritage in the Caribbean*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2011. p. 80-89.

Berthé et Bérard 2013 :

Berthe (A.) et Bérard (B.) – Le Diamant et l'occupation saladoïde cérosane moyenne-récente de la Martinique (350-700 ap. J.-C.). In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 51-62.

Bertran 2012 :

Bertran (P.) – Dynamique côtière dans les Petites Antilles françaises et archéologie amérindienne. *Géologues*, n° 173, 2012, p. 84-91.

Boomert 2011 :

Boomert (A.) – From Cayo to Kalinago. Aspects of Island Carib archaeology. In : Hofman et Van Duijvenbode 2011 – *Communities in contact. Essays in archaeology, ethnohistory & ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*. Sidestone Press. 2011. p. 291-306.

Bright 2011 :

Bright (A.) – Removed from the face of the island. Late pre-Colonial and early Colonial Amerindian society in the Lesser Antilles. In : Hofman et Van Duijvenbode 2011 – *Communities in contact. Essays in archaeology, ethnohistory & ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*. Sidestone Press. 2011. p. 307-325.

Bright et Hofman 2011 :

Bright (A. J.) et Hofman (C.) – « L'occupation amérindienne tardive des îles du Vent (Antilles) et l'utilisation archéologique des sources ethno-historiques. » In : Grunberg 2011 (dir .) – *Les Indiens des petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Paris : L'Harmattan, 2011, *Cahiers d'histoire de l'Amérique coloniale*, n° 5, pp. 37-48.

Carazzo et al. 2012 :

Carazzo (G.), Tait (S.), Kaminski (E.) et Gardner (J. E.) – The recent plinian explosive activity of Mt. Pelée volcano (Lesser Antilles) : The P1 AD 1300 eruption. *Bull. Volcanol.*, 74, 2012, p. 2187-2203.

Curet et Hauser 2011a :

Curet (A.) et Hauser (M.) dir. – *Islands at the Crossroads : migration, seafaring and interaction in the Caribbean*. Tuscaloosa, Alabama : University of Alabama Press, 2011. 314 p.

Curet et Hauser 2011b :

Curet (A.) et Hauser (M.) dir. – Introduction : Migration, seafaring, and cultural contact in the Caribbean. – In : Curet (A.) et Hauser (M.) : *Islands at the Crossroads : migration, seafaring and interaction in the Caribbean*. Tuscaloosa, Alabama : University of Alabama Press, 2011. p. 1-10.

Giraud 2013 :

Giraud (J.-P.). – Chronologie des occupations pré-colombiennes de la Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 15-30.

Grouard 2011 :

Grouard (S.). – L'occupation amérindienne céramique tardive du sud de la Martinique : exploitation d'un territoire côtier. In : Vialou (D.) dir. – *Peuplements et Préhistoire en Amériques*. Éditions du CTHS, Coll. Documents Préhistoriques, 28, 2011, p. 313-330.

Grouard 2013 :

Grouard (S.). – Chasses, pêches et captures des faunes vertébrées et crustacées des occupations côtières céramiques récentes du sud de la Martinique (Saladoïde récent, Ve siècle ap. J.-C. – Suazoïde récent, XV^e ap. J.-C.). In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 115-161.

Grunberg 2011 :

Grunberg (B.) – *Les Indiens des petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Paris : L'Harmattan, 2011, *Cahiers d'histoire de l'Amérique coloniale*, n° 5.

Hardy 2011 :

Hardy (M.). Living on the Edge : Foodways and early Espressions of Creole Culture on the french Colonial Gulf Coast Frontier. In : Kelly (K.) et Hardy (M.) dir. *French Colonial Archaeology in the Southeast and Caribbean*. University Press of Florida, Gainesville, 2011. 152-188.

Hauser et Curet 2011 :

Hauser (M.) et Curet (A.) – Island at the Crossroads : Arcaeology of interaction in the Caribbean. In : Curet (A.) Et Hauser (M.) : *Islands at the Crossroads : migration, seafaring and interaction in the Caribbean*. Tuscaloosa, Alabama : University of Alabama Press, 2011. p. 219-232.

Hauser et Kelly 2011 :

Hauser (M.) et Kelly (K.) – Colonies without frontiers : Inter-Island trade in the eighteenth and nineteenth century Caribbean. In : Curet (A.) et Hauser (M.) : *Islands at the Crossroads : migration, seafaring and interaction in the Caribbean*. Tuscaloosa, Alabama : University of Alabama Press, 2011. p. 41-56.

Hervé et Serrand 2013 :

Hervé (M.) et Serrand (N.) – L'occupation amérindienne du site de l'Anse Céron. Nouvelles données sur le début de phase Troumassoïde en Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 63-76.

Hofman et Van Duijvenbode 2011 :

Hofman (C.) et Van Duijvenbode (A.) dir. – *Communities in Contact. Essays in archaeology, ethnohistory & ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*. Leiden, Sidestone Press. 2011. 510 p.

Jérémie 2013 :

Jérémie (S.) – Esclavage, lieux de mémoire, archéologie : un triptyque en devenir dans les régions ultra-périphériques, *In Situ* [En ligne], 20 | 2013.

Journot et Bellan 2011 :

Journot (F.) et Bellan (G.). – *Archéologie de la France moderne et contemporaine*. Paris, La Découverte, 2011.

Keegan, Hofman et Rodriguez Ramos 2013 :

Keegan (W.), Hofman (C.) et Rodriguez Ramos (R.) dir. – *The Oxford Handbook of Caribbean Archaeology*. Oxford, Oxford University Press, 2013.

Kelly 2013 :

Kelly (K.) - La vie quotidienne des habitations sucrières aux Antilles : l'archéologie à la découverte d'une histoire cachée, *In Situ* [En ligne], 20 | 2013.

Kelly et Hardy 2011 :

Kelly (K.) et Hardy (M.) ed. *French Colonial Archaeology in the Southeast and Caribbean*. Gainesville, Floride : University Press of Florida, 2011. 250 p.

Knippenberg 2013 :

Knippenberg (S.) – L'apport de matières lithiques exogènes dans la Martinique précolombienne et leur place dans les réseaux d'échanges précolombiens au sein de la Caraïbe. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 205-221.

Leti, Elizabeth et Vidal 2013 :

Leti (G.), Elizabeth (L.) et Vidal (J.) - *Fort-Saint-Louis*. Coll. Parcours du Patrimoine, n° 386. Paris : HC Editions, 2013, 80 p.

Malaizé et al. 2011 :

Malaizé (B.), Bertran (P.), Carbonel (P.), Bonnissent (D.), Charlier (K.), Galop (D.), Imbert (D.), Serrand (N.), Stouvenot (C.) et Pujol (C.) - Hurricanes and climate in the Caribbean during the past 3700 years B.P. – In : *The Holocene*, 21 (6), 2011, p. 911-924.

Moizan 2013 :

Moizan (E.) – Fort-de-France (Martinique). Rue Schœlcher – In : Alexandre-Bidon (D.) – « Chronique des fouilles médiévales en France en 2012 », *Archéologie médiévale*. 43, 2013, p. 174.

Newsom et Bérard 2013 :

Newsom (L.) et Bérard (B.) – Les recherches paléo-ethno-botaniques dans les Antilles et les premières données paléobotaniques concernant l'occupation pré-colombienne de la Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 175-190.

Pagan-Jimenez 2011 :

Pagan-Jimenez (J.) – Early Phytocultural processes in the Pre-colonial Antilles. A pan-Caribbean survey for an ongoing starch grain research. In : Hofman et Van Duijvenbode 2011 – *Communities in contact. Essays in archaeology, ethnohistory & ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*. Sidestone Press. 2011. p. 87-116.

Rodriguez Ramos 2011 :

Rodriguez Ramos (R.) – The circulation of jadeitite across the Carribeanscape. In : Hofman et Van Duijvenbode 2011 – *Communities in contact. Essays in archaeology, ethnohistory & ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*. Sidestone Press. 2011. p. 117-136.

Sainton 2012 :

Sainton (J.-P.) dir. – *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles)*. t. II : *Le temps des matrices : économie et cadres sociaux du long XVIII^e siècle*, Paris, Khartala, 394 p.

Schlanger et Taylor 2012 :

Schlanger (N.) et Taylor (A.-C.) – *La préhistoire des autres : perspectives archéologiques et anthropologiques*. Paris : La découverte – Inrap – Musée du Quai-Branly, 2012. 384 p.

Serrand 2011 :

Serrand (N.) – Autres espaces, autres matériaux. Les « outils avec tranchant » en coquille des Petites Antilles précolombiennes : haches, herminettes, outils multifonctions ?. In : C. Servelle (dir.), *Haches de pierre; au néolithique, les premiers paysans du Tarn*. Ed. Comité départemental d'archéologie du Tarn, Castres, p. 601-610.

Serrand 2012 :

Serrand (N.) – Utilisation des mollusques/coquillages dans les sociétés précolombiennes des Petites Antilles. Éléments de systèmes techniques, sociaux et culturels. In : Schlanger et Taylor – *La préhistoire des autres*. Paris : La Découverte, 2012, p. 151-165.

Serrand 2013 :

Serrand (N.) – L'exploitation des coquillages par les populations précolombiennes de la Martinique. Aperçu diachronique au travers des sites de Dizac, Salines, Trabaud et Macabou. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 163-173.

Siegel et Richter 2011 :

Siegel (P. E.) et Richter (E.) Ed. – *Protecting Heritage in the Caribbean*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2011.

Stouvenot 2013 :

Stouvenot (C.). – Premières traces de structures agricoles précolombiennes à St Martin et en Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 191-199.

Vernet, Kieffer et Raynal 2013 :

Vernet (G.), Kieffer (G.) et Raynal (J.-P.) – Une téphrostratigraphie en milieu archéologique à la Martinique. In : Bérard (B.) dir. – *Martinique, terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Leiden : Sidestone Press, 2013. p. 97-114.

Vialou 2011 :

Vialou (D.) dir. – *Peuplements et Préhistoire en Amériques*. Éditions du CTHS, Coll. Documents Préhistoriques, 28, 2011, 492 p.

Yvon et Casagrande 2011

Yvon (T.) et Casagrande (F.) – La production de formes à sucre de Guadeloupe et de Martinique. Apport de l'archéologie aux données des sources textuelles. *Archéopages*. N°31, 2011, p. 40-45.

Organismes de rattachement des auteurs

AMOURIC Henri

Centre National de la Recherche Scientifique. Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée. Aix-en-Provence.

ANTCZAK Andrzej

Université Simon Bolivar, Caracas, Venezuela.

BOLLE Annie

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Poitiers.

BONNISSENT Dominique

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

BERTHE Agnès

Association Archéologies. Montauban.

BRIAND Jérôme

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Cayenne.

CASAGRANDE Fabrice

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

CAZASSUS-BÉRARD Jeanne

JCB LYANNAJ – Ingénierie des patrimoines et du tourisme – Le Morne Rouge.

DEMEURE Guillaume

Eveha Sarl – Bureau d'études et de valorisations archéologiques.

HILDEBRAND Matthieu

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Cayenne.

HOFMAN Corinne

Faculté d'Archéologie, Université de Leiden, Pays-Bas.

HONORE Sabrina

Eveha Sarl – Bureau d'études et de valorisations archéologiques.

JEGOUZO Anne

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Cayenne.

LENOBLE Arnaud

Centre National de la Recherche Scientifique. UMR Pacea : de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie. Bordeaux.

MARTIN Coraline

Association Archéologies. Montauban.

MESTRE Mickaël

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Cayenne.

MOIZAN Emmanuel

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Poitiers.

OLLIVIER David

Centre National de la Recherche Scientifique. Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée. Aix-en-Provence.

PIGNOT Isabelle

Eveha Sarl – Bureau d'études et de valorisations archéologiques.

ROBERT Gwenola

Ministère de la Culture et de la Communication. Direction des Affaires Culturelles. Service Régional de l'Archéologie. Fort-de-France.

ROMON Thomas

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

SELLIER-SEGARD Nathalie

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

SERRAND Nathalie

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

TOMADINI Noémie

Association Archéologies. Montauban.

VAN DEN BEL Martijn

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Cayenne.

VIDAL Jonhattan

Centre National de la Recherche Scientifique. UMR Archéologie Terre Histoire Société. Dijon.

ZELIE Bruno

Eveha Sarl – Bureau d'études et de valorisations archéologiques.

Liste des abréviations

Chronologie

COL : Époque coloniale
PRE : Époque précolombienne

Nature de l'opération

ETU : Étude
FP : Fouille programmée
OPD : Opération préventive de diagnostic
OPF : Opération préventive de fouille
PCR : Projet collectif de recherche
PI : Prospection inventaire
PT : Prospection thématique
SD : Sondage
SU : Sauvetage urgent

Organisme de rattachement des responsables

ASS : Association
AUT : Autre
CNRS : Centre National
de la Recherche Scientifique
INRAP : Institut national de recherches
archéologiques préventives
OPA : Opérateur agréé
en archéologie préventive
SRA : Service régional de l'archéologie
UNIV : Université

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens l.s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen /s.)
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien, Epigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au 1^{er} s. av. n.è.)

- 14 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 Le réseau des communications voies terrestres et voies d'eau
- 28 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 L'Outre-mer

LISTE DES BILANS

- | | | | | | |
|------|---------------------|------|----------------------------|------|---|
| ■ 1 | ALSACE | ■ 12 | LIMOUSIN | ■ 23 | GUADELOUPE |
| ■ 2 | AQUITAINE | ■ 13 | LORRAINE | ■ 24 | MARTINIQUE |
| ■ 3 | AUVERGNE | ■ 14 | MIDI-PYRÉNÉES | ■ 25 | GUYANE |
| ■ 4 | BOURGOGNE | ■ 15 | NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 26 | DEPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS MARINES |
| ■ 5 | BRETAGNE | ■ 16 | BASSE-NORMANDIE | ■ 27 | RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 6 | CENTRE | ■ 17 | HAUTE-NORMANDIE | | |
| ■ 7 | CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 18 | PAYS-DE-LA-LOIRE | | |
| ■ 8 | CORSE | ■ 19 | PICARDIE | | |
| ■ 9 | FRANCHE-CONTÉ | ■ 20 | POITOU-CHARENTES | | |
| ■ 10 | ÎLE-DE-FRANCE | ■ 21 | PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | | |
| ■ 11 | LANGEDOC-ROUSSILLON | ■ 22 | RHÔNE-ALPES | | |